MÉMOIRES

DU

C^TE VALENTIN ESTERHAZY

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6640.

MÉMOIRES

DU

C^TE VALENTIN ESTERHAZY

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

ERNEST DAUDET

Ouvrage accompagné de trois gravures hors texte

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1905


LIBRARY
JUN 29 1977
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION

Dans le volumineux recueil documentaire publié, voici quarante ans, par Feuillet de Conches, sous ce titre : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, fut révélée l'existence des Mémoires du comte Valentin Esterhazy de Galantha et de Frakno, l'un des plus brillants seigneurs de la cour de France durant les années qui précédèrent la Révolution. Feuillet de Conches avait eu communication d'une copie de ces Mémoires écrits de 1798 à 1800. Il en cita dans son livre divers fragments, et c'est, jusqu'à ce jour, tout ce que nous en connaissions. Mais, à une date récente, j'ai dû à d'heureuses circonstances la communication du manuscrit original dont Feuillet de Conches n'avait eu qu'une copie. J'ai donc pu le lire en son entier et me rendre compte du vif intérêt qu'il présente.

Ce n'est pas que les récits qu'il contient nous puissent apprendre aujourd'hui beaucoup de nouveau sur les débuts de la Révolution ni sur les émigrés de Coblentz dont, en 1791 et 1792, le comte Valentin fut le représentant à la cour de Russie. Les quelques parties que Feuillet de Conches en a publiées, le long retard qu'on a mis à publier les autres et enfin mes récentes découvertes documentaires, utilisées dans mes travaux sur l'Emigration, ont, en ce qui touche cette époque, sensiblement altéré le caractère révélateur de ces mémoires. Mais outre qu'il est toujours intéressant de tenir d'un témoin du passé la narration de ce qu'il a vu, il y a, dans ces pages d'outre-tombe, des souvenirs antérieurs à la Révolution, — sans parler de ceux qui s'y rattachent et que Feuillet de Conches n'a pas donnés, — qui en rendent la lecture trop attachante pour qu'il y eût lieu de les vouer à l'oubli.

Ce que le comte Valentin nous livre de sa jeunesse, de son entrée dans la vie, de ses fredaines d'adolescent, de la cour du roi Stanislas et de celle de Versailles, de la société de Vienne et des épisodes de la guerre de Sept ans constitue de véritables tableaux de mœurs, propres à relever encore aujourd'hui l'attrait de ses souvenirs et à en former pour l'histoire de la seconde moitié du

dix-huitième siècle un contingent précieux. C'est ce qui nous a décidé à les publier.

Entre autres avantages que présentera cette publication, elle aura celui de dégager la mémoire de leur auteur de certains faits qui lui ont été attribués à tort par Feuillet de Conches. Dans les commentaires dont il a accompagné les fragments des Souvenirs qui lui avaient été communiqués, Feuillet de Conches a confondu le comte Valentin, né en France et officier au service de la France, avec un de ses cousins du même nom, né en Autriche et au service de l'Autriche. Ce cousin, à qui sa souveraine Marie-Thérèse avait accordé la permission de venir en congé à Paris et qui fut présenté à la cour de France en 1772, y eut d'assez scandaleuses aventures, qu'aggravèrent le long retard qu'il mit à rentrer à son régiment, en dépit des ordres qu'il avait reçus. On fit grand bruit, en 1773, de son duel avec le prince de Nassau, à propos d'une femme dont ils se disputaient les faveurs. « M. d'Esterhazy s'est bien mal comporté de toute façon, écrivait à ce propos l'Impératrice à sa fille Marie-Antoinette ; je ne veux pas dire pour s'être battu contre les ordres divins et de son souverain, mais la cause en est encore plus horrible : lui, marié, entretenir la femme d'un autre, dépenser à ce sujet cent mille florins ! » Cette aven-

ture, Feuillet de Conches la met à la charge du comte Valentin qui, à cette époque, n'était pas marié — il ne se maria qu'en 1784, — et dont la vie, bien que dissipée avant son mariage, ainsi que d'ailleurs il le raconte lui-même, ne présente rien de pareil.

La confusion commise par Feuillet de Conches a été rectifiée d'abord par lui-même dans une longue préface écrite au dernier moment et placée en tête de son quatrième volume, et ensuite par un écrivain auquel on doit d'attachantes résurrections historiques, M. le comte Fleury, dans un livre charmant : *Fantomes et silhouettes*. Mais, M. le comte Fleury a commis une autre erreur. Il paraît croire en effet que le comte Esterhazy le duelliste était au service de la France et qu'il fut contraint, en 1774, d'abandonner son régiment dont le comte Valentin eut ensuite le commandement : « Un autre Esterhazy, ajoute-t-il, avait levé, en 1764, à Phalsbourg, un régiment avec trois escadrons pris dans les hussards de Bercheny, de Chamborant et de Nassau. » Or, cet « autre Esterhazy » était notre comte Valentin lui-même, qu'on dédommagea, en l'autorisant à lever un régiment de son nom, d'avoir été privé de celui qu'avait formé et commandé son père en 1735. Constatons enfin que celui-ci, colonel du premier régiment Hussards-Esterhazy, passé après sa mort

aux mains du comte Turpin, n'était pas Antoine l'insurgé hongrois, mais son fils unique Valentin-Joseph, père de l'auteur de ces Mémoires.

En résumé, il y a eu en France, à vingt ans de distance, deux régiments Hussards-Esterhazy, créés l'un par le père, l'autre par le fils, et par conséquent deux colonels Esterhazy. Quant au comte Esterhazy qui se battit avec le prince de Nassau, il était bien colonel, mais en Autriche, et il ne résida en France qu'accidentellement. Il est d'ailleurs remarquable que son nom n'est pas même prononcé dans les Mémoires de son cousin, ce qui porte à penser que celui-ci, considérant qu'il n'aurait pu parler de lui sans blâmer sa conduite, a préféré n'y faire aucune allusion. On verra que ce n'est pas la seule lacune qu'il y ait lieu de regretter dans ses récits.

Ce qu'il raconte de sa famille, de sa naissance, de son éducation première, des milieux dans lesquels il a grandi nous dispense d'entrer ici dans des détails biographiques qui atténueraient l'intérêt de ceux qu'il nous donne lui-même. Il appartenait à cette noblesse hongroise qui, du seizième siècle au dix-huitième siècle, a tant fait parler d'elle et qui nous apparaît toujours belliqueuse, toujours insurgée contre l'Autriche, toujours en armes, à travers un déchaînement de chevauchées épiques, où sont con-

fondus Autrichiens et Hongrois, Turcs et Polonais, tantôt alliés, tantôt ennemis.

Lorsque Valentin Esterhazy nous apprend que son grand-père Antoine « prit le parti des mécontents », il nous rappelle les tragiques insurrections de la Hongrie et leur illustre chef, ce François Rakoczy, fils et petit-fils des princes de Transylvanie, qui eût pu, s'il l'eût voulu, se faire proclamer roi de Hongrie. Tout est suggestif dans l'existence de ce grand patriote, révolté à l'exemple de ses aïeux contre le joug étranger; suspect encore enfant au gouvernement impérial, qui le tient éloigné de sa mère; se mariant, au cours d'un voyage en Allemagne, avec une princesse de Hesse-Rheinfeld; emprisonné à son retour en Hongrie dans la forteresse de Neustadt; s'en évadant déguisé en dragon; élu prince de Transylvanie en 1704, et avec l'appui de la France, de la Turquie et de l'Espagne, tenant, jusqu'en 1711, l'Autriche en échec en une suite de guerres qui servent les desseins de Louis XIV.

En 1711, acculé à la paix, Rakoczy passe en Pologne et de là en France où Saint-Simon nous le montre, de 1713 à 1717, pensionné par le grand roi, faisant noble figure à la cour, puis menant dans la retraite une vie de cénobite jusqu'au jour où le Turc vient le chercher pour le lancer de nouveau sur

l'Autriche. Mais, lorsqu'il arrive à Constantinople, l'Autriche est victorieuse de ses ennemis; le concours que la Turquie attendait de Rakoczy n'a plus d'objet. Il accepte alors l'asile qu'elle lui offre à Rodosto, sur la mer Noire, où il finira ses jours comme un saint.

Ses deux principaux lieutenants, le comte de Bercheny et le comte Antoine Esterhazy l'y avaient suivi. Ils y moururent l'un et l'autre, chacun d'eux laissant un fils. Celui de Bercheny alla prendre du service en France. Quand il eut obtenu de former, avec les émigrés hongrois compagnons de ses luttes, un régiment de hussards, il y donna une compagnie à Valentin-Joseph, fils unique d'Antoine Esterhazy et père de notre Valentin que plus tard il adopta. C'est ainsi qu'une branche de la maison Esterhazy se fixa en France et y demeura jusqu'à la Révolution. A cette époque, elle en sortit. L'auteur des Mémoires dit quelque part qu'après toutes les horreurs commises par les terroristes, il ne rentrera jamais dans le pays qu'il avait longtemps considéré comme le sien. Il a tenu parole; sa famille a suivi son exemple, et c'est dans la patrie de ses ancêtres qu'elle s'est perpétuée.

Entré jeune au service par la protection du comte de Bercheny, devenu maréchal de France, Valentin

Esterhazy prend part à la guerre de Sept ans. Ce qu'il en dit n'ajoute rien à ce que nous en savons. En revanche, nous y pouvons voir, grâce à lui, non seulement ce qu'est alors la vie d'un jeune officier, mais aussi ce qu'est la guerre à cette époque. Les batailles rangées y sont rares; on s'y dépense en escarmouches, en « fourrages », en sièges. Nulle part, on n'y voit comme de nos jours de grandes masses d'hommes aux prises. Tout y garde une physionomie courtoise, galante, chevaleresque. Les armées — armées de métier — sont faites en partie de soldats étrangers. Tel officier, comme Wurmser, qui était hier au service de la France, sera demain au service de l'Autriche; tel autre, comme Luckner, défendra demain le premier de ces pays qu'il combattait hier. L'idée de patrie n'existe pas. Français on se bat pour le roi; étranger, on se bat pour celui qui paye. Le drapeau, emblème ou trophée, symbolise tantôt la victoire, tantôt la défaite, mais non les sentiments patriotiques qu'il représente pour nous aujourd'hui.

Du reste, les souvenirs militaires du comte Esterhazy revêtent un caractère purement personnel. Il n'y faut pas chercher d'informations historiques ou techniques. Il en avait recueilli, nous dit-il, un grand nombre; il les appelle le Journal de ses cam-

pagnes; mais il les a égarées. Il ne les avait plus quand il écrivit ses Mémoires. Ses récits sont uniquement le résumé de ce qui lui est arrivé, non un vaste tableau d'ensemble, mais une suite de tableautins où, toujours, il figure et où il pique, çà et là, à peine ébauchée, la silhouette de ses camarades ou de ses chefs, dont plusieurs, le maréchal et le comte de Broglie notamment, sont devenus ses amis.

Sur sa jeunesse, sur les premières sensations de son esprit qui s'éveille, sur ses rapports de société, voire sur les amours qui embellirent et troublèrent son existence jusqu'au jour où un mariage de cœur l'eut à jamais fixé auprès de la noble femme, de vingt-cinq ans plus jeune que lui qu'il épousa en 1784, il est plus abondant. Mais comme on regrette qu'il ne le soit pas davantage, qu'il affecte trop souvent une discrétion excessive, une réserve assurément calculée! Lorsque, par exemple, au moment où se prépare le mariage du dauphin qui sera plus tard Louis XVI, Choiseul le charge d'aller porter à Vienne, à l'archiduchesse Marie-Antoinette, le portrait de son fiancé, on ne peut que s'étonner qu'il nous en fasse part en quelques lignes et qu'il dédaigne de nous donner le portrait de la future reine de France, qui lui prodiguera ultérieurement de si nombreux témoignages d'amitié.

A tout instant, il nous fournit l'occasion d'éprouver cet étonnement et ce regret. En avril 1779, la reine est atteinte de la rougeole; le roi, obligé de se séparer d'elle, autorise quatre gentilshommes — le duc de Guines, le duc de Coigny, le baron de Bésenval et le comte Esterhazy — à s'enfermer avec la chère malade pour la distraire. Ils passeraient même la nuit à son chevet si le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Marie-Thérèse, n'intervenait pour exiger, au nom des convenances, qu'ils se retirent à onze heures du soir. Cette singulière fantaisie fournit un élément à la malignité publique, défraye la chronique des cours, attire à la jeune reine les remontrances de sa mère. On insinue que si le roi est malade, il faudra désigner quatre dames pour veiller sur lui. L'anecdote est piquante, et nous serions bien aise de savoir, par l'un des acteurs, ce qui s'est dit dans la chambre royale. Esterhazy y fait à peine allusion, comme s'il lui répugnait de le divulguer, alors que vieilli, assagi, comprenant que ce sont là légèretés inexcusables, il n'en pourrait parler sans marquer quelque repentir et s'infliger quelque blâme.

Une autre lacune à signaler est relative au comte de Fersen. Sur le degré d'intimité du noble suédois avec la reine de France, sur le caractère précis de

leurs rapports, sur les preuves d'affection qu'il se sont données, personne ne pourrait nous renseigner avec plus d'exactitude que le comte Esterhazy. Ce qu'il y a eu, si tant est qu'il y ait eu plus que ce qui est prouvé et prouvé à la décharge de Marie-Antoinette, Esterhazy ne l'a pas ignoré. Il a eu sûrement les confidences de la reine et, sans doute aussi, celles de Fersen. Lorsqu'en 1791, déjà captive aux Tuileries, elle veut faire parvenir à ce fidèle ami des bons et des mauvais jours des paroles affectueuses et un objet qui lui parlera d'elle, c'est à Esterhazy qu'elle recourra. Il sait donc beaucoup de choses propres à établir la vérité, et nous la connaitrions s'il voulait parler. Malheureusement, dans ses Mémoires, il reste muet; il y parle une seule fois du comte de Fersen.

Nous pourrions multiplier infiniment ces exemples d'une discrétion regrettable. Nous n'en retiendrons plus qu'un, lequel a trait aux longs et très affectueux rapports que la reine a entretenus avec Esterhazy pendant près de vingt ans, au vu et au su du roi qui les encourageait, ayant apprécié à son prix le dévouement de ce noble serviteur. Ces rapports, les Mémoires ne nous en donnent pas une idée exacte, et nous ne pourrions même les soupçonner tels qu'ils furent si, d'une part, la correspondance de Marie-

Thérèse avec Mercy ne nous prouvait qu'elle les connaissait et s'en étonnait, et si, d'autre part, nous n'en trouvions des preuves significatives dans les lettres que le comte Esterhazy écrivait à sa femme tous les jours, quand il était séparé d'elle.

Marie-Thérèse ne pardonna jamais entièrement à Esterhazy la part qu'avait prise son grand-père aux insurrections hongroises, ou tout au moins si elle avait pardonné, elle n'oublia pas. Sa rancune plus ou moins atténuée, se manifeste toujours peu ou prou dans sa correspondance avec Mercy. En 1774, Esterhazy, venu à Vienne, sollicite d'elle une lettre de recommandation pour Marie-Antoinette; elle la lui refuse « parce qu'elle n'aime pas cela, écrit-elle à Mercy, pour des officiers qui ne sont ni ses sujets ni attachés à son service ». Elle autorise cependant son ambassadeur à recommander Esterhazy à la reine. Celle-ci le reçoit, et se souvenant sans doute que c'est lui qui lui apporta jadis le portrait du prince qu'elle allait épouser, elle dit à sa mère qu'elle l'a vu avec grand plaisir : « Je voudrais bien que son cousin fût aussi raisonnable que lui. »

Cet éloge, ceux de Mercy qui constate que le colonel « a toujours passé pour avoir le caractère honnête et que cette réputation est bien fondée », ne modifient pas les dispositions de l'impératrice. Bien-

tôt, elle trouvera trop familière la correspondance qui s'est établie entre Esterhazy et la reine; elle déplorera les faveurs que celle-ci lui prodigue. Ces remontrances, Mercy est trop bon courtisan pour tenter d'y rien objecter. Loin d'essayer d'en démontrer la sévérité, il les alimente par ses propres remarques. Il signale à l'impératrice qu'on jalouse et qu'on blâme la présence trop fréquente d'Esterhazy dans la loge de la reine. En 1777, à la nouvelle du prochain voyage en France de Joseph II, Marie-Antoinette accorde à Esterhazy d'aller à la rencontre de ce souverain jusqu'à Strasbourg. Aussitôt Mercy exprime l'espoir que l'impératrice ne le permettra pas. Quant à elle, elle ne cesse de s'étonner de l'intimité de ce jeune homme « sans rang distingué » avec sa fille. « La correspondance avec ce freluquet d'Esterhazy est bien humiliante. »

Son mauvais vouloir contre le descendant de l'insurgé hongrois se trahit plus vivement encore en 1778, au moment où sa fille, à la veille d'accoucher, désigne le comte Esterhazy pour porter à Vienne la nouvelle de ses couches. Son ressentiment l'emporte, lui fait oublier jusqu'à l'ancienneté de cette illustre famille et les nombreux services qu'elle a rendus à l'empire. « Esterhazy ne convient nullement pour être envoyé ici avec une si grande nou-

velle. Sa famille n'est pas illustre, et il est regardé toujours comme un réfugié. »

En dépit des observations et des critiques de sa mère, qui lui arrivent sous diverses formes, Marie-Antoinette se livre sans contrainte à la sympathie qu'elle ressent pour le comte Esterhazy. Elle le protège ouvertement, le défend contre ses rivaux, le recommande au roi de qui elle le fait aimer, obtient pour lui, en une circonstance où il s'est endetté, six cents louis, une pension au moment où il se marie, de grands postes; elle aide, en un mot, tant qu'elle peut, à sa fortune, bienfaits qu'il reçoit avec reconnaissance et paye d'un dévouement que le malheur de ses souverains, loin de le ralentir, ne fera qu'exciter.

De ces bienfaits qui lui valent tant d'inimitiés, nul cependant n'est plus digne que lui. Ses notes conservées dans les archives de la Guerre le désignent comme « un officier plein de courage et d'intelligence, d'un bon esprit, instruit, appliqué, très attaché au bien du service, fait pour être employé et servir toujours utilement. Pense bien. » On pourrait ajouter qu'il est au plus haut degré « un brave homme » fidèle à l'honneur, au devoir; mari modèle, père tendre, conservant, jusqu'à la fin, à la femme qui porte son nom un amour passionné qu'il exprime,

en dépit de la différence des âges, avec la sincérité d'un amant de vingt ans. Informant sa femme qu'il a annoncé sa grossesse à la reine, il confesse qu'il lui a dit que « tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle s'emplit ». A tout instant, même sur le tard de sa vie, il répète à cette compagne si digne de lui qu'il l'aime à la folie, qu'il l'adore. Est-il loin d'elle, il n'a pas dormi. « Ma petite place me manquait », ou encore : « J'attends avec impatience d'avoir une lettre de vous pour me rapprocher un peu en idée d'une bouche que j'aime tant. » Il n'est pas étonnant qu'au jour de sa mort, sa femme ait écrit : « Avec lui s'éteint le bonheur de toute ma vie. »

Pour parler d'elle et le mieux faire connaître lui-même à travers la tendresse qu'il lui avait vouée, nous nous sommes éloigné de Marie-Antoinette. Il faut maintenant y revenir. Comme nous l'avons dit, ce qu'il en narre dans ses Mémoires ne permet pas de se figurer avec exactitude combien furent amicales, confiantes de part et d'autre et surtout sans nuages, ses relations avec la reine et aussi avec le roi. C'est sa correspondance avec sa « chère Fanny » qui nous met à même de le préciser.

Elle est volumineuse, cette correspondance. Elle embrasse vingt années, de 1784 à 1804. Pendant cette période, Esterhazy a dû souvent se séparer

de sa femme : avant la Révolution pour ses tournées d'inspection militaire, pour les sessions du Conseil supérieur de la Guerre, dont il était membre, pour ses séjours à la cour, Versailles, Fontainebleau, Compiègne, où les fréquentes grossesses de Mme Esterhazy ne lui permettent pas toujours de le suivre : sous la Révolution pour ses courses en Allemagne, pour ses voyages à Coblentz, pour sa mission en Russie, ou elle vint le rejoindre, pour ses longues visites à l'impératrice Catherine qui les trouvait toujours trop brèves et se plaisait à le retenir. Au cours de ces absences, il n'a jamais cessé d'écrire à sa femme tous les jours, ou, quand il se fut expatrié, en toutes les occasions où il était assuré de lui faire parvenir ses lettres.

Plus encore que ses Mémoires, ces documents épistolaires nous permettent de reconstituer sa vie. Nous y saisissons notamment d'innombrables et précieux témoignages de la faveur dont il jouissait à la Cour. A ce titre, nous croyons devoir en reproduire ici quelques fragments. Ils fournissent une preuve positive de cette faveur en même temps qu'ils constituent un véridique et piquant tableau de la Cour de France, durant ces années qui précédèrent la Révolution, dont Talleyrand a dit qu'il fallait y avoir vécu pour connaître la douceur de vivre.

Nous sommes en 1784. Estherazy s'est marié le 23 mars. Après son voyage de noces, il est venu se réinstaller à Paris avec sa jeune femme, rue Michel-le-Comte, au Marais. L'été arrive, ils sont invités a la Cour. Au mois d'août, il est allé seul à Versailles pour les chasses du roi et l'on voit déjà qu'il est devenu *persona grata*.

« 24 *août, Versailles.* — J'ai été bien mouillé hier. Mais, en revenant de la chasse, j'ai fait bassiner un lit dans lequel je me suis roulé et qui m'a séché parfaitement. J'ai bien soupé. Le maître m'a fait mettre à côté de lui à table; il m'a donné le bougeoir à son coucher. Il m'a mené et ramené dans sa voiture. Je reste aujourd'hui pour voir la reine. Je reviendrai après dîner pour être de retour ici demain matin pour la Saint-Louis.

« 13 *septembre, Rambouillet*, 8 *heures du soir.* — Je suis arrivé ici à bon port, ma chère Fanny, sans m'être trompé de chemin. Il n'y a que trois lieues, et j'étais ici sans avoir été trop vite. A onze heures un quart, je me suis promené avec M. Dangivillers en attendant le roi, qui est arrivé à midi. Il m'a fait mettre à côté de lui à déjeuner. J'ai assez bien mangé, mais avec modération, pour me conserver

pour le soir, d'autant que David, le contrôleur de la bouche, m'a assuré que le souper serait parfait. Je n'avais qu'un cheval à la chasse, ce qui m'a fait rester avec Monsieur au Pavillon de l'Étang de la Tour jusqu'à ce qu'on attaquât. Enfin, à quatre heures, nous avons appris que le roi était couché sous un arbre et qu'il n'avait pas plus trouvé de cerf que dans la cour des Troux (1). A cette nouvelle, Monsieur s'est décidé à revenir ici, et je l'ai suivi. Nous nous sommes promenés pendant trois heures à pied et en bateau dans les jardins. Je viens de faire ma toilette et le roi n'est pas encore rentré. Il aura sûrement trouvé un cerf un peu tard et il est après. Pour moi, bien frais et de bon appétit, n'ayant fait d'exercice que ce qu'il faut, j'attends le souper avec un peu d'impatience que je ne puis mieux charmer qu'en assurant à ma Fanny que je l'aime de tout mon cœur et que je boirai à sa santé un bon verre d'excellent Malvoisie à la glace.

« *Sans date, samedi soir.* — La reine vous donne sa loge jeudi à *Figaro*. Elle n'y va pas, et comme on m'a dit que puisqu'elle n'y doit pas aller, il serait possible que l'on ne jouât cette pièce que vendredi,

(1) Une terre qui appartenait aux beaux-parents d'Esterhazy.

c'est pour lors vendredi que vous auriez la loge.

« Vous êtes nommée aussi de la promenade en cabriolet pour samedi avec la reine. Sa Majesté a demandé elle-même à Mme d'Ossun d'être votre chaperon. Nous allons de là dîner à Bagatelle et revenons coucher ici, où vous vous trouverez toute portée pour faire votre cour dimanche. D'après cela, il faudra venir coucher ici (Versailles) vendredi. Votre robe guisarde sera excellente pour la promenade. Je voudrais que vous fissiez doubler de taffetas blanc votre chapeau jaune que j'ai acheté ici et qu'au lieu du ruban qui est dessus, vous en fissiez acheter un où il y ait des coquelicots à la manière de l'enfer des *Danaïdes* (1) où je vous souhaite beaucoup de plaisir demain...

« La reine m'a beaucoup demandé si vous avez été contente de son jardin. Je lui ai dit que c'est au hameau que vous donnez la préférence. »

A la suite de cette lettre, Esterhazy donne à sa femme la liste des dames à qui la reine fera les honneurs de son cabriolet pour sa promenade de samedi : Madame Élisabeth, Mme d'Ossun, Mme de Guiche, Mme de Fitz-James, Mme la baronne de

(1) *Les Danaïdes*, tragédie lyrique, jouée à l'Opéra pour la première fois, au mois d'avril 1784; libretto du baron du Rollet et du baron de Tschudy, musique de Salieri.

Talleyrand, Mme de Polastron, Mme Esterhazy.

« Vous aurez le choix pour cocher de M. le vicomte de Noailles ou de M. de Guiche. Sauf meilleur avis, je préférerais le dernier.

« *Sans date, vendredi.* — J'ai été fort bien reçu et j'ai bien soupé. Le roi m'a fait mettre à côté de lui et m'a demandé si depuis *qu'il n'avait eu l'honneur de me voir*, j'avais fait un enfant. J'ai répondu tristement par la négative. J'ai eu la même réponse à faire à tout le monde, car tout le monde m'a demandé si vous étiez grosse. Du reste, j'ai été reçu à merveille. J'ai soupé à fond, un souper excellent. Le roi m'a donné de tous ses bons plats et m'a su bon gré de n'avoir pas dîné pour mieux souper. »

En 1785, ces lettres, véritables notes historiques, se continuent, apportant à Mme Esterhazy, quand son mari est loin d'elle, le récit de ce qu'il fait, de ce qu'il voit et tout un tas de nouvelles mondaines, de cancans de Cour.

« *Lundi* 17, *Versailles.* — La reine me charge, ma chère Fanny, de vous inviter à souper pour jeudi prochain. Elle vous le dira elle-même mercredi au bal. Mais elle m'a prié de vous le mander

pour que vous prissiez vos arrangements pour avoir une robe à plis.

« Tout est très pacifique ici. Les bruits de Paris sur les ministres ne paraissent pas être fondés. Le maréchal de Ségur a été hier au Conseil, quoiqu'il ait encore de la peine à marcher.

« On m'a montré hier une lettre du roi de Prusse au général Salomon qui commande à Clèves et qui lui avait demandé ses ordres relativement à la marche des troupes de l'Empereur, et la voici :

« Mon cher Salomon, si les Autrichiens passent « sur mon territoire, avertissez-les qu'ils se sont « trompés de chemin; s'ils raisonnent, faites-les pri- « sonniers; s'ils se défendent, tuez-les. — FRÉDÉRIC. »

« *Le 16, Fontainebleau, 9 heures du matin.* — Hier, en sortant de ma chambre, j'ai été chez M. le comte d'Artois, qui m'a beaucoup demandé de vos nouvelles et m'a donné à souper à huit heures, ce qui m'a fait grand plaisir, n'ayant pas dîné. Le souper a été fort bon pour le manger et fort gai pour l'esprit. Lauzun et M. le duc de Chartres y ont été parfaitement aimables. De là, j'ai été au coucher du roi qui, en arrivant dans sa chambre, m'a demandé comment vous souteniez votre état et quand vous viendriez; il m'a donné le bougeoir. J'ai

été ensuite chez la comtesse Diane, où j'ai appris la mort de Mme de Ségur, mère du Maréchal et fille bâtarde du Régent.

« L'opéra de *Thémistocle* (1) n'a point réussi du tout : la musique est de Philidor. On croit cependant qu'on l'ordonnera. *Richard* est toujours pour le 25 (2).

« *Le* 15, *Fontainebleau*, 7 *heures du soir*. — Je suis arrivé à bon port, ma chère Fanny. J'ai fait ma toilette ; j'ai été chez la comtesse Diane, où j'ai trouvé la reine, qui m'a demandé si vous étiez ici. Je lui ai dit que vous n'arriveriez que dans huit jours. Elle m'a demandé de vos nouvelles avec l'intérêt et la grâce que vous lui connaissez. Nous sommes petitement logés, mais au château, ce qui fait la jalousie de beaucoup de dames qui ont des places à la cour et qui sont logées en ville. Je me suis occupé de faire meubler l'appartement qui sera au plus simple, mais neuf quant au lit. Au reste, nous ne recevrons pas de visites ici.

(1) Cet opéra n'eut que peu de représentations et est oublié aujourd'hui. Il y en avait eu un autre sous le même titre, en italien, paroles de Métastase, musique de Porpora, joué à Londres en 1742.

(2) L'opéra de Grétry fut donné pour la première fois le 21 octobre 1784 et c'est par erreur que le compositeur en place dans ses écrits la première représentation à la date du 25 octobre 1785. La lettre d'Esterhazy corroborant les affirmations de Sedaine auteur du libretto, prouve d'ailleurs qu'elle eut lieu en 1784.

« Mme d'Ossun m'a dit qu'il était difficile d'avoir des places fixes au spectacle, que Mme de Fronsac ni Mme la comtesse Diane ne pourraient peut-être pas vous en donner toujours, parce que les loges sont de trois places et que quand Mme de Guiche et Mme de Châlons seront ici, celle de Diane sera pleine. Elle vous en offre une à poste fixe, c'est-à-dire que ce sera votre loge pendant tout votre séjour ici. J'ai fait la révérence et vous ai laissée libre, en songeant cependant qu'il faut éviter de se trouver entre deux selles, car les places au théâtre sont très courues.

« On chasse presque tous les jours. Quand il n'y a pas de spectacle, il y a, à sept heures, un thé chez la comtesse Diane. Le lundi, on soupe chez Mme d'Ossun ; mardi, il y a cabinets ; mercredi bal, jeudi souper chez Mme d'Ossun ; les trois autres jours chez la comtesse Diane. Indépendamment de cela, il y a souper chez Mme de Ségur, Mme de Matignon, Mme de Chimay et Mme de Tingry tous les jours.

« *Compiègne, le 7 septembre, 7 heures du matin.* — Je vais partir, ma chère Fanny pour aller chasser un daim avec MM. de Lambesc et de Conflans. Il faudra être rentré et habillé pour deux heures que le roi a demandé son dîner pour partir après pour

Saint-Cloud... On ne dit rien ici, on n'y songe qu'à chasser et à manger. M. le comte d'Artois fait son quinze (1) tous les jours et il me semble que jusqu'ici c'est Custine qui est la victime. Mais c'est un si gros jeu que le dernier jour seul peut décider ce qui se sera passé dans le voyage.

« *Compiègne, 5 septembre.* — Je suis arrivé à Saint-Cloud au moment où finissait un comité des ministres avec le roi pour l'affaire du cardinal. Il paraît que le parlement prendra ses vacances comme à l'ordinaire et que pendant ce temps, les commissaires et rapporteur feront leurs informations. On croit qu'il sera jugé par la grand'chambre seule, n'étant pas pair et sa charge de grand aumônier ne lui donnant pas séance au lit de justice. On croit aussi qu'il restera à la Bastille parce que, sans cela, il serait obligé d'être au Châtelet ou à la Conciergerie. Mme de La Mothe, dit-on, le charge beaucoup. M. de La Mothe n'est pas rattrapé...

« A dîner, la reine m'a fait mettre à côté d'elle. Elle m'a parlé de toi avec intérêt et bonté, de détails sur ton état, sur ta santé, sur le désir qu'elle avait

1. Jeu de cartes, alors à la mode pour les gros joueurs. Le gain était assuré à celui qui avait quinze points en mains ou approchait le plus de ce chiffre.

que tu puisses venir à Fontainebleau, sans cependant faire d'imprudences. Je lui ai parlé de ta reconnaissance et dit combien tu étais digne de ses bontés et gagnais à être connue.

« Le roi m'a mené dans sa voiture jusqu'ici. Nous nous sommes arrêtés une heure à Saint-Denis. Le roi a été voir sa tante et entendre le salut. Nous sommes arrivés ici à neuf heures. Nous occupons le grand château. L'appartement du roi est de toute beauté, sans la moindre dorure, et en tout, je crois qu'à présent c'est ici qu'il est le mieux.

« *Paris, le mardi.* — Je suis arrivé à bon port hier à Saint-Cloud, ma chère Fanny. La reine, après m'avoir fait visiter son appartement qui est très bien arrangé, m'a mené dans sa voiture avec M. le comte d'Artois souper à Passy chez Mme de Lamballe, où il y avait beaucoup de monde et, entre autres, le duc de Luxembourg avec qui j'ai parlé maison... Après souper, Saint-Blancard m'a ramené ici. Je m'étais arrangé pour venir dîner avec vous vendredi. Mais la reine me donne à dîner aux Tuileries avec M. le comte d'Artois parce qu'elle a quelque chose à me dire qu'elle n'a pu me dire hier.

« *Chantilly, 31 août, huit heures du matin.* —

Quand je suis descendu, on était déjà à jouer au salon : le quinze de M. le comte d'Artois, un grand loto, le wisk de Mme de Ménars, plusieurs tables de jeu, deux billards et six trictracs. J'ai mieux aimé ne pas jouer. Il y a des salons immenses, réunis par une arcade, un salon de musique, un salon de trictrac et un salon pour lire ou pour écrire, qui entourent le double salon. Cela est fait depuis deux ans.

« Au reste, Chantilly est connu pour être le plus beau lieu possible, et habité comme il l'est dans ce moment-ci, il semble la demeure d'un magnifique souverain. Les eaux qui en faisaient autrefois le grand mérite n'ont plus que celui de l'abondance et de la limpidité. Le goût des jets d'eau est passé de mode, et ceux d'ici, très multipliés et beaux dans leur genre, ont l'air petits près de ceux de Versailles et de Marly, qui n'ont été faits qu'après. Il faut qu'il y ait une si grande quantité de logements qu'il y en a un superbe de vide à côté du mien, malgré le monde qu'il y a ici.

« On a joué hier jusqu'à une heure et demie. Fort peu d'hommes se sont mis à table pour souper. Nous avons rendez-vous à dix heures ce matin chez M. le comte d'Artois. J'imagine que ce sera pour voir le château. A midi et demi, nous partons pour

aller au rendez-vous de la chasse du cerf; on attaquera à deux heures. On doit souper ce soir dans les écuries. On dit que c'est un spectacle unique de souper avec deux cent quarante chevaux sans qu'il y ait la moindre odeur de fumier. De là, le projet est de pâsser la soirée à l'Ile d'amour. Pourvu qu'elle soit aussi belle que celle d'hier! Il a fait un temps superbe; il est un peu couvert ce matin; mais, j'espère qu'il se lèvera.

« M. le duc de Bourbon m'a demandé de vos nouvelles. On m'a parlé de votre grossesse; je l'ai niée. Mais, on m'a dit que vous ne saviez pas mentir; on voyait bien que c'était vrai. Au reste, tout le monde dit du bien de vous et il y a peu de jeunes femmes dont on fasse autant l'éloge de l'esprit et du caractère. Je n'ai pu très bien dormir cette nuit. Ma petite place me manquait, et d'ailleurs tout ce que je vois de beau ici ou de neuf me fait regretter de ne pas y voir ma Fanny. Je sens qu'elle embellit tout pour moi et tout sans elle perd bien de son prix. J'espère que bientôt viendra le temps où elle sera de tout et je n'aurai pas la peine de la désirer ou de la regretter en faisant quelque voyage d'agrément. »

La grossesse que niait Esterhazy, n'en étant pas encore absolument sûr, était cependant une vérité.

Le 25 mai 1786, la comtesse Valentin accoucha d'un fils. Le surlendemain, le père recevait un billet ainsi conçu : « Je viens d'apprendre avec bien du plaisir qu'il était né un petit hussard dans le Marais et que la mère et l'enfant se portent bien. Je prie le père d'en recevoir tous mes compliments. — UN HABITANT DE VERSAILLES. »

Cet habitant de Versailles, c'était le roi. Il aimait à faire ces petites surprises à ceux qu'il regardait comme ses amis et comme ceux de la reine. En cette même année 1786, d'autres passages de la correspondance du comte Esterhazy continuent à nous prouver que la bienveillance dont il est l'objet de la part de ses souverains ne se ralentit pas.

« 24 *juillet*. — *Paris*. — Je suis arrivé trop tard ce matin pour voir la reine en particulier. Elle était sortie pour aller chez Madame Adélaïde. Elle m'a fait chercher pendant son dîner... Elle a fait couper ses cheveux et ôté la poudre jusqu'à ses couches. J'ai été fort étonné de lui voir beaucoup de cheveux blancs; elle en a plus que moi. Elle m'a demandé de vos nouvelles et de celle de Valentin. Elle m'a parlé de vous avec un grand éloge. Elle m'a dit qu'elle ne recevait plus chez elle, mais qu'elle sortait encore. Elle serait bien aise de vous voir avant

d'accoucher. De là, j'ai été dîner chez madame de Polignac. Madame de Coigny est grosse de trois mois et demi; madame de Cossé est accouchée d'une fille...

« Madame de La Mothe a été fouettée et marquée; elle s'est débattue comme un diable et était presque morte de colère et de fatigue quand elle est arrivée à l'hôpital. Elle a mordu un des bourreaux... J'ai été souper chez madame de Balbi. J'y ai joué au quinze et perdu mon argent. Je pars demain à deux heures pour Chantilly. »

« 25 *juillet.* — *Versailles.* — En arrivant ici, le roy m'a dit que j'étais sur la liste pour Rambouillet demain. Cela ne m'arrange pas du tout. Mais, je n'ai pas osé lui dire que l'on m'y avait mis malgré moi, d'autant qu'il met beaucoup de prix à ces voyages. »

« 29 *juillet.* — *Versailles.* — J'ai été dîner chez madame de Polignac. La reine y était; elle m'a beaucoup demandé de vos nouvelles et m'a chargé de vous dire de ne pas discontinuer de vous promener jusqu'à la fin, parce que si vous en perdez l'habitude pendant cinq à six jours, vous vous trouveriez trop lourde. Elle m'a dit ensuite qu'elle s'était

soignée ce matin, approchant de sa cinquième époque et qu'elle commence à se croire grosse, que cependant, elle attendrait d'avoir senti remuer pour en convenir décidément... Elle m'a engagé à aller à Trianon voir son jardin et lui en rendre compte, puisqu'elle sera quelques jours sans y aller. »

Le même jour, il va voir jouer Mlle Raucourt dans la *Médée* de Corneille.

« C'est une mauvaise pièce dont les détails sont atroces et dans laquelle il n'y a qu'un rôle. Mais, le rôle est joué d'une manière sublime; il semble fait pour la taille, la voix et la figure de mademoiselle Raucourt qui y est mise à merveille. Mademoiselle Candeille m'a paru épouvantable.

« J'ai été ensuite au coucher, où j'ai eu le bougeoir. Le roi m'a demandé de vos nouvelles avec intérêt. Je suis retourné chez madame de Polignac, où étaient Monsieur et M. le comte d'Artois. L'un jouait au trictrac, l'autre au quinze; il y avait beaucoup de femmes. »

Nous pourrions allonger ces citations. Mais, elles suffisent à établir ce que nous avons voulu prouver, à savoir qu'il y eut entre la famille royale et le comte Esterhazy des liens d'amitié, noués par la reine et incessamment consolidés par le dévouement dont elle était l'objet de la part d'Esterhazy.

Cette amitié se traduisit encore, parait-il, par un échange de lettres quotidiennes, où la reine et son serviteur, quand ils étaient loin l'un de l'autre, se communiquaient leurs informations. Mercy y fait allusion dans sa correspondance avec l'impératrice. Malheureusement, ces lettres ont disparu. Dans les papiers d'Esterhazy, il n'en existe que trois, émanées de la reine.

La première, écrite en 1785, est communiquée par Esterhazy à sa femme. En la lui envoyant, il lui déclare qu'il est enchanté du bien que la reine dit d'elle, et cette remarque, non moins que l'écriture et la place où ce document a été retrouvé, permet d'en affirmer l'authenticité.

« *Trianon, 2 d'aoust.* — Quoique j'ai reçu deux de vos lettres, Monsieur, j'ai toujours tardé de vous répondre, d'abord pour pouvoir vous dire une réponse pour le prince Charles de Hesse (1). J'en ai parlé à M. de Ségur. Le régiment n'étant pas sur le pied allemand, le prince de Hesse ne peut pas l'avoir. Au reste, il n'y a rien encore de décidé pour ce régiment. Mais, revenons à ma justification. Je ne vous ai pas répondu, parce que je ne savais

1 De la famille royale de Danemarck et ultérieurement, généralissime danois et gouverneur du Schleswig-Holstein.

pas où il fallait vous adresser ma lettre. Enfin, Mme d'Esterhazy, que j'ai vue pendant deux jours à Versailles, m'a dit que vous étiez pour quinze jours au charmant Rocroy. Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur. J'ai été charmé de voir Mme d'Esterhazy et nous sommes convenu ensemble qu'elle viendrait ici les jours de bals quand elle le pourrait. Je suis établi depuis dimanche ici et pour quinze jours. Je vous assure que je regrette fort que vous n'y soyez pas; le jardin est charmant à présent, et la pluie a fait grand bien à tous les gazons. A la fin de la semaine, nous pourrons habiter le hameau. J'ai eu bien des reproches à me faire, de vous avoir gardé le dernier voyage un jour de plus. J'imagine que c'est ce qui vous a empêché de vous arrêter à Paris. Au moins, j'ai bien dit que c'était ma faute uniquement. Mais, je sais que cela a beaucoup peiné M. et Madame du Châtelet de ce qu'ils ne vous ont pas vu. Je vous en préviens pour que vous puissiez vous en expliquer avec eux. Je vous connais trop bon ami, à en juger parce que vous êtes pour moi, pour vous laisser seulement l'ombre d'un tort. Adieu, Monsieur; on m'attend pour la promenade; vous ne devez jamais douter de mes sentiments pour vous. »

Les deux autres lettres ont un caractère très dif-

férent. Elles datent de 1791, c'est-à-dire des plus mauvais jours de l'existence de la malheureuse reine. Prisonnière aux Tuileries, épiée, surveillée, elle n'a pu les écrire et les expédier qu'à force de ruse. Elles la montrent obsédée par le souvenir du comte de Fersen. Elle ne le nomme pas. Mais, il est visible que c'est lui qu'elle désigne, que c'est à lui qu'elle fait dire par Esterhazy que « bien des lieues et bien des pays ne peuvent séparer les cœurs; » à lui enfin qu'est destiné un des deux anneaux qu'elle fait passer à leur ami commun (1).

« 11 *aoust.* — Je n'ai reçu qu'avant-hier votre lettre du 24. Vous dire qu'elle m'a fait grand plaisir serait inutile; votre amitié doit vous le faire juger. Je me porte aussi bien qu'il est possible dans la position affreuse où je suis; mon cœur est navré de douleur et de tous les sentiments; je n'ai pas un ami à qui confier mes peines et encore dois-je être heureuse de les savoir loin. Ils ne seraient qu'exposés ici, sans que je puisse les voir. Mais, n'en avoir

(1) Ces deux lettres n'existent qu'en copie dans les papiers du comte Valentin; mais, une annotation en marge de ces copies désigne la collection particulière, à laquelle ont été légués les originaux par la comtesse Marie-Anne Esterhazy, belle-fille de l'auteur des Mémoires, et j'ai pu, grâce à la bienveillance de leur possesseur, constater la parfaite concordance des uns avec les autres.

aucunes nouvelles, ne savoir rien de ce qui se passe que par les nouvelles publiques ou les têtes exagérées qui content chacune leurs histoires, cet état n'est pas supportable. Écrivez-moi quelquefois avec notre chiffre; avec l'état militaire, je suis accoutumée à vous déchiffrer. Dans un temps plus heureux, c'était moi qui m'en chargeais toujours. Numérotés aussi vos lettres pour être sûr qu'il n'y en a pas de perdue. *Si vous* LUI *écrivés, dites* LUI *bien que bien des lieues et bien des pays ne peuvent jamais séparer les cœurs : je sens cette vérité tous les jours davantage.*

« Vous n'avés pas d'idées du pays que nous habitons; tous, depuis ceux réprouvés par tout le monde jusqu'à ceux qui prétendent être bien, tous sont détestables, ne pensent qu'à eux et ne savent que dire du mal de nous sans juger notre position. Aussi ne faut-il vivre et faire le bien que pour soi.

« Adieu, j'embrasse la bonne Mme Es...... et vos enfants. Quand je les reverrai tous, que je serai heureuse alors de pouvoir vous dire moi-même que vous n'avés pas au monde une amie qui vous soit plus sincèrement attachée que moi.

« Parlés de moi à Mme Thébaut. Si elle pouvait me renvoyer mon médaillon, j'en serais bien aise. »



Ce chien, que la Reine avait à Trianon, fut offert par elle au comte Esterhazy en 1782.
Quant aux anneaux, elle les lui envoya des Tuileries en 1791.

« *Ce 5 septembre.* — Je suis charmée de trouver cette occasion pour vous envoyer un petit anneau qui sûrement vous fera plaisir (1). Il s'en vend prodigieusement ici depuis trois jours et on a toutes les peines du monde à en trouver. *Celui qui est entouré de papier est pour* LUI; *faites le* LUI *tenir pour moi; il est juste à sa mesure; je l'ai porté deux jours avant de l'embaler. Mandés* LUI *que c'est de ma part. Je ne sais où il est; c'est un supplice affreux de n'avoir aucunes nouvelles et de ne savoir même pas où habitent les gens qu'on aime.* J'espère que vous avez reçu ma lettre par M. de Rivière; je vous y indique une adresse pour m'écrire sûrement. Quand vous chiffrés, prenés toujours le premier mot de la page, en prenant garde qu'il n'y ait pas moins de quatre lettres.

« Vous revenés d'un voyage qui peut être bien intéressant. Mais, autant il y a à désirer que les

(1) Cet anneau, pieusement conservé par M. Paul Bezerédj, arrière-petit-fils du comte Valentin, est en or tout uni, à double face. D'un côté sont gravées trois fleurs de lys, de l'autre cette inscription : « Lâche qui les abandonne. » Ce souvenir de la reine à l'auteur des Mémoires n'est pas le seul que possède M. Paul Bezerédj. Il a encore une pochette brodée par elle et offerte à ce vaillant serviteur, et le portrait de Marcassin, son petit chien favori qu'elle lui avait donné. Marcassin était devenu un personnage. Dans une lettre à sa femme, Esterhazy, au moment de s'embarquer sur le Rhône, constate et regrette que « Monsieur Marcassin n'aime pas le bateau ». Dans une autre, il dit : « Serrez les pattes à Marcassin et aux enfants. »

personnes que vous avés vues viennent à notre secours, autant il est essentiel que ceux avec qui vous êtes, grands et petits, restent en arrière. Ce serait tout perdre dans ce pays-ci que l'arrivée de ceux qui en sont et on ne peut pas calculer les malheurs que cela entraînerait pour tous ceux qui y sont encore. Je ne parle pas de nous. Nous sommes de trop fort otages pour qu'il y ait à craindre pour nos personnes; mais, hors nous, il y aurait un massacre général au lieu que conduit sagement par ceux qui ont la force en main, tout peut peut être encore se remettre sans grand malheur.

« Nous jouissons d'une espèce de liberté depuis hier. Cela veut dire que les portes de nos chambres ne sont plus ouvertes et que tout le monde peut entrer dans le château et le jardin. Je n'entre pas dans les détails. Le porteur de celle ci vous dira mieux que moi ce qui se passe. Croyés seulement que tout ce que nous ferons, c'est que nous ne pourrons pas faire autrement et j'espère que, malgré tout ce qu'on dit de moi, vous me connaissés assés pour croire à la noblesse de mon caractère et à mon courage qui ne se démentira jamais, quand je le croirai nécessaire. C'est le sentiment et l'opinion qui est nécessaire à mon cœur, que mes amis gardent de moi, car, pour le reste des

hommes, je les méprise trop pour m'en occuper. »

C'est en Russie que ces lettres, véritable cri d'angoisse et de désespérance, allèrent trouver le comte Esterhazy. Comment, pourquoi, en quelles circonstances, il s'y était rendu, il nous le raconte lui-même. Le récit qu'il fait à sa femme, dans une lettre qu'a publiée Feuillet de Conches de sa première entrevue avec Catherine, n'ajoute rien à ce qu'il en dit dans ses Mémoires. Mais, il n'en est pas de même pour la suite de son séjour à la cour moscovite. La correspondance contient sur les hommes et les choses de cette cour une foule de détails que les Mémoires ne reproduisent pas. Ces détails y sont du reste en trop grande abondance pour qu'il soit possible de leur donner place dans cette introduction. Il convient d'ailleurs de les réserver pour le cas probable où l'accueil qui sera fait au présent volume nous déterminerait à choisir entre les centaines de lettres qui sont en notre possession les plus intéressantes et à les publier, comme suite à ces Mémoires. Ce qui en résulte de plus clair, c'est qu'après avoir joui à la cour de France, dans les conditions les plus flatteuses pour lui, de la faveur de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Esterhazy, à peine arrivé à Saint-Pétersbourg, entre en posses-

sion de celle de l'impératrice Catherine. Entre autres preuves que nous pourrions en citer, il en est une qui ne laisse pas d'être piquante. En 1792, le fils du comte Esterhazy, alors âgé de sept ans, est nommé cornette aux gardes à cheval de l'impératrice. Nous avons sous les yeux le brevet qui lui est délivré :

« Nous, Catherine seconde, par la grâce de Dieu impératrice et autocratrice de toutes les Russies, etc., faisons savoir à tous ceux à qui il appartiendra, que le 1er février de l'année 1792, nous avons gracieusement accordé M. le comte Eszterhàzy le grade de cornette dans notre garde à cheval ; ordonnons à tous nos sujets de le reconnaître dans ce grade. Espérons qu'il se conduira avec fidélité !

« En conséquence de quoi, nous avons signé le présent de notre propre main et muni du sceau impérial.

« Donné à Pétersbourg, le 1er février an 1792 :

« CATHERINE. »

A cette pièce est joint le congé accordé au jeune cornette par le colonel du régiment :

« En conséquence de l'ukase de S.M.I. Catherine

Alexiowna, etc., etc., le comte Valentin Eszterhazy, cornette aux gardes à cheval, peut demeurer un semestre pour finir ses études et après ce terme, il devra rejoindre son régiment. En conséquence de quoi, le présent lui a été donné muni du sceau du régiment. — Pétersbourg, le 5 février 1792 — Comte SOLTYKOF. »

A côté du brevet figure la jolie lettre que, l'année suivante, l'impératrice écrit de sa main au petit officier.

« Je suis très sensible, monsieur Valentin, à l'amitié que vous me témoignez par la lettre que votre Papa m'a apportée. Je l'ai trouvée très bien écrite en tout sens, et comme vous tracez des belles et grandes lettres bien lisibles, je l'ai lue sans lunettes, ce qui ne m'était pas arrivé de longtemps.

« J'aurais été bien aise de vous voir arriver avec Papa, car je vous aime beaucoup; aussi, j'espere d'avoir ce plaisir plus souvent pendant cet hiver. Mais, si vous étiez toujours avec moi, vous vous ennuieriez un peu d'entendre beaucoup de balivernes qui passent par mes mains.

« Mes compliments à maman.

« Adieu mon petit ami; je vous embrasse. — C. »

Ce n'est pas seulement par ces traits d'une rare bonne grâce que l'impératrice exprimait à Esterhazy l'intérêt qu'elle lui portait. Elle lui en donna des preuves plus positives. En 1795, elle lui fit présent du beau domaine de Luka, dans la Pologne russe, dont le propriétaire avait encouru sa disgrâce et qu'elle en avait dépouillé. Ces choses étaient communes alors dans l'empire moscovite, et l'usage voulait que l'on ne se fît pas scrupule de s'enrichir aux dépens d'autrui, quand telle était la volonté du maître. Du reste, ce richissime cadeau ne porta pas bonheur à celui à qui il avait été offert. A la mort de Catherine, il en fut à son tour dépossédé, non que Paul Ier ne professât pas pour lui les sentiments d'estime, qu'il méritait à tant de titres; mais le tsar n'oubliait ni la mort tragique de son père que la rumeur publique imputait justement à Catherine, ni l'espèce d'ostracisme dont il avait été la victime de la part de sa mère, alors qu'elle régnait, et qu'elle avait paru constamment se défier de lui, en sa qualité de prince héritier. En lui succédant et en devenant le maître, c'est sur la plupart de ceux qu'elle avait affectionnés qu'il exerça son ressentiment. Il les éloigna de la capitale, leur défendit d'y revenir, Cette réaction n'épargna pas plus les innocents que les coupables. Esterhazy se vit enveloppé dans ces

sentences. Le domaine de Luka lui fut brusquement enlevé et fit retour à son ancien propriétaire. Pour accroître contre lui la rigueur de cette mesure, Paul Ier lui fit savoir qu'il ne le considérait plus comme le représentant du roi de France. En terminant ses Mémoires, il mentionne ces pénibles incidents, mais seulement en quelques lignes. Nous ne saurions donc que ce qu'il nous en dit si une lettre écrite par lui à Louis XVIII, le 2 août 1797, et que nous avons trouvée dans les papiers de ce prince, ne nous permettait de le compléter. A ce titre, nous croyons devoir la reproduire ici; elle constitue en réalité l'épilogue de ces récits.

« Sire,

« La position critique dans laquelle je me suis trouvé, depuis la mort de S. M. l'impératrice, m'a empêché de rendre un compte détaillé à Votre Majesté de ce qui m'est arrivé; ayant sçu qu'une lettre que j'avois écrit à M. le duc de la Vauguyon en chiffres au mois de décembre n'étoit pas partie et qu'il y avoit defense à la poste de recevoir aucunes lettres de moy, j'ay cessé d'écrire et de recevoir des nouvelles. Je charge M. le Cte Meszinsky, seigneur Polonais qui va à Vienne, de remettre cette lettre-cy à M. l'évêque de Nancy, et

je prie ce dernier de la faire parvenir sûrement à Votre Majesté, en le prévenant qu'elle ne contient rien de pressé. Peu de jours après avoir reçu la lettre de M. le Cte de Bezborodko, dont j'ai envoyé copie à M. le duc de la Vauguyon, qui me défendoit de la part de l'Empereur d'aller à Pétersbourg, et m'annonçoit que S. M. I. traiteroit directement les affaires de Votre Majesté, j'ay appris qu'il étoit arrivé ordre au gouvernement de rendre la terre de Luka que j'habitois et que je tenois des bontés de feu Sa Majesté l'impératrice, à Mr Zagortzky, son ancien propriétaire. Dans cet ordre, il n'étoit pas question de moy; mais j'ay été prévenu qu'en conséquence de son contenu, les gens d'affaires de Mr Zagortzky alloient me mettre dehors. Indépendamment de la sévérité de cet ordre, l'opinion en augmentoit encore la rigueur. La défense au ministre d'un Roy reconnu, de paraître à la cour; la privation d'un bienfait qu'il tenoit légitimement selon les loix de l'Empire, me faisoient supposer par les gens du pays, coupable d'un grand crime, et un exil en Sibérie sembloit être la moindre punition du forfait qu'on me supposoit. Quoique sûr de mon innocence, certain de n'avoir pas même une indiscrétion à me repprocher, j'ay fait cependant partir ma femme enceinte et mes enfans pour la terre d'un

seigneur de ce pays-là, dont j'avois reçu toutes sortes d'honêtetés et d'offres de services. A peine y sont-ils arrivés, qu'on a allarmé le maître de la maison, sur le danger où il s'exposoit en donnant azile à des proscrits; il m'a envoyé un courrier à Luka que je m'occupois à démeubler, pour me dégoutter d'aller chez luy; mais je n'avois pas de choix, il ne me restoit pas un lieu à poser ma tête; j'étois regardé comme un pestiféré, dans un pays où je connaissois peu de monde, dont je ne sçavois pas la langue, et dans la saison de l'année la plus rigoureuse; un enfant malade, une femme grosse, ignorant même les crimes qu'on me repprochoit. Le jour de l'arrivée de ce courrier, je reçus la signification de l'ordre de l'Empereur d'évacuer Luka, et j'éprouvay les plus mauvais procédés du fondé de procuration de Mr Zagortzky, qui vouloit s'opposer au départ de mes effets, qui devoient selon luy répondre de ce qui avait été diverti de sa terre depuis la confiscation. Dans cette cruelle position, Mme la comtesse Branicka m'envoya un de ses officiers avec la lettre la plus honête, me demandant comme une grâce de venir m'établir chez elle avec ma famille, m'offrant une maison toute meublée à Bialowkieff, etc. La comtesse Branicka, nièce du feu prince Potemkin, avoit été élevée par feu

l'impératrice qui l'aimoit tendrement; elle avoit été témoin des bontés de cette grande souveraine pour moy, et étoit sûre de ma douleur et de mes regrets de sa perte. Ces motifs joints à la bonté de son cœur, avoient dicté sa démarche, qui me tiroit du plus affreux embarras, et que j'ay acceptée avec autant de plaisir que de reconnaissance. Le même jour, Mr Zagortzky est arrivé luy-même; a mis des formes plus honnêtes que son procureur; il a laissé partir mes effets, que j'ay suivis dans la nuit.

« Arrivé à Bialowkieff, j'ay écrit à l'Empereur, et sans rien demander, ay peint ma position du style de quelqu'un, *conscious* de son innocence; ma lettre m'a été renvoyée avec une ligne signée de S. M. I. qu'on pouvait compter sur sa justice, mais qu'on perdoit ses bontés par la mauvaise conduite. Ces mots n'étoient pas rassurants, mais l'inquiétude qu'ils m'ont donnée n'a pas été de longue durée, ayant reçu peu après une lettre du comte depuis prince Bezborodko qui m'envoyoit la copie de la donation que me faisoit l'Empereur de la terre de Grodek en Volhinie, avec quelques autres villages faisant un plus grand nombre de paysans que ceux que j'avois perdus par la confiscation de Luka. Après avoir témoigné ma reconnaissance, j'ai

cherché à découvrir le motif de ma disgrâce, et du mécontentement de l'Empereur.

« J'ay enfin appris qu'il avoit été choqué qu'après m'avoir témoigné autant de bontés que celles qu'il avait pour moy en 1792, je me sois retiré de luy et rejetté absolument du côté de sa mère. Mais, Sire, ma situation étoit très délicate dans ce temps-là : le peu d'intelligence qu'il y avoit entre l'impératrice et son fils étoit connu de tout le monde. Le moyen qu'un individu, et surtout un étranger pût être longtemps dans l'intimité de l'un et de l'autre? je sentois qu'il falloit absolument s'exposer à perdre la confiance de l'un des deux, et je n'ay pas hésité sur le choix : j'ay saisi le premier instant où j'ay cru remarquer un peu de froid dans le grand-duc, pour ne plus me présenter chez luy, qu'avec le respect dû à son rang et comme le reste des courtisans. J'ay vu que cela luy déplaisoit; il a cessé de me bien traiter, et même de me parler; mais j'ay préféré cela, à donner du soubçon à l'impératrice qui me combloit de bontés et j'ose dire d'amitié, ou à ceux en qui elle mettoit sa confiance.

« Assuré que c'étoit là le seul reproche qu'il eût à me faire, je me trouverois heureux de pouvoir attendre dans la solitude la fin des malheurs de la France, et le rétablissement de la Monarchie et de

son légitime souverain, si je n'y joignois le regret de ne pouvoir plus luy être de quelque utilité.

« Après tous ceux que j'ay perdus, et pour qui Votre Majesté a connu mon attachement, j'aurois voulu consacrer le reste de ma vie pour Votre Majesté; les circonstances ne l'ont pas permis, et mon âge ne m'en laisse pas l'espoir. J'ose recommander mes enfans aux bontés de Votre Majesté, et vous rappeller les paroles du bon larron : daignez seigneur, vous souvenir *d'eux* quand vous serez dans votre gloire.

« Je demande pardon à Votre Majesté d'un si long détail sur ce qui m'a été personnel; la confiance dont elle m'a honoré m'a paru le rendre nécessaire. Des ordres, qu'elle m'a donnés pour les chevaliers de Saint-Louis, je présume ne pouvoir recevoir que le comte de Moriolles, qui est dans ces pays cy; j'ay envoyé la note des autres à Mr le cte de la Ferté-Meun, j'ignore les usages qu'il aura pu en faire. Pour éviter le reproche de vouloir me mêler de ce qui m'a été interdit, voici la seconde lettre que j'écris; la première étoit en chiffre, adressée à Mr le duc de la Vauguyon; j'ay lieu de croire qu'elle a été brûlée par ordre du gouverneur, du moins un des gens de la poste de Vinnica me la dit ainsi.

« L'ignorance absolue où nous sommes ici des

événements ne me permet même de faire aucunes conjectures : je me borne à des vœux aussi sincères que l'est le très profond respect avec lequel je suis, etc., etc. »

On voit par cette lettre que le comte Esterhazy, bien qu'il n'eût que cinquante-huit ans à l'époque où elle fut écrite, ne croyait plus qu'il pût servir utilement la cause royale et se condamnait volontairement à la retraite. Comme nous l'avons dit, il ne voulait plus revenir en France, et le domaine que l'humeur bizarre de Paul Ier venait de lui attribuer après lui avoir enlevé ceux qu'il tenait de Catherine lui offrait un asile où il vieillirait en repos, uniquement absorbé par le souci d'assurer le bonheur de sa femme et la carrière de ses enfants. Dès ce moment, sa vie échappe à l'histoire, et à lire les manuscrits qu'il a laissés, les lettres adressées à la comtesse de 1797 à 1805, au cours de leurs rares séparations, quelques essais historiques, les comptes de sa maison, les petits vers qu'il aimait à faire en vue des fêtes de famille, et en un mot, tout ce qui témoigne de son activité physique et intellectuelle, il semble bien qu'il ait vieilli heureux. Il mourut, entouré des siens, le 23 juillet 1805, au château de Grodek en Wolhynie, laissant une réputation sans tache : celle d'un honnête homme qui portait dans

son cœur la reconnaissance, l'amour du bien et le souci de l'honneur.

Après ce court résumé de sa vie, il ne nous reste qu'à dire un mot des Mémoires eux-mêmes. Nous en devons la communication à leur propriétaire, M. Paul Bezerédj, arrière-petit-fils du comte Valentin Esterhazy (1), fixé dans le comitat de Tolna en Hongrie. A la recommandation de son voisin et ami le comte Alexandre Apponyi qui nous honore aussi de son amitié et de qui nous avions déjà tenu les papiers de la princesse de Liéven (2), il a bien voulu nous confier le manuscrit de son aïeul. Nous le prions d'agréer l'expression de notre sincère gratitude et le comte Apponyi d'en prendre sa part.

Ce manuscrit a été reproduit par nous avec une entière fidélité. Les modifications que nous lui avons fait subir ont consisté à en redresser quelques phrases dont la longueur eût peut-être rendu la lecture fatigante pour les lecteurs français, à le diviser en chapitres, en mettant à chacun d'eux un sommaire, et à supprimer, au commencement comme à la fin, une douzaine de pages : à la fin, parce qu'elles ne sont qu'un exposé chronologique des événements ;

(1) Le fils de Valentin, le comte Ladislas, fut le dernier rejeton mâle de cette branche des Esterhazy, qui s'éteignit avec lui, en 1876. Sa fille qui épousa le comte Murray fut la grand'mère de M. Paul Bezerédj.

(2) Voir mon livre *Une vie d'ambassadrice du siècle dernier.*

au commencement parce qu'elles constituent uniquement des conseils de père à ses enfants, sans intérêt pour l'histoire. Du reste, les lignes qui suivent et que nous en détachons résument ces avis qui témoignent surtout de la sollicitude paternelle du comte Esterhazy.

« Les événements de ma vie, mes enfants, n'ont rien eu d'assez intéressant pour me donner la tentation de les écrire, si je n'avais cru que vous y pourrez trouver des leçons utiles à l'effet d'être aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde, et de ne pas faire dépendre tout son bonheur des circonstances de fortune et de faveurs, mais d'une conduite droite et d'une conscience pure. Je n'écris pas une confession et n'irai pas vous détailler toutes mes fautes. En lisant ceci, vous ne les découvrirez sans doute que trop, et vous ferez bien de les éviter. Mais, j'ai eu trois défauts que je vous signale particulièrement, parce qu'ils ont souvent troublé ma tranquillité, et qu'ils auraient pu influer sur le bonheur de ma vie. Le premier est la violence; le second, trop peu d'ordre, le troisième un goût trop vif pour les plaisirs.

« Par le premier, on s'expose à avoir des affaires, et ce qu'il y a de plus fâcheux, d'avoir tort, d'où

nécessité de réparer ce que l'on a dit ou fait, ce qui est une des choses les plus humiliantes et les plus dangereuses qui puissent arriver à un jeune homme.

« Le second vous ôte le moyen d'obliger en dépensant mal à propos, et vous met souvent à la merci de vos créanciers, par la facilité que vous avez à faire des dettes. Cependant, ne confondez pas, mes enfants, le goût de l'ordre avec l'avarice. L'avarice est un vice, elle rend le cœur avide, l'âme insensible, et fait que celui qui en est atteint devient l'objet de la haine et du mépris.

« Par le troisième, on risque sa santé, on perd son temps, et on pervertit ses mœurs. Peu difficile sur le choix de ses amis, ou plutôt de ses compagnons de débauche, on vit en mauvaise compagnie ; on s'ennuie dans la bonne, qui vous exclut bientôt de son sein, et vous vous trouvez perdu de réputation à l'époque où vous deviez commencer à vous en faire une bonne. Je frémis encore quand je pense aux risques que ce défaut m'a fait courir, et vous en jugerez vous-mêmes. »

A cette citation nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que le comte Esterhazy s'accuse plus qu'il ne convient. Bien qu'en ses Mémoires, il ne nous ait pas tout dit, il résulte cependant de leur lecture

comme de sa correspondance que ces risques il les a toujours évités, et qu'en rappelant combien ses défauts l'exposaient à y succomber, il a exagéré les uns et les autres. Ses défaillances de jeunesse, et dont après son mariage, on ne trouve plus dans sa vie aucune trace, sont vraiment des peccadilles si on les compare à tant d'autres dont se rendirent coupables quelques-uns de ses contemporains, victimes plus encore que lui du relâchement des mœurs, qui caractérise les temps précurseurs de la Révolution. A quelque époque de son existence qu'on le surprenne, on le trouve toujours, comme le lui écrivait, en 1791, le roi de Suède Gustave III, « animé des sentiments d'un chevalier français. »

Ernest DAUDET.

Paris, 6 mars 1905.

ÉTATS DE SERVICES

DU COMTE VALENTIN-LADISLAS ESTERHAZY

NÉ EN 1740

(Archives de la guerre.)

Lieutenant réformé dans le régiment de Bercheny. .	1752
Capitaine réformé.	1756
Capitaine actif.	1756
Mestre de camp commandant le régiment de Turpin.	1761
Mestre de camp au régiment de Bercheny.	1761
Colonel de la Légion royale.	1762
Colonel d'un régiment de son nom.	1764
Brigadier et chevalier de Saint-Louis.	1770
Aide-maréchal général des logis.	1778
Maréchal de camp et inspecteur des troupes.	1780
Gouverneur de Rocroy	1781
Chevalier des ordres du roi	1783
Membre du conseil de la Guerre.	1787

MÉMOIRES

DU

COMTE VALENTIN ESTERHAZY

CHAPITRE PREMIER

1740-1757

À mes enfants. — Ma naissance. — Le comte de Bercheny se fai mon protecteur. — Sa famille. — Séjour à Paris et à Lunéville. — La cour du roi Stanislas. — Premières amours. — Adélaïde de Luzancy. — Nous nous brouillons. — Nouvelle et humiliante aventure. — La guerre entre l'Angleterre et la France. — Capitaine à dix-sept ans. — Entrée en campagne.

Une naissance illustre, mes enfants, est un grand avantage. Elle donne une espèce de droit à recueillir le prix des services rendus par d'autres à la patrie ou au souverain ; elle rapproche des grandes places et l'éducation soignée qu'elle procure permet d'y prétendre. Mais ces prérogatives, uniquement dues au hasard, sont liées à des obligations impérieuses. Ce n'est pas assez d'être issu de braves guerriers ou de grands hommes d'État : il faut acquérir leurs talents et montrer leur courage. On a le droit d'exiger davantage de gens d'une naissance distinguée, puisqu'ils

jouissent en entrant dans le monde de la reconnaissance de la société pour les services de leurs pères; ils doivent transmettre à leurs enfants les mêmes exemples de courage, de probité et de vertu, dont ont disposé ceux pour qui la fortune n'a rien fait.

Vos ancêtres font depuis plusieurs siècles partie de la noblesse du royaume de Hongrie; ils y ont possédé de grandes charges, et ont réuni de grands biens. Nicolas, votre quatrième aïeul, était palatin du royaume sous le règne de Ferdinand III (1). Son fils aîné Paul lui succéda dans cette dignité. Il fut fait prince d'Empire par Léopold Ier (2), lui et tous ses descendants. François, son second fils, fut votre trisaïeul. Il eut trois fils : Antoine, votre bisaïeul, Joseph et François.

Antoine prit le parti des mécontents (3). Il fut proscrit sous le règne de l'empereur Joseph, et ses biens furent confisqués. Il mourut à Rodosto en Turquie, n'ayant pour vivre qu'une pension que lui faisait le Grand Seigneur. Il laissa un seul fils de sa seconde femme, née comtesse Nigrelli : Valentin-Joseph, qui fut mon père. Ses deux frères étaient restés attachés à la maison d'Autriche; Joseph fut fait maréchal et *judex curiæ* du royaume. Il ne laissa qu'un fils, que j'ai connu et qui est mort sans enfants. François,

(1) Empereur d'Allemagne, roi de Bohême et de Hongrie, né en 1608, mort en 1657.

(2) Fils et successeur de Ferdinand, règne de 1657 à 1705.

(3) Voir l'introduction.

l'autre frère d'Antoine, en eut plusieurs, et notamment Charles, devenu évêque d'Erlau, et Nicolas, qui a été ambassadeur en Russie.

En lisant, mes enfants, l'histoire des révolutions de Hongrie, vous verrez les détails de la proscription de mon grand-père, et sa retraite à Rodosto. Après sa mort, mon père, sans ressources, vint en France, où le comte, depuis maréchal, de Bercheny, son compatriote et son parent, proscrit lui aussi, lui donna une compagnie dans un régiment de hussards qu'il avait levé, composé des émigrés de notre pays, qui étaient en grand nombre en Turquie et qui, sur son conseil, entraient au service du Roi Très-Chrétien (1).

Les premières années que mon père passa en France, sachant mal la langue, il les passa à sa compagnie, ou chez le colonel de Bercheny, qui s'était marié à Ha-

(1) C'était en 1720. A cette époque, le comte de Bercheny, nommé mestre de camp, commandait le régiment de hussards de son nom. Il fut fait brigadier en 1734, lieutenant-général en 1744, grand'croix de Saint-Louis en 1753, et enfin maréchal de France en 1758. Il était en outre grand écuyer de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, qui lui avait donné, avec l'agrément du roi de France, le gouvernement de Commercy et ne cessa d'ailleurs d'appeler sur lui l'intérêt de sa fille, la reine Marie Leczinska.

En 1732, le 3 septembre, le roi écrivait de Lunéville au comte d'Argenson, ministre de la guerre : « C'est une continuelle répétition, mon très cher comte, pour moi à vous rendre infinité de grâces pour les nouvelles marques de votre chère amitié. Je suis sensiblement touché de celle que vous m'annoncez et des soins que vous avez pris de procurer la grâce au comte Bercheny, auquel je m'intéresse beaucoup. Mes obligations ne finiront qu'avec mes jours et vous prouveront toute ma vie combien je suis de tout cœur votre affectionné. — Stanislas Rey. » (*Archives de la guerre*.)

guenau. Le voisinage de Strasbourg le fit connaître du maréchal du Bourg (1), commandant en Alsace, qui le prit en amitié. Le maréchal obtint pour lui en 1735 la levée d'un régiment de hussards et une pension. Venu à Paris à cette occasion, mon père y fut très bien traité. Mais la vie de Paris ne lui plaisait pas; il retourna bientôt à Strasbourg, où il s'occupa de la levée de son régiment, qui, peu après sa formation, fut envoyé dans les provinces méridionales.

Son état-major était au Vigan, petite ville des Cévennes. Le jeune colonel y devint amoureux d'une demoiselle de condition nommée de la Nougarède-Lagarde (2), d'une ancienne famille qui avait eu des biens assez considérables, mais que les guerres des camisards avait ruinée. Il la demanda en mariage et l'obtint en 1739. Son régiment étant allé cette année en Corse, il fut obligé de différer son mariage jusqu'en janvier 1740, où il vint épouser au Vigan Philippine de la Nougarède, aînée de cinq enfants, dont une fille.

Je naquis le 22 octobre de l'année 1740. A la fin

(1) Marie du Maine, comte du Bourg, né en 1656, mort en 1739. Maréchal de France en 1724. Il figura dans la plupart des guerres du temps de Louis XIV. Il commandait en 1709 à Rumersheim et remporta sur les Impériaux une brillante victoire.

(2) Elle avait alors vingt-cinq ans. Sa famille était alliée aux Polignac, aux La Fare, aux de Ganges, aux Ginestous et à d'autres maisons notables du Midi. A l'occasion de ce mariage, le père de la fiancée partagea son bien entre ses six enfants, et la nouvelle comtesse Eszterhazy reçut en tout et pour tout 10,000 francs.

de l'hiver, la guerre s'annonçant après la mort de l'empereur Charles VI, mon père put augmenter son régiment de quatre escadrons, ce qui le mit à même de donner des compagnies de nouvelle levée à trois de ses beaux-frères, le quatrième étant destiné à l'état ecclésiastique.

Mon père partit pour la Bavière en laissant sa femme grosse. Elle accoucha de ma sœur le 9 octobre suivant. La campagne ayant duré tout l'hiver, ce ne fut qu'en 1742 que mon père put venir voir sa femme et ses enfants. Il retourna à l'armée au mois de mars 1743. Il se distingua à Dillingen, où il reçut une contusion et eut un cheval tué sous lui. Nommé brigadier, la mort le surprit d'un coup de soleil quelques jours après la bataille. Il rendit l'âme sans savoir qu'il avait obtenu ce grade. Il fut enterré dans l'église des capucins de Dibourg, près d'Aschaffenbourg, et son régiment fut donné à M. David, son lieutenant-colonel.

Ma mère, en perdant un époux qu'elle chérissait, perdait en même temps toute espèce d'espoir de fortune pour ses enfants. Mon père, accoutumé à la dépense d'une maison opulente, avait eu de la peine à vivre de ses appointements et de la pension qu'il recevait du roi (1). Les frais d'un équipage et de fré-

(1) Elle était de 3,000 francs et elle lui avait été accordée au moment de son mariage. C'était alors l'usage que pour l'établissement des officiers, la générosité royale s'exerçât sous forme de pension ou de douaire. En 1754 et 1755, les Chimay, les Vaubecourt, les Chiffre-

quents déplacements l'avaient forcé de contracter des dettes, que sa position, en s'améliorant, lui aurait permis de payer, mais que sa mort transformait en une charge écrasante pour sa veuve. Elle n'hésita pas à sacrifier son modeste avoir afin de ne pas laisser de tache sur la mémoire de son mari. Elle consacra toute sa dot à satisfaire les créanciers, sans que mon grand-père, ayant déjà partagé sa fortune entre ses enfants, pût lui venir en aide. Elle, ma sœur et moi nous nous trouvâmes donc sans pain. Dans cette détresse, elle prit le parti d'aller en solliciteuse à Versailles. Elle partit avec son père et fut assez heureuse pour obtenir mille écus de pension pour elle et ses deux enfants (1),

ville, les Valence, les Colbert, les Moncain, les Beaufort, les Choiseul, les Poulpry obtiennent des pensions variant entre 3,000 et 5,000 francs. Lorsque le fils du maréchal de Bercheny épousa Mlle de Baye, le roi mit dans la corbeille le brevet d'une pension de 5,000 livres.

Quant à Valentin Esterhazy, l'auteur de ces Mémoires, lorsqu'il se marie, en 1784, étant maréchal de camp, gouverneur de Rocroy, inspecteur des troupes et chevalier des ordres du roi, quoique les appointements que lui valent ces places se grossissent déjà de deux pensions de 3,000 livres, la faveur de Marie-Antoinette lui en fait obtenir une de 12,000 livres, reversible sur la tête de sa femme. En 1787, on ajoute à ses fonctions celles de membre du conseil de guerre, qui lui valent 6,000 livres de plus. Il y a d'autres exemples de ces grâces, et ils expliquent la gêne du trésor, laquelle s'aggravait souvent de la nécessité de faire des avances aux pensionnaires. En 1775, le trésorier de l'ordre de Saint-Louis a avancé des sommes si considérables qu'il ne veut plus payer que les termes échus. Le maréchal de Bercheny lui-même ne peut obtenir une avance, bien qu'elle ait été ordonnancée, et il est obligé de recourir à M. de Boullongne, trésorier général de l'Extraordinaire des guerres, qui consent à la lui faire. Tous ces détails nous sont fournis par les archives de la guerre.

(1) Le dire du comte Valentin est en contradiction avec les docu-

des promesses pour mon avenir et une gratification pour payer notre voyage. Revenue au Vigan, elle s'attacha à nous donner toute l'éducation que comportait une petite ville de province. Nous vécûmes ainsi jusqu'en 1748.

A cette époque, un de nos oncles, capitaine dans le régiment de David, fut tué à la guerre, et après la paix d'Aix-la-Chapelle, on procéda à une large réforme dans les corps de hussards, laquelle porta surtout sur les officiers hongrois qui s'y trouvaient en grand nombre et diminua singulièrement les chances que je pouvais avoir d'obtenir plus tard le régiment de mon père, ainsi qu'on l'avait fait espérer à ma mère lors de son voyage à Versailles. Par surcroît de malheur, le colonel David, redoutant d'en être dépossédé à mon profit avant même que j'eusse l'âge de commander, ainsi qu'on avait fait pour le régiment de Septimanie, accordé au duc de Fronsac, bien qu'il n'eût que six ans, se fit autoriser à vendre le sien et le vendit au comte

ments officiels. Ils établissent que la jeune veuve n'obtint que la moitié de la pension que touchait son mari. Et encore ses protecteurs, le duc de Richelieu, la princesse de Talmont, le comte de Bercheny, durent-ils appuyer ses démarches. Bercheny écrivait au ministre de la guerre : « L'état misérable dans lequel je sais qu'est cette famille m'oblige de recourir à vos bontés, Monseigneur. Il est, j'ose le dire, de la grandeur du maître que nous avons l'honneur de servir d'avoir compassion de cette veuve et de ses enfants. Ils sont revêtus d'un nom illustre et ils n'ont pas de pain. » Le duc de Richelieu rappelait que la reine de Hongrie avait fait au défunt des offres considérables. « Il n'y eut jamais objet qui méritât mieux la commisération du roi. » (*Archives de la guerre*.)

Turpin. Ma mère fit des représentations; on lui répondit d'une manière évasive, mais assez polie pour que j'aie pu dans la suite m'en faire une espèce de titre pour avoir la propriété d'un régiment de hussards.

J'avais alors neuf ans; à peine savais-je lire et écrire. Une pauvre école où la vanité maternelle se refusait à m'envoyer était le seul moyen d'éducation qu'il y eût au Vigan. D'autre part, ma grand'mère me gâtait tellement que ma mère commença à craindre que je ne devinsse opiniâtre, paresseux et fier, défauts que la manière dont j'étais élevé devait naturellement me faire contracter. En se rappelant l'accueil qu'après la mort de mon père elle avait reçu à la cour, elle conçut l'espoir d'y trouver des ressources pour élever son fils, et le mener à la fortune.

Nous partîmes donc en 1749, ma mère, l'aîné de mes oncles, ma sœur et moi pour Paris. Mais les circonstances n'étaient plus les mêmes qu'en 1743. La mémoire de mon père était oubliée. De ses protecteurs, le maréchal du Bourg et le comte de Maurepas, l'un n'était plus, et l'autre était disgracié. L'intérêt qu'avait inspiré une veuve jeune et jolie était affaibli. Le seul secours qu'elle put obtenir fut une petite pension sur la cassette du roi, trop faible pour subvenir aux frais de l'éducation de ses enfants. Elle recourut alors à la reine, fille du roi Stanislas. La

reine s'intéressa à un nom qu'elle avait connu en Pologne ; elle voulut que ma mère nous menât chez elle, ma sœur et moi. Elle fit entrer ma sœur à Saint-Cyr et me destina une place dans ses pages, quand je serais d'âge.

Dans l'intervalle, le comte de Bercheny vint à Paris avec le roi Stanislas, dont il était grand écuyer. Un peu de mes parents, il avait amené mon père en France, et quoiqu'il n'eût pas approuvé son mariage, il me continua le même intérêt qu'à lui. Il n'était pas fort riche, et il avait six enfants. Néanmoins, il proposa à ma mère de m'adopter en septième, de me mettre en pension avec son fils aîné, de pourvoir en un mot à mon éducation, jusqu'à ce qu'il pût me placer dans son régiment et me mettre à portée de faire ma fortune moi-même.

Ma mère accepta avec la plus vive reconnaissance cette proposition, et pour ne pas s'éloigner de ses enfants, et pouvoir subsister à Paris avec son peu de fortune, elle prit logement dans un couvent. Quant à moi, je fus mis en pension chez Rhombier, rue des Postes. Cette pension, où on apprenait l'allemand, était à la mode. J'y connus MM. de l'Aigle, de Montazet, du Mont de Bize, de Caulaincourt, de Guibert (1).

(1) On sait que le général comte de Caulaincourt fit sous Napoléon Ier une brillante carrière. Quant à M. de Guibert, qui, dès avant la Révolution, était devenu maréchal de camp, il est moins célèbre

Pendant que j'y étais, l'aîné de mes oncles se maria à Paris avec une vieille veuve que l'on croyait riche. Elle avait épousé en premières noces un M. D*** et elle était restée avec plus de dettes et de procès que de biens; mais mon oncle, qui avait aussi des dettes, fut ébloui par l'espoir de les payer en se mariant. Il fit venir à Paris son jeune frère, qui était abbé, et qu'il plaça au séminaire. Ma mère sortit de son couvent pour aller à la noce. On m'y fit assister aussi, et de tout cela il ne résulta que des dépenses inutiles. Le nouveau ménage se brouilla, mon oncle retourna dans sa province, et le cadet resta à Paris à la charge de ma mère, avec très peu de vocation pour son état.

J'étais depuis deux ans chez Rhombier, allant passer le temps des vacances à Lusancy, terre du comte de Bercheny, lorsqu'en 1751 il obtint que son fils aîné lui succéderait à la tête de son régiment. Il le retira de la pension et y mit à sa place le chevalier son frère. Le nouveau colonel avait quatre ans de plus que moi, et son cadet quatre ans de moins. Le comte de Bercheny donna à celui-ci une lieutenance dans ce même régiment et, fidèle à l'engagement qu'il avait pris envers ma mère de me traiter comme ses fils, il m'en donna une aussi. En attendant de pouvoir en être investis effectivement, nous con-

par ses exploits militaires et ses écrits que par la passion qu'il inspira à Mlle de Lespinasse, sans la payer de retour.

tinuâmes nos études. Mais en 1753, les vacances terminées, au lieu de retourner de Lusancy à Paris, nous allâmes à Lunéville, où le comte de Bercheny avait l'habitude de passer l'hiver à la cour du roi Stanislas. Nous y fûmes placés sous la surveillance de l'abbé Leconte, chanoine régulier, à qui M. de Bercheny avait fait avoir le prieuré d'Hérival. Le prieur nous dirigeait. Nous allions tous les jours à l'école des cadets; on nous donnait des leçons de mathématiques, d'armes et de cheval, tandis que nous avions à la maison des maîtres d'allemand, de danse et de violon, et que lui-même nous apprenait le peu de latin qu'il savait.

Jusqu'alors, n'étant qu'un enfant, j'avais peu réfléchi. Durant mon séjour à Paris, mes ambitions se bornaient à bien faire mes devoirs, mes plaisirs à polissonner avec mes camarades aux heures de récréation, ou à aller, les fêtes et dimanches, me promener avec M. Rhombier et sa famille au Luxembourg ou au Jardin du roi. Nous étions tous égaux, vêtus à peu près de même pour l'étude, et la satisfaction de porter un uniforme le dimanche me faisait voir sans envie les beaux habits à parements et les talons rouges des écoliers plus riches que nous. Les douze francs par mois que nous avions suffisaient pour acheter quelques échaudés, et nous ne mettions de prix qu'à ce genre de jouissance.

L'arrivée à Lunéville, en étendant mes idées, me

mit dans le cas de penser, et là, n'ayant pour camarades que les deux frères Bercheny, l'un plus âgé que moi et déjà un personnage, l'autre trop jeune pour être mon confident, je fus forcé de garder mes petits secrets en moi-même, et de ne communiquer à personne mes observations. Je dois en faire connaitre ici le résultat et tracer d'après celles que je faisais le portrait des habitants de la maison Bercheny, d'autant que c'est là qu'a commencé véritablement mon éducation. J'ai plus appris par ce que j'ai vu alors, que par ce que l'on m'a enseigné.

Le comte, depuis maréchal de Bercheny, était un parfait honnête homme de l'ancien temps. Il avait commencé à s'instruire à l'âge où les autres hommes oublient ce qu'ils ont appris. Bon, sensible, bienfaisant, il aimait et respectait sa femme, dont l'humeur et l'avarice le contrariaient quelquefois. Il aimait non moins tendrement ses enfants. Mais il les avait accoutumés à un respect extrême qui faisait qu'il en était craint, sans qu'il grondât jamais, et qu'il en a été aimé sans qu'il leur prodiguât des caresses. Il avait l'inconvénient de se plaire parmi ses inférieurs, ce qui lui donnait un air de bassesse. Appelé souvent chez les ministres, il traitait leurs commis en camarades, ce dont ils étaient très flattés.

Le genre de vie qu'il avait adopté, de dîner à midi et de se coucher à dix heures, ne lui permettait pas de vivre dans ce qu'on appelle la bonne compagnie,

et sa société ne pouvait être que dans sa famille. Il se levait de bonne heure, faisait de longues prières, fumait deux pipes et prenait deux tasses de café à l'eau, après quoi il s'habillait et recevait ses enfants. Il passait ensuite dans son cabinet, ou il allait se promener, et dînait à midi. L'après-dîner, si ses occupations ne le réclamaient pas, il restait dans le salon, faisait une partie. A huit heures, il soupait, fumait sa pipe, et, ses prières dites, allait se coucher.

La comtesse, depuis maréchale, était une fille de rien. Il l'avait épousée par amour. Elle était grande, avait été belle et bien faite. Quinze ou seize enfants étaient nés de leur mariage, dont six seulement étaient encore vivants. Mme de Bercheny possédait une belle voix, mais sans savoir chanter, peu d'esprit, un mauvais ton. Elle se disait souvent malade pour intéresser, bonne femme au fond, mais d'humeur fantasque, et menant son mari avec l'apparence de la soumission. Elle l'appelait toujours « mon Matchel ». Assez sévère avec ses enfants, excepté le chevalier, qu'elle préférait à tous les autres, elle était très personnelle et avare; elle tenait les cordons de la bourse, et on a découvert à sa mort deux mille louis, qu'elle avait mis de côté sans que personne s'en doutât. A la fin de sa vie, elle n'était jamais de sang-froid en sortant de table, et cette habitude a sans doute contribué à l'hydropisie dont elle est morte, en 1766.

Mlle Géraf, sa sœur, qui a changé son nom en Wiett quand on lui a eu fait une généalogie, était une bonne paysanne alsacienne, une brune, qui, dit-on, avait été piquante. Ignorante de la langue française, dépourvue de bonnes manières, au mauvais ton de sa sœur elle joignait des formes ignobles, qui prouvaient sa naissance et son éducation. Elle avait servi de bonne à ses nièces, travaillait bien à toutes sortes d'ouvrages, et avait toujours été un peu galante, d'abord dans l'espoir de se faire épouser comme sa sœur, et ensuite par habitude.

Nicolas, l'aîné des Bercheny, était d'une très jolie figure, doux, aisé à vivre, mais ignorant, sans esprit et sans caractère, timide dans toute l'acception du mot. Lorsqu'il eut été nommé colonel du régiment de son père, il épousa Madeleine de Baye, fille du maréchal de camp comte de Baye, dont il se disposait à être jaloux. S'il eût été bien entouré en entrant dans le monde, il eût peut-être bien vaincu sa paresse et tiré un meilleur parti des avantages de sa position et de sa figure. Il est mort de la petite vérole à Mulhouse, en 1762.

Le chevalier, aujourd'hui comte de Bercheny (1), a épousé en 1774 une fille de M. de Pange, bossue, mais d'un très bon caractère; elle est morte sans enfants. En 1776 il s'est remarié à Mlle de Santo Domingo,

(1) Nous rappelons que ces Mémoires ont été écrits de 1798 à 1804.

sœur de Mme de la Suze. Il en eut un fils et une fille. Outre les deux enfants mâles dont je viens de parler, le maréchal avait conservé quatre filles : Madeleine et Marianne, mortes à Vienne en 1795 et 1796, non mariées ; Sophie, qui se fit religieuse et devint abbesse de Flines, figure agréable sans être jolie, de l'esprit naturel et une espèce de coquetterie permise aux abbesses de Flandres, et enfin Adelaïde, qu'on appelait Mlle de Lusancy.

Jolie, vive, piquante, avec un œil un peu plus bas que l'autre, Adelaïde, élevée au couvent, avait pris de déplorables principes ; joints à une mauvaise tête et à des sens très ardents, ils lui ont fait commettre plusieurs sottises, lesquelles ont contribué à abréger ses jours. Elle est morte de la poitrine à l'abbaye de Flines, où sa sœur l'abbesse l'avait recueillie.

M. Gérard de Wiett, frère de la maréchale, était soldat dans le régiment de Bavière, lorsque sa sœur épousa le comte de Bercheny. Celui-ci acheta son congé et le fit officier dans son régiment ; il en devint le major à la paix de 1748, puis lieutenant-colonel. Pendant la paix, il le mena fort bien. Il n'en fut pas de même à la guerre. J'aurai occasion de parler de ses talents ; ils étaient au-dessous du médiocre. Il est mort dans un domaine qu'il avait acheté près de Verdun, et qu'il a laissé à ses nièces et à ses neveux. M. Hegenet de Wiett, frère du précédent, soldat comme lui, et comme lui officier, était honnête

homme, sans caractère et sans talents, mais bienfaisant, généreux et avec assez d'esprit naturel pour ne pas être ennuyeux.

Du moment que je fus arrivé à Lunéville, je fus établi dans la famille comme un enfant de la maison; on ne donnait rien au chevalier de Bercheny qu'on ne m'en donnât en même temps : tel était l'ordre du maître, et personne ne se fût avisé de ne pas l'exécuter strictement. Du reste, les enfants me regardaient comme leur frère ; ils ne paraissaient nullement fâchés de voir un intrus au milieu d'eux. Mon respect pour le fils aîné, alors mon colonel, et peu auparavant mon camarade, et mes attentions pour ses sœurs, leur rendaient à tous ma présence agréable. Quant au chevalier, il était si jeune qu'il ne pouvait y avoir ni rivalité ni émulation entre nous. Mais la comtesse et sa sœur ne partageaient pas ces sentiments, l'une étant trop avare pour ne pas regretter les dépenses qu'on faisait pour moi, et l'autre à qui ne pouvait plaire le fils d'un homme qu'elle avait aimé, et qui l'avait laissée là.

Ces dames ne perdaient aucune occasion de dire devant moi que j'étais une grande charge, que le comte était bien bon, ayant déjà six enfants, de se charger d'un étranger, et encore de quelle manière, en ne mettant aucune différence entre eux et celui à qui il ne devait rien et qu'il avait pris par pure charité. Ces phrases dures et d'autres dans le même

genre n'étaient jamais dites qu'en l'absence du comte. Pour lui, au contraire, il me parlait toujours de ma famille avec égards et se trouvait heureux, disait-il, d'avoir pu en adopter un rejeton. Il ne m'appelait jamais que *Fiam* (mon fils) et voulait que je l'appelasse *atyam uam* (mon père).

Plus il mettait de délicatesse dans ses bienfaits, et plus j'étais sensible aux propos humiliants que sa femme et sa belle-sœur se plaisaient à tenir, moi présent. Mais, n'ayant pas le droit de m'en plaindre, je pensais que le seul moyen de les faire cesser, ou du moins de prouver que je ne les méritais pas, était de redoubler de soins et d'empressement près d'elles et des enfants de la maison. S'il était question de leur rendre de petits services, de faire leurs commissions, de ramasser ce qu'elles laissaient tomber, enfin de prévenir ce qu'elles semblaient désirer, j'étais toujours prêt. Leur plaire devint mon principal souci, pendant que d'un autre côté je tâchais de profiter des leçons de mes maîtres, convaincu que ma mère n'était pas en état de m'en donner, et que ne les devant qu'à la générosité d'un parent éloigné, je serais doublement coupable si je n'en tirais aucun avantage.

Mon application, jointe aux caresses que je faisais à l'abbé Leconte, pour qui j'avais véritablement de l'amitié, me valait souvent des éloges. Cet homme avait de l'esprit naturel, et plus d'usage du monde que sa naissance et son éducation n'eussent dû lui en

procurer. Peu instruit, il avait une notion très imparfaite de toutes les connaissances et surtout peu de mœurs; mais un extérieur fort décent et une figure douce et franche le rendaient attachant. Il causait souvent avec moi de ma position, convenait qu'elle n'était pas sans désagréments, mais me montrait d'un autre côté tous les avantages que j'en pouvais tirer dans la suite, pour mon avancement et ma fortune.

La douce vie que je menais, les petits succès que je recueillais dans la bonne compagnie de Lunéville et plus que tout le goût passionné que Mlle de Lusancy et moi nous avions conçu l'un pour l'autre rendaient, malgré tout, ma situation fort heureuse. L'idée de la voir finir m'eût paru un malheur. Nous allions deux fois par semaine à la cour du roi Stanislas (1). La marquise de Boufflers et la famille de Beauvau y donnaient le ton. Elles y jouaient un grand rôle conjointement avec le comte de Tressan, Mme de Saint-Lambert et autres gens d'esprit. Dans cette société fort agréable, où la morale était trop relâchée, le ton restait excellent. Les ridicules d'autrui y étaient promptement saisis et plaisamment exprimés. Tout cela contrastait avec l'austérité de la maison Bercheny. L'innocence simple et ignorante des deux filles aînées et le mauvais ton de la mère

(1) M. Gaston Maugras a tracé dans son livre *La cour de Lunéville* un piquant tableau de la société dont parle ici le comte Esterhazy.

et de la tante étaient l'objet des persiflages de la cour. La bonhomie du père y trouvait seule grâce. Aucun des autres n'y était épargné. L'aîné des garçons y passait pour un sot, le cadet pour un enfant.

Pour ma part, je bénéficiais de plus de bienveillance. A la cour, les personnes dont je parle m'adressaient souvent la parole. Elles paraissaient contentes de mes réponses. Une grande vivacité dans mes goûts, qui avaient déjà pu être remarqués, une grande mémoire, et le besoin qu'on eut d'une bouche dans la comédie des *Femmes savantes*, que cette société s'avisa de vouloir jouer, firent qu'on demanda à M. de Bercheny la permission d'aller chez la marquise de Boufflers où avaient lieu les répétitions. Il ne put la refuser, et quoique sa femme le désapprouvât, disant que je n'avais pas besoin d'aller à une si mauvaise école, que je serais déjà assez vaurien sans cela, il ne voulut pas se rétracter après s'être engagé. C'est ainsi que je fus admis dans ce monde aimable et élégant et que je m'y liai avec les trois sœurs Boufflers, Chimay, Bassompierre, le comte de Sainte-Croix et tous ceux que j'ai déjà nommés.

La facilité que j'avais à apprendre des vers fut pour moi un mérite dans une société composée des meilleurs poètes du siècle. On imagina de faire jouer *Nanine* (1) par les enfants. La petite Boufflers, depuis

(1) Comédie de Voltaire.

Mme de Boisgelin, joua Nanine, Mlle Alliot joua la baronne, et je trouvai moyen de faire offrir le rôle de la marquise à Mlle de Lusancy, après avoir déterminé son père, ce qui était encore plus difficile, à permettre qu'elle acceptât. A cette occasion, la marquise de Boufflers fit une visite à Mme de Bercheny; elle loua sa voix et sa taille, et par cette demarche, la décida à donner aussi son assentiment. Mme de Bercheny fut invitée à assister à toutes les répétitions et même à y envoyer sa sœur, que le roi Stanislas n'avait même jamais osé recevoir à la cour, tant elle y eût été ridicule.

Ce fut vers la fin de cet hiver que le feu prit à l'aile gauche du château où nous logions. Beaucoup d'effets furent brûlés ou plutôt volés. Pour dédommager un homme qu'il estimait et aimait, le roi loua une maison sur la place Neuve où nous nous installâmes en attendant que le château incendié fût redevenu habitable. On décida que le comte, la comtesse et leurs deux filles aînées iraient passer l'été à Lusancy avec le chevalier. Mlles de Wiett et de Lusancy, l'abbé Leconte et moi devions rester à Lunéville pour surveiller les réparations du château et en disposer les appartements. Mlle de Wiett devait être la couturière, le prieur le tapissier et Mlle de Lusancy et moi nous devions leur servir d'aides.

L'hiver précédent avait été fort gai pour moi. Les répétitions des comédies, les bals masqués m'avaient

donné des occasions de faire des connaissances que je tenais à cultiver. Comme on se couchait de très bonne heure à la maison, j'avais trouvé moyen de desceller un des barreaux de fer de ma fenêtre au rez-de-chaussée, et quand tout le monde était couché, j'allais parader chez mes nouveaux amis. Une de nos voisines surtout m'attirait, chez qui, presque tous les soirs, on me voyait apparaître. L'attachement qu'elle avait pris pour M. de Beaufort, jeune officier des gardes lorraines, lui fit trouver bientôt mes visites importunes; elle chercha à s'y dérober et à cet effet me conseilla de prendre dans la maison de M. de Bercheny ce que je ne pouvais chercher dehors sans me compromettre. Elle leva mes scrupules, me montra les facilités que j'avais, me rappela plusieurs circonstances que j'avais cru ne pas devoir mettre à profit, et me décida enfin à suivre une affaire à laquelle ma conscience répugnait, mais dont mon âge et une préférence très marquée me faisaient désirer depuis longtemps le succès.

Nous ne nous apprîmes rien, Mlle de Lusancy et moi, en nous disant que nous nous aimions. Mais nous ne nous l'étions jamais dit, et cet aveu réciproque fut suivi d'un baiser bien tendre, que nous répétions toutes les fois que nous étions seuls.

Cette caresse innocente fut aperçue dans une glace par Mlle de Wiett : elle s'alarma des conséquences, et après avoir tenu conseil avec le prieur, il fut

décidé que le meilleur moyen de couper court à ces tentatives d'émancipation était de nous traiter en enfants, et de donner le fouet à chacun de nous dans nos chambres. J'avais quinze ans, Adélaïde quatorze. Nous dûmes néanmoins subir l'humiliation de ce châtiment. Mais, il eut un effet précisément contraire à ce qu'avaient espéré nos juges. L'idée d'avoir été punis l'un pour l'autre augmenta notre attachement, et en commençant à nous observer davantage, nous cherchâmes naturellement les occasions d'être seuls. On peut croire qu'elles se présentèrent souvent pendant le cours d'un été employé à meubler et à arranger une vaste maison.

Le comte et sa famille revinrent en automne, et s'établirent dans l'aile du château qu'ils habitaient avant l'incendie. Les distributions en avaient été peu changées. Un corridor fermé par une seule porte desservait les chambres de Mlle de Wiett et des trois demoiselles de Bercheny et une espèce de lingerie où logeaient des femmes de chambre. De l'autre côté, on avait fait un logement pour l'aîné des fils et pour sa femme, s'il se mariait, et dans le double trois chambres entrant l'une dans l'autre pour le chevalier, le prieur et moi.

Un jour, Mlle de Lusancy, étant dans la lingerie, entendit du bruit dans la chambre de sa tante. Elle regarda par une fausse porte, dont on avait fait une armoire, et vit clairement le prieur donnant une

leçon de physique expérimentale à la vieille tante. Elle s'empressa de me faire part de sa découverte, et je résolus aussitôt d'en tirer parti pour me donner plus de liberté. J'étais quelquefois sorti la nuit de ma chambre, tantôt sans quitter la maison, tantôt pour aller au bal masqué où à quelque joyeux souper, mais toujours avec la crainte d'être surpris par le prieur, sinon par le suisse qui était dans mes intérêts et m'avait promis de ne s'apercevoir de rien pourvu que je ne sortisse pas par la porte. Depuis la découverte de Mlle de Lusancy, je me gênai moins; j'affectai même de faire du bruit en traversant la chambre du prieur. Un soir, il m'entendit et m'interrogea pour savoir où j'allais. Je lui répondis que j'allais au bal. Il voulut se fâcher, me demanda si j'étais fou; je lui objectai que n'ayant pas dans la maison les mêmes ressources que lui, j'étais obligé de passer par une fenêtre pour aller les chercher. Il se troubla; je m'assis sur son lit et lui promis discrétion en sollicitant son indulgence. Le marché fut conclu, et il fut religieusement rempli de part et d'autre.

L'hiver fut très gai. Il y eut beaucoup de bals à la cour et chez le vieux marquis du Châtelet. Outre les comédies de société qui furent jouées par Mme de Boufflers, d'autres personnes de second ordre en jouèrent aussi. J'allais souvent aux répétitions. Je sortais seul en disant seulement où j'allais, et en tout j'étais très heureux. C'est durant cet hiver (1756)

que je me suis enivré pour la première fois à un goûter chez M. S..., avec du vin muscat, ce qui m'a laissé un grand éloignement pour les vins doux.

A la fin du carnaval, je me brouillai avec Mlle de Lusancy. Je vis que je devais la plus grande partie de sa tendresse à la vivacité de ses sens et qu'elle s'attachait plus aux choses qu'aux personnes. Cela s'accordait si peu avec l'idée que je m'étais faite du sentiment, et me laissait voir tant de dangers dans la suite d'une liaison qui, au milieu de la plus grande ivresse, m'avait toujours laissé une sensation de répugnance et de remords, que je rompis absolument, sans rien changer à ma conduite extérieure, qui avait toujours été très décente, et me livrai à mes goûts avec d'autant moins de réserve que le prieur avait perdu le droit de les censurer. J'éprouvai à cet égard une petite mortification.

Il y avait parmi la société de second ordre qui jouait la comédie une très jolie personne, fille du garde de l'orangerie du roi. Je fis l'empressé auprès d'elle; elle sembla recevoir assez bien mes soins et je me hasardai à lui écrire une belle lettre pleine de tendresse et sûrement bien ridicule. C'était la première fois que j'écrivais en ce genre et j'en attendais le plus heureux succès, lorsque le surlendemain, étant au manège, je vis chacun de ceux qui étaient à cheval avec moi tirer une lettre de sa poche et je reconnus une copie de la mienne. Tous n'étaient pas dans le secret de l'auteur

de la lettre, mais tous se réunissaient pour la trouver ridicule. Je n'eus d'autre parti à prendre pour échapper aux railleries que je méritais si bien qu'à demander aussi une copie de cette fatale lettre et de faire semblant de rire aux dépens du sot qui l'avait écrite. J'ai su depuis qu'un de ceux qui montaient à cheval avec moi était l'amant favorisé de la belle et qu'elle lui avait fait le sacrifice de la lettre, dont il avait fait l'usage que je viens de dire, pour dégoûter les rivaux qui auraient pu être attirés par la mine jolie et coquette de sa belle.

L'année 1857, qui s'ouvrit par la tentative d'assassinat de Damiens sur la personne du roi Louis XV, vit aussi se généraliser la guerre contre la France. M. de la Galissonnière (1) avait battu l'escadre anglaise commandée par l'amiral Byng (2); la prise de Mahon par le maréchal de Richelieu (3) avait été la conséquence et la suite de cette bataille. La cour de Versailles venait de conclure un traité d'alliance avec l'impératrice-reine. En vertu de ce traité, la France

(1) Une des gloires de la marine française, né en 1693, mort en 1756. C'est comme commandant de l'escadre qui avait transporté à Minorque le corps expéditionnaire qu'y conduisait le duc de Richelieu, que La Galissonnière, attaqué par la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Byng, la mit en déroute le 17 mai 1756.

(2) On sait qu'à la suite de cette défaite l'amiral John Byng fut traduit devant un conseil de guerre et fusillé.

(3) Non moins connu par les scandales de sa vie, qui ont défrayé les mémoires du temps, la chronique et même le théâtre, que par ses campagnes militaires et la prise de Port-Mahon, qui est son principal titre de gloire.

devait fournir vingt-quatre mille hommes à l'Autriche, pour marcher contre le roi de Prusse, qui s'était allié aux Anglais et était entré en Saxe, dont il s'était emparé.

Je ne rappelle ces grands événements politiques et militaires que pour fixer, mes enfants, vos idées sur les époques. Le prince de Soubise (1) fut nommé pour commander ces vingt-quatre mille hommes, et tout ce qui avait du crédit l'employait à faire partie de cette armée. Depuis la disgrâce du comte d'Argenson, ministre de la guerre (2) et ami du comte de Bercheny, le crédit de ce dernier était diminué. Malgré ses démarches, il ne put obtenir que le régiment de son fils fût désigné pour aller à l'ennemi. En revanche, et comme il me l'annonça bientôt, il obtint pour moi l'agrément d'y acheter une compagnie.

Au commencement de cette année, le maréchal d'Estrées (3) alla porter à Vienne la ratification du traité de Versailles et prendre avec cette cour des arrangements pour la campagne. Le résultat de sa négocation fut qu'indépendamment des vingt-quatre mille hommes prescrits par le traité, la France en enverrait soixante mille sur le bas Rhin, qui attaque-

(1) Issu de la maison de Rohan, né en 1715, maréchal de France en 1757, aussi mauvais général qu'habile courtisan, mourut en 1787.

(2) Il avait succombé en 1758 à l'inimitié de Mme de Pompadour.

(3) Petit-fils de Louvois, et longtemps connu sous le nom de marquis de Courtanvaux, il prit en 1737 celui de comte d'Estrées, qui appartenait à sa mère. Après une brillante carrière militaire, il fut fait maréchal de France en 1757. Créé duc en 1763, il mourut en 1774.

raient les possessions prussiennes en Westphalie et pénétreraient ensuite dans le pays de Hanovre pendant que l'armée de Soubise s'emparerait de la Hesse. Le maréchal d'Estrées devait les commander.

Lorsqu'en allant à Vienne il avait passé par Lunéville, le comte de Bercheny lui avait demandé de s'entremettre pour obtenir, à la faveur de l'alliance conclue entre les maisons d'Autriche et de Bourbon, la levée de la proscription dont il était frappé ainsi que sa famille, et qui datait du temps de l'empereur Joseph I[er]. Le maréchal plaida chaleureusement cette cause auprès de Marie-Thérèse. La grâce du proscrit lui fut accordée, sous la seule réserve qu'elle ne lui donnait aucun droit sur ses biens, qui avaient été confisqués, soit au profit de la commune, soit au profit de particuliers. Même avec cette réserve, la grâce était une chose heureuse pour le comte de Bercheny. Un autre bonheur suivit celui-là. Il fut nommé lieutenant-général et pourvu d'un commandement dans l'armée d'Estrées. Le régiment de son nom, que commandait son fils, fut désigné en même temps pour faire partie de l'armée de Soubise. On décida qu'un premier détachement partirait au printemps et que le reste suivrait dès que les effectifs seraient au complet.

C'est au commencement du carême de cette année que le comte de Bercheny me fit venir un matin dans son cabinet.

— *Fiam*, me dit-il, je vous ai élevé comme mes

enfants ; je n'ai mis aucune différence entre eux et vous ; vous avez répondu à mes soins, mais il me reste à vous mettre à portée de faire votre chemin d'une manière digne de votre naissance. Dans ce but, je viens d'obtenir pour vous l'agrément d'acheter une compagnie dans le régiment de mon fils. En vous donnant des appointements suffisants pour vivre, elle vous mettra à même de vous faire connaître à la guerre qui vient de commencer. J'ai payé cette compagnie dix mille florins pour vous, et comme j'ai six enfants à qui je suis comptable de ce que je puis avoir amassé de biens, si vous vivez, vous me rendrez peu à peu cette somme sur les économies de la campagne. Si je vous perds, quelque considérable qu'elle soit en raison de ma fortune, elle sera toutefois ce que je regretterai le moins. Il m'embrassa après ce discours, et en me remettant mon brevet il ajouta : — Je veux vous mener moi-même au régiment de mon fils, et vous recommander aux officiers qui ont fait la guerre sous mes ordres. Suivez leurs avis, profitez de leurs exemples, vivez dans la crainte de Dieu, soyez obéissant et subordonné à vos supérieurs, doux et complaisant pour vos égaux, et juste envers vos inférieurs : donnez-leur l'exemple du courage et de la bonne conduite. Enfin, *fiam*, montrez-vous digne du sang que d'illustres ancêtres vous ont transmis, soyez toujours un *igaz Magyar* (véritable Hongrois) et un *vitez katona* (brave huszar).

La joie d'avoir une compagnie à moi, le plaisir d'aller au régiment, de ne plus avoir des maîtres, de ne plus dépendre enfin me fit oublier facilement les amusements que j'avais à Lunéville. J'attendais avec la plus vive impatience le moment fixé pour aller à Vaucouleurs, où le régiment de Bercheny était en garnison.

Jusqu'alors, je n'y avais fait que de rares apparition, une fois pour me faire recevoir officier, et une fois au camp de Richemont, près de Metz. Ces voyages m'avaient inspiré le goût le plus vif pour mon métier, et pouvoir m'y livrer uniquement était l'objet de mes vœux les plus ardents. Enfin, le jour du départ tant désiré arriva et je ne regrettai pas de ne pas me trouver à la noce du comte de Bercheny avec Mlle de Baye, qui devait se faire après Pâques. Je ne songeais qu'au plaisir de monter à cheval, de manœuvrer, d'exercer mes recrues, enfin de me livrer aux devoirs de mon état, afin de pouvoir me distinguer à la guerre.

Je me trouvais très heureux d'être capitaine à dix-sept ans, mais je sentais que ce ne devait être qu'un acheminement à de nouveaux grades, et comme à cette époque tout s'achetait dans le militaire et que je n'avais rien, je me disais qu'il fallait ou me faire tuer ou me faire assez remarquer pour qu'on s'écartât de la règle pour m'avancer, et qu'en attendant d'avoir de l'expérience je devais y suppléer par beaucoup d'activité, et être toujours le premier partout.

Ce principe, dont je me suis départi le moins possible dans ma vie, a été un des grands moyens de fortune que j'ai eus. Je vous recommande, mes enfants, l'activité comme la qualité qui convient le mieux à la jeunesse, la seule qui supplée à l'expérience et qui la fait plus tôt acquérir, enfin celle qui inspire le moins de jalousie, parce qu'il dépend de chacun de l'avoir, et celle qui excite le plus souvent des louanges, parce qu'elle semble avoir moins de mérite.

Nous partîmes de Lunéville au commencement d'avril, et nous allâmes à Commercy, dont le comte de Bercheny était gouverneur. Nous y passâmes deux jours, qui me parurent bien longs, et enfin nous arrivâmes à Vaucouleurs, où le régiment était réuni pour choisir le détachement qui devait partir pour l'armée à la fin du mois.

Le lendemain de notre arrivée, le major de Wiett me reçut capitaine en présence du comte de Bercheny le père. Le fils, mon colonel, était arrivé à Paris pour son mariage. Je me plaçai à la tête de ma compagnie, et quand tous les officiers furent réunis autour de leur général, il leur demanda pour moi leur amitié, en m'exhortant à suivre leurs avis, à me laisser conduire par leur expérience, à imiter leur bravoure et à tâcher d'acquérir leurs talents militaires.

Il retourna coucher à Commercy, et moi je conduisis ma compagnie à Rigny-la-Salle, où était mon

quartier. Dès le lendemain, je me livrai tout entier à mon métier. Je passais mes matinées aux écuries, et le reste de la journée à monter les jeunes chevaux, à faire faire l'exercice aux recrues, à connaître tous mes hussards par leur nom. Le soir je me retirais de bonne heure, pour être le matin le premier à tout. Ce genre de vie si différent de celui que j'avais mené jusqu'alors, au lieu de me paraître insipide et monotone, avait pour moi tout l'attrait du piquant de la nouveauté.

Enfin, au mois de mai, nous reçûmes l'ordre de partir pour l'armée du Bas-Rhin. Ce me fut une grande joie. J'allai à Lunéville prendre congé des dames. Le comte de Bercheny était déjà parti pour l'armée, où son fils aîné avait pris le commandement de la partie du régiment qui y était, et le comte de Hegenet de Weitt et son fils étaient ses aides de camp. L'abbé Leconte était à la fois aumônier des pères et gouverneur des fils.

Revenu à Vaucouleurs, je me disposai à partir. Marcher avec un régiment était encore pour moi une chose toute nouvelle; mon activité se plaisait à tous les détails minutieux de la marche, de l'étape, du fourrage. Les vieux officiers avaient bonne idée d'un jeune homme qui n'était pas paresseux et qui se chargeait avec plaisir de leurs corvées.

Le détachement dont je faisais partie avait été formé au choix, de sorte que nous n'avions avec nous

que des officiers de fortune, qui venaient d'être tirés de l'état de maréchal de logis, et nous n'étions que deux capitaines, des quatre que nous devions être. L'un était le comte de Bercheny et l'autre le comte de Fort, absent par congé et employé avec son père en Turquie. Comme j'ai écrit quelque part les détails de mes campagnes (1), je vous y renvoie, mes enfants, et me bornerai à vous en marquer les résultats dans les chapitres suivants.

(1) On verra plus loin que le comte Esterhazy exprime le regret d'avoir perdu ces récits.

CHAPITRE II

(1757-1760)

Débuts militaires. — Premières campagnes. — Mes chefs. — Je gagne la protection du maréchal d'Armentières et du duc de Broglie. — Voyage en Hollande. — Bataille de Minden. — Le comte de Broglie. — Mon séjour à Paris. — Heureux coup de main. — Il me vaut une maîtresse. — Le démon du jeu.

Nous passâmes le Wezer à Höxter, et après quelques fusillades successives, on attaqua, le 26 juillet 1757, M. le duc de Cumberland (1) à Hastenbek, près de Hameln ; on le battit, et le reste de la campagne nous ne revîmes presque plus les ennemis, qui se retiraient toujours devant nous. Le maréchal de Richelieu vint remplacer le maréchal d'Estrées peu après la bataille.

Pendant que nous étions maîtres du pays de Hanovre, le prince de Soubise s'était emparé de la Hesse et se réunissait dans la Saxe avec l'armée de l'empire, que commandait le prince de Saxe Hildburghausen. L'ennemi fit mine de vouloir tenir sur le bord de la Wümmer les châteaux d'Otterberg et du Rottersbourg, mais la crainte d'être tourné le détermina encore à abandonner cette position et à se

(1) L'un des fils de Georges II, roi d'Angleterre.

retirer du côté de Stade, vers l'embouchure de l'Elbe. Le maréchal avança à Closterseven, où, par la médiation de M. de Linar, ministre du roi de Danemark, se fit une capitulation (1) qui, si elle eût été tenue, eût terminé glorieusement cette campagne, parce que l'armée hanovrienne devait se disperser et laisser les pays de Hanovre et de Brunswick à la merci des troupes françaises.

Une suspension d'armes suivit la capitulation. Le régiment reçut ordre d'aller à Halberstadt et de s'y réunir à un petit corps que commandait M. de Voyer, pendant que toute l'armée suivait la même route. Jeune, sans expérience, plein d'ardeur et d'envie de faire mon chemin, je ne pus dans cette campagne que montrer un grand zèle et une grande activité. Quand il y avait des détachements commandés dont je n'étais pas, je demandais d'y aller comme volontaire, et on me voyait toujours aux avant-postes. Cela me fit distinguer des généraux. Le duc, aujourd'hui maréchal, de Broglie (2), remarqua mon zèle et l'augmenta par les éloges qu'il en faisait; le ministre,

(1) Après que le maréchal de Richelieu y eut mis l'armée anglo-hanovrienne, commandée par le duc de Cumberland, hors d'état de se défendre.

(2) Né en 1718, mort en 1804, duc de Broglie en 1745 à la mort de son père, fut comme lui maréchal de France. Sa promotion est de 1759, il reçut alors le commandement de l'armée d'Allemagne, au lieu et place de Contade, et le perdit après la défaite de Villenshauer racontée plus loin. Il émigra et mourut à Munster en 1804. A Coblentz, il avait commandé l'armée des princes.

depuis maréchal d'Armentières (1), louait mon activité et ma subordination.

Ce qui me valut sa faveur fut le fait suivant. Ce général brave et actif, d'une vivacité extrême, était à l'avant-garde et j'étais du piquet. Voyant les ennemis se retirer de lui, il donna l'ordre au piquet de les poursuivre. Je partis sur-le-champ au grand trot. Mais, la hauteur d'où l'ennemi se retirait était séparée de nous par un grand ravin très profond et impraticable à cheval. Je dus m'arrêter et j'envoyai quelques hussards pour le longer et voir s'ils trouvaient un passage. Pendant que je faisais halte avec le reste de ma troupe en attendant leur retour, le général, impatient, vint lui-même au galop en me criant d'avancer. Il arriva jusqu'au bord du ravin et déclara qu'il fallait y passer. Les hussards ne portaient pas d'outils et le ravin avait près de vingt pieds de profondeur. Je n'en fis pas moins sur-le-champ mettre pied à terre à ma troupe et donnai l'exemple le premier de détruire à coups de talon la crête du ravin. Trois mois de travail pénible ne l'eussent pu combler, mais cet acte de volonté plut tant au marquis qu'il m'embrassa et me dit :

— Mon enfant, si chacun obéissait ainsi, bien des choses jugées impossibles se trouveraient aisées !

Depuis ce temps et jusqu'à sa mort, le maréchal

(1) Louis de Brienne de Conflans, marquis d'Armentières.

ne laissa échapper aucune occasion de m'obliger. Il raconta même cette aventure à Louis XV, qui plus tard m'en loua publiquement à la chasse. L'acte d'obéissance qui m'avait mis en faveur près du maréchal d'Armentières, mon activité me valurent aussi les bontés du maréchal de Broglie. Je leur ai dû mon avancement et d'avoir été placé sur le chemin de la fortune.

Du reste, j'ai toujours eu pour principe à la guerre de ne jamais entendre tirer des coups de fusil sans monter à cheval et sans y aller, si cela ne compromettait pas mon service. Un matin, au point du jour, j'entendis auprès d'Ottersberg tirer des coups de fusil. Je courus à l'endroit où je les avais entendus; j'appris qu'une patrouille ennemie s'était avancée jusque sous le feu d'un poste d'infanterie qui était sur la chaussée et qui avait tiré sur elle. En même temps, on me fit remarquer qu'on ne voyait plus le camp de l'ennemi là où je l'avais vu la veille. Je n'avais point de lunette, mais j'avais de bons yeux et ne vis plus de camp.

Charmé d'être le premier instruit du départ de l'ennemi, je courus vite chez le duc de Broglie pour lui apprendre cette nouvelle. Il reçut mon rapport comme douteux, me fit déjeuner avec lui, et me dit qu'il allait lui-même vérifier mon dire. Il m'ordonna de le suivre, et j'en fus enchanté, persuadé que j'allais lui prouver que j'avais bien vu. Mais quelle ne fut pas ma honte lorsqu'en approchant du lieu d'où le

terrain du camp m'était apparu abandonné, j'aperçus clairement les tentes à la même place que la veille. Après avoir joui un moment de mon embarras, le duc me dit que cette erreur était pardonnable à mon âge, que les tentes inondées par la rosée prenaient une teinte grise qui empêchait de les distinguer de la terre, mais que le soleil en les séchant les rendait blanches et visibles. En même temps, il loua mon activité et dit qu'un jeune officier de hussards devait toujours donner les premières nouvelles. Après la capitulation, il partit pour aller renforcer l'armée de Soubise, et le régiment resta aux ordres de M. Voyer, en avant d'Halberstadt, d'où nous fîmes des détachements jusqu'aux portes de Magdebourg.

Après la bataille de Rosbach, nous prîmes des quartiers d'hiver à Wannfriede, sur la haute Werra. Mais la rupture de la capitulation ayant décidé le maréchal de Richelieu à rassembler son armée, nous arrivâmes vers la mi-décembre sur le bord de l'Aller, auprès de Zell. Nous y restâmes jusqu'à la fin janvier 1758, et nous vînmes prendre des quartiers de cantonnement dans le Harz. Mais ce ne fut que pour peu de temps. Le prince Ferdinand de Brunswick, qui avait pris le commandement de l'armée hanovrienne, marchant par sa droite, obligea le comte de Clermont, qui avait succédé au maréchal de Richelieu, de se retirer jusque derrière le Rhin, où nous arrivâmes au mois d'avril 1758, après la retraite la plus honteuse et la plus

pénible, sans avoir seulement rencontré les ennemis une seule fois.

Arrivé sur la rive droite du Rhin, j'eus une espèce de fièvre maligne dans le village de cantonnement. J'eus la chance de me rétablir, plus heureux que deux de mes camarades qui en moururent. Les quartiers du régiment furent les environs du pays de Cologne. Nous nous occupions à nous refaire, lorsque le prince Ferdinand (1) passa lui-même le Rhin à Esmark et surprit le quartier du régiment de Bellefonds. L'armée se réunit à Xanten, mais, bientôt après, recula jusqu'à Crevelt, où elle fut battue; de là, elle se retira sur Cologne, et je ne sais plus jusqu'où on aurait été si le comte de Clermont n'eût pas été rappelé. Le marquis de Contades (2), premier lieutenant général de l'armée, en eut le commandement. Il marcha d'abord en avant. Les deux armées se trouvèrent très près l'une de l'autre sur les bords de l'Erft, et l'avantage de la position étant pour le maréchal de Contades, le prince

(1) Le prince Ferdinand de Brunswick, désigné aussi sous le nom de prince héréditaire en sa qualité de fils et d'héritier du duc régnant de Brunswick, qui prit part également à la guerre de Sept ans et auquel il succéda en 1781, était l'oncle du fameux duc de Brunswick qui commandait les armées alliées, lors de la campagne de 1792, et devint duc régnant durant la même année.

(2) Erasme, marquis de Contades, né en 1704, fut promu au maréchalat en 1758, après une brillante carrière militaire. Appelé l'année suivante au commandement de l'armée d'Allemagne, perdit, le 1er avril 1759, contre le duc de Brunswick, la bataille de Minden. Remplacé par le maréchal de Broglie, il devint plus tard gouverneur de l'Alsace et mourut à Livry en 1793. Il passait pour le père du fameux Hérault de Séchelles. Voir mon livre *Le roman d'un conventionnel*.

Ferdinand employa ses nuits à passer l'Erft, ce qu'il fit sans perdre un homme. De là, il s'occupa à repasser le Rhin, mais à chaque marche rétrograde qu'il faisait, il laissait quelques corps pour masquer sa retraite. Ce fut à une de ces petites affaires que près Voldniel, aux ordres du comte de Saint-Germain, je reçus un coup de fusil à l'étrier de mon cheval, qui me fit une forte contusion au pied.

Je me rappelle que dans le pays de Juliers je fus envoyé en détachement aux ordres de M. Deak, lieutenant-colonel à la suite du régiment, pour aller enlever un poste de cavalerie hanovrienne qui était dans la petite ville de Limich sur la Ruhr, nous marchâmes toute la nuit, et passâmes le jour à faire manger nos chevaux. Le soir nous partions et arrivâmes dans un village près de Limich, où Deak nous fit mettre tous les cent cinquante chevaux dans un verger qui n'avait qu'une issue. Nous y passâmes la nuit, et le lendemain matin nous surprîmes le poste au point du jour et nous en prîmes une partie. Je ne cite pas ce fait comme un exemple à suivre ; mais il est sûr que si nous avions passé la nuit à un endroit où l'on eût pu nous voir, nous aurions manqué notre objet. Il est des cas où l'on ne peut espérer des succès qu'en s'écartant des règles ; il est vrai que si l'on échoue on est plus répréhensible.

Le prince Ferdinand repassa le Rhin auprès de Clèves, sans être entamé, ni même suivi. Le fleuve,

qui était un peu débordé, ne fut passé par l'armée française que plusieurs jours après, près de Wesel. Les deux armées occupèrent chacune une rive de la Lippe; les Français s'étendaient sur la rive gauche depuis Wesel, et les Hanovriens sur la droite, tenant Lippstadt; quelques affaires de portée insignifiante furent les seules opérations qui mirent ces troupes aux prises.

Nous fûmes campés près de Hamm, aux ordres de M. le comte de Chabot (1). A la fin de septembre M. de Contades envoya M. de Chevert, lieutenant-général (2), avec un gros détachement de son armée pour aller renforcer M. de Soubise, qui était campé sous Cassel et qui avait devant lui un corps de Hanovriens et de Hessois, commandé par le prince d'Isembourg. Le régiment fit l'avant-garde de ce détachement et nous arrivâmes à Cassel sans voir les ennemis. Le 8 octobre, après avoir séjourné un jour, nous marchâmes le 10, et M. de Chevert attaqua leur gauche, qu'il repoussa et obligea de passer la Werra à Minden. La nuit, on leur prit quelques canons dans la retraite.

Le lendemain, le régiment passa la Werra pour reconnaître l'armée ennemie. Nous la vîmes campée à

(1) Il était maréchal de camp; il devint lieutenant général et duc de Rohan-Chabot.

(2) Un des plus glorieux soldats de France. Né en 1695, à Verdun, mêlé à toutes les grandes actions militaires du dix-huitième siècle, il est l'un des très rares généraux de cette époque qui n'aient rien dû à la faveur et ne devaient leur grade qu'à leurs services. Il mourut en 1769.

Draufeld. Après quelques escarmouches, nous nous retirâmes à Minden, d'où on nous envoya rejoindre M. de Chevert qui, après deux jours de repos, repartit pour se réunir à l'armée de Contades. Après le départ de M. de Chevert, on plaça à Soest M. le duc de Chevreuse (1) avec tous les dragons, pour être intermédiaire entre les armées de Contades et de Soubise. Mais il fut surpris par la garnison de Lippstadt et battu. A notre arrivée, les ennemis s'étaient retirés. Nous occupâmes le poste que le duc de Chevreuse avait abandonné, et nous y restâmes jusqu'à ce que l'on prît les quartiers d'hiver, qui furent établis sur la rive gauche du Rhin en tenant Wesel, Duisbourg et Dusseldorf. Le quartier général fut à Crevelt. Le régiment cantonné dans les villages derrière Wesel avait son état-major dans cette ville et des détachements dans diverses localités sur le Rhin.

L'hiver fut fort tranquille. Au printemps, mon colonel me mena faire le tour de la Hollande, avec M. Neuf et M. de Grave, capitaine du régiment. Nous allâmes de Nimègue à Rotterdam, Delft, La Haye, Harlem, Amsterdam et nous revînmes par Utrecht. Nous fûmes trois semaines à notre voyage. Nous vîmes ce que l'on peut lire dans toutes les relations

(1) Descendant d'Albert de Luynes, le favori de Louis XIII, il comptait parmi ses aïeux la fameuse Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, l'une des héroïnes de la Fronde. Il fut lieutenant général sous Louis XV.

de ceux qui ont fait le même tour. A notre retour à Wesel, nous apprîmes le gain de la bataille de Bergen par le duc de Broglie, et nous reçûmes ordre de remonter le Rhin jusqu'à Dusseldorf.

A notre première marche de Wesel, le comte de Bercheny reçut une lettre du comte de Polignac, parent de sa femme, qui était à Aix-la-Chapelle et qui l'engageait à me laisser venir passer deux ou trois jours dans cette ville, où la comtesse de Paar, née Esterhazy, avait un grand désir de me voir. Il lui mandait que je pouvais rejoindre facilement le régiment en poste, et que ce voyage pourrait m'être utile.

D'après cette lettre, je partis aussitôt et arrivai à Aix. Ma tante me reçut à merveille, parut contente de moi, m'engagea de venir l'hiver à Paris, où elle comptait aller, et me donna trois cents ducats pour les frais de mon voyage. Je retournai fort content de ma corvée et rejoignis le régiment à quelques lieues de Giessen, où l'armée se rassemblait. En marchant en avant, nous rencontrâmes très peu les ennemis ; ils se retiraient devant nous. Nous faisions l'avant-garde de la cavalerie de gauche aux ordres du comte de Turpin, du côté de Rittberg ; mais un détachement de deux cents chevaux aux ordres de M. de Wiet fut un peu battu, et Solyam, lieutenant de ma compagnie, fort brave garçon, y fut tué ; je le regrettai beaucoup. Nous marchâmes sur Rittberg, mais les ennemis s'étaient retirés.

Ce fut en avant de cette ville que nous apprîmes que le corps de Fischer s'était emparé de Minden. La prise de cette ville détermina M. de Contades à passer les montagnes et à se camper sous les glacis de la ville, ayant un marais devant sa gauche. Le régiment fut envoyé jusqu'à Brabourg, pendant que M. d'Armentières faisait le siège de Munster. Mais le prince Ferdinand s'étant arrêté à Todenhausen, vis-à-vis Minden, on nous rapprocha de l'armée et on nous plaça à Lubeck, tout à fait à la gauche, le long de ce marais qui la couvrait et qui était traversé par plusieurs chaussées.

Nous étions depuis plusieurs jours dans cette position, faisant des détachements de l'autre côté du marais, lorsque nous apprîmes que le prince héréditaire de Brunswick avait tourné notre gauche et se portait sur nos derrières. On fit partir un détachement aux ordres de M. le duc de Brissac pour se porter du côté des salines de Remen, couvrir les équipages qui étaient dans cette partie, et empêcher Brunswick de se porter derrière l'armée, qui était décidée d'attaquer le prince Ferdinand dans le moment où ses troupes étaient affaiblies par la défaite de son neveu. Nous eûmes ordre de rester à Lubeck jusqu'à nouvel ordre du duc de Brissac, ou au cas que les ennemis nous attaquassent. C'est ce qui arriva le 30 juillet. Mais nous ne fûmes pas suivis au delà des gorges et nous pûmes rejoindre tranquillement le corps du duc, qui était

sur la rive droite de la petite rivière des salines.

Le 31 se passa en escarmouches avec des postes ennemis d'un côté du ruisseau à l'autre. Le 1er août, pendant que le maréchal de Contades marchait pour attaquer le prince Ferdinand, le duc de Brissac eut ordre de passer le ruisseau et de contenir le prince héréditaire de Brunswick. Nous partîmes au point du jour. Mais, à peine fûmes-nous déployés dans la plaine, que nous vîmes les ennemis en bataille et essuyâmes le feu de leur artillerie. J'étais du piquet et fus envoyé en avant de la droite, du côté des montagnes. Des boulets perdus venaient quelquefois de notre côté, et le cornette de mon régiment eut la tête emportée.

D'ailleurs, ayant devant nous des broussailles assez hautes, nous ne pouvions pas voir ce qui se passait en avant. Nous avions entendu une décharge de mousqueterie, et immédiatement après nous avions aperçu des chevaux sans maître, courant dans les broussailles. J'envoyai des hussards pour les rattraper et je constatai, quand ils les ramenèrent, que c'étaient ceux de la gendarmerie. L'inquiétude que cette observation m'avait donnée fut tournée en certitude quand M. Borz, capitaine du piquet du régiment de Turpin et mon ancien, vint me dire que toute la plaine était pleine de fuyards français, que l'infanterie tâchait de gagner les gorges et que, ne recevant point d'ordres, il fallait penser à nous retirer, sans quoi nous serions coupés de nos régiments. Nous retirâmes nos postes

et nous mîmes en retraite. Mais à peine avions-nous fait cinquante pas, que nous aperçûmes un escadron du régiment de Bush hanovrien placé entre nous et nos troupes.

Nous avions de l'autre côté un ruisseau très escarpé qui nous séparait des montagnes. Dans cette position, nous dûmes nous former avec ce qui nous restait de nos piquets vis-à-vis cet escadron. Il s'ébranla pour nous charger. Nous fûmes culbutés dans le ruisseau. Pendant que j'étais en bas et cherchais un moyen d'en sortir, mon cheval fut tué sous moi. Je grimpai à pied, et trouvant de l'autre côté un cheval vide, je le montai, tâchant de rallier ce qui me restait de monde. Je n'avais plus que seize hommes sur cinquante, le reste avait été tué ou pris. N'ayant plus aucun espoir de rejoindre le fond du régiment, je pris le parti de chercher un chemin dans les montagnes pour joindre la grande armée. Le bruit des canons que nous entendions se rapprocher nous faisait craindre que les événements de cette journée n'eussent pas été meilleurs pour elle que pour notre corps.

Enfin, je découvris un sentier qui nous conduisit au village de Bozkirchen, sur la crête de la montagne, qui avait été occupé par les volontaires de Flandres. Je pris de là le chemin de Minden. Je trouvai en route le régent de Hanovre qui se retirait, et je vis la plaine de Minden pleine de chariots, de troupes et de canons, tout en désordre et se dirigeant vers la ville.

Je fis de même et je la traversai vers dix heures du soir, exténué de fatigue, n'ayant rien mangé depuis la veille, et à cheval depuis trois heures du matin. De l'autre côté de la ville, je crus voir des hussards de mon régiment. C'étaient eux, en effet, au nombre d'environ deux cents, conduits par le comte de Bercheny et M. de Grave.

Ceux-ci me dirent qu'ils avaient été séparés du reste, pendant une charge que le régiment avait essuyée et qu'ils ne savaient pas si les autres compagnies avaient pu passer les salines; qu'au reste, personne ne donnait d'ordre, et qu'ils s'étaient arrêtés là parce que ni hommes ni chevaux n'en pouvait plus, il avait bien fallu les laisser manger. Ils avaient fait chercher des moutons dans un village et s'étaient mis dans un champ de blé pour y attendre des ordres. Je me réunis à eux, et après avoir mangé un morceau de pain et bu un verre d'eau-de-vie, je m'endormis tristement (1).

Le lendemain matin, on nous dit de rester les derniers en arrière-garde, ce que nous fîmes jusqu'à Cassel, manquant de tout, essuyant toute la journée des coups de fusil et des coups de canon, et perdant tous les jours du monde, mais n'étant pas suivis assez vivement pour être écrasés, d'autant que l'objet du

(1) On voit par ce récit de la défaite de Minden, 1er août 1759, que le comte Esterhazy y assista sans se trouver au plus fort de la mêlée. Il en parle plus comme un témoin que comme un acteur.

prince Ferdinand était de faire arriver le prince héréditaire sur notre débouché, et de ne nous attaquer sérieusement que quand notre retraite serait coupée. De Grave eut un coup de fusil à travers le corps.

Enfin nous arrivâmes à Cassel, et, à notre grande satisfaction, nous retrouvâmes une partie de nos camarades que nous avions crus perdus, et même quelques équipages échappés à la perte générale de ceux de l'armée dont les ennemis s'étaient emparés dans les défilés d'Herranden. Le comte de Bercheny retrouva son frère et son oncle. Au total, il nous fut prouvé que le régiment avait perdu infiniment moins de monde que nous n'avions cru. On nous cantonna auprès de Cassel, et comme, d'après les états que le colonel avait donnés d'un côté et le lieutenant-colonel de l'autre, le régiment semblait avoir perdu la moitié de son effectif, on le comprit parmi ceux qui devaient rentrer en France afin de se remettre de leurs pertes.

On nous fit partir de Cassel avant l'armée et nous fûmes envoyés à Windeken, près de Francfort, en attendant que l'on nous expédiât les ordres pour retourner en France. En y entrant, je perdais toute occasion de me distinguer et d'obtenir de l'avancement, et la campagne était trop peu avancée pour ne pas espérer qu'il se présenterait encore des occasions d'agir. Je ne connaissais pas assez particulièrement d'officiers généraux pour demander de rester comme

aide de camp; de plus, il ne me restait plus qu'un cheval de monture ; n'étant plus avec ma compagnie, je perdais la facilité de monter les chevaux des hussards malades ou absents. Je suivis donc tristement ma destinée au milieu des personnes charmées d'aller voir leurs femmes et de se tranquilliser chez elles.

Cette nouvelle donna beaucoup d'inquiétude à nos chefs; ils craignaient qu'on ne leur reprochât d'avoir exagéré la perte et plus encore qu'on changeât la destination du régiment et qu'on ne le renvoyât en campagne. Pour éviter ces deux inconvénients, on convint de faire cacher dans les bois des chevaux et des hussards, et on espéra regagner en supposant des recrues et des remontes promptement faites, ce qu'il en coûterait pour les payer et nourrir pendant plusieurs jours. D'ailleurs, chaque cheval tué ou perdu à la guerre étant payé cent cinquante florins, cette somme pouvait suffire pour le supplément.

Comme les compagnies appartenaient aux capitaines, il fallut assembler ceux-ci pour leur proposer cette supercherie. Je m'y opposai, dans l'espoir que le régiment ne partirait pas. Mais, étant seul de cet avis, la proposition n'en passa pas moins. J'obtins cependant que l'on demanderait qu'un détachement du régiment fût laissé à l'armée, et que l'on ferait en sorte que j'y fusse compris. A l'arrivée de M. de Vogüé, je rappelai la promesse qu'on m'avait faite.

Un détachement fut formé à l'aide des hommes valides et de hussards de bonne volonté. M. de Parubzky le commanda comme lieutenant-colonel et Preny, moi et Simontis comme capitaines. Nous partîmes de Windeken et arrivâmes le même jour à Buzeck, aux ordres de M. le comte de Chabot, qui y était avec la Légion royale qu'il commandait. Le temps que nous passâmes à Buzeck, nous formions une grand'garde tous les jours en face des ennemis, qui étaient à Spangenberg. Mais il n'y eut là que des tirailleries peu importantes. Cantonnés à Alt-Buzeck avec la Légion royale, nos nuits étaient fort tranquilles.

Au mois d'octobre, le général de Luckner (1) passa la Lahn du côté de Weilburg. L'armée française était campée à Kleinling, près de Giessen. Il traversa sa communication avec Francfort, passa à Butzbach, où il s'empara des équipages du régiment de Nassau, et se dirigea sur Friedberg. Les détachements dont je faisais partie formèrent l'avant-garde du corps qu'on envoyait pour lui couper la retraite. Nous eûmes ordre de nous rendre à Butzbach, où l'on avait envoyé M. de Poral, brigadier, avec quelques piquets de cavalerie. Nous y arrivâmes le matin et fûmes placés, en

(1) A cette époque, Luckner, qui était Bavarois de naissance, était au service de la Prusse. C'est comme général prussien qu'il prit part aux opérations de la guerre de Sept ans. En 1763, il passa comme lieutenant général au service de France, fut en 1791 promu maréchal et commanda les armées de la Révolution jusqu'après la campagne de 1792. Devenu suspect, il alla à l'échafaud le 5 janvier 1794.

attendant des instructions, sur le grand chemin de Friedberg.

Il y avait à peu près une heure que nous étions postés, gardés par nos vedettes, quand je vis arriver un officier général cordon-bleu qui paraissait fort en colère. Il dit assez haut que sans doute il allait éprouver les mêmes difficultés de la part du commandant de ce détachement que des autres; qu'il n'avait jamais vu moins de volonté, surtout dans les troupes légères. Je l'entendis et donnai ordre de brider. Ensuite je courus à lui.

— N'allez-vous pas, me dit-il avec humeur, me dire aussi que vos chevaux sont rendus et que vos hussards n'ont rien mangé?

— Non, mon général, répondis-je. Et me tournant vers ma troupe, je criai : — Levez!...

Dans l'instant, elle fut à cheval; après l'avoir mise en bataille, je revins à lui et lui demandai ses ordres une seconde fois. Dans l'intervalle il avait demandé qui j'étais. Il m'appela par mon nom, loua mon activité, dit que c'était toujours comme cela qu'il fallait faire quand on était né pour avoir de l'ambition et qu'il rendrait compte de ma conduite à son frère. J'appris ainsi qu'il était le comte de Broglie (1), frère

(1) Frère du maréchal duc de Broglie sous les ordres duquel il exerça un commandement pendant la guerre de Sept ans. Il avait été ambassadeur en Pologne. On sait qu'il dirigea plus tard la diplomatie secrète de Louis XV. De nos jours, son descendant, le duc de Broglie, a mis son rôle en lumière dans le beau livre *Le Secret du roi*.

cadet du duc qui eut peu de temps après avec le maréchalat le commandement de l'armée, et qui était appelé par les vœux de toutes les troupes. Il me donna une lettre pour le commandant du château de Friedberg, et m'envoya la porter.

Il marcha environ un quart de lieue avec mon détachement, et, pendant ce temps-là, il me dit qu'il connaissait plusieurs de mes parents, qu'il avait même vu ma tante à Paris, il y avait peu de temps, qui lui avait dit qu'elle m'y attendait. Je me récriai :

— Oui, certes, je serais heureux de la voir, mais seulement quand il n'y aura plus rien à faire, même aux avant-postes.

Il m'approuva, m'engageant à m'adresser à lui quand je voudrais un congé, et me promettant de me le faire obtenir. Après m'avoir fait promettre de l'aller voir, il me quitta pour continuer sa tournée. J'ai rapporté ce détail, mes enfants, pour vous rappeler qu'à la guerre, et même dans le monde, il ne faut jamais se faire tirer l'oreille, ne redouter jamais des difficultés et montrer toujours de la promptitude et du zèle à obéir. Il n'est pas de meilleur moyen de mériter l'estime des chefs et de se procurer de l'avancement.

A mon arrivée au château de Friedberg, le commandant m'apprit qu'il venait d'avoir avis que Luckner avait repassé la Lahn, qu'ainsi je n'avais qu'à me reposer avec ma troupe. Elle reçut par ses soins de la

viande pour elle et du fourrage pour les chevaux, tandis qu'il nous invitait à dîner, mes officiers et moi. Assuré que nous étions à l'abri d'un coup de main, je mangeai de bon appétit et passai une nuit excellente. Le lendemain matin arriva le reste du détachement des hussards, avec le corps de M. le comte de Chabot, qui allait à Bingen, dont il formait l'avant-garde. Nous restâmes à Bingen presque jusqu'à la fin de la campagne.

En 1760, au mois de janvier, le duc de Broglie eut le commandement et il fut décidé que Giessen serait gardé comme tête des quartiers d'hiver. On rappela nos détachements de hussards à l'armée et nous fûmes mis aux ordres du baron de Vioménil (1), tout à fait à la droite, du côté de Grimberg. Nous fûmes chargés de couvrir les fourrages. Lorsqu'au mois de janvier l'armée se retira, on plaça soixante hussards dans Giessen, qui fut livré à ses propres forces. Le prince Ferdinand bloqua et canonna cette place, mais il n'en fit pas le siège, ayant appris que M. du Blaisel, qui y commandait, était déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et qu'il avait même fait miner une grande courtine pour la faire sauter, et passer avec la garnison par la brèche. Il décida de se

(1) Frère du maréchal de France de ce nom. Ils figurent tous deux dans la guerre de Sept ans. C'est de celui qui fut mortellement blessé, le 10 août 1792, en défendant le château des Tuileries, qu'il est ici question.

retirer et de prendre les quartiers d'hiver derrière la Wetter, qui se jette dans la Lahn au dessus de Marbourg. Le blocus de Giessen étant levé, on retira notre détachement de cette ville et il alla rejoindre le régiment à Saint-Arald.

Le comte de Broglie se rappela alors de la promesse qu'il m'avait faite de me laisser aller à Paris voir la comtesse Paar, et me fit avoir un congé. Après avoir passé quelques jours à Lunéville chez le maréchal de Bercheny, je partis pour Paris, où j'allai pour la première fois dans le monde. Ma tante me mena chez le comte Starhemberg, ambassadeur de l'Empire, et dans quelques maisons, et le comte de Bercheny m'ayant recommandé aux parents de sa femme, je fus reçu chez Mme de Miromesnil, qui me présenta aux maréchaux de Coigny (1), d'Issinghen (2) à Mme de Polignac, à feu Mme la duchesse d'Orléans.

Ma tante écrivit dans ce temps-là à son frère, le comte François Esterhazy, en ma faveur pour l'en-

(1) Il y a eu deux maréchaux de ce nom. C'est du premier, oncle du second, que parle Esterhazy. Le second ne reçut le bâton qu'en 1817; il fut l'ami dévoué de la reine Marie-Antoinette. La mort de son oncle, chef de la famille, dont le fils unique avait été tué en duel, le fit duc de Coigny en 1759, et plus tard son duché fut érigé en pairie. Il était alors lieutenant général. Il mourut en 1821, gouverneur général des Invalides. Son frère puiné et son fils avaient été mêlés comme lui aux affaires de l'émigration. Ils devinrent lieutenants généraux. Il était le grand-oncle de la célèbre Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, dont M. Etienne Lamy a publié récemment les Mémoires, et dont s'est inspiré, dit-on, André Chénier dans la *Jeune Captive*.

(2) Officier originaire des Pays-Bas, qui avait pris du service en France. Promu au maréchalat en 1741.

gager à solliciter pour moi la levée de proscription que l'impératrice-reine avait accordée en 1756 au comte de Bercheny. Le comte François lui répondit que malgré le désir qu'il avait de m'obliger d'après le bien qu'elle lui mandait de moi, cette matière était trop délicate pour agir sans avoir consulté le reste de la famille. La demande devait être faite par le chef de la famille, ou plutôt par le plus vieux, qui était l'évêque de Neutra. Il se promettait de s'en occuper. Mais en même temps, il opposa à l'ambassadeur impérial à Paris, qui lui avait écrit en ma faveur, un refus absolu de se mêler des affaires d'un proscrit. L'ambassadeur me montra cette lettre. Voyant que j'avais peu d'espérance, et ayant mangé à peu près le peu d'argent que j'avais apporté, je me décidai à retourner au régiment, et de là à l'armée dès que je le pourrais. Ma tante approuva mon projet et je partis au mois d'avril pour Héline, en Lorraine allemande, où était ma compagnie. Ma tante me donna cent louis au moment de mon départ. Si elle m'eût fait plus tôt ce présent, j'aurais prolongé mon séjour; mais maintenant, il n'y avait plus moyen, et je partis.

Peu après mon arrivée à Héline, il fut question de nous envoyer en partie à Giessen. J'avais eu un grand désir d'y aller. Mais, j'avais trouvé des charmes dans mon quartier qui m'avaient fait changer d'avis, et je fis valoir mon tour de rester. Cependant j'en eus du regret au moment où je vis mes camarades partir.

Déchiré entre le plaisir et l'ambition, je ne laissais pas d'être mécontent, quand un incident survint qui changea mes projets : à la seconde marche de détachement, M. Preny, qui le commandait, ayant reçu ordre de renvoyer une femme qui était avec ses équipages, s'y refusa, disant qu'il l'avait épousée. Comme il n'en avait pas eu la permission, il envoya sa démission au maréchal de Bercheny qui l'accepta en me désignant pour le remplacer. Je ne quittai pas sans peine un village où je me trouvais fort heureux. Je ralentis tant que je pus les préparatifs de mon départ. Mais il fallut bien se mettre en route. Je passai par Lautern, Mayence, où un accès de fièvre me retint deux jours et Francfort, où le maréchal de Broglie avait son quartier général. Il me traita fort bien, et en le quittant, je gagnai Giessen.

Le détachement que j'y relevais, avait été malheureux depuis quelque temps. Outre une désertion assez considérable, qu'il avait essuyée par l'effort des embaucheurs qui s'étaient glissés dans son quartier, on lui avait enlevé plusieurs fois des patrouilles que M. du Blaizel envoyait tous les matins jusqu'à une position qui était sur une montagne assez éloignée de la ville, et qui en était séparée par un ravin, dans lequel les ennemis se glissaient pour enlever ces patrouilles à leur retour. Instruit de ces détails, je m'occupai de ne pas éprouver les mêmes désagréments. Grâce à un bas officier nommé Lakatos, je pus tenir la main à ce qu'il

ne se glissât pas d'embaucheurs parmi les hussards. Quant aux patrouilles, je vis qu'il était difficile de les garantir tant que le général exigerait qu'elles allassent jusqu'au point qu'il leur avait désigné. Je tentai vainement de l'engager à ne pas les envoyer aussi loin.

Voyant que je ne pouvais rien gagner sur lui à cet égard, je lui demandai la permission d'aller moi-même en patrouille avec la moitié de mon détachement. Il me le permit. Je sortis de Giessen après la fermeture des portes et j'allai me cacher avec vingt hommes au village Ellar, ou plutôt dans un petit bois qui est près de ce village, Lakatos, avec le reste, restant à ma portée, tandis que, suivant l'habitude, une patrouille allait faire la tournée exigée par M. du Blaizel. Vers quatre heures du matin, j'entendis des chevaux. Je me couchai par terre le long d'une haie qui borde le chemin, et je comptai vingt-cinq chevaux qui entraient dans le village. J'attendais que Lakatos tirât sur eux quand ils sortiraient. N'entendant rien et entraîné par mon impatience, j'avançai, et vis les chevaux attachés à la porte d'un cabaret. Les cavaliers buvaient et chantaient. Je pris quatre hommes avec moi, et imprudemment, le pistolet à la main, nous entrâmes dans le cabaret. Un de mes hussards en tua un, et en promettant bon quartier aux autres, nous les fîmes tous prisonniers, excepté l'officier, qui, n'étant pas dans le même poste, eut le temps de se cacher.

Le coup de pistolet avait fait accourir Lakatos. Il me gronda de mon imprudence d'entrer moi cinquième dans une salle où étaient vingt-cinq hommes, qui auraient pu me faire un mauvais parti. Mais le succès m'ayant justifié, je ne fis que rire de son avis. Je sortis avec ma prise et m'allai cacher dans les jardins du faubourg, d'où j'étais d'une part bien aise qu'on vît revenir la patrouille saine et sauve, avant de savoir le moyen que j'avais pris pour la sauver, et de l'autre de me faire voir avec ma prise dans une ville où les Français n'étaient pas aimés et où on avait été charmé des petits échecs que le détachement précédent avait essuyés. Il y avait d'ailleurs de très jolies personnes à Giessen, et j'avais rapporté de mon voyage à Paris une espèce de fatuité qui contrastait avec ma figure et mon métier de hussard, et j'avais besoin de quelques succès militaires pour justifier quelques airs qu'un peu d'argent que j'avais encore augmentait quelquefois d'une manière ridicule.

Cet événement me fit très bien traiter par le général et me donna de la considération dans la garnison. Mais, j'ambitionnais des succès d'un autre genre et j'offris mes hommages à une jolie demoiselle à qui un capitaine d'infanterie faisait la cour. Il était d'une belle figure, fort amoureux et elle paraissait recevoir ses soins avec plaisir, ou du moins avec beaucoup de coquetterie. Il y avait de la folie à vouloir le supplanter, mais cela ne m'empêcha pas de le tenter. Je profitai

de l'avantage que j'avais de parler allemand pour exciter la jalousie de son attentif en lui parlant à elle la langue qu'elle préférait, ce qui le mettait en fureur. Je ne manquai pas l'occasion de dire à la belle beaucoup de mal de la jalousie, et m'étant assuré que son galant avait toujours été respectueux, je voulus décider la chose pour lui ou pour moi.

Je feignis de la tristesse, du chagrin. Lorsqu'elle m'en demandait la cause, je me contentais de soupirer; je me fis l'ami d'une de ses cousines que des petits présents de peu de valeur m'avaient rendue favorable et que j'entretenais sans cesse de ma passion, bien sûr qu'elle répéterait mes propos. Bientôt, je crus m'apercevoir que ma belle balançait entre le fantassin et moi. J'essayai alors de la décider en ma faveur en frappant un grand coup.

Je demandai à mon général, M. de Blaizel, la permission d'aller en détachement du côté de Laubach, et de tenter d'enlever un poste ennemi que je savais être un peu exposé. Il me le permit et donna des ordres en conséquence pour que je partisse le soir les portes fermées. Je courus chez la demoiselle, dont le père était un ennemi mortel des Français et soupçonné de donner aux ennemis toutes les nouvelles qu'il pouvait se procurer. Je lui confiai le secret de mon expédition en lui disant que si je n'étais pas aimé d'elle j'aimais mieux mourir; qu'elle n'avait qu'un mot à dire à son père, que mon détachement étant décou-

vert serait battu, et que, décidé à ne pas me laisser prendre ni à m'enfuir, je me consolerais, si j'étais tué, en pensant que c'était par elle. Mais, j'ajoutai qu'ayant une si belle occasion de se défaire de mes importunités, si elle me gardait le secret, je croirais qu'elle ne rejetait pas mes vœux, et qu'elle était disposée à me préférer à mon rival.

Elle fut flattée de ma confiance et touchée de la vivacité de mes sentiments. L'après-midi, j'évitai de m'approcher d'elle et, à l'heure dite, je me mis en route. Mon détachement fut heureux; je pris une partie du poste, je ramenai une douzaine de prisonniers et plusieurs chevaux. J'eus soin de passer sous ses fenêtres avec ma prise, et je l'aperçus derrière un rideau avec un air satisfait. Le fer était chaud, je le battis, et quelques jours après, pour éviter qu'on ne nous découvrit, je la priai de ménager un peu et de traiter un peu moins mal le rival dont j'avais été si jaloux.

La vie que je menais à Giessen était charmante, et j'aurais attendu l'ouverture de la campagne d'une manière très agréable si la fureur du jeu ne m'avait gagné. On jouait un jeu d'enfer chez les Fraulein de Bousek et quoique mon amie s'opposât à ce que j'allasse dans cette maison, l'amour du jeu ou plutôt l'amour de l'argent m'y conduisit souvent. D'abord, la fortune m'avait été favorable; ensuite elle m'avait bien moins traité. Mais tout était encore assez bien

composé, et il n'y avait pas beaucoup de différence de la perte au gain quand, une fois, je jouai avec un tel malheur qu'après avoir épuisé ce que j'avais d'argent chez moi, je perdis près de mille louis sur parole.

Ce ne fut que le lendemain que je sentis toute l'horreur de ma situation. Pour comble de malheur, la garnison partait pour faire le siège de Dillenbourg. Heureusement, elle ne se sépara pas et mes créanciers partirent avec moi, ce qui n'était pas pour alléger mes angoisses. Il s'en fallait de plus de vingt mille francs que je n'eusse un sol. L'idée de me brûler la cervelle fut celle qui me vint en tête, et je chargeai mes pistolets avec une tranquillité apparente, qui n'était que l'effet du plus affreux désespoir. L'idée de ma mère et de ma sœur vint subitement à ma pensée. Je me représentai la douleur qu'elles éprouveraient en apprenant mes fautes et mon crime. En même temps, je compris que ma mort ne payerait personne et que ma mémoire n'en serait pas moins flétrie.

Dans cette détresse, je résolus d'aller trouver le comte de Bercheny, mon colonel, de lui tout avouer et de lui demander la permission de vendre ma compagnie, achetée dix mille francs, quand elle n'était que de vingt-cinq chevaux et qui en comptait maintenant soixante-quinze. Mes dettes ainsi payées, je pourrais, en changeant de nom, aller m'engager,

trouver peut-être le moyen de me distinguer sous le mousquet et d'arriver à la fortune.

Cette idée me parut un trait de lumière. Je sortis gaiement de ma chambre afin d'aller demander du temps à mes créanciers, et convaincu que dans peu je serais à même de les payer. Mais alors m'apparurent les difficultés de mon projet. Mon colonel pouvait me punir pour avoir joué, réduire ceux qui m'avaient gagné au payement fixé par le tribunal des maréchaux de France, payement qui ne peut dépasser cent pistoles, m'empêcher de faire la campagne et me refuser la permission de vendre ma compagnie.

Regrettant presque la résolution désespérée du matin, j'étais resté sur la place n'ayant pour toute fortune qu'un double louis, qui m'avait été payé pour mes appointements, en quittant Giessen. Un officier à qui je devais vint à passer; il me demanda ce que je faisais; je lui contai ma position et mon malheur :

— C'est dommage, dit-il, qu'il ne te reste que cela; on joue au café un jeu superbe, tout argent comptant. Viens; qui sait? le diable n'est-il pas toujours à la portée d'un pauvre homme?

Je me laissai conduire machinalement, en maudissant le jeu, les cartes, et ceux qui les avaient inventées, et en entrant au café, je jetai mon double louis sur le billard où on jouait au trente et quarante. Je gagnai, je fis paroli. On me demanda si je voulais tenir la main; j'acceptai. Presque tous ceux qui étaient

à cette table étaient ceux à qui je devais. Je tins tout; je passai plusieurs fois; à la fin de la main, je me trouvai quitte avec tout le monde et plus de soixante louis devant moi.

Je fus aussi accablé de mon bonheur que je l'avais été de ma mauvaise fortune. Mais, dans ma première situation, chaque instant l'avait aggravée, au lieu que dans l'état où je me trouvais en sortant de la maison, chaque moment qui me rendait à moi-même me faisait sentir mon existence d'une manière agréable, ainsi qu'un homme qui se retrouve à terre après avoir échappé à un naufrage.

Une fois revenu à moi-même, je m'engageai, serment que j'ai tenu, à ne risquer que l'argent que j'avais chez moi. Des causes très différentes produisent le même effet, et quoiqu'il y eût deux nuits que je n'eusse dormi, je n'en dormis guère mieux la troisième. Mais les moments qui suivirent mon court sommeil, causé par le besoin absolu de repos, furent bien différents.

CHAPITRE III

1760-1762

Suite de mes campagnes. — Ce qui m'arrive en rejoignant mon régiment. — Une retraite accidentée. — Le blocus de Gœttingue. — Je suis nommé colonel au régiment de Bercheny. — Aventures d'espionnage. — Mon expédition à Southern. — Le maréchal de Laval. — Les otages d'Ahlfeld. — Marche du prince Ferdinand sur ce village.

A cette époque, il me fut ordonné de rejoindre mon régiment devant Dillembourg. Il était à l'avant-garde de droite de l'armée du maréchal de Broglie. Pour me rendre à ma destination, je passai par un village où étaient restés le trésor, l'intendant et le général des vivres, ayant pour escorte cent cinquante hommes d'infanterie, commandés par un lieutenant-colonel allemand. Ce village était à deux lieues de Marbourg, dont les ennemis tenaient encore le château avec une centaine de fantassins, et une douzaine de hussards. Une patrouille de ces hussards avait paru sur les hauteurs du village, et il n'en avait pas fallu davantage pour inquiéter l'intendant, le trésorier et autres personnages considérables dans l'armée, mais peu disposés à combattre.

Pour comble de malheur, le lieutenant-colonel

chargé de les protéger aimait à boire. Il était complètement ivre au moment de mon arrivée près de ces messieurs à argent, ce qui fut cause qu'ils m'acueillirent avec la plus vive satisfaction, assurés d'être défendus s'ils étaient attaqués. Mais ils furent bien déçus quand ils apprirent que je ne faisais que passer, ayant ordre de marcher jusqu'à ce que j'eusse trouvé mon régiment, qui devait être dans les environs de Schweinsburg, sur l'Ohm.

L'intendant, M. Gayot, me dépêcha son fils, que je connaissais, pour me déclarer qu'il prenait sur lui de me retenir, avec les soixante hussards que je commandais. En restant, ajoutait le messager, je sauvais peut-être les objets les plus importants pour le service du roi. M. de Lanken, le lieutenant-colonel dont j'ai parlé, vint à la rescousse. Il me dit en balbutiant qu'il me l'ordonnait. C'était formel et j'obéis, couvert par une lettre de l'intendant au maréchal de Broglie, qui me fut remise ouverte et que je gardai pour ma justification.

Regardé comme le libérateur de tous ces messieurs qui étaient fort effrayés, ils m'offrirent de me loger dans le village, ce que je refusai. Je me plaçai le long d'une haie, du côté de Marbourg et je demandai seulement du fourrrage et de la viande. Je poussai une patrouille jusqu'auprès de Marbourg et les trois ou quatre hussards ennemis qui avaient paru étant rentrés dans leur château, je revins à ma

haie, où je trouvai grande abondance du meilleur fourrage, de la viande, du pain blanc pour mes hussards, ainsi que deux mulets chargés d'un excellent souper pour moi et les officiers, et de force flacons de vin, mais si bon que nous fûmes très disposés à excuser M. de Lanken d'en avoir trop bu. Le lendemain, vers midi, le passage de l'Ohm s'effectua, et le quartier général étant établi à Schweinsburg où le trésor devait se rendre, on me permit de repartir. Je n'en profitai qu'après avoir bien dîné.

A mon arrivée au quartier général, le maréchal de Broglie n'y étant plus, je me rendis chez le comte son frère, qui me fit d'abord son compliment sur ce que j'avais été absent du régiment, lorsqu'il s'était maladroitement laissé surprendre à Zeilbach. Il se plaignit beaucoup de la conduite de mes chefs, me dit de mettre mon détachement auprès de la garde de cavalerie du quartier général, et d'attendre le retour de son frère. Lorsque le maréchal fut rentré, il me retint à souper. Il me dit que je lui servirais d'escorte le lendemain, et que de là je rejoindrais le régiment. L'armée vint camper près d'Ahlfeld et s'y réunit; le maréchal passa sa revue. Il y eut une réjouissance pour une victoire remportée par les Autrichiens sur le roi de Prusse.

Le jour d'après, l'armée marcha par sa gauche pour gagner les défilés de Frankenberg et y devancer le prince Ferdinand. Nous fûmes détachés avec le régi-

ment que j'avais rejoint au camp d'Ahlfeld, aux ordres du baron de Glaubitz, pour rester sur la droite de l'armée, à très peu de distance du camp qu'elle venait de quitter. Notre objet était d'observer et de contenir la garnison de Ziegenhyan, que les ennemis occupaient. Mais, M. de Glaubitz ayant eu avis que le prince héréditaire avait été détaché pour marcher sur Marbourg, où étaient les forces de l'armée, il se disposa à repasser l'Ohm et à garder les passages de cette rivière. En nous retirant, nous trouvâmes les bois qui étaient sur notre droite occupés par des chasseurs. Nous nous contentâmes de tirailler avec eux, et nous vînmes camper à Emsdorf, ayant un ruisseau marécageux devant le front. Le village d'Emsdorf était à la gauche en arrière, et les bois se prolongeaient jusqu'auprès du village. On y fit quelques abatis où on plaça des gardes, et des patrouilles s'avancèrent jusqu'au ruisseau qui passait aussi dans le bois, et que les chasseurs ennemis gardaient. Il y eut encore quelques coups de fusil, mais qui ne signifiaient rien.

Le lendemain, on donna ordre de partir dès que l'on aurait reçu le pain qui était dû de la veille. Les caissons n'arrivèrent que vers trois heures de l'après-midi, et pendant que les soldats étaient à la distribution, on entendit du canon à la gauche du régiment de Royal-Bavière. Son colonel, comte d'Helfenbourg, fils naturel de l'Électeur, y courut avec ce qu'il put ramasser de son régiment: mais il y fut tué. Les ennemis

pénétrèrent jusqu'aux faisceaux, avant que les soldats eussent pu prendre les armes. Le désordre s'ensuivit, et si les ennemis eussent débouché en masse, tout eût été dit. Mais par bonheur, ils avaient, avant de pouvoir traverser le ruisseau, un long défilé à franchir. Cela donna le temps à M. de Glaubitz de rassembler son monde et d'ordonner la retraite.

Elle se fit sans ordre, les chemins n'étant pas reconnus. On passa par des marais où il fallut laisser les canons. Devancés dans toutes les plaines par la cavalerie anglaise d'Elliot, nous étions obligés de suivre la lisière des bois, ce qui allongea beaucoup notre marche. Enfin les bois cessèrent et nous nous trouvâmes dans une petite vallée qu'il fallait traverser pour gagner un village à peu près à moitié chemin du bois. En avant de ce village, nous vîmes le régiment d'Elliot arriver sur nous au grand trot. Nous nous formâmes; ce qui restait du régiment fut chargé et renversé. Mais les cavaliers anglais étaient si peu maîtres de leurs chevaux que, quoiqu'ils nous eussent culbutés, nous leur fîmes beaucoup de prisonniers. Le général, après cette charge, nous lança sur l'infanterie ennemie, qui était en bataille à cent pas en avant du village, derrière quelques tas de pierre, et nous barrait le chemin. Cette tentative échoua. Nos hussards s'enfuirent et la déroute devint telle qu'il n'y avait pas dix hommes ensemble.

Entraîné dans cette fuite désordonnée, je me trouvai

au bout d'un quart d'heure dans les bois avec quatre officiers et un hussard de ma compagnie. L'un de ces officiers, M. Neuf, ayant un cheval qui hennissait et attirait l'attention sur nous, nous dûmes nous séparer. M. Neuf resta avec son lieutenant d'un côté; j'allai de l'autre avec M. Onody et mon hussard. M. Neuf fut pris. Quant à nous, nous parvînmes à traverser l'Ohm à Hombourg, avant que les ennemis eussent pénétré jusque-là. Personne n'ayant pu me donner des nouvelles de mon régiment, je commençai à craindre qu'il n'eût été pris en entier. Je passai la nuit dans un champ, caché par des gerbes de blé. Au matin, nous nous mîmes en marche sur Marbourg. Nous y arrivâmes vers midi, et là j'appris qu'une partie du régiment nous y avait devancés, se dirigeant sur Giessen. Dès la veille, plusieurs domestiques avec des équipages, étaient arrivés, annonçant que notre infanterie s'était rendue prisonnière de guerre, ainsi que le général de Glaubitz. Je me décidai donc à aller à Giessen où je trouvai un de mes domestiques, un de mes chevaux et un porte-manteau. J'avais acheté pour quinze louis deux chevaux de prise; j'en revendis un cinquante louis à M. le comte d'Eyriès, qui commandait à Marbourg, et l'autre me servit tout le reste de la guerre.

La retraite du régiment donna beaucoup d'humeur au maréchal de Broglie, qui lui en voulait depuis l'affaire de Zeilbach. Il le laissa dans des cantonne-

ments jusqu'après les affaires de Corbach et de Warbourg, l'une heureuse et l'autre malheureuse. Il nous fit alors venir dans le bassin de Cassel, où nous restâmes assez longtemps. L'armée française était sur les hauteurs de Warbourg. Des escarmouches pour couvrir des fourrages furent les seuls événements qui se passèrent, et comme la position des deux armées était trop respectable pour qu'elles pussent s'attaquer, le maréchal de Broglie fit faire un camp retranché sous Cassel. L'ouvrage fini, il y laissa un corps d'armée, passa le Weser avec le reste, et poussa jusqu'à Northeim, où fut placé le comte de Lusace (1). Le baron de Closen occupa le Harz et M. de Chabot fut posté du côté de Möringen et chargé de garder le cours du Weser. Le prince Ferdinand s'étendit aussi par la gauche, et les deux armées couvrirent une étendue de pays immense. La gauche de l'armée francaise était dans le camp retranché de Cassel, vis-à-vis la droite de l'ennemi qui occupait la position inattaquable de Warbourg. Pendant ce temps-là, on commença à retrancher Göttingen. Mon régiment fut placé

(1) Connu plus tard sous le nom de prince Xavier de Saxe, il était le second fils d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne. Pendant la guerre de Sept ans, il avait pris du service en France. En 1763, à la mort de son frère Frédéric-Christian, électeur de Saxe dont l'héritier était mineur, il administra l'électorat jusqu'à la majorité de celui-ci, qui devint roi et régna jusqu'en 1827. Le prince Xavier avait un fils, le chevalier de Saxe qui eut en Russie d'assez retentissantes aventures et qui y fut tué en duel, en 1803, par le comte Sherbatof.

dans cette ville aux ordres du prince de Rebecq.

La saison avançait et c'était un problème dans l'armée de savoir si on pourrait garder la Hesse, lorsqu'il y eut ordre de faire un fourrage général en avant de la droite, jusque près de Northeim. On annonça que ce fourrage serait le dernier, qu'ainsi il fallait envoyer le plus de chevaux possible et les ménager avec grand soin. Les troupes légères et des compagnies de grenadiers en firent la chaîne et on coucha dehors. Le comte de Broglie, qui commandait le fourrage, fit placer des officiers à toutes les croisières de chemin, pour indiquer celui que devaient prendre les fourrageurs et les fit tous diriger vers Göttingen. Il se rendit de sa personne dans le cimetière qui est devant la grande église, fit procéder devant lui à tous les déchargements et ne quitta la place qu'après avoir vu les cavaliers ou domestiques partir à vide. C'est de cette manière que Göttingen fut approvisionné en fourrage pour les cinq cents chevaux qu'on était décidé à y laisser pendant l'hiver.

Le même soir, l'armée passa la Werra et la garde de Göttingen fut laissée à une garnison de choix, à la formation de laquelle le maréchal de Broglie avait procédé lui-même. Mon régiment y était représenté par deux cents hussards. Je fus nommé pour les commander, quoique n'étant pas, tant s'en fallait, le plus ancien capitaine. Mais, personne ne se souciait d'en-

trer dans une garnison où l'on s'attendait à être assiégé et où l'on supposait que ce qui pourrait arriver de plus heureux serait d'être fait prisonnier de guerre. Pour moi, je fus charmé d'avoir un beau détachement, et d'avoir été choisi pour être dans le poste le plus avancé.

Le comte de Vaux (1), lieutenant-général, commanda la ville, et le vicomte de Belsunce (2) eut le commandement en second. Le jour même où nous entrâmes dans la place, M. de Belsunce sortit avec cinq cents chevaux pour opérer une reconnaissance. Nous avançâmes par échelons jusqu'auprès de Northeim, où nous trouvâmes une escouade ennemie proche une hauteur d'où plusieurs curieux venus avec nous se mirent à lorgner ce qui se passait sur la chaussée. Parmi ces curieux se trouvait le marquis de Conflans (3), alors colonel du régiment d'Orléans-Cavalerie qui s'avisa d'aller faire le coup de pistolet avec les vedettes ennemies. Cette tiraillerie obligea nos avant-postes de se replier. M. de Roche-

(1) Le comte de Vaux, né en 1705, mort en 1788, maréchal de France en 1783.

(2) Né en 1722, major général de l'armée en 1757, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1762, gouverneur de Saint-Domingue, et de Belle-Isle. Mort en 1794.

(3) Il y avait à cette époque deux maréchaux appartenant à la famille de Brienne de Conflans, Hubert qui avait fait sa carrière dans la marine et fut promu en 1758, et son cousin Louis, plus connu sous le nom de maréchal d'Armentières, dont il est question plus haut. Le colonel d'Orléans-Cavalerie était sans doute le fils de l'un d'eux.

chouart (1) et quelques autres qui nous suivaient de loin, dès qu'ils nous virent replier, se mirent à courir pour nous rejoindre. Mais le lieutenant Ernezy, de mon régiment, n'étant pas resté dans le lieu où je l'avais placé sur le revers de la hauteur, ils allaient tomber dans les mains de l'ennemi si je n'avais donné une poussée à tout ce qui était devant moi, jusqu'à ce que je leur eusse fait jour. Je réussis sans perdre personne. Mais je témoignai mon mécontentement à M. Ernezy. Il me donna des mauvaises raisons, et je n'osai pas soupçonner que sa retraite malencontreuse était l'effet d'une poltronnerie dont je n'eus que trop de preuves tout le temps que nous fûmes détachés ensemble.

Les ennemis, dès le lendemain, formaient le petit blocus de Göttingen, en plaçant une batterie de l'autre côté de la rivière, mais non sans nous laisser le temps d'amener du village de Vende, dans la place, tout ce qu'on y trouva de bestiaux. Dans la retraite, on eut quelques coups de canon à essuyer et on perdit quelques hommes. Pendant le blocus, on perfectionnait les ouvrages. Nous allions chercher des fascines dans les bois, pendant que d'autres détachements allaient tirer des coups de fusil à la Justrie contre une grand'garde ennemie qui y était postée, soutenue par un poste d'infanterie qui était à une papeterie, à

(1) Il prit du service en Russie pendant l'émigration et revint en France en 1814 comme lieutenant général.

un quart de lieue de là. M. de Belsunce se proposa d'enlever ce poste et il y réussit parfaitement. Dès lors, il n'y en eut plus et nous ne fûmes plus bloqués d'aussi près.

Enfin, après une quinzaine de jours, les ennemis s'éloignèrent et se contentèrent d'occuper Möringen d'un côté, Osterode, Auerstadt et Heiligenstadt de l'autre, et la communication avec Vitzenhausen et Minden fut rétablie. Nous eûmes, peu après, un convoi de poudre, et comme les chemins étaient impraticables pour des voitures, elle nous fut apportée à cheval par la cavalerie dans des sacs à foin. Pendant le blocus, la viande était devenue rare; on n'en distribuait qu'une quantité déterminée à chaque officier; mais nous mangions les chevaux tués et, avec un peu de soin, on les trouvait fort bons.

Il y avait un petit bois au delà de la papeterie où les ennemis venaient quelquefois en patrouille. M. de Belsunce voulut y aller un jour lui-même. Il envoya un lieutenant et trente hussards en avant. C'était le même M. Ernezy dont j'ai parlé. Arrivés hors du bois, nous ne vîmes point de hussards; mais en regardant de près, nous aperçûmes M. Ernezy derrière un arbre. Il vint à moi me dire qu'il était bien malheureux, que tout son détachement avait déserté. Cela me parut d'autant plus impossible que le maréchal de logis Lakatos était du nombre, et que je le savais aussi sûr qu'il était intelligent et brave.

Je me déterminai donc à entrer dans le bois pour voir ce qui en était, lorsque j'ouïs des coups de fusil que la direction du vent m'avait empêché d'entendre, et j'aperçus les hommes d'Ernezy espacés le long du bois et occupés à travailler avec les chasseurs ennemis. Lorsque le renfort que nous amenions fut arrivé, nous attaquâmes ces chasseurs. Nous en tuâmes plusieurs qui avaient voulu tenir sur un plateau où il y avait quelques arbres. La poltronnerie de M. Ernezy étant reconnue, le comte de Belsunce ordonna qu'il ne commanderait plus en détachement, ce qui fut fait.

La saison avançant, les ennemis rentrèrent leurs postes et nous en profitions pour faire de nouveaux fourrages dans les villages qui nous entouraient, lorsque M. le prince Ferdinand fit un mouvement sur la Hesse, assiégea Cassel et fit lever tous les quartiers de l'armée française. Toute communication nous fut coupée avec l'armée. Avant ce moment, le comte de Broglie avait tenté d'enlever le général de Luckner, qui était avec son corps à Heiligenstadt. Une marche combinée fut ordonnée. Quatre colonnes devaient arriver à la même heure la nuit de Noël : une, aux ordres de M. le comte de Broglie, venait de Minden; une, à ceux de M. du Châtelet, de Witzenhausen; la notre de Göttingen, commandée par M. de Belsunce; et une quatrième d'Echavagne. Les trois premières arrivèrent à point nommé sans être aperçues; la qua-

trième se trompa de chemin. Luckner sortit avec tout son corps par la porte que cette colonne devait masquer et nous échappa.

Le comte de Broglie voulut prendre sa revanche huit jours après sur un corps qui était à Duderstadt. Mais le temps était affreux, les colonnes arrivèrent l'une après l'autre ; l'ennemi eut le temps de sortir de la ville et de se placer sur une hauteur où il attendit du renfort qui lui arriva dans la nuit.

Cependant, les troupes étaient trop harassées d'une pluie continuelle et d'une longue marche dans la boue pour pouvoir retourner. Il fallut les loger à Duderstadt. Le matin, les ennemis firent mine d'attaquer la ville pendant qu'une colonne de cavalerie passait le Ruhme au gué à un moulin pour couper notre retraite. Le comte de Broglie, fâché d'avoir manqué ces deux opérations, ne voulut sortir de la ville qu'à midi. Il en résulta que trois corps de grenadiers qui étaient à une porte furent coupés et pris, et que nous perdîmes du monde dans la retraite, quoique heureusement l'ennemi fatigué ne fût pas en état de nous poursuivre vivement.

Lorsque le siège de Cassel eut été commencé par les ennemis, nous nous occupâmes d'attaquer leurs derrieres, et nous y réussîmes en interceptant les convois, en nous emparant du dépôt des malades qu'ils avaient laissés à Möringen, en inquiétant les postes qu'ils avaient sur le Ruhme, et même dans la Harz.

Nous allâmes en enlever jusqu'à Jusum; nous en surprimes un autre à Ebergötz; enfin à quatre lieues autour de Göttingen, aucun ennemi n'osait paraître. M. de Belsunce, pour lors, alla s'établir avec deux mille hommes d'infanterie et quatre cents chevaux à Northeim, après avoir chassé le colonel Collignon, pris la plus grande partie de son corps et deux pièces de canon.

Ce fut pendant que nous étions à Northeim que nous reçûmes la nouvelle des grâces qui avaient été accordées à la garnison de Göttingen, savoir : à M. de Vaux le gouvernement de Thionville, à M. de Belsunce le grade de maréchal de camp, celui de brigadier à MM. de Durfort, de Grave, de Grand-Maison et de Chaloup, de colonel à M. de Nicolay et à moi, de lieutenant-colonel à MM. de Guétrand. Enfin, on nous fit entrer à Göttingen, et la levée du siège de Cassel ayant lieu peu après, et l'armée ennemie ayant pris ses quartiers d'hiver, M. le maréchal de Broglie vint à Göttingen. Il me dit que j'avais été attaché au régiment de Turpin que M. de Chamborant (1) venait d'obtenir, mais que ce régiment n'étant pas à son armée, il avait demandé une lettre de passer pour que je fusse dans le même grade attaché au régiment de Bercheny. Cette nouvelle me fit grand plaisir. Je fus fort aise de servir dans un régiment où j'avais des amis, et d'exer-

(1) Ce régiment, plus tard 2e hussards, est devenu célèbre sous le nom de Hussards de Chamborant.

cer mon autorité sur quelques-uns de mes camarades, qui, consultant plutôt leurs intérêts pécuniaires que la gloire du régiment, avaient trouvé mauvais que je leur eusse fait tuer des hommes et des chevaux pendant le blocus de Göttingen.

Peu de temps après, ayant appris que le régiment était à Rothembourg, sur la Werra, je m'y rendis et après avoir fait part à mon colonel que je venais servir sous ses ordres comme colonel en second, je dis assez haut que si quelques-uns de mes anciens camarades avaient à se plaindre de moi ou de ma conduite pendant mon détachement de Göttingen, j'étais prêt à leur répondre de la manière qu'ils voudraient, jusqu'à l'époque où je serais reçu colonel, mais que dès ce moment je me conduirais comme chef et ne permettrais pas que l'intérêt personnel d'un capitaine nuisît au bien du service du roi. Je passai deux jours au régiment, et ne reçus que les politesses de tout le monde, quoique plusieurs officiers fussent fâchés de me voir placé là, parce qu'ils savaient que je les connaissais à fond.

Göttingen étant toujours le poste avancé, je demandai et j'obtins que mon détachement fût relevé afin que celui qui avait passé l'hiver pût se rétablir avant la campagne. Cet arrangement ne plut pas à tout le monde, quelques capitaines ayant espéré que les deux cents hommes qui avaient passé l'hiver à se battre seraient envoyés sur les derrières pendant l'été, et

que le régiment ne servirait que sur le pied de quatre escadrons; mais cela n'arriva pas.

La fortune nous avait favorisés pendant tout l'hiver. Le comte de Belsunce était sorti presque tous les jours pour chercher les ennemis. Quand il voulait les inquiéter de plusieurs côtés, c'était ordinairement moi qu'il chargeait d'une des attaques, et je m'en tirais toujours très bien. Je suis revenu rarement sans avoir fait des prisonniers, et à Sontheim j'enlevai un poste tout entier, quoique derrière les postes avancés.

Comme cela peut vous être utile un jour, mes enfants, j'ajouterai à ce qui précède quelques détails rétrospectifs. L'avantage de savoir l'allemand et surtout ma grande activité avaient déterminé M. de Belsunce à me confier le détail des espions. Je n'avais pas le chiffre de notre armée, qui était confié à M. de Béville, mais j'ouvrais les paquets et donnais les reçus. Le chiffre était de la musique, mais quant aux espions du pays, j'en étais seul chargé.

Un jour, l'un d'eux m'amena un chasseur hanovrien à cheval, qui me déclara avoir déserté de Sontheim et que, s'étant égaré dans les bois, ce paysan l'avait conduit à Göttingen, en l'assurant qu'il était ami des Français. Les ennemis avaient deux postes en avant de Sontheim, un au Petit-Moulin, et l'autre à la Commanderie. Le paysan nous dit que, par le bois, nous pourrions aller jusqu'à un petit pont très près de Sontheim, où ce poste-là envoyait ses patrouilles, et que, par ce

chemin, nous ne trouverions personne. M. de Belsunce me proposa d'aller m'assurer de ce fait, et pour cela, je partis à pied avec Lakatos. Nous prîmes le chasseur que nous liâmes et que Lakatos conduisait au bout d'une corde, un pistolet à la main, avec menace de lui casser les reins s'il nous trompait, et moi j'allais avec l'espion, mon sabre en bandoulière et deux pistolets à la ceinture. Cent écus avaient été promis à chacun d'eux s'il remplissait bien sa mission.

Nous partîmes à la nuit tous les quatre et nous arrivâmes au but à quatre heures du matin. Il n'y avait pas un quart d'heure que nous y étions que nous entendîmes venir la patrouille de chasseurs. Elle s'avança sur le pont sous lequel nous étions cachés et s'en retourna. Nous vîmes de là, à deux portées de fusil, le feu de la garde du poste qui était de cent chevaux et de deux cents hommes d'infanterie. Revenu à Göttingen, je rendis compte de ma mission, payai mes hommes, et M. de Belsunce m'envoya dormir après m'avoir fait déjeuner. Vers huit heures du soir, il m'envoya chercher et me dit d'aller chez M. le comte de Vaux rendre compte de ce que j'avais fait la nuit précédente. M. de Vaux en était averti, et, en conséquence, avait commandé deux cents chevaux et trois cents fantassins, pour aller enlever le poste. Il me demanda si je saurais retrouver le chemin. Je répondis que si j'avais Lakatos avec moi, je croyais bien

être sûr de pouvoir servir de guide au détachement.

— Que parlez-vous de guide? s'écria le général; je vous en donne le commandement; vous le trouverez assemblé sur la place; partez, voilà votre ordre.

Il était laconique : « Le comte Esterhazy se rendra à Sontheim par le chemin qu'il a reconnu, enlèvera le détachement ennemi et dirigera son retour de manière à ne pas être coupé. » Le danger de cette mission m'effraya moins que je ne sentis de plaisir d'en être chargé; je n'étais alors que capitaine et j'avais à peine vingt ans. Elle me valut d'être colonel trois mois après. Grâce à Lakatos, je retrouvai mon chemin parfaitement, bien qu'un peu de neige qui était tombée eût couvert mes brisées. J'arrivai, j'attaquai, je pris le poste, à l'exception de vingt-quatre chasseurs à cheval qui se sauvèrent parce que l'officier qui devait couper le chemin fut blessé et que celui qui le remplaça ne sut pas ce qu'il y avait à faire.

Je me retirai sans voir l'ennemi, mais je fus obligé de faire un grand détour de peur que les coups de fusil qu'on nous avait tirés n'eussent averti les postes derrière lesquels nous étions, et que si nous étions obligés de combattre, nous ne dussions lâcher nos prisonniers, qui étaient nombreux. De plus, je fus obligé de m'arrêter dans le bois et de faire chercher de l'eau-de-vie dans un village pour mes soldats, qui étaient rendus après avoir franchi les quatre lieues qui séparent Göttingen de Sontheim et qui avaient

encore à en faire six pour rentrer par le chemin que j'avais pris.

Cependant la nuit venait, et à Göttingen on s'inquiétait, M. de Vaux surtout, qui ne m'avait confié ce détachement que sur la parole de M. de Belsunce. On avait retardé la fermeture des portes, des piquets de cavalerie étaient encore dehors, et de la hauteur de Clausberg, quand j'y arrivai, je les aperçus. Je les pris d'abord pour des ennemis guettant mon retour pour me surprendre. Je me disposai à combattre. Je mis mes prisonniers au milieu d'un carré, et j'envoyai mes hussards en reconnaissance. Je fus rassuré quand ils m'apprirent que les piquets qui m'avaient inquiété étaient envoyés à ma rencontre pour me secourir si j'étais attaqué. Rentré en ville, j'allai rendre compte à M. de Vaux, qui me dit que mes coups d'essai valaient des coups de maître, et m'en fus souper chez le vicomte de Belsunce, qui m'embrassa avec la tendresse d'un père.

Je me suis étendu sur cette expédition, mes enfants, parce qu'elle a beaucoup influé sur ma fortune, et a fait taire les gens qui me jalousaient. Je ne devais rien à la faveur, mais tout à mon activité, qualité naturelle dont M. de Belsunce faisait le plus grand cas, comme vous le prouvera le trait suivant qui me revient à l'instant en mémoire. Un soir que je soupais chez lui, j'y reçus un billet d'un de nos meilleurs espions qui me donnait rendez-vous sous

un arbre à trois lieues de la ville, pour une communication importante. J'avais des clous et la fatigue jointe à la douleur m'avait donné la fièvre. Je montrai le billet à M. de Belsunce, et le priai en même temps de permettre que j'envoyasse quelqu'un à ma place parce que je souffrais trop. Il refusa et envoya un de ses aides de camp. Mais j'eus beaucoup de peine à obtenir par mon repentir qu'il ne m'ôtât pas le détail des espions, et malgré son amitié pour moi, il m'a souvent reproché ma paresse.

— Vous allez beaucoup, me dit-il une fois; vous semblez actif, on vous cite comme modèle d'activité, mais je ne m'y trompe pas, c'est le zèle de l'ambition qui vous fait aller, et vous êtes foncièrement paresseux. Au reste, il n'y paraît pas et vous avez le mérite de vous vaincre.

L'époque du renouvellement de la garnison de Göttingen fut celle d'un malheureux changement de fortune. Pendant que nous étions bloqués, chacune de nos expéditions avait été couronnée de succès. Cette garnison avait fait plus de prisonniers qu'elle n'était forte. Mais quand M. de Luckner, celui qui depuis a été guillotiné à Paris, eut remis son corps des fatigues de la campagne d'hiver et qu'il se fût établi à Einbeck, les entreprises de M. de Belsunce ne furent plus si heureuses. Souvent nous trouvions les hussards de Luckner à deux lieues de Göttingen et quelquefois assez en force pour nous donner des

poussées jusque sur les glacis. Une fois même, il envoya enlever les bœufs de la garnison, qui paissaient près de la papeterie. La cavalerie qui fut envoyée pour les délivrer eut un combat à soutenir, où un brigadier fut blessé à mort.

Les deux généraux faisaient à l'envi des détachements. Un jour M. de Belsunce m'envoya près de Seltz, à deux lieues d'Einbeck, et marcha avec un corps de cavalerie pour me soutenir. Jusqu'à Northeim je ne trouvai point d'obstacles et fus même très faiblement suivi. Là, M. de Belsunce renvoya mon détachement par le grand chemin, me garda près de lui et, avec le reste de sa troupe, il se proposa de remonter le Ruhme, pour faire filer des chariots de grains qui avaient été demandés et que les paysans n'envoyaient pas. D'après les défenses de l'ennemi, nous étions postés sur une hauteur derrière laquelle filaient les chariots, lorsque nous vîmes de la poussière qui gagnait le pont de Kettlembourg pour couper notre convoi. Nous partîmes au grand trot, pour empêcher l'ennemi de s'emparer de ce pont. Nous y arrivâmes en même temps que les hussards de Luckner, par deux chemins différents. J'y reçus un coup de sabre à l'épaule gauche, et mon ordonnance avec plusieurs dragons furent pris avant de pouvoir passer le pont.

Quand nous nous fûmes reformés de l'autre côté de la rivière, l'ennemi ne nous suivait plus. Nous nous crûmes en sûreté et commençâmes à nous

acheminer vers Göttingen. Mais, tout d'un coup, il tomba sur le flanc droit. Un piquet de dragons chargé d'assurer notre retraite ne tint pas, et ce fut un pêle-mêle affreux. Chacun allait où il pouvait. M. de Belsunce perdit son chapeau et ne dut son salut qu'à l'envie qu'eut le hussard qui le suivait de le ramasser. Son cheval eut un coup de sabre à la cuisse. Moi-même, qui ne pouvais me servir que d'une main à cause de ma blessure, je dus à la vigueur de mon cheval de n'être pas pris. Il passa sur un petit arbre qu'il plia et qui en se relevant donna un coup si fort au cavalier qui me suivait que cela me donna le temps de gagner un endroit moins exposé. Nous perdîmes les deux tiers de notre détachement et un grand nombre d'officiers. Je suis persuadé que nous n'aurions pas éprouvé de revers avec notre ancienne garnison, qui était aguerrie et commandée par de très bons officiers.

Cette aventure causa beaucoup de peine à M. de Belsunce. Depuis ce jour, il ne fit plus de détachement. Lorsque la campagne s'ouvrit, il eut le commandement d'une avant-garde, M. le comte de Chabot une autre, et M. de Closen la troisième. Arrivé dans la plaine de Cassel, j'allai rejoindre le régiment, qui était aux ordres de M. de Chabot. Nous passâmes la Dymel sans trouver les ennemis, et lorsque le maréchal de Broglie alla se réunir au maréchal de Soubise, du côté de Lippstadt, pour donner la bataille de

Villinshausen, nous restâmes avec l'avant-garde de M. de Chabot du côté de Paderborn pour couvrir la communication en avant du corps de M. le comte de Lusace. Nous étions avec la Légion royale, les volontaires de Flandres, les régiments de dragons du roi et de la Ferronnays, campés à Sander, sur la rive droite de la Lippe. Nous fûmes attaqués par le corps de Luckner; nos camps étaient séparés par des petits bois et des champs. Nous reçûmes ordre de rester à la tête de nos camps respectifs et de charger tout ce qui se présenterait. Cet ordre, le meilleur à donner dans les circonstances, fut ponctuellement exécuté : les ennemis furent repoussés partout, laissant leurs morts, et perdirent quelques prisonniers. Le lendemain nous apprîmes la perte de la bataille et eûmes ordre d'occuper les hauteurs de la Lippe près de Paderborn. Mais à peine y étions-nous établis que nous y fûmes attaqués et obligés de les évacuer. Nous bivouaquâmes à une portée de canon de Neuhaus, et l'ennemi fut content de nous avoir depostés et ne passa pas la Lippe.

L'armée de Broglie se rapprochant de nous, je fus envoyé avec trois cents chevaux à Höchsttäd. Je n'y trouvai que quelques chasseurs qui se retiraient; je m'emparai d'un magasin de foin; j'en rendis compte et je reçus la nuit suivante un renfort commandé par le duc de Cossé (1), aux ordres de qui je restai jusqu'au

(1) Lieutenant-général et duc de Cossé-Brissac. Il fut promu au maréchalat en 1768. Son fils aîné avait été tué à Rosbach. Le second,

passage du Weser par l'armée de Broglie, après que M. de Beauvau eut manqué Horn. De là, je joignis le régiment, et M. de Chabot alla camper avec son avant-garde derrière la forêt de Solingen.

Il y avait une maison de chasse dans cette forêt, sur une hauteur d'où on voyait le camp ennemi sur la rive droite du Weser. Il occupait cette maison par un poste qu'à trois reprises je dus attaquer, pour voir s'il n'y avait pas de changement à la position ennemie. M. de Sombreuil, colonel à la suite du régiment, eut aussi la même commission plusieurs fois, et la remplit parfaitement. Les ennemis, ennuyés d'être chassés de ce poste, y établirent un camp de douze mille hommes que M. de Caraman (1) attaqua quelque temps après sans pouvoir le forcer, et où M. de Vignoles, colonel des volontaires du Hainaut, fut tué. M. de Chabot changea sa position, et fut placé avec son corps à l'entrée de la gorge d'Oldendorf. Il fit un détachement pour enlever un camp de hussards de Bauer et de Brunswick. Cette tentative aurait réussi si un brigadier de dragons, qui commandait l'avant-garde de la droite, eût été aussi déterminé que M. de

duc de Brissac, colonel des Cent-Suisses et de la garde du roi, périt massacré à Versailles, pendant les tragiques journées de septembre.

(1) Riquet, comte de Caraman, lieutenant général. L'un de ses fils, devenu plus tard duc de Caraman, joua un rôle important dans l'Émigration. Il a laissé des mémoires inédits dont j'ai dû la communication à ses descendants et que j'ai utilement consultés pour mon *Histoire de l'Émigration*. Le frère de celui dont parle Esterhazy fut prince de Chimay et épousa la veuve de Tallien.

Sombreuil qui commandait celle de gauche. Après avoir pénétré jusque dans le camp ennemi, M. de Sombreuil, n'étant pas soutenu, fut obligé de se replier avec perte.

J'avais demandé le commandement de cette avant-garde de droite au comte de Chabot, qui a toujours eu beaucoup d'amitié pour moi. Il me l'avait refusée en alléguant que les autres colonels se plaignaient qu'on me donnât trop souvent des détachements, et qu'il me gardait pour des occasions plus importantes. J'y fus comme volontaire avec d'autres, et nous jugeâmes d'abord ce qui allait arriver en voyant le vieux brigadier M. de Sauvigny faire arrêter, mettre en bataille et fouiller des buissons au delà desquels nous étions déjà allés.

Deux jours après cette cacade, on m'envoya en détachement avec cent cinquante hussards, deux cents dragons et un bataillon de grenadiers et de chasseurs d'Aquitaine à Grüna, sur la Lein, garder la communication avec le corps de M. de Luzac, qui allait du côté de Wolfenbuttel.

Je fus fort tranquille dans ce poste pendant le siège de Wolfenbuttel, et jusqu'à la levée de celui de Brunswick. Je fus mis alors aux ordres du duc, aujourd'hui maréchal de Laval (1), à Gaudesheim. Il me confia l'avant-garde de son corps. Arrivé à Gaudesheim, il

(1) De Montmorency-Laval, duc héréditaire de Laval en 1758 et maréchal de France. Mort en 1798. Grand-père du duc Mathieu de

m'ordonna d'aller prendre des otages à Ahlfeld. Je lui représentai que cette ville dépendait de l'évêché d'Hildesheim, qu'elle était très affectionnée au roi de France et que j'avais eu lieu de me louer de ses magistrats pendant mon séjour à Grüna. Il insista et je dus obéir. Je trouvai les ennemis en deçà d'Ahlfeld. Il fallait les repousser et ensuite emmener les otages. Ils me crurent fou. Je les assurai que c'était une berne, qu'ils recevraient des excuses, mais qu'il fallait partir. Je les emballai dans une berline et les conduisis le plus vite que je pus, nonobstant les coups de fusil, vers Gaudesheim. A une lieue de cette ville, le duc de Laval m'envoya son fils — qui prit quelques jours après la petite vérole dont il mourut là — pour me dire que j'avais raison et que je n'avais qu'à relâcher les otages. Je lui fis répondre qu'il était impossible qu'ils s'en retournassent, que les ennemis les pilleraient peut-être, que leurs chevaux étaient rendus et que je le priais de nous donner à tous à souper. J'eus la réparation la plus complète, et ces messieurs, en soupant, oublièrent le désagrément de leur voyage comme la peur que leur avaient faite les coups de fusil.

Le surlendemain, je reçus ordre de retourner à Grüna. Je fis un détachement dans la gorge de Scharff-Oldendorf, mais nous ne vîmes pas d'enne-

Montmorency qui fut ministre des Affaires étrangères sous la Restauration.

mis. Le 3 novembre, une patrouille commandée par un cornette de mes hussards rencontra un détachement de hussards noirs. Pendant la fusillade, deux hussards noirs désertèrent. J'appris par eux que le prince héréditaire était en marche sur Ahlfeld et Einbeck, où l'armée de M. de Laval était censée camper, et où, en réalité, à cause des subsistances, elle était dispersée. Je mandai cette nouvelle au maréchal. Il me fit répondre qu'il ne fallait pas croire aux dires des déserteurs, mais cependant être alerte et envoyer aux informations. Je l'avais déjà fait et j'en rendis compte. Mais le maréchal ne se décida à me donner raison qu'après avoir fait interroger les déserteurs par M. de Villefranche, officier d'état-major.

Le 4 novembre, au point du jour, je reçus un billet de la main du maréchal, qui me mandait que ma nouvelle lui venant de plusieurs côtés, j'eusse à renvoyer mes équipages et me tinsse prêt à être attaqué. Il m'exhortait à tenir autant que je le pourrais. Le corps de M. de Luzac devait passer la Lein à Grüna, et si j'étais forcé à abandonner, c'est lui que j'aurais à en avertir. Avant la fin du jour, j'étais aux abords d'Ammensen, sur la route d'Einbeck à Hanovre, observant l'ennemi et rendant compte toutes les heures. Voyant au delà d'un ruisseau le village garni de feux, je ne jugeai pas à propos de l'occuper. Je bivouaquai derrière, me contentant d'envoyer le batail-

lon de grenadiers sur une hauteur de l'autre côté d'un ravin que j'avais derrière moi, et vers le village des patrouilles de deux hommes, qui échangeaient chaque fois des coups de fusil avec les patrouilles ennemies.

Le matin venu, les ennemis passèrent le ruisseau sur deux colonnes, et marchèrent sur Ammensen. Je me retirai en échelons vers mon infanterie. Quand l'ennemi fut à ma portée, je fis tirer quatre coups sur lui et ensuite regagnai une haute position. Il ne me poussa pas avec vigueur, ne fit aucune charge et se borna à mettre deux pièces de canon à son avant-garde, qui tirait sur moi dès qu'elle était arrivée sur une hauteur d'où elle pouvait me découvrir. Je me retirai de cette manière vers la tour d'Einbeck. Le comte d'Eyriès vint me soutenir avec trois cents chevaux, et j'arrivai très heureusement, après n'avoir perdu que dix-sept hommes et neuf chevaux dans une retraite de cinq heures, devant toute une armée.

Le maréchal de Laval me reçut très bien, malgré le danger de la situation où il se trouvait. Il n'avait avec lui que trois brigades d'infanterie, le reste de son armée n'étant pas arrivé. Le prince héréditaire, aujourd'hui le duc de Brunswick, avait assez de temps pour l'attaquer, et s'il l'avait battu, il le coupait du centre de l'armée. Le maréchal fit très bonne contenance, tira beaucoup de canon, ce qui réduisit l'affaire à une canonnade très vive. Heureusement, la nuit vint et avec elle, successivement, toutes les troupes qu'on

attendait des différents corps. La position était excellente, pourvu qu'on eût assez de monde pour l'occuper. Aussi le prince héréditaire renonça-t-il à nous attaquer, bien que l'armée de son neveu fut réunie à la sienne. Le 5 novembre, il n'y eut même pas de canonnade.

Le 7, les ennemis se retiraient par la gorge d'Eime et lord Gramby resta campé à l'entrée de cette gorge et se protégea à l'aide d'abatis à sa droite et à sa gauche. J'eus ordre de me rendre avec mon détachement au village d'Eime. Un brigadier de l'armée, qu'on relevait tous les jours, commandait. Le premier fut M. de Souastre, aujourd'hui duc de Guines (1), et le second le marquis de Chabrillant. Le troisième jour, le comte de Broglie vint lui-même poursuivre l'arrière-garde de lord Gramby, qu'on lui disait se retirer. Je l'assurai qu'il n'en était rien. Néanmoins, il avança avec ses troupes jusqu'à l'entrée de la gorge. Mais il fut reçu par un tel feu d'artillerie qu'il fut obligé de se retirer. J'y perdis quatre chevaux. Le lendemain, le maréchal, ayant appris que le prince Ferdinand prenait ses quartiers, ordonna à son armée de prendre aussi les siens derrière la Fulda et le Weser. Je fus destiné à rester à Göttingen et à y commander deux

(1) Lieutenant général, nommé duc en 1770 et souvent employé à des missions diplomatiques. Fut ambassadeur à Berlin et à Londres. Né en 1735, il mourut en 1806, cinq ans après son retour d'émigration.

cents hussards du régiment de Nassau. Le marquis de Lostange eut la place du vicomte de Belsunce, envoyé à Saint-Domingue comme gouverneur. M. de Guée remplaça M. de Durfort comme colonel. D'ailleurs, une partie des officiers supérieurs de l'hiver précédent y furent employés aux ordres du comte de Vaux.

CHAPITRE IV

1762-1767

Voyage à Vienne. — Je perds l'occasion de passer au service autrichien. — Nouveaux combats. — Fin de la guerre. — Retour à Vienne. — Aventure amoureuse. — Je rejoins la Légion royale à Annonay. — Je vais à Fontainebleau. — Je suis présenté au duc de Choiseul. — J'obtiens la propriété d'un régiment de mon nom. — Je revois le Vigan.

L'hiver de 1762 ne ressembla guère au précédent. Autant le premier avait été actif, autant celui-ci fut insipide. Je me livrai à l'étude, je pris des leçons de géométrie et de langue anglaise. Pendant ce temps le colonel de Bercheny eut la petite vérole à Mühlausen, où il était avec une partie de son régiment, aux ordres de M. Chabot. Dès que je le sus malade, j'y courus et il expira dans mes bras. Mon premier mouvement fut d'envoyer un courrier à M. le comte de Choiseul (1), que je ne connaissais pas, afin de demander le régiment pour le chevalier de Bercheny. J'ajoutais que, quoiqu'il ne fût encore que capitaine, je servirais avec plaisir sous lui, trop heureux de prouver par là

(1) D'abord ministre des Affaires étrangères, il venait de remplacer à la Guerre le maréchal de Belle-Isle, mort en 1761. Il était lieutenant général et fut nommé peu après duc et pair.

ma reconnaissance au maréchal (1) son père, à qui je devais tant.

Cette lettre fit le meilleur effet. Le ministre me répondit que le roi avait signé la nomination du chevalier, mais que Sa Majesté en même temps m'avait nommé colonel en second de la Légion royale, en attendant qu'il se présentât une occasion de me placer plus convenablement et selon mes vues.

Au commencement de l'automne, et même pendant la campagne, j'avais reçu plusieurs lettres de ma tante la princesse Esterhazy, née Lunaty-Visconti, femme du chef de notre famille, habitant l'Autriche. Elle me proposait de venir à Vienne où son mari, qui me voulait du bien, était fort malade. J'en avais parlé au comte de Broglie, qui m'avait dit que son frère ayant l'intention de me placer à Gottingen, où j'aurais un bon traitement, il fallait commencer par y aller et que si, comme tout semblait l'annoncer, il n'y

(1) Le comte Esterhazy ne se vante pas en rappelant cette démarche qui lui fait honneur. Voici la lettre qu'au lendemain de la mort du colonel de Bercheny, il écrivait à Choiseul :

« J'étais venu le voir de Gœttingen. Je suis arrivé pour le voir expirer. Bien loin de vous demander le régiment pour moi, je vous demande de l'accorder au chevalier, frère du mort. Il était mon ancien capitaine. On lui a fait un passe-droit en me faisant colonel. Je ne ferais aucune difficulté de servir sous lui, trop heureux si je peux prouver par là la reconnaissance dont je suis pénétré pour la maison de Bercheny, en ayant reçu autant de bienfaits. Je vous demande cette grâce avec beaucoup plus d'ardeur que je ne le ferais pour moi-même et j'ose me flatter que le chevalier de Bercheny remplira fort bien ce dont il sera chargé, son intelligence et sa volonté étant au-dessus de son âge. » (*Archives de la guerre.*)

avait rien à faire cet hiver dans cette ville qui était dans un état de défense infiniment supérieur à celui de l'année précédente, il me ferait avoir un congé de cinq mois pendant lequel je jouirais de mon traitement. Depuis ce temps-là, il avait été exilé, ainsi que son frère. Je m'étais adressé en vain à M. de Muy (1), qui commandait l'armée. La mort du colonel de Bercheny m'avait fait oublier ma demande, lorsqu'à la fin de février, au moment où j'y pensais le moins, je reçus mon congé pour aller à Vienne.

Mes amis me conseillaient de ne pas perdre un moment. Je me mis en route et pris le chemin par Mülhausen, Gotha, Nuremberg et Ratisbonne. En arrivant à Ratisbonne, j'y appris la mort du prince Esterhazy. C'était lui qui m'avait fait écrire par sa femme pour me faire venir. Sa mort me jeta dans une grande perplexité, car j'avais peu d'argent. Toute réflexion faite, je me décidai à continuer mon voyage. Arrivé à Vienne, je descendis chez la princesse veuve. J'y fus reçu à merveille. Mes autres parents : le prince Nicolas, qui revenait de son ambassade de Russie ; le comte François, qui a été depuis grand chancelier ; le comte Joseph me firent l'accueil le plus tendre et m'accablèrent de bons procédés. J'eus une voiture et des gens pour me servir. Je trouvai de l'argent sur la table de ma chambre et je fus averti que mes oncles

(1) De Félix, comte de Muy, alors lieutenant général, ministre de la Guerre et maréchal de France sous Louis XVI.

et ma tante s'étaient cotisés pour me faire une pension de quatre mille florins. La fortune me souriait et je me trouvai le plus heureux des hommes. Des succès dans la société vinrent augmenter mon bonheur. Le prince de Kaunitz (1) me traita avec bonté. Le comte du Châtelet (2), depuis duc et qui a péri sous le fer des scélérats qui désolent la France, était alors ambassadeur. Il m'avait connu à Lunéville, où il venait voir son père, et à cette époque a commencé une amitié qui n'a fini qu'avec sa vie.

J'étais bien traité à la cour, bien vu dans le monde et je jouissais d'une aisance dont je n'avais jamais eu l'idée. Le comte François, mon oncle, fort attaché à la maison d'Autriche, ami intime de l'empereur François Ier, me dit un jour que plus il avait d'amitié pour moi, plus il voyait avec peine un Esterhazy au service étranger; qu'il avait parlé à l'impératrice-reine du désir que toute la famille avait de me voir au service impérial et sollicité pour moi en Autriche un grade équivalent à celui que j'avais en France. La souveraine avait consenti à m'attacher comme colonel au régiment d'Emeric-Estherazy-hussards. Mon oncle ajouta qu'il ne doutait pas de ma joie et de ma reconnaissance. Le grade de

(1) Chancelier d'État en Autriche, sous le règne de Marie-Thérèse, après avoir été ambassadeur à Versailles.

(2) C'était le fils de la marquise qui fut liée avec Voltaire et Saint-Lambert.

colonel, que je partageais en France avec plusieurs de mon âge, était bien d'un autre prix au service de l'empereur. D'ailleurs, en France, j'étais isolé, sans parents, sans autres connaissances que celles que j'avais faites à l'armée, tandis qu'à Vienne je me trouverais au sein de ma famille, qui par ses richesses et son crédit, pouvait m'aplanir le chemin de la fortune.

Ébloui par ces paroles, attaché à tous mes parents et surtout à lui par la reconnaissance, j'acceptai son offre en me réservant seulement d'en prévenir l'ambassadeur et de lui faire ma démission en lui exposant les motifs qui me déterminaient à la donner. Mon oncle me le permit. J'allai chez le comte M. du Châtelet. Mais celui-ci ne pensa pas comme mon oncle.

— Le service de France, me dit-il, ne peut se comparer à aucun autre pour l'agrément qu'il procure. La guerre ne peut plus durer; avec le sort que vos parents vous ont fait, vous pouvez comme garçon mener en France la vie la plus heureuse. Comme colonel, pendant la paix vous n'avez que quatre mois de service par an. Les hivers vous pouvez les passer à Paris à vous amuser, à cultiver vos connaissances. Peut-être parviendrez-vous à y faire un mariage riche, au lieu qu'ici, à la paix, confiné dans un village de Bohême ou de Hongrie, vous aurez, tout au plus tous les deux ans, la permission de venir passer l'hiver à

Vienne, et cette demande trop souvent sollicitée vous ferait même tort. Vos parents sans doute sont très riches; ils vous logeront, vous feront quelques présents, mais vous serez dans leur dépendance, et vous ne pouvez guère vous flatter d'une grande fortune militaire, puisqu'elles sont aussi rares ici que communes en France. Il n'y a pas d'héritières dans ce pays, on épouse des filles sans bien ; ainsi cette ressource vous manquerait. D'ailleurs, colonel de bonne heure, si la paix se fait, vous n'aurez pas d'occasion de justifier cette préférence ; elle excitera force jalousie contre vous, tandis qu'en France, où votre avancement à été le prix de votre conduite et de quelques actions heureuses, vous vivrez avec ceux avec qui vous avez servi, et qui l'ont considéré comme une juste récompense plutôt que comme une faveur. Au reste, ajouta l'ambassadeur, c'est mon amitié pour vous qui me dicte ces observations. Enivré de vos succès ici, de l'existence de votre famille, il n'est pas étonnant que vous voyez l'avenir en beau. Mais je suis de sang-froid, je vous connais; quand vous serez à vous ennuyer dans un village, vous vous repentirez de n'avoir pas suivi mes avis. Pensez-y bien, et je ne recevrai votre démission que quand vous aurez fait vos réflexions.

Je retournai chez mon oncle très tourmenté, néanmoins ses caresses et la joie de me voir passer au service de son maître me déterminèrent. Il me dit

qu'il allait partir pour Luxembourg où était la cour, et qu'il allait demander à l'impératrice de permettre qu'il me menât porter à ses pieds mes remerciements. Il revint le soir, et m'apprit que le jour de mon audience était fixé au dimanche suivant. J'en reçus la nouvelle sans ravissement. Mais le sort en était jeté, je l'annonçai à l'ambassadeur. Il m'en témoigna du regret, mais ne me désapprouva plus.

Le dimanche arrivé, je fus à Luxembourg avec mon oncle, mais nous ne pûmes voir l'impératrice. Un courrier avait apporté pendant la nuit une fâcheuse nouvelle de l'échec que le maréchal de Serbelloni avait eu en Saxe (1). Sa Majesté s'était renfermée pour mettre son chagrin au pied du crucifix et ne voulait voir personne. Mon oncle fut plus contrarié que moi de cet événement, dont je courus rendre compte à M. du Châtelet. Il savait la nouvelle, et je le trouvai occupé à m'écrire un billet par lequel il me mandait que la retraite du maréchal de Serbelloni mettait la Légion royale, à laquelle j'étais attaché et qui avait ses quartiers à Gotha, entièrement à découvert; que ma démission n'étant pas acceptée, il pouvait être désagréable pour moi que ce corps eût une affaire où je ne me trouverais pas; qu'en conséquence, non seulement, il me conseillait, mais même il exi-

(1) Ayant attaqué les Prussiens après leur avoir longtemps résisté, il dut battre en retraite devant eux, ce qui ne lui fut pas pardonné et entraîna sa destitution.

geait, en sa qualité d'ambassadeur de France, que je me rendisse sur-le-champ au corps dont j'étais commandant en second sous M. de Vallière, brigadier. Il m'autorisa à faire usage de sa lettre vis-à-vis de mes parents, en me faisant remarquer qu'après la campagne je serais toujours à temps de quitter le service de France si je ne changeais pas d'avis.

Je portai cette lettre à mon oncle. Il approuva mon départ, que je fixai au surlendemain. Je partis comblé de présents de mes parents. Jamais je n'avais eu autant d'argent. Je passai par Prague, ou je restai vingt-quatre heures, recevant toutes sortes de politesse des personnes à qui j'avais été recommandé. Enfin j'arrivai à Gotha. J'y trouvai la Légion royale parfaitement tranquille. Je fus reçu comme colonel en second, et peu après nous eûmes ordre de nous rendre en avant de Minden, du côté d'Oslar. Pendant la marche, je demandai la permission d'aller remettre des lettres que j'avais pour le comte de Stainville, frère du duc de Choiseul qui venait de passer du service d'Autriche à celui de France comme lieutenant général, sous les ordres des maréchaux d'Estrées et de Soubise, à Cassel.

Je fus reçu parfaitement des uns et des autres. Le séjour que j'avais fait à Vienne, la manière dont j'avais été traité par la cour, les ministres et les personnes les plus considérables du pays m'avaient donné une sorte d'aisance que je n'avais pas eue

avant. Questionné beaucoup par les maréchaux, je leur témoignai le désir, s'il y avait une affaire heureuse, d'être choisi pour en porter la nouvelle à Vienne. Cette commission, agréable pour tout autre, l'eût été infiniment plus pour moi. D'ailleurs une liaison que j'avais formée à Vienne avec une demoiselle fort jolie me faisait désirer un prétexte pour y aller.

Le maréchal de Soubise me le promit positivement, et le maréchal d'Estrées me parut disposé à ne pas s'y opposer, mais ajouta, avec son air ricaneur, en montrant ses longues dents, qu'il ne fallait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre.

Je joignis la légion à Möringen et ne pensai qu'à prendre mes paquets pour Vienne. A Gotha, je m'étais fait un bel équipage, quoique à la hâte. J'avais acheté des chevaux et des voitures; les tailleurs du corps étaient occupés de faire les habits des gens que j'avais ramassés un peu partout; j'avais pris un bon cuisinier, et, à force d'argent, je m'étais monté une maison qui éclipsait celle du chef du régiment.

Nous apprîmes que les maréchaux étaient sortis de Cassel et s'étaient portés vers la Diemel, la gauche à Wilhelmstadt et la droite à la forêt de Sababerg. Le prince Ferdinand occupait les hauteurs de Warbourg, sur la rive droite de la Diemel, et tenait cette même position que le maréchal de Broglie avait regardée comme inattaquable en 1760. Depuis, l'échec qu'avait

reçu le comte de Muy avait fait manquer le reste de la campagne. Je ne sais si les maréchaux avaient quand même le projet d'attaquer l'ennemi. Mais le prince Ferdinand ne leur en donna pas le temps.

Dès qu'ils furent campés à Guismer, il passa lui-même la Diemel, s'empara de la forêt de Sababerg, qui était faiblement gardée, et tourna la droite de notre armée, couverte par la forêt, pendant qu'il attaquait la gauche où était le comte de Stainville, avec les grenadiers de France, dont plusieurs compagnies furent faites prisonnières. Les deux ailes de l'armée étaient battues: le centre fut obligé de se replier, et on se retira comme on put dans le camp retranché de Cassel. Mais comme il était trop peu étendu pour contenir toute l'armée, une partie passa la Fulda et campa en avant de la place. Nous entendions la canonnade sans pouvoir juger de l'issue. Durant la nuit nous reçûmes ordre de M. de Closen, qui commandait la division dont nous faisions partie, de nous réunir à lui pour opérer notre retraite sur Cassel. Le comte de Lusace resta avec ses Saxons dans l'angle que font la Fulda et la Werra pour former le Weser, et nous traversâmes la place pour nous établir dans un village en potence derrière la gauche du camp retranché, faisant face à la cascade que nous tenions par des postes.

Nous restâmes quelques jours dans cette position. Mais le prince Ferdinand marcha par sa droite et dépassa notre gauche. Pour couvrir sa marche, il fit

attaquer les postes de la cascade qu'il emporta, y plaça un camp et de l'artillerie qui rendit notre position insoutenable. M. de Stainville, avec un gros corps, marcha par sa gauche et longea la Fulda. Il y eut plusieurs petits combats, un entre autres où M. de Rochambeau, alors brigadier (1), repoussa les ennemis qui étaient venus l'attaquer et auraient coupé la retraite de l'armée, s'ils l'avaient forcée. Le danger détermina les maréchaux à abandonner Cassel à ses propres forces, et à se retirer derrière la Lahn, où ils espéraient que le corps du prince de Condé, qui venait du bas Rhin, pourrait les joindre. Mais les marches du prince Ferdinand déjouèrent ce projet. Les maréchaux durent suivre la rive droite de la Fulda, en se couvrant de la Nidda pour gagner le Mein.

Le prince de Condé arriva jusque sur la Lahn. Mais la jonction était impossible. Il fut même attaqué au moulin de Grüningen; mais il tint bon, força les ennemis à abandonner leurs plans et profita de l'avantage qu'il avait eu sur eux pour se retirer. La légion fut envoyée pour prendre la tête de l'armée et faciliter la réunion du corps de Condé. Nous passâmes par le pays d'Isembourg et nous vîmes d'une hauteur très distinctement la canonnade de Grüningen, dont

(1) Le comte de Rochambeau, célèbre par la part qu'il eut dans le succès de la guerre d'Amérique. Créé maréchal de France en 1791, arrêté sous la Terreur, remis en liberté en thermidor, il mourut en 1801, honoré des bontés de Napoléon.

nous étions séparés par un corps des ennemis. Enfin, toujours couverts par la Nidda, nous arrivâmes à Stade, village immédiat sur cette rivière. M. le prince de Condé avait été obligé de la repasser, et se dirigeait sur les salines de Nauheim, entre Friedberg et Butschbach. L'armée des maréchaux filait derrière nous pour prendre la position de Bergen. Nous gardions le pont de Stade avec l'infanterie, dominés par une hauteur boisée, et nous tenions une grand'-garde de dragons dans la plaine de l'autre côté du pont. Elle tiraillait souvent avec les hussards ennemis, sans que de part ni d'autre on cherchât à se déposter.

Un jour que nous étions à dîner chez la dame du lieu, le commandant de la grand'garde fit dire qu'il voyait beaucoup de cavalerie. On envoya quatre compagnies de grenadiers renforcer la garde du pont; quatre pièces de canon furent mises en batterie au delà pour protéger la retraite. La compagnie d'arrière s'y rendit aussi pour couper le pont en cas de besoin. Je partis avec mes piquets que je mis en bataille sur une petite hauteur au delà du pont. Les ennemis étaient vis-à-vis, en nombre à peu près égal à mes piquets, et un petit fond nous séparait, dans lequel était le lit d'un ruisseau alors à sec. C'est le long de ce ravin que la fusillade des tirailleurs était établie. Un des leurs l'ayant franchi avait été blessé et était tombé de notre côté. Ils voulaient l'enlever. Mais autant de fois ils avancèrent, autant de fois nous les obligeâmes à recu-

ler. Le malheureux blessé cause de ces petits combats, qui avait la jambe cassée, était au moment d'en être la victime, quand je vis un officier assez près du fossé.

Je lui criai :

— Cet homme est de notre côté; laissez-nous l'enlever, nous en aurons soin.

Il me répliqua qu'il allait demander la permission au général. Un instant après, le général descendit la hauteur et vint au bord du fossé. Je reconnus Luckner avec qui j'avais déjeuné à Northeim, ainsi que M. de Belsunce, chez une Mme Villich, qui avait été leur maîtresse à tous deux, et qui avait imaginé de les réunir chez elle au cours d'une trêve pendant que l'un était à Göttingen et l'autre à Kimbecke. Nous nous reconnûmes. Il adhéra à ma proposition et finit par me dire :

— Pourquoi nous tuer du monde ici? Ce n'est pas nous qui finirons la guerre. J'ai ordre de ne pas laisser un Français sur la rive droite de la rivière et j'ai assez de monde pour être sûr de pouvoir l'exécuter. Venez en juger vous-même sur ma parole d'honneur.

Je n'hésitai pas; je montai avec lui sur la hauteur où étaient ses postes, et je vis environ cinq cents chevaux en bataille dans le fond.

— J'attends pour chasser vos troupes de la hauteur où elles sont, ajouta-t-il, que mon infanterie et mon canon soient arrivés dans le bois. Si vous voulez

m'en croire, faites repasser vos troupes, coupez votre pont ; je vous promets de vous laisser agir sans tirer un seul coup de fusil ni de canon. Si vous ne le faites pas de bonne grâce, vous voyez que j'ai les moyens de vous y forcer, et il en coûtera la vie à bien des braves gens, sans qu'il y ait du mérite à moi qui suis dix fois plus fort que vous, ni sans que vous y puissiez rien gagner.

Je lui répondis que cela pouvait être vrai, mais que je ne commandais pas et que j'ignorais les ordres que pouvait avoir M. de Vallière. Il me demanda s'il était là. Un officier qui était près de moi affirma qu'il venait de le voir là-haut. J'y galopai et lui rendis compte de ce que je venais de voir et de ce que m'avait dit Luckner. Il y vint lui même et consentit à l'arrangement.

— Ce n'est pas ici, mais là-bas, dit Luckner en montrant le Johannesberg qu'on découvrait, qu'il faut se battre.

Nous nous séparâmes fort cordialement, retirâmes nos postes, coupâmes le pont jusqu'aux madriers, et Luckner resta spectateur, sans tirer un coup de canon, comme il nous l'avait promis.

M. de Vallière ne crut cependant pas prudent de rester dans Stade. Il plaça M. de Baillamont, lieutenant-colonel, derrière le pont coupé; on fit un épaulement et la cavalerie bivouaqua derrière le village, où on plaça le reste de l'infanterie, mettant une compagnie entière dans une maison. Pendant la nuit,

plusieurs généraux français passèrent pour se rendre à la gauche, où on supposait que les ennemis s'opposeraient à la jonction des deux armées, ce qui arriva. Le prince héréditaire montait le Johannesberg d'un côté pendant que le prince de Condé le montait de l'autre. M. de Wurmser, aujourd'hui général au service d'Autriche, soutint le plateau avec beaucoup de courage (1). Il y fut blessé. Le brigadier de Boisgelin y fit des prodiges de valeur. Plusieurs régiments de dragons chargèrent la tête des colonnes du prince héréditaire, qui, blessé lui-même, fut obligé d'abandonner son entreprise, de repasser le ruisseau des salines et de se retirer. Si les maréchaux qui arrivaient avec leur armée eussent envoyé de la cavalerie pour suivre l'ennemi, sa déroute eût été complète. Mais, rivalité d'armes, défaut de concert, enfin ce qui arrive toujours quand il y a plus d'un chef, on laissa le corps du prince héréditaire se retirer sans autre perte que celle qu'il avait faite sur le champ de bataille.

Deux jours après, nous marchâmes en avant. Les ennemis se retirèrent derrière l'Ohm et la Wetter, de l'autre côté de Marbourg. Les armées des maréchaux se placèrent le long de l'Ohm depuis Hombourg jus-

(1) Alsacien de naissance, le comte de Wurmser servit en France avant de passer au service autrichien et combattait alors en les mêmes lieux où il devait plus tard résister victorieusement aux armées de la République française avant de succomber en Italie sous les coups de Bonaparte.

qu'à son embouchure à la rive droite de la Lahn. Le corps de M. de Stainville fut placé derrière la basse Wetter, depuis son embouchure à la rive droite de la Lahn jusqu'à Dautphé, et nous occupâmes ce village avec la Légion royale qui fut l'intermédiaire entre le corps de Stainville et l'armée de Condé.

Nous fûmes très longtemps dans cette position. Les ennemis tenaient au milieu de l'armée française le château d'Arnembourg, qui est sur un pain de sucre, et assez bien fortifié. Le peu de garnison qu'il y avait dans le château ne valait pas la peine de perdre du monde pour s'en rendre maître. D'ailleurs, on travaillait à la paix, et les deux armées le savaient.

Cependant, un malentendu fit tirer quelques coups de canon d'un côté de l'Ohm à l'autre, près du moulin d'Arnembourg. Chacune des deux armées crut que l'autre voulait passer l'Ohm ; elles s'avancèrent toutes deux au bord de la rivière, se canonnant, se tirant des coups de fusil sans avoir aucun objet déterminé. On perdit beaucoup de monde de part et d'autre. M. de Castries y fut blessé (1), et le soir chaque armée rentra dans son camp, sans savoir pourquoi on s'était battu. Ce combat aussi meurtrier qu'inutile fut la dernière

(1) Le marquis de Castries, qui combattait depuis l'âge de seize ans, était alors maréchal de camp. Promu lieutenant général, il fut ministre de la marine en 1780 et obtint en 1783 le bâton de maréchal de France. Émigré en 1791, il mourut en 1801 à Wollfenbüttel, dans le Brunswick, après avoir dirigé les affaires diplomatiques de Louis XVIII pendant que ce prince était à Blanckenberg.

opération de la guerre, et dans ce même moulin d'Arnembourg fût arrêtée la suspension d'armes, qui fut ensuite annoncée à l'armée en même temps qu'elle recevait l'ordre d'aller prendre des quartiers d'hiver en France.

La légion eut Heningen pour garnison, et j'obtins alors un congé pour aller à Vienne. Je dus laisser tout mon équipage entre les mains de valets fripons. Ils le mirent au pillage ou le vendirent, de telle sorte que je n'en tirai presque rien. Mon chasseur me vola toute mon argenterie; les gens de la cuisine, la batterie et le linge; des chevaux que j'avais achetés quatre-vingts louis furent vendus pour cinq; d'autres suffirent à peine pour payer le fourrage qu'ils avaient mangé. Mais tout cela ne me faisait pas grand'chose. L'amour me rappelait à Vienne, et ce sentiment assez vif en moi était considérablement augmenté par un motif de reconnaissance.

En partant, j'avais reçu un portrait que je portais toujours avec les lettres de l'original dans une poche de côté de mon habit. Auprès de Friedwald, où les ennemis avaient jeté un poste de chasseurs, qu'on ne put déposter qu'en brûlant le château à boulets rouges, je reçus un coup de fusil qui brisa le portrait, mais qui, amorti par plusieurs papiers et par le cuir du portefeuille qui les renfermait, ne me fit qu'une légère contusion. Devoir la vie au portrait de celle qu'on aime me parut un si grand bonheur que tout calcul

d'intérêt céda au désir de ne pas différer d'un jour d'aller porter à ses pieds toute ma reconnaissance. Je partis de Francfort au mois de novembre. La paix n'était pas encore faite entre l'empereur et le roi de Prusse. Des partisans prussiens étaient en course autour de Bamberg. Le prince-évêque voulut me retenir, mais inutilement. Je bravai tout, et arrivai heureusement à Vienne, où je fus parfaitement reçu de mes parents, de la cour, et surtout de ma maîtresse.

J'y passai l'hiver le plus heureux du monde. Au printemps, mon oncle Nicolas me mena avec lui en Hongrie, d'abord chez lui à Totis, ensuite à Papa chez son frère, évêque d'Erlau. Cette terre, ayant appartenu à mon grand-père, avait été confisquée au moment de sa proscription et donnée ensuite à son frère François, marié à une sœur de la maîtresse de l'empereur Joseph Ier. L'évêque me dit qu'il y avait à Deruze, château dépendant de Papa, un vieillard qui avait servi avec mon grand-père, qui lui était personnellement attaché, mais qui, ayant été blessé et pris à la bataille de Waag, s'était retiré à Deruze, et qu'il lui avait été donné un asile au château, d'où ses infirmités l'empêchaient de sortir. Sachant qu'il y avait à Vienne un petit-fils de son ancien chef, ce vieillard avait dit à mon oncle qu'il mourrait content s'il pouvais me voir. J'y fus; il baigna mon visage de ses larmes et me voyant vêtu à la hongroise, il me dit :

— Ce qui me plait en toi, c'est que tu n'as rien d'allemand.

Après une course de six semaines environ, nous revînmes à Vienne. J'y retrouvai une sœur de ma grand'mère Nigrelli qui était abbesse du couvent de Himmelspforte. J'assistai à son renouvellement de profession, et je dînai au couvent avec l'impératrice, qui assistait ordinairement à ces sortes de cérémonies.

Je ne pensais plus à quitter le pays de France. Je préférais le séjour de Vienne au monde entier; mais je sentais que je pourrais y passer beaucoup plus de temps en servant en France, que si j'étais au service de l'empereur. Et puis l'idée d'être à Paris quand je voudrais me flattait d'autant plus que j'étais entouré de gens qui regardaient le bonheur d'y aller comme le plus grand de tous.

Mes désirs se bornaient à ce que ma position n'éprouvât aucun changement, lorsqu'au mois de juillet, des nouvelles de Paris annoncèrent une grande promotion. M. de Vallière fut fait maréchal de camp, et la Légion royale donnée à M. de Nicolaï, colonel de dragons, mon cadet, sous les ordres duquel je me trouvais. Ainsi, on me laissait comme colonel en second. Je croyais n'avoir plus d'ambition. La paix générale conclue, je n'avais plus pensé au militaire, ni à mon rang. Plusieurs de mes cadets avaient obtenu la croix de Saint-Louis. Il eût fallu aller à Paris pour la solliciter comme grâce, n'ayant pas l'ancienneté

voulue, mais y ayant plus de droits que plusieurs de ceux à qui on la donnait. Quelque désir que j'eusse de me la voir accorder, j'avais cédé au plaisir de rester à Vienne et je ne le regrettais pas. Mais le passe-droit que j'éprouvais me fut vivement sensible.

Je m'étais attaché à la Légion royale; j'y étais aimé. La grande dépense que j'y avais faite pendant la campagne de 1762 m'y avait donné de la considération. Officiers et dragons, persuadés que je ne pouvais que succéder à M. de Vallière, qui ayant eu la même place que moi avait remplacé M. de Malfort, semblaient attendre le moment de la promotion avec impatience. Sur la nouvelle qu'elle était faite et qu'elle allait paraître, j'avais déjà reçu mille compliments, et non seulement, j'étais déçu de cette espérance, mais encore je me voyais préférer un cadet sur qui j'avais l'avantage de la naissance, qui n'avait servi ni aussi longtemps ni aussi bien que moi. J'allai trouver l'ambassadeur, et lui reprochai d'être cause que j'étais resté à un service où j'éprouvais un tel désagrément; je lui annonçai que j'allais le quitter et passer au service d'Autriche, avec le regret de n'avoir pas pris plus tôt ce parti.

Il m'écouta avec beaucoup de flegme, prit part à ma peine et finit par me prouver que mon plan était détestable. Quitter par humeur, c'était sortir par une mauvaise porte d'un service où, dans le fond, j'avais été bien traité, puisque j'y avais été fait colonel avant

vingt et un ans, c'est-à-dire ayant à peine l'âge prescrit par l'ordonnance pour l'être. M. de Nicolaï était à la vérité moins ancien au service ; mais il était plus vieux que moi. Nous étions colonels du même jour, et le rang que jusque-là j'avais sur lui était l'effet d'une ancienneté imaginaire.

L'ambassadeur ajouta que j'obtiendrais sans doute en Autriche ce qui m'avait été offert l'année précédente, mais que ce serait vu sous un jour tout différent. Alors, mes parents le désiraient, c'était à eux que l'impératrice eût accordé cette grâce. Aujourd'hui, c'était moi qui le demandais, et cela parce qu'on m'avait fait non un passe-droit, puisque je conservais mon rang, mais à cause du désagrément que je subissais. Mais quel est le service où on n'en éprouve pas? Le maréchal de Villars disait que s'il avait quitté au dixième désagrément qu'il avait éprouvé, il n'eût jamais été fait maréchal de France. En résumé, l'ambassadeur me conseilla d'écrire une lettre de sensibilité, mais soumise et respectueuse, au duc de Choiseul. Il y joindrait des observations sur les sacrifices que j'avais faits ici pour rester en France, et il ne négligerait rien pour engager le ministre à me dédommager par l'un des mille moyens que donnait le service de France, d'autant que par suite de la grande réduction opérée à la paix dans la Légion royale, le commandement de ce corps avait perdu beaucoup de son importance, et que si le duc

de Choiseul le voulait, il pourrait me dédommager.

Je me rendis à ses raisons ; je rédigeai une lettre que je lui soumis. Il la corrigea et je la lui laissai pour qu'il la joignît à son paquet. Je reçus une réponse polie, mais qui m'ordonnait de me rendre à Annonay en Vivarais, où était la Légion royale. Elle m'expliquait que des motifs particuliers avaient déterminé le roi à donner le commandement à M. de Nicolaï, mais que mon désir d'être placé ailleurs serait connu de Sa Majesté. Le ministre finissait en me mandant de lui annoncer mon arrivée à Annonay. Il n'y avait plus de moyens d'éluder, il fallait partir.

A la douleur que je ressentais d'aller servir sous mon cadet se joignait le regret de quitter Vienne. La personne qui m'y attachait partageait le chagrin de notre séparation, et un soir, elle me proposa de me suivre. Sa naissance était illustre ; elle était adorée de sa grand'mère qui lui destinait son bien. Elle avait fait son plan ; nous devions nous marier en sortant des États de l'impératrice. De là, elle devait écrire à sa grand'mère, lui demander d'approuver son mariage sous peine de devoir se résoudre à ne plus la voir.

De mon côté, je devais écrire à mes parents que c'était elle qui m'avait forcé à la prendre avec moi, que j'y trouvais une fortune inespérée, et que je quittais dès ce moment le service de France pour demander à entrer à celui de l'impératrice. De très beaux diamants, que son oncle l'électeur de Cologne

lui avait donnés, nous auraient fourni les moyens d'attendre la réponse. Enfin, elle avait arrangé tout son plan : les risques n'étaient que pour elle et les avantages pour moi.

Ce fut précisément ce qui m'empêcha d'accepter, et me donna le courage de résister à ses prières et à ses larmes. J'étais jeune et fort amoureux, elle était belle et pressante ; mais je sentais les devoirs que m'imposaient l'honneur, et les reproches que j'aurais à me faire si ses parents étaient inflexibles. Le malheur de sa vie eût été mon ouvrage, comme la tache qu'une démarche de cette nature eût imprimée sur elle. Plus elle se compromettait, plus je crus devoir m'opposer à ce projet. J'aurais sans doute risqué ma vie pour elle, mais je ne voulais pas risquer son honneur. Un sentiment de moralité qui ne m'a presque jamais abandonné dans mes erreurs me donna le courage de la refuser, et je m'arrachai de ses bras, le désespoir dans l'âme, pour précipiter mon départ. La certitude d'avoir fait une bonne action calma les peines d'un voyage dont la fin devait être aussi pénible pour l'amour-propre et l'ambition que le commencement en était douloureux à mon cœur.

Je passai par Strasbourg, Besançon, et j'arrivai à Lyon. J'appris dans cette ville qu'on n'y avait pas vu M. de Nicolaï, qui devait la traverser pour se rendre à Annonay. Je désirais qu'il arrivât à la légion avant moi, afin d'être dispensé de le recevoir moi-même.

La phrase de la réception où j'aurais été obligé de dire : « De par le Roi nous obéirons à M. de Nicolaï » me paraissait un peu dure à prononcer. Je restai quinze jours à Lyon en l'attendant. J'avais trouvé dans cette ville des personnes que j'avais connues à l'armée, et j'y passai mon temps aussi agréablement que le permettait ma position. Mais, l'ordre que j'avais reçu de rendre compte de mon arrivée au ministre me fit craindre qu'en la retardant, je ne me fisse tort auprès de lui, surtout s'il entendait qu'elle précédât celle de M. de Nicolaï. Ces motifs me déterminèrent à partir.

Je trouvai une consolation à mes peines de la manière dont je fus reçu par les officiers et les dragons de la Légion royale ; ils ne se cachèrent pas qu'au plaisir de me revoir se mêlait pour eux la douleur d'avoir un autre chef. Ils annonçaient même de la haine pour celui qui allait le devenir, et cette expression de leurs sentiments aigrit tellement mon âme, que je pris la résolution folle et absurde de défier M. de Nicolaï et de me battre avec lui, avant d'être obligé de le recevoir. La Providence me retint heureusement au bord du précipice où j'allais me jeter. Elle me mit dans l'impossibilité de me perdre, ce que j'aurais fait inévitablement en mettant à exécution mon ridicule projet.

Le jour de la Saint-Louis, la légion de Soubise, qui était à Tournon, donna une fête où une grande

partie des officiers de la Légion royale, dispersée dans des villages de Vivarais furent invités. Je ne pus pas me dispenser de m'y rendre ; j'en revins avec une forte fièvre, et deux jours après, la rougeole se manifesta. Il y avait trois jours qu'elle était déclarée quand M. de Nicolaï arriva. Il ne quitta pas le chevet de mon lit; j'éprouvai de sa part les soins d'un frère, et quand je fus en état d'entendre parler d'affaires, il m'exposa d'une manière si franche les raisons qui lui avaient valu son commandement, que ma haine se changea en intérêt, et qu'il me fut impossible de lui en vouloir.

Il était dépensier; il avait contracté des dettes à la tête du régiment de dragons que le crédit de son oncle, évêque de Verdun, ami intime du Dauphin père de Louis XVI, lui avait fait obtenir. Son père, très avare, refusait de les payer, alléguant qu'il avait déjà donné cent mille livres pour payer le régiment. En accordant au fils un régiment sans finance, tel qu'était la Légion royale, on le tirait d'embarras. L'argent donné pour prix du régiment de dragons serait alors rendu, et pourrait être employé pour les dettes. Cette combinaison fut adoptée. Le duc de Choiseul qui voulait obliger le premier président de la chambre des comptes, dont il avait été content pour l'échange du duché d'Amboise, s'y prêta. J'étais loin, personne ne prit mon parti, et je fus oublié. Un mot d'observation l'eût empêché, mais il ne fut pas dit.

Content des explications de Nicolaï, mais toujours choqué de devoir lui rendre compte, je profitai de ma convalescence pour ne pas rester à Annonay, et allai attendre aux campagnes voisines la réponse du duc de Choiseul. Elle fut telle que je la désirais : approbation de mon exactitude, espoir pour l'avenir, permission de venir à Paris, et désir de faire connaissance avec moi. Cette lettre n'était pas même du bureau, mais du secrétaire particulier du ministre. Je m'arrêtai encore quelques jours à Lyon, et j'arrivai à Fontainebleau où était la cour.

J'y trouvai beaucoup de mes connaissances de la guerre ; je débutai à la chasse du roi, et soupai avec lui. La feue reine Leczinska me traita avec distinction, et se souvint de m'avoir vu enfant. J'éprouvai des politesses de tout le monde et M. le Choiseul me dit même un jour.

— Cherchez une place qui puisse vous convenir, et nous tâcherons de vous arranger.

M. du Châtelet avait préparé mon arrivée par les lettres qu'il avait écrites à ses amies, entre autres à Mme la duchesse de Gramont, sœur du duc de Choiseul et qui avait un grand crédit sur lui. Elle me reprocha un jour chez son frère de ne pas aller la voir. J'y fus, elle me reçut fort bien ; elle m'engagea à m'adresser à elle quand j'aurais trouvé quelque chose qui me convînt ; qu'elle en ferait son affaire.

Ma mère était en ce temps-là au couvent de Saint-

Germain, où elle avait retiré ma sœur, à sa sortie de Saint-Cyr. L'abbesse de Flines, fille du maréchal de Bercheny, m'avait engagé à lui donner celle-ci chez elle ; elle était alors chez son père à Lusancy. J'allai la voir en revenant de Fontainebleau. En renouvelant ses offres pour ma sœur, elle m'engagea aussi à y mener ma mère ; elles seraient plus agréablement et plus convenablement chez leur parente dans une riche abbaye de Flandres, que dans un triste couvent. Ma mère et ma sœur acceptèrent la proposition, et, au mois de décembre, je les conduisis à Flines, où après avoir passé quelques jours, je les laissai chez l'abbesse et revins à Paris.

Je pensais à solliciter une place dans l'état-major de l'armée qu'on allait former d'une manière permanente. J'en parlai au général de Chabot, qui m'avait marqué de l'intérêt pendant la guerre. Il désapprouva mon projet, m'invitant, puisque Mme de Gramont s'intéressait à moi, de tâcher de faire revivre l'espèce de promesse qui avait été faite à la mort de mon père, au sujet de son régiment et de la lettre que M. d'Argenson avait écrite à ma mère à l'époque où M. David avait vendu ce régiment au comte Turpin. Ce n'était là que de bien faibles titres ; mais, avec des protections et de l'activité, il est quelquefois possible de se servir d'un compliment comme d'un titre de droit. En outre, M. de Chabot s'engagea à faire de son côté ce qui dépendrait de lui à cet égard, et je

pouvais d'autant plus compter sur sa promesse qu'il désirait ma place pour le comte de Ludre, lieutenant-colonel de la légion de Soubise.

Je rassemblai les papiers, et nous fîmes ensemble une espèce de mémoire, dont je donnai une copie à la duchesse de Gramont, et une autre à une princesse Kinski née Pafy, dont le duc de Choiseul s'était fort occupé à Vienne. Elle l'avait suivi à Paris, et étant un peu de mes parents, elle prenait intérêt à moi. Mes batteries disposées, je me présentai chez le duc de Choiseul pour le prévenir que j'avais remis à sa sœur une note me concernant. Le comte de Chabot, de son côté, était à l'affût pour savoir quand cette note serait renvoyée au bureau pour l'y appuyer.

Mais un certain Dubois, qui avait un grand crédit près du ministre, désapprouva la chose. A son sens, il était absurde de former un nouveau régiment quand on venait d'en réformer seize, et de le donner à un jeune homme qui n'en n'avait jamais eu, quand il y avait douze colonels qui avaient perdu les leurs. Ces raisons n'étaient pas sans fondement.

J'y opposai d'une part la promesse qui m'avait été faite à la mort de mon père d'une grâce dont il y avait plusieurs exemples. Le fils du maréchal de Lowendall (1)

(1) Arrière-petit-fils naturel de Frédéric III, roi de Danemark, servit successivement en Autriche, en Pologne, en Russie et enfin en France, où Louis XV, qui l'y avait appelé à la recommandation du maréchal

et le duc de Fronsac [1] avaient eu des régiments fort jeunes, avant d'avoir fait la guerre, tandis que c'était par des faits militaires que j'avais été fait colonel avant l'âge. Un sentiment louable de reconnaissance m'avait empêché de former des prétentions sur le régiment de Bercheny, auquel mon grade me donnait droit, et le désagrément que j'avais éprouvé étant colonel en second de la Légion royale de me voir préférer mon cadet méritait un dédommagement que je recevrais par l'arrangement proposé. Un nouveau régiment de hussards ne coûterait rien au roi si des trois existants à douze compagnies on en formait quatre de huit.

Le ministre, combattu entre les femmes et son premier commis, ne se décidait pas, et je dus craindre que le temps ne diminuât son intérêt. Je m'adressai de nouveau à Mme de Gramont. Elle fut choquée d'apprendre que Dubois se mettait en travers d'une demande qu'elle avait appuyée. Elle me dit qu'elle l'enverrait chercher pour lui parler, et je conçus bonne espérance de voir sa vanité blessée.

Vers la fin de janvier (1764), M. de Chabot me dit :

de Saxe, l'agréa comme lieutenant général. Il s'y fit promptement une grande réputation d'homme de guerre. En 1747, après la prise de Berg-op-Zoom, il fut promu au maréchalat. Il mourut en 1757, à peine âgé de cinquante-six ans.

[1] Fils du maréchal de Richelieu et père du duc de Richelieu, le ministre de Louis XVIII.

— Votre affaire va bien, mais ne vous montrez pas ; on cherche à faire naître des obstacles, mais avec la discrétion, nous les écarterons.

La princesse Kinsky continuant à solliciter hautement mon affaire, j'en profitai pour aller voir ma mère en Flandre. Je priai seulement la princesse de m'y envoyer un courrier en cas de succès. Je partis pour Flines. Je ne parlai que d'une manière vague à ma mère et à ma sœur de mes espérances, dans la crainte quelles n'en fissent part à l'abbesse comtesse de Bercheny. Quoique je dusse compter sur l'amitié des Bercheny, je savais d'autre part que ce que je souhaitais ne pouvait se réaliser qu'en ôtant quatre compagnies au régiment de son frère, et on a beau aimer les autres, on s'aime toujours un peu plus.

Enfin, le 13 février au soir, arriva un courrier de la princesse Kinsky, avec la nouvelle que, le 10, j'avais obtenu en propriété un régiment de hussards de mon nom, formé des compagnies enlevées aux autres. Je partis dans la même nuit ; j'allai remercier ceux qui m'avaient si bien servi. Je portai ensuite mes remerciements au roi et je reçus les compliments de bien des gens qui enrageaient. M. de Chabot fut chargé de rédiger l'ordonnance et de procéder à la formation du régiment, qui fut terminée le 6 mai suivant. A la fin d'avril, je m'étais rendu à Lunéville, chez le maréchal de Bercheny. Le roi Stanislas m'accueillit avec bonté et me dit qu'il voulait voir mon régiment quand

il passerait par la Lorraine. Il me rappela des espiègleries de mon enfance qu'on lui avait contées depuis que j'avais quitté sa cour, et j'attendis là le jour où les compagnies détachées des trois régiments se réuniraient à Toul pour former le mien. M. de Chamborant demanda un congé pour ne pas se trouver à un démembrement qu'il avait tâché d'empêcher (1).

Sûrement, le 6 mai 1764 a été un des plus heureux jours de ma vie. L'existence d'un colonel propriétaire était la plus agréable dans le militaire de France; de toutes les pertes que j'ai faites par la Révolution, celle de mon régiment m'a été la plus sensible. Il m'a donné des jouissances constantes pendant vingt-six ans. Il n'y avait pas un officier que je n'y eusse placé, pas un hussard que je n'y eusse vu arriver; je les regardais comme mes enfants, je les aimais de même. il n'a fallu rien moins que des scélérats comme les frères Bouchotte (2) pour corrompre quelques officiers, et qu'on ait ôté du régiment Gorge, qui sûrement l'aurait préservé de la contagion. Mais Froissy n'était pas depuis assez longtemps au régiment pour en avoir la confiance, et il n'avait pas le nerf nécessaire pour l'enlever dans une circonstance aussi délicate. Au

(1) Malgré ce démembrement, le régiment de cavalerie hongroise, acheté en 1761 par M. de Chamborant et auquel il a donné son nom, fut maintenu.

(2) L'un de ces frères Bouchotte, capitaine dans le régiment d'Esterhazy aux approches de la Révolution, fut, on le sait, ministre de la guerre en 1773, en remplacement du général de Beurnonville que Dumouriez avait livré aux Autrichiens.

reste la manière dont ont été traités les régiments qui ont passé au service étranger m'a un peu consolé de ce que le mien ne fut pas du nombre.

Mon régiment traversa Lunéville trois jours après sa formation. Il parada devant le roi Stanislas, par qui furent reçus à dîner les officiers. Nous allâmes tenir garnison à Phalsbourg, d'où je ne partis qu'à la fin de l'été pour passer l'hiver à Paris.

Ce que j'aurais à raconter de la vie que j'y ai menée tiendrait plutôt du roman que des mémoires, et ressemblerait à ce qui arrive à tous les jeunes gens. On est amoureux ou on croit l'être ; on prend une tête échauffée, l'activité des sens pour de vraies passions. La moindre résistance est attribuée à un effort de vertu, et les faiblesses sont honorées du nom de sentiments. Mais, sexe charmant pour qui les hommes ne sont que trop injustes, quelles obligations ne vous ai-je pas? Si j'ai eu quelque succès dans la société, ils ne sont dus qu'au désir de vous plaire; c'est à vous que je dois mon attachement constant aux principes de l'honneur. Si mes sentiments sont devenus délicats, ce changement est votre ouvrage, et le goût que j'ai montré pour l'étude et l'application n'avait pour objet que l'espoir de vous paraître plus aimable.

Le commandant de Phalsbourg était M. de Silhac, beau-frère de M. Dubois, premier commis. Il savait que c'était malgré ce dernier que j'avais eu mon régiment, et il crut faire la cour à son beau-frère en tra-

cassant les officiers et en fatiguant les hussards de service. Je m'en plaignis au duc de Choiseul. Il me répondit :

— Il n'y a qu'à vous faire sortir de là.

Je le demandai à Sainte-Rheuse, qui était à la tête du bureau du mouvement des troupes, et qui n'aimait pas Dubois. Je lui remis une note signée, et, quatre jours après, je reçus l'avis que mon régiment partirait pour Sarrebourg, petite ville ouverte à trois lieues de Phalsbourg, où les hussards étaient logés chez les bourgeois au lieu d'être casernés. Mais sur les représentations du maréchal de Contades, commandant de la province, touchant la nécessité d'avoir des troupes à Phalsbourg même, on nous fit sortir de l'Alsace, et on nous envoya dans les Trois-Évêchés, à Mouzon, sur la Meuse, et je fus relevé par un autre régiment qui alla à Phalsbourg.

Il y eut pendant l'été un camp à Compiègne, où j'eus la permission d'aller. Ce fut cette année où, à l'étonnement de toute la cour, feu M. le dauphin parut en uniforme de son régiment, le commanda devant le roi à toutes les manœuvres, et brava l'usage adopté par les princes de la maison royale et même les princes du sang, de ne mettre jamais d'uniforme, lequel d'ailleurs n'était jamais porté à la cour. Depuis cette époque, on l'a vu au moins quelquefois.

Après le camp, je retournai à Mouzon. Au mois d'octobre, mon régiment reçut ordre de se rendre à

Clermont en Auvergne, pour se remonter. Je fis quelques marches avec lui, après quoi, le laissant aller sous la conduite du major, M. de Valdner, je me rendis à Lusancy, ensuite à Paris et à Fontainebleau pendant le séjour qu'y fit la cour, et qui fut très long à cause de la maladie de M. le dauphin, qui y mourut au mois de décembre.

A Paris, je vivais en bonne compagnie. Je m'occupais de mes plaisirs. J'allais tous les quinze jours à Versailles; je chassais une fois par mois avec le roi, et sur quatre voyages à Choisy ou à Marly, j'étais communément nommé être d'un. Cela suffisait pour me classer parmi les gens de la cour, sans m'assujettir au métier de courtisan. Au printemps, je retournai en Auvergne. Mon grand-père maternel était mort l'année précédente. L'aîné de mes oncles, veuf et sans enfants, engagea beaucoup ma mère de venir vivre avec lui. L'air de Flandre et la vie de l'abbaye ne plaisaient pas à ma mère ; elle désirait revoir son pays natal, et accepta la proposition de son frère. Comme de raison, je tâchai de lui en faciliter les moyens. A la fin de l'hiver, je la conduisis avec ma sœur à Paris. Elles en partirent avec une personne de ma connaissance qui allait à Lyon, où mon oncle vint les prendre pour les mener chez lui.

Le Vigan n'était pas loin de l'Auvergne. L'été venu, je résolus de m'y rendre. Je fis ce voyage à cheval, à travers les montagnes de l'Auvergne, et celles des

Cévennes. La route que je pris, impraticable aux voitures, était très bonne et pittoresque. Elle se déroule à travers des vallons riants, arrosés par des ruisseaux aussi rapides que limpides, des plateaux arides. A la descente, se succèdent des zones très différentes, les unes plantées de chênes verts, les autres de châtaigniers, puis des vignes, des oliviers ; enfin, au milieu des rochers, des buissons d'arbousiers couverts de fruits, et partout les herbes les plus odorantes.

On admire l'industrie des hommes qui, dans un pays montagneux, ont su fixer l'abondance par la culture. Les eaux sont dirigées de manière à arroser de petites prairies qu'on fauche plusieurs fois par an, et avec la terre fixée entre des roes que la poudre a fait se séparer, on forme une espèce de caisse où croissent des mûriers dont la feuillée, en nourrissant des vers à soie, fait la richesse d'une contrée qui eût été la plus heureuse de la France, si elle n'eût pas servi d'asile à une religion persécutée, que le faux zèle de Louis XIV a voulu réunir à la dominante à coups de sabre et de fusil.

Il y avait dix-sept ans que j'avais quitté ces montagnes. J'éprouvais un plaisir vif à les revoir : je n'y connaissais plus personne, mais j'étais connu de tout le monde. J'y revis ma nourrice, les camarades de mon enfance, les lieux où j'avais porté mes premiers pas et qui avaient fixé mes premiers regards. C'est une réjouissance vive dont on ne peut pas se rendre

compte et que Saint-Lambert a si bien décrite dans une épître qui commence par ce vers :

Je revois donc les bords où le ciel m'a fait naître...

Je quittai le Vigan avec regret au bout de quinze jours. Je devais me trouver à Clermont pour l'arrivée de M. de Poyane, mon inspecteur, et je n'avais que le temps du retour. Je partis avec l'espérance de revenir l'année suivante. A mon arrivée à Clermont, je reçus une lettre de M. de Poyane qui me mandait qu'obligé de rester à Saumur où étaient les carabiniers qu'il commandait et qui devaient paraître à Compiègne l'année d'après, il avait été dispensé de se rendre à Clermont pour inspecter mon régiment. Il me faisait encore savoir que j'étais autorisé à procéder moi-même à l'inspection, à la seule condition de venir ensuite lui en rendre compte, pour qu'il pût faire le travail avec le duc de Choiseul. Très aise de cette commission, qui témoignait de la confiance qu'on avait en moi, je partis à cheval, l'opération faite, avec M. de Kleinenberg, mon lieutenant-colonel, pour aller à Saumur par la Marche et la Touraine.

A Saumur, Mme de Poyane, qui y était, avait attiré beaucoup de monde de ma connaissance : Mmes de Courteille, de la Suze, de la Rochefoucauld, avec leurs filles, et une partie de la noblesse du voisinage. Le séjour que j'y fis se passa en fêtes militaires et en

divertissements. J'allai de là voir à Ruffec le comte de Broglie, que je n'avais pas revu depuis la guerre, et qui m'avait donné tant de preuves de bonté. Il me montra ses terres, l'ordre qu'il y établissait, ses entreprises pour l'économie. Tout ce qu'il faisait était marqué au coin du génie et de l'activité, quoique tout ne lui ait pas réussi.

En le quittant, j'entrai dans le Limousin et m'arrêtai quelques jours à Limoges, où résidait le régiment de Bercheny. Le colonel n'y était pas; il avait été appelé à Lusancy pour rendre des soins à sa mère, qui était fort malade et qui mourut à peu près vers ce temps-là. Sombreuil commandait à sa place, ce même Sombreuil qui a été guillotiné, étant lieutenant général et commandant des Invalides. Il y était amoureux d'une demoiselle qu'il a épousée depuis, et qui a été la mère des deux infortunés dont l'un a été guillotiné avec son père et dont l'autre, fait prisonnier à Quiberon, a péri comme un héros.

CHAPITRE V

1767

Séjour chez le comte du Châtelet. — Retour à Paris. — Amour platonique. — Voyage en Angleterre et en Allemagne. — Nouvelles aventures de femmes. — Je porte à Vienne le portrait du dauphin à l'archiduchesse Marie-Antoinette. — Commencement des bontés de cette princesse pour moi. — Voyage en Hongrie avec ma tante Esterhazy. — Retour en France. — Chute du duc de Choiseul. — Mon séjour à Chanteloup. — J'encours la disgrâce de M. de Monteynard. — Sa chute. — Je retourne à Vienne.

Paris était désert quand j'y retournai. Le comte du Châtelet, revenu de son ambassade à Vienne, était à la campagne, à Civry, avec sa femme et sa sœur. Il me proposa de venir passer le reste de l'automne avec lui. J'acceptai, et nous menâmes une vie très douce. Il faisait bâtir, planter, faire des routes dans ses bois. Les ouvriers, la chasse, des visites chez les voisins remplissaient nos journées, et les soirées se passaient dans la société des deux dames, qui ont été mes amies intimes jusqu'à ce que la mort en ait enlevé une à la fleur de son âge et que l'autre ait péri sous le fer de Robespierre, sans qu'on ait jamais pu lui faire le moindre reproche. Son âme pure et sensible se cachait sous un extérieur froid. Mais il ne fut jamais une amie aussi tendre, une femme

aussi douce, une tête mieux faite. Sûre dans la société, indulgente pour les autres, sévère pour elle seule, elle était adorée de ceux qui la connaissaient à fond, et estimée de tous. La douleur profonde que m'a causée son supplice est un des principaux motifs qui m'ont décidé à ne jamais mettre les pieds en France, théâtre de tant d'horreurs.

Je fus faire une course à Fontainebleau pendant le voyage de Civry, après quoi je revins à Paris au mois de décembre 1767. J'y étais amoureux d'une femme de beaucoup d'esprit, qui avait la tête exaltée. Je crois que je ne lui étais pas indifférent. Mais soit sévérité, soit qu'elle me trouvât trop jeune, soit peut-être d'autres motifs, elle ne répondait à mes hommages que par un sentiment d'amitié beaucoup trop froid pour celui qu'elle m'avait inspiré.

— Que je serais heureuse d'avoir un fils tel que vous! me disait-elle quelquefois.

Nous lisions ensemble de la morale; elle s'occupait à m'instruire, épurait mes mœurs, me donnait des principes de vertu, de conduite avec les femmes, me faisait voir des vices, des crimes même, où je n'avais vu que de la gaité ou de la légèreté. Elle semblait se plaire avec moi et quoique sans droit, j'étais parfois jaloux. Une manière d'être aussi sensible, aussi tendre même et en même temps aussi calme, ne pouvait exister, me semblait-il, que dans un cœur prévenu pour un autre. De là, je donnai l'essor à mon imagi-

nation, et il m'arriva un jour de lui faire la plus ridicule scène de jalousie. J'en fus puni par le fait et la honte. Le remords joint à la pluie que j'avais sur le dos en traversant tout Paris à pied, en habit brodé, le chapeau sous le bras, me donna une fièvre violente qui s'aggrava d'une espèce de fluxion de poitrine. Je fus très mal : elle n'envoya pas une fois savoir de mes nouvelles, et cette indifférence augmentait ma maladie. J'ai su depuis qu'elle s'en informait exactement chez des amis communs. Enfin je guéris, je retournai chez elle ; elle ne me fit aucun reproche, me traita plus froidement qu'autrefois, mais toujours avec intérêt, quoiqu'il arrivât que sa porte me fût fermée.

Enfin un jour elle me dit :

— Je m'occupe de vous plus que vous ne pensez, et je voudrais que vous voyageassiez : vous en avez besoin au physique comme au moral. Paris vous est malsain.

Je combattis son projet ; il n'en fut plus question ; mais il me devint de plus en plus difficile d'avoir accès chez elle, quoique je m'y présentasse tous les jours.

Il y eut au printemps un voyage de Marly dont je fus. Je faisais des courses à Paris à cheval ; le comte de Boufflers (1) voyageait toujours de cette manière.

(1) C'est du poète, l'auteur d'*Aline reine de Golconde*, qu'il est ici question. Il était le second fils de la célèbre marquise de Boufflers, l'amie du roi Stanislas, que ses contemporains désignaient sous le nom de Dame de volupté. Destiné à l'état ecclésiastique, il porta quelque temps l'habit des Sulpiciens et on l'avait appelé d'abord l'abbé de

Nous nous rencontrions quelquefois en chemin et nous allions ensemble. Un jour, nous fûmes dépassés par le duc de Choiseul, chez qui nous allions dîner à Marly. Il dit au comte de Boufflers qu'il était un vrai hussard. Celui-ci répondit qu'il était très disposé à le devenir, et demanda au duc de le faire colonel en second de mon régiment. Cela fut convenu, et nous partîmes ensemble pour l'Auvergne au mois de juin.

Ma santé n'était pas parfaitement rétablie. Je ne me ménageais pas au régiment, et au moment où je me proposais d'aller voir ma mère, j'eus une fièvre double tierce très opiniâtre. Mes amis de Paris obtinrent un congé pour moi, et m'engagèrent à revenir pour changer d'air et consulter de meilleurs médecins que ne pouvaient fournir ma ville de province. Convalescent et encore très faible, je partis pour Paris. La cour était à Compiègne. Je m'y rendis. Les carabiniers y comparurent : le camp fut très brillant ; je fus dispensé de retourner en Auvergne, et j'allai passer l'automne à Civry, où ma santé se rétablit. Nous revînmes de bonne heure à Paris. Le comte du Châtelet fut nommé ambassadeur à Londres. Il s'en était défendu longtemps, mais il fut obligé de céder. Il avait obtenu le régiment du roi et l'avait emporté sur plusieurs con-

Boufflers. Il le quitta, se fit chevalier de Malte, et, comme on le voit ici, devint hussard dans le régiment d'Esterhazy. Il fut maréchal de camp, gouverneur du Sénégal, membre de l'Académie française, siégea aux états généraux et mourut en 1815.

currents ; il lui était difficile de refuser une commission que le roi lui demanda d'accepter par un billet de sa main.

Je désirais voir l'Angleterre. C'était une bonne occasion, et je me proposais d'y aller l'automne suivant, M. du Châtelet ayant tout l'hiver pour faire ses préparatifs, lorsqu'au mois de février, M. le duc de Choiseul me fit venir chez lui, et me dit :

— J'ai envoyé en Prusse et en Autriche différents officiers pour me rapporter des notes sur les troupes. J'en ai reçu de très satisfaisantes sur l'infanterie et la cavalerie ; mais il m'en manque sur le service des hussards, et j'ai fait choix de vous pour cette commission. Vous irez d'abord à Cassel pour les détails, où ils sont les mêmes qu'en Prusse ; de là, vous irez à Berlin, et quand vous aurez vu là ce qu'il y a à voir pour l'objet que vous avez à remplir, vous irez à Vienne, d'où il vous sera aisé d'obtenir de l'empereur Joseph la permission de le suivre dans différents camps qu'il doit aller voir. Préparez-vous pour partir avant Pâques, pour être à Cassel au moment du retour des semestriers, et choisissez un officier de votre régiment pour vous accompagner.

Mon régiment était alors à Mirecourt en Lorraine. Le quartier-maître nommé Maréville avait perdu au jeu et s'était brûlé la cervelle. La justice était saisie de l'affaire et pour empêcher les poursuites, on avait donné un congé à M. de Kleinenberg, lieutenant-co-

lonel, commandant en mon absence, qui avait un peu négligé les formes à remplir pour constater juridiquement le suicide. Je demandai à le prendre avec moi. J'y joignis un secrétaire qui avait été au maréchal de Bercheny. J'achetai une berline et nous partîmes. Je pris Kleinenberg à Strasbourg en passant. Je me doutais bien que toute cette commission et ce voyage avaient été arrangés par la dame qui avait à cœur de m'éloigner de Paris. L'absence effectivement produisit sur moi l'effet que ses rigueurs n'avaient pu produire : j'en pris mon parti et revins à la raison. Mais jamais je n'oublierai ce que je lui dois. Je désire que vous vous attachiez un jour à quelqu'un qui sache rendre la vertu aussi aimable et qui puisse vous inspirer comme elle le goût des bons livres et de l'application.

Je parcourus en quittant Francfort les lieux où j'avais fait la guerre. Je m'arrêtai deux jours à Giessen, autant à Marbourg, et de là j'allai m'établir à Cassel. Il y avait plusieurs étrangers, entre autre le prince Alexandre Kourakin (1). Les deux comtes Mniszech y passèrent aussi venant de Paris. La sœur du landgrave d'alors (2), abbesse d'Hererden, me traita à merveille. La princesse de Soubise y avait aussi une

(1) Vice-chancelier de l'empire russe sous le règne de Paul Ier et ambassadeur en France sous celui de Napoléon. Né en 1752, il devint centenaire. Il état assez nul, prétentieux. Il se fardait jusqu'à prêter à en rire.

(2) Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel.

petite cour, et celle du landgrave était également très brillante. Il était le singe du roi de Prusse. Maréchal au service de celui-ci, il avait attiré plusieurs officiers prussiens. Au nombre près, l'armée hessienne imitait la prussienne. Jusqu'aux uniformes, tout était pareil. Mais les hussards étaient peu nombreux. Le colonel Dahlwig, qui les commandait, me communiqua tout le règlement. Mais il n'y avait rien en grand, et c'est là ce qu'il m'importait de savoir.

Au bout de quinze jours je partis pour Berlin, chargé de lettres de recommandation de la princesse de Hesse pour sa sœur la princesse Henri (1), de tous les officiers qui avaient servi en Prusse pour leurs amis ou parents. Arrivé à Potsdam, j'écrivis à M. Anhalt (2), alors favori du roi, qui me répondit une lettre fort polie, dans laquelle il me mandait de m'adresser directement au roi. Je le fis, et le même jour je fus prié à souper par le prince royal, aujourd'hui roi (3). La princesse était fort agréable; elle avait été très jolie. Le ménage était fort mal logé dans le quartier assigné au mari comme colonel, et faisait très mauvaise chère.

Le lendemain, à la parade, à laquelle j'assistai, je vis le général de Sedlitz et le général, aujourd'hui

(1) Femme du général, frère du grand Frédéric.

(2) Prince régnant d'Anhalt-Dessau. Son père avait été feld-maréchal en Prusse.

(3) Frédéric Guillaume II, qui régnait à l'époque où furent écrits ces Mémoires.

maréchal, de Möllendorf (1). Mais le roi ne parut pas. Je dinai à mon auberge ; le soir, je fus encore invité par le prince royal. Le lendemain matin je reçus la réponse à ma lettre ; elle était courte : « Allez à Berlin ; je vous y verrai avec plaisir. — FRÉDÉRIC. » Je crus d'après cela ne pas devoir rester à Potsdam un quart d'heure, d'autant qu'il y avait toujours deux ordonnances qui ne me quittaient pas.

La position d'un Français en Prusse était à cette époque assez embarrassante. Il y avait eu une querelle entre les cours de Versailles et de Berlin pour Neuchâtel (2), et elles étaient sans ministres respectifs. Mais, sachant que le général de Nugent, avec qui j'avais été lié à Vienne, était ministre de l'empereur à Berlin et qu'il y était aimé et considéré, je fus tranquille, bien sûr qu'il me présenterait et me rendrait tous les services qui dépendraient de lui.

Je passai chez lui dès mon arrivée, et il se chargea de moi. Je portai mes lettres de recommandation ; je fus introduit dans le monde, prié à souper tous les jours, partageant mon temps entre les manœuvres, où j'allais chaque matin, et la société, qui était fort agréable. Chez la comtesse Denhoff, à qui j'avais été

(1) Général prussien, mort feld-maréchal en 1816, après avoir, depuis le règne de Frédéric le Grand et jusqu'en 1806, pris part à toutes les guerres contre la France.

(2) La principauté de Neufchâtel en Suisse, qui appartenait à la Prusse.

vivement recommandé et dans la famille de W***, on me traitait comme l'enfant de la maison. Le lieutenant-colonel de Brettwitz, alors commandant du régiment de Ziethen, me conviait à toutes ses manœuvres et me mettait à même de remplir l'objet de ma mission.

Le roi revint à Berlin à l'époque des revues. Je lui fus présenté. Il me parla de Vienne, du risque que ma tante la comtesse de Paar avait couru à Rome d'être tuée par un soldat du pape dont le fusil était parti, et voilà tout. Je ne fus pas prié à dîner, mais seulement aux revues de Poméranie; celles de Silésie me furent refusées. A mon retour de Poméranie, où je ne vis que ce que j'avais vu à Berlin, je restai quelque temps encore dans cette capitale. J'allai visiter Spandau, les maisons de campagne, et je m'amusai, étant fort bien reçu partout.

Après un séjour de plus de deux mois, je partis pour Dresde. La cour était à Pilnitz. Le prince Xavier (1), sous les ordres de qui j'avais fait la guerre, administrait l'électorat; le général Mortange, que j'avais beaucoup connu, était avec lui. L'électeur et ses frères étaient des enfants ou traités comme tels. L'électrice douairière et ses belles-sœurs étaient occupées de leurs galanteries. Le tout ensemble rendait Pilnitz ennuyeux. Mais à Dresde, on s'amusait

(1) Le même qu'on a vu, pendant la guerre de Sept ans, sous le nom de comte de Lusace.

davantage. M. de Wurmbrand, ministre de l'empereur, avait épousé Mlle Tarouco, que j'avais beaucoup connue à Vienne. Les fils du comte de Brühl (1) y étaient, dont un avait servi en France. Il y avait avec cela des hommes et des femmes qui se sentaient de l'ancienne manière de la cour de Saxe et qui étaient aimables : une vieille comtesse Meczienska et le comte de Saxe, enfants du roi Auguste, nés d'une autre mère que le maréchal de Saxe.

Je partageais mon temps entre la société et des courses sur des champs de bataille. Je visitai des camps fameux : Pirma, Plauen, Maxen, Disppoldiswald, Königstein. Plusieurs officiers saxons que j'avais vus à l'armée française me communiquèrent des plans et des relations des affaires qui avaient eu lieu autour de Dresde ; cette partie de mes mémoires est une de celles qui me fait le plus regretter la perte de mes papiers. J'avais rédigé avec beaucoup de soin les détails de ce voyage militaire. La partie relative aux manœuvres avait été remise au ministre, et j'en avais gardé la minute. Le reste était accompagné de plans et de cartes.

Je quittai la Saxe pour me rendre à Vienne. Les camps n'étaient pas encore commencés. J'en profitai pour séjourner à Gratzen, en Bohême, chez la com-

(1) Homme d'État au service de la Saxe, un des hommes les plus fastueux et les plus excentriques de son temps. Il en est question dans les mémoires de Casanova.

tesse de B***, ma cousine (1). Au cours d'une promenade que nous fîmes, son mari et elle, nous versâmes. Je fus seul blessé, mais je le fus assez grièvement au dessus de l'œil gauche. J'avais obtenu de l'empereur de le suivre aux camps; ma blessure m'empêcha de le suivre à Vienne. Je me rendis directement au camp de Moravie, où il me reçut avec bonté, bien qu'un emplâtre sur le front me rendît extrêmement ridicule. Je visitai à sa suite les travaux qu'on commençait à Theresienstadt pour fermer le passage de la Bohême, et divers camps. Je le quittai à Budweiss, d'où il alla en Haute-Autriche, et je me rendis à Vienne. Ma plaie était guérie; il ne me restait qu'une légère cicatrice, couverte d'une longue mouche.

La jeune fille que j'avais aimée, et dont j'ai parlé, après une fuite d'étourdie s'était mariée à un jeune homme d'une grande maison de l'empire, mais fort borné; sa grand'mère était morte sans révoquer le testament qui lui donnait tout son bien. Mais elle y avait ajouté une clause qui en laissait la jouissance à sa mère sa vie durant. La fille était venue voir celle-ci et devait retourner avant l'hiver à Mannheim. La conduite qu'elle avait eue avant et après son mariage, une coquetterie excessive avaient servi de prétexte aux dames de Vienne, peut-être un peu jalouses de sa figure et de ses talents, pour ne pas la voir. Sa nais-

(1) Nom illisible dans le manuscrit original.

sance et son rang lui donnaient entrée aux assemblées ; mais hors de là et du spectacle, on ne la voyait nulle part.

J'avais laissé un billet à sa porte, et ne l'avais pas encore rencontrée lorsque je l'aperçus au théâtre. J'allai la saluer dans sa loge. Elle profita d'un moment où nous étions seuls pour m'assurer qu'elle n'avait jamais aimé que moi, et que mon absence était l'unique cause de ses torts, d'ailleurs bien exagérés. C'était, ajouta-t-elle, parce qu'elle m'avait su à Vienne qu'elle y était venue. Je la crus et devins l'esclave de ses volontés et de ses caprices. Je dus pour lui plaire cesser de voir les personnes dont elles n'était pas contente, et fréquenter des sociétés où je n'étais jamais allé, et que l'usage de Vienne interdisait aux personnes de la première noblesse. J'encourus de la sorte le blâme des uns et la compassion des autres. Enfin, après avoir constaté l'empire qu'elle exerçait sur moi, elle affecta tant de préférence pour un autre, que je cessai de la voir chez elle, et tâchai par une gaité affectée de faire bonne mine au mauvais jeu. Ma conduite parut la laisser indifférente. Elle affecta d'aller partout avec mon rival, et de ne pas me faire l'honneur d'un regard. Mais cette manière d'être de sa part amena tout le monde de mon côté. On me félicitait d'avoir secoué une indigne chaîne, et l'opinion publique me dédommagea de ce que j'avais perdu du côté du plaisir.

Alors, elle voulut prouver que je ne lui avais échappé qu'autant qu'elle l'avait voulu. Elle me recherchait partout, se mettait à côté de moi à table quand même je m'efforçais de l'éviter, traitait durement en ma présence celui à qui je semblais avoir été sacrifié. Enfin, un jour sa mère, à qui notre première liaison avait fait beaucoup de peine, se réunit à elle pour me rattacher. C'était à la veille de leur départ pour Mannheim. Elle me confia qu'elle craignait la tête de sa fille et la complaisance bête du mari. Puisque je devais retourner en France, je lui rendrais le plus grand service en partant en même temps qu'eux. Ayant un réel ascendant sur sa fille, je l'empêcherais de commettre des étourderies qui partaient plutôt de sa tête que de son cœur et qui la faisaient croire coupable quand elle n'était que légère.

Je m'en défendis, en alléguant l'incertitude où j'étais quant à la date de mon départ, et la nécessité de prolonger mon séjour à Vienne autant que possible, qui m'obligerait ensuite à faire la route d'une traite pour arriver à l'expiration de mon congé. Bref, je donnai toutes les raisons que je pouvais alléguer à une mère qui semblait se contenter de s'en affliger sans pouvoir y faire des objections solides, lorsque sa fille entra :

— Vous ne pouvez pas, dit-elle, ne pas partir avec moi. Je vous attendrai, car je veux partir avec vous. J'irai comme vous voudrez, la nuit, le jour,

tout me sera égal pourvu que nous allions ensemble.

Je répliquai; elle plaisanta, coqueta. Je sortis, résolu de ne lui pas annoncer mon départ. J'avais ordre de me trouver à Paris après Fontainebleau, pour rendre compte de ma mission, et faire rédiger des intructions qui devaient être exécutées aux camps de Compiègne. J'avais bien fait partir Kleinenberg; mais il parlait mal le français, et s'il pouvait faire exécuter ce qu'il avait vu, il ne pouvait pas en donner d'explication.

Nous étions à la fin de septembre et toutes les fois que la dame me voyait, elle me demandait tout haut :

— Quand partons-nous?

Pressé par le temps, je pris congé et pour qu'elle ignorât le jour de mon départ, je ne me montrai à personne qu'à mes parents. J'appris enfin qu'elle était partie. Je restai deux jours encore pour lui donner le temps de filer, bien résolu à quitter dès Munich la route de Mannheim pour être sûr de ne pas la rencontrer, et aimant mieux faire cinquante lieues de plus que de tomber dans les pièges de cette sirène.

Mon projet échoua. A dix lieues de Vienne, je la trouvai dans une maison de poste, où elle m'attendait depuis deux jours, sûre que je n'étais pas passé. Son mari était allé en avant, voir des terres qu'il possédait en Bavière. Elle l'avait persuadé qu'il était plus économique et plus simple qu'elle restât dans un endroit

isolé seule, en fixant le jour où ils se réuniraient à Munich, que d'aller l'attendre dans cette ville, où elle ne pourrait pas se dispenser de voir du monde. Il crut tout ce qu'elle voulut, et moi je fus pris comme au trébuchet. Comment résister aux larmes, aux prières, aux caresses d'une femme que j'avais beaucoup aimée, dont je croyais avoir beaucoup à me plaindre, mais que pourtant j'aimais encore? Elle avait trop peu de principes pour se reprocher son triomphe, et je pris les jouissances de son amour-propre pour les transports de l'amour.

Je n'entrerai pas dans les détails de ce qui se passa depuis la fin de novembre jusqu'à la fête des Rois que je quittai Mannheim. Tout ce que la coquetterie la moins scrupuleuse peut faire pour retenir un homme, tout ce que la malice jointe à l'esprit peut imaginer pour le tourner en ridicule et le rendre malheureux fut employé par elle dans ce maudit voyage. Tandis qu'elle se faisait un mérite près de moi de sa tendresse et du sacrifice qu'elle me faisait de sa réputation, elle me faisait passer pour un sot, ayant la tête tournée pour elle sans espoir et de l'humeur sans raison. On ne la croyait pas tout à fait; mais le goût que j'avais pour elle, l'honnêteté et la discrétion qu'on doit à toute femme m'imposaient silence. La conduite de son mari qui m'aimait, et me l'avait confiée comme à un gardien du sérail, donnait du poids à ce qu'elle disait. Je fus tourmenté, persécuté, persiflé par elle,

et dans les moments où elle craignait que je ne lui échappasse, j'étais fondé à croire qu'elle avait pour moi la passion la plus vive.

Enfin j'étais déjà la fable de la cour et de la ville à Mannheim, lorsqu'un jour que j'avais été très mécontent d'elle, nous allâmes ensemble au *Misanthrope*. La représentation de cette pièce me donna un courage qui m'avait manqué plusieurs fois. Je sortis avant la fin de la pièce; je courus à mon auberge, fis mettre des chevaux de poste, écrivis un billet au comte de Papenheim, chez qui je devais souper, pour lui dire qu'une lettre que je venais de recevoir me forçait à partir, et à elle que, grâce à Molière, je lui disais un adieu éternel. La joie de mes gens et surtout de mon secrétaire fut extrême; ils rougissaient pour moi du rôle que je jouais.

J'étais déjà près de Landau quand elle reçut mon billet; elle m'envoya une estafette qui me joignit près de Strasbourg. Mais sa figure n'était plus là pour donner de l'éloquence à ses paroles, et son épître, quelque touchante qu'elle fût, n'eut de réponse de ma part qu'une lettre très polie et très respectueuse. J'ai su depuis qu'elle n'avait tant d'intérêt de me garder à Mannheim que parce qu'elle y attendait le rhingrave de Salm, à qui elle comptait me sacrifier publiquement.

Si je suis entré dans autant de détails sur cette folie de ma part, c'est que c'est celle de ma vie qui m'a le

plus humilié, et qui m'a rendu le plus mécontent de moi-même. Je la connaissais bien, je la méprisais, je voyais ses mœurs, et elle avait conservé un ascendant sur moi dont je rougissais, et auquel je me voyais forcé de me soumettre ; mais dans un état aussi violent, aussi désagréable, il ne m'est jamais arrivé de la compromettre ni de lui manquer du respect qu'on doit à tout ce qui est femme, quelques torts qu'elle puisse avoir.

Arrivé à Paris, je remis mes mémoires ; on les donna à examiner, on ne m'en parla plus. M. et Mme du Châtelet étaient à Londres ; je demandai la permission d'aller les y joindre et je l'obtins sans difficulté. Rien ne m'attachait à Paris. J'arrivai à Londres pour les fêtes de Pâques de 1769. Je logeai chez l'ambassadeur ; je retrouvai dans lady Spencer une ancienne connaissance, une amie de la princesse Esterhazy. Elle me reçut avec amitié. Je fis des courses dans le pays, et, à la fin de mai, je repassai la mer pour aller joindre mon régiment à Mirecourt, en Lorraine.

Peu de jours après mon arrivée, je reçus l'ordre de le conduire au camp de Vertbois, près de Compiègne. J'avais très peu de temps pour m'y préparer. Mais le régiment était beau, et les nouvelles manœuvres que j'avais rapportées de Prusse étaient assez simples pour être facilement apprises. Je m'y livrai uniquement, et quand le régiment eut l'ordre de partir, je le

suivis jusqu'à Châlons. De là, je me rendis à Paris, pour prendre les ordres du ministre sur notre établissement au camp, et pour qu'il nous fût fourni les objets nécessaires dont nous n'avions pas eu le temps de nous pourvoir.

Après m'avoir retenu trois jours, il me donna un mot de sa main pour M. Bertier (1), qui faisait les fonctions d'intendant de l'armée, le même qui a péri si malheureusement au commencement de la Révolution. A la lecture de la lettre que je lui apportais, toutes les difficultés s'aplanirent. Je trouvai le camp sur la rive droite de l'Oise, entre les deux fermes d'Hermeuse. J'en occupai une avec la moitié des officiers, et le comte de Boufflers l'autre avec le reste. Nous empruntâmes de nos amis la vaisselle, la batterie, le linge et nous louâmes des domestiques. Enfin, nous montâmes une maison chacun, qui nous coûta deux fois plus que la gratification que nous obtinmes. Mais aussi le régiment eut des succès et des grâces. Je fus fait brigadier, mais à prendre mon rang dans la promotion qui devait avoir lieu. Le comte du Châtelet eut un congé de deux mois. Il vint à Paris, et fut de là au régiment du roi à Nancy. Nous allâmes avec sa femme et Mme de Damas à Civry. Mon régiment resta à Charleville jusqu'à l'époque du mouvement des troupes, où il alla à Stenay.

(1) Bertier de Sauvigny, gendre de Foulon et massacré comme lui, lors de la prise de la Bastille.

Dans le même temps, M. et Mme du Châtelet retournaient en Angleterre, et j'y allai avec eux. Au mois de janvier 1770, la promotion parut. Mais quel fut mon étonnement de ne pas y être compris! Je crus être oublié, et voyant que je n'étais pas sur plusieurs listes qui furent envoyées à l'ambassadeur, je pris le parti de partir sur-le-champ pour Paris. En arrivant, je fus rassuré; quelques difficultés survenues pour le rang des officiers qui avaient servi dans la maison du roi à la gendarmerie avaient suspendu la publication de la liste des brigadiers de cavalerie. Mais elle était publique quand j'arrivai.

A cette époque la cour avait un peu changé de forme. Mme du Barry, depuis guillotinée, avait été reconnue comme maitresse du roi; elle était présentée, et son parti, soutenu par le duc d'Aiguillon (1), était en opposition ouverte avec celui du duc de Choiseul. Ce ministre avait depuis longtemps négocié le mariage du dauphin, le petit-fils du roi, avec l'archiduchesse Antoinette d'Autriche (malheureux époux dont la fin a été si funeste), et il était au moment de s'effectuer. Le duc de Choiseul me proposa de porter le portrait du dauphin à Vienne. Je devais le remettre à l'ambassadeur. Ce n'était pas une mission directe, mais cela me faisait payer mon voyage, et l'ambassa-

(1) Né en 1720, mort en 1782, rival du duc de Choiseul et son successeur en 1771. Il quitta le pouvoir à la mort de Louis XV, après n'y avoir donné que les preuves de son incapacité.

deur, M. de Durfort, depuis duc de Civrac, avait ordre de me procurer les petits agréments dont cette commission me rendait susceptible.

J'arrivai à Vienne. Admis dans la société de l'archiduchesse, j'assistais au cercle qu'elle avait chez elle tous les soirs, et au loto qu'on lui apprenait. A cet époque ont commencé les bontés dont elle n'a cessé de m'honorer toute sa vie, et dont j'ai reçu des preuves constantes jusque peu de jours avant le 10 aout 1792, jour affreux dont les suites cruelles seront à jamais une tache pour la France, et dont le souvenir déchirant a livré mon âme à une tristesse que le temps ne pourra jamais effacer, en m'inspirant pour ce pays une horreur qui m'empêchera à jamais d'y rentrer.

Présent à toutes les fêtes du mariage, je fus de tous les quadrilles qui furent dansés aux différents bals donnés à la cour, au Belvedère, et à l'ambassade de France. Quand je vis partir cette princesse pour être l'ornement du plus beau trône du monde, j'étais loin de penser qu'elle devait y trouver un échafaud.

Je restai à Vienne pour accompagner à Spa la princesse Esterhazy, née Lunati-Visconti, celle qui la première m'avait ouvert le chemin de la fortune et à qui j'avais l'obligation des bienfaits que j'avais reçus de ma famille. J'y étais encore quand nous apprimes le malheur arrivé à Paris, aux fêtes du mariage, où, faute de bonne police, plusieurs infortunés périrent près du

lieu où les régicides ont versé depuis le sang de saint Louis, et de tant d'empereurs.

Notre voyage à Spa fut très long. Ma tante craignait d'aller vite. Très pieuse, elle entendait la messe tous les jours, et quoique nous fussions beaucoup de voitures, la peur des voleurs faisait qu'elles devaient toujours marcher ensemble. Avant de passer un pont, il fallait voir par dessous s'il était solide. Nous arrivâmes à Nancy, où elle s'arrêta quelques jours dans un appartement qu'elle s'était fait arranger dans un couvent. Je lui demandai d'aller passer ce temps-là à Stenay, au régiment. Elle me fixa le jour où je devais la rejoindre à Pont-à-Mousson, pour aller de là ensemble, par Metz et Luxembourg, à Spa. Je fus exact au rendez-vous, et nous arrivâmes à Spa par de très mauvais chemins, et de mauvais gites. J'y avais fait venir des chevaux de selle, et je retournai à Stenay par les Ardennes. Au cours de l'été, je refis un voyage de la même manière; entre Spa et Stenay, il n'y a guère que deux journées à cheval.

La saison des eaux finie, ma tante retourna à Vienne. J'eus l'ordre de me rendre à Metz avec trois cents chevaux du régiment pour faire partie des manœuvres de cantonnement. Je fus placé à la Maison-Rouge, sur le chemin de Thionville. Pendant ce temps, la croix de Saint-Louis arriva pour moi à Stenay. J'étais assez tenté d'attendre la fin du cantonnement pour me faire recevoir. Mais le maréchal d'Armentières trouva que

c'était précisément dans le grade supérieur que j'avais qu'il fallait paraître flatté d'une grâce aussi commune. Je partis donc dans l'intervalle d'une manœuvre à l'autre, pour aller me faire recevoir chevalier de Saint-Louis par M. de Mazara, commandant de Stenay, à qui ma croix avait été adressée, à la fin de septembre. Le maréchal remit le mouvement des troupes; mon régiment quitta Stenay et se rendit à Verdun.

Quand il y eut été établi, j'allai à Civry. Le régiment du roi devait être passé en revue par le roi à Fontainebleau. J'y fis une course et revins. Mme de Damas était grosse et avait failli faire une fausse couche. On lui avait défendu la voiture, et nous restâmes à Civry jusqu'au milieu de décembre.

Pendant mon voyage à Vienne, M. du Châtelet, ayant obtenu son rappel de Londres, avait été remplacé par le comte depuis duc de Guines. Il avait prévu l'orage qui menaçait le duc de Choiseul son ami, et il avait voulu le prévenir. Il ne se trompait pas. Le crédit de Mme du Barry prévalut. A la fin de décembre 1770, le duc de Choiseul fut exilé à Chanteloup; son cousin le duc de Praslin le fut à Praslin. Le ministère des affaires étrangères fut donné au duc d'Aiguillon, celui de la guerre à M. de Monteynard, et celui de la marine à M. de Beynes. J'étais attaché à M. le duc de Choiseul, et par reconnaissance et par attrait. Son exil, qui affligeait tous ses amis, me causa une véritable peine. La cour me devenait tout à fait étrangère et je

n'y allais plus que rarement pour faire ma cour à Mme la Dauphine, qui me traitait toujours avec une bonté distinguée.

Paris, durant cet hiver, fut partagé en deux partis; d'une part les amis du duc de Choiseul, et de l'autre ceux du duc d'Aiguillon, du prince de Condé et de ceux qui se tournent toujours du côté du soleil levant. Mais ce qui fut assez singulier, c'est que les premiers eurent l'avantage dans l'opinion ; la mode fut pour eux. Ils avaient pris le droit de fronder la cour, de mépriser le roi, de persifler les ministres nouveaux, et c'est peut-être de cette époque qu'on peut dater le principe des malheurs de la France.

Il y avait toujours eu des frondeurs; la cour, les ministres avaient toujours été chansonnés, mais rarement avec impunité. Les auteurs des propos ou des libelles avaient dû se cacher ou être punis. Alors, au contraire, ce fut un mérite de braver la cour, et du moment que le ministre eut répondu à quelqu'un qui demandait d'aller à Chanteloup que cette demande déplaisait au roi, pour peu qu'on connût M. de Choiseul, on mit un point d'honneur à le faire. Soit bonté, soit faiblesse, plusieurs permissions furent accordées, et ceux qui avaient des places près du roi, ceux qu'il traitait le mieux furent des premiers à solliciter cette permission. Les solliciteurs qui étaient refusés, les personnes à qui leur position ne donnait pas de prétexte pour la demander, vivaient entre eux à Paris

et souvent en mauvaise compagnie. Ce fut ainsi que je passai l'hiver. Cette vie ne m'amusait pas, mais c'était celle de tous les hommes de ma société, et je m'y livrai.

Je partis pour mon régiment au temps fixé. Le ministre de la guerre, M. de Monteynard travaillait à des changements en vue d'affaiblir l'influence des colonels presque tous attachés à M. de Choiseul, et de former dans chaque régiment de petites républiques. Espèce d'officier de fortune lui-même, il espérait par là faire sa cour aux officiers particuliers, en leur donnant part à l'administration des régiments et en leur allouant les bénéfices, qui jusqu'alors avaient du être versés à la masse générale. Ce travail n'était pas fini pour l'été et le ministre, plat et bas, n'osa pas le faire paraitre pendant que les colonels étaient à leurs régiments, de peur que leur présence n'en affaiblit l'effet. Il n'osa même pas refuser au maréchal d'Armentières un petit cantonnement à Metz pour y manœuvrer. Mais il lésina tellement sur l'argent, que ce cantonnement ne put être considérable ni durer longtemps. J'y allai avec deux cents chevaux, et, après les avoir ramenés à Verdun, je partis pour Civry.

M. et Mme du Châtelet avaient obtenu la permission d'aller à Chanteloup et y retournèrent. Je fus à Lusancy, où je passai une partie du temps, à Fontainebleau, et revins ensuite à Paris, demander moi aussi la permission d'aller à Chanteloup.

M. de Monteynard me répondit comme à l'ordinaire.

— Vous êtes le maitre, mais cela déplait au roi.

Je partis au mois de décembre pour m'y rendre. J'y passai deux mois très agréablement. On y jouissait de la plus grande aisance et de la plus grande liberté. Tout y était marqué au coin de la magnificence. L'abbé Barthélemy (1), plus aimable encore que savant, était à la tète de la bibliothèque, aussi considérable que bien choisie. Il voulut bien diriger mes lectures, et je choisis l'époque de l'histoire de France qui m'intéressait le plus, c'est-à-dire depuis le règne de Henri II jusqu'à la mort de Henri IV. Il rassembla dans ma chambre tous les mémoires du temps, en m'indiquant ce que je devais lire, et ce que je ne devais que parcourir. Selon lui, en lisant les mêmes choses dans différents endroits, en les voyant sous plusieurs points de vue, elles se plaçaient mieux dans la tête.

Avec autant de moyens de s'instruire, on en avait aussi le temps. On ne voyait personne le matin. A deux heures et demie, on s'assemblait en déshabillé de matin ; on faisait un diner qui s'appelait déjeuner, et qui était suivi d'une conversation toujours très intéressante, dont le duc de Choiseul, l'homme le plus aimable de son temps, faisait tous les frais. Cette conversation durait ordinairement jusqu'au moment

(1) L'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. On sait qu'il avait attaché sa fortune à celle du duc de Choiseul.

où on apportait les bougies. C'était le signal où chacun retournait dans sa chambre, et où on était libre de faire ce que l'on voulait jusqu'à neuf heures et demie. Pour lors, on était coiffé et habillé en l'uniforme de Chanteloup, qui était vert avec des brandebourgs brodés d'or, et on descendait pour souper. Chère excellente, vins délicieux. Après souper, on se mettait au jeu. Il y avait une petite banque de pharaon, mais faite par les pontes mêmes, de sorte qu'on jouait un peu contre son argent, ce qui diminuait le désavantage de perte.

A minuit arrivaient la poste, les gazettes et différentes feuilles à la main qui rendaient compte de tous les événements de la capitale. La plus grande partie de ces nouvelles étaient lues à haute voix, et servaient d'aliment à la conversation. La duchesse de Gramont aimant à se coucher tard, on pouvait veiller tant qu'on voulait; mais liberté aussi de se retirer à volonté. Si l'on voulait des chevaux, des voitures, il suffisait d'ordonner. Il y avait même un petit équipage de chevreuils pour ceux qui aimaient la chasse. Avec cela un château superbe et des logements excellents.

J'aurais passé ma vie avec plaisir dans cette demeure; mais il fallait être discret, et, après la Chandeleur, il vint tant de monde que, malgré les politesses qu'on me faisait, je crus convenable de partir. Paris n'ayant pas d'attrait pour moi, je gagnai l'Auvergne pour aller passer le reste de l'hiver chez ma mère. Je

fus retenu quelque temps à Clermont à cause des neiges, et j'arrivai au mois de mars au Vigan. Pendant le mois d'avril, j'y eus un gros rhume et un crachement de sang.

A peine étais-je en convalescence que je reçus une lettre de M. de Chabot qui me mandait de revenir au plus vite pour parer le coup que voulait me porter M. de Monteynard en réformant mon régiment. Le ministre persécutait tout ce qui tenait à M. de Choiseul.

Il venait de réformer les grenadiers de France qu'avait M. de Stainville ; il avait fait ôter la charge de colonel général des Suisses à M. de Choiseul lui-même, et celle de secrétaire général à l'abbé Barthélemy. M. de Chabot ajoutait qu'ayant tenté de lui parler en ma faveur, il l'avait trouvé inflexible et s'était attiré cette réplique :

— Qu'avait-il affaire d'aller à Chanteloup (1) ?

Cette nouvelle me désola ; j'étais loin ; j'avais laissé ma voiture à Saint-Flour en Auvergne, et j'étais trop faible pour aller la joindre à cheval. En partant même tout de suite, je craignais d'arriver trop tard. Enfin, je me décidai à rester où j'étais et à attendre les événements. J'écrivis à M. du Châtelet de voir ce qu'il pourrait faire en ma faveur, si mon sort n'était pas décidé. Mais ce véritable ami n'avait pas attendu ma

(1) C'était le prétexte qu'on alléguait contre les amis de Choiseul.

lettre. Averti du projet de Monteynard, il était allé le trouver et avait plaidé ma cause avec toute la chaleur de l'amitié, faisant valoir les sacrifices que j'avais faits à Vienne, et dont mon régiment avait été le dédommagement. Rien n'ayant pu toucher cet homme aussi vil que vindicatif, M. du Chatelet s'était rendu alors chez Madame la Dauphine, en lui demandant une audience, et lui avait appris ce dont j'étais menacé. Elle avait promis aussitôt d'intervenir, intéressé le dauphin à ma cause, envoyé chercher M. de Monteynard ; ils lui avaient parlé si vivement en ma faveur qu'il s'était vu contraint de promettre que mon régiment serait conservé.

M. du Châtelet me mandait ces détails au moment où ma lettre pour lui venait de partir. Personne n'a servi ses amis avec autant de zèle que lui ; on ne peut citer personne à qui il ait rendu de mauvais services. Si l'on a pu lui reprocher quelque chose au moment de la Révolution, ce ne peut être que de n'avoir pas jugé sainement les choses, et de s'être laissé tromper par ceux en qui il avait mis sa confiance. Vertueux, bienfaisant, sensible, c'est un tel homme dont le sang a coulé sur l'échafaud !

Ce digne ami, en m'écrivant ce qui venait de se passer, m'engageait en même temps à renoncer au projet que j'avais eu de me rendre directement du Vigan au régiment du roi. Il me prouvait la nécessité de venir remercier madame la Dauphine et de me mon-

trer à la cour. Je suivis son conseil et arrivai à Paris. Le dauphin et la dauphine me traitèrent à merveille. M. de Monteynard me fit la grimace. Je n'allai pas chez les autres ministres que je ne connaissais pas et à qui je n'avais pas affaire. Je passai à la porte de la favorite (1), qui ne me reçut pas, et le roi ne me dit rien.

Je rejoignis mon régiment qui était parti à Verdun pour aller à Strasbourg. La république militaire était établie dans les régiments. Le colonel ne pouvait rien ordonner qui influât sur la dépense sans assembler et consulter les capitaines. Et qu'est-ce qui n'influe pas sur la dépense dans un régiment? On ne peut faire une manœuvre sans fatiguer les chevaux, user les équipages ou briser des armes. A tout moment, de nouvelles représentations se produisaient. Si je donnais un ordre, son exécution était suspendue jusqu'à ce que le corps des capitaines eût présenté ses observations. Deux mauvaises têtes, MM. d'Oullembourg et La Baraillère, dirigeaient les autres qui cédaient par faiblesse, ou par l'espoir d'avoir plus d'argent à partager. J'avais eu des représentations pour la musique qu'on trouvait trop chère; pour les appointements du chirurgien-major; surtout pour l'ordre que j'avais donné quatre ans avant, d'après lequel chaque hussard avait deux habits à la hongroise, au lieu de n'en

(1) Madame du Barry.

avoir qu'un et de porter habituellement un sarrau. J'avais cédé sur les premiers articles, mais tenu bon sur le dernier, et il n'en était plus question.

Cette année on rendit les étendards aux régiments de hussards. Ils y attachaient un grand prix. Ce fut une immense joie. Ils n'étaient pas loin l'un de l'autre : on but beaucoup, et cela fit oublier les petits désagréments que les colonels éprouvaient. Cependant aucun n'en éprouvait autant que moi. On savait que le ministre me haïssait, et on croyait lui faire la cour en me contrariant.

Le régiment quitta Strasbourg à l'automne et alla à Joinville, Vassy, Éclaron, et Sommevoire, quatre quartiers en Champagne, près de Civry. Après l'avoir établi dans ses quartiers, je partis pour Vienne. Pendant ce voyage de Vienne, je fis un grand voyage en Hongrie avec le duc de Bragance. J'en revins au mois de mai 1772 et fus à Paris pour le travail du régiment. Il eut pourtant peu de grâces ; je m'y attendais ; mais je sus que le capitaine La Baraillère, dont j'avais eu tant à me plaindre, était en prison pour dettes à l'Abbaye. Ayant su que la somme n'était pas forte, je lui envoyai cinquante louis, en lui mandant que je n'ignorais pas tout le mal qu'il avait voulu me faire l'été précédent, que je le savais dans l'embarras, et que c'était la manière dont je me vengeais. Il me répondit une lettre de remerciements, et fixa le terme où il me rembourserait, ce qu'il a voulu faire exacte-

ment. Deux jours après, il passa chez moi; je ne le reçus pas. Il m'écrivit pour que je signasse la demande d'un congé pour lui; je le fis, et ne l'ai pas revu.

Je partis pour Joinville, ou plutôt pour Civry, où je restai, étant là au centre de mon régiment. On rendit à M. de Chamborant, qui était alors premier écuyer de M. le prince de Condé, l'inspection générale des hussards, qui lui avait été ôtée par M. de Choiseul, et il vint inspecter le régiment.

A la première inspection, au mois de juin 1773, il me dit avec beaucoup de phrases qu'il savait combien je tenais à la manière dont mon régiment était habillé, qu'il y avait du bon mais que les capitaines se plaignaient et que le ministre n'ayant pas trouvé dans ses bureaux la preuve que j'y eusse été autorisé, il avait ordre, sans égard aux arrangements antérieurs, de faire faire à mes frais des sarraux pour tout le régiment et d'ordonner la retenue de tous mes appointements jusqu'au parfait payement de cette dépense.

Je lui observai qu'au changement de formation il s'était trouvé dans la masse générale vingt et une mille livres qui avaient été versées dans la caisse militaire à Châlons; que si le ministre n'avait pas été content que chaque hussard eût deux uniformes complets, dont l'un était neuf, il m'eût paru juste que ce fût sur cette somme qu'on prélevât la dépense qu'il ordonnait; d'ailleurs, que je ne me plaignais que de la forme, ne m'attendant à aucune justice de la part de

M. de Monteynard, et que ses ordres seraient exécutés. Il me répondit qu'il lui ferait mes représentations. Je l'assurai qu'il pouvait s'en dispenser, qu'au reste, j'espérais qu'il serait bientôt chassé et qu'alors je m'adresserais à son successeur. A ce moment, M. de Monteynard était déjà brouillé avec le duc d'Aiguillon, qui voulait réunir les deux ministères comme avait fait M. de Choiseul, et avec Mme du Barry, qui ne l'appelait que le plat blafard, parce qu'il était roux-blanc.

L'inspecteur parti, je trouvai dans la bourse de M. du Châtelet l'argent nécessaire pour acheter l'étoffe pour les sarraux. Ils furent tous confectionnés pour la seconde revue en septembre. Partout l'administration républicaine allait très mal. Les régiments étaient devenus des fermes, et comme les profits devaient se partager également entre les capitaines, les bons économes se plaignaient de ceux qui ne l'étaient pas assez, d'où ce résultat que les régiments n'étaient pas complets, qu'ils étaient mal vêtus, et mal équipés, les chevaux mal nourris pour mettre le fourrage dans la poche, et qu'on n'osait plus faire manœuvre de peur de fatiguer les chevaux, d'user les équipages, ou de casser les armes.

Pour moi, au contraire, depuis qu'on m'avait forcé de renoncer à mes fantaisies, je ne passais rien. Quand mourait un cheval, j'en rendais compte le même jour, afin que l'on ne put pas profiter du fourrage. Je faisais toujours manœuvrer en grande tenue, et sou-

vent, je choisissais un temps de pluie. J'allais aux écuries et faisais mesurer devant moi l'avoine, pour être sûr qu'on n'en retranchât pas. Ayant trouvé en revenant de Vienne, dans la caisse du fourrage une somme de six mille livres, je la fis envoyer à Châlons, en observant que l'ordonnance ne permettant aucun gain sur les fourrages, cette somme devait appartenir au roi. Je m'étais mis strictement à l'ordonnance, je la portais toujours sur moi, et je refusais tout ce qui n'était pas conforme. Les capitaines auraient fini par en être les mauvais marchands, si vers le mois d'octobre de cette même année 1773, M. de Monteynard n'avait été chassé comme il méritait, sans avoir pu obtenir le cordon bleu, ni même d'entrer au conseil. Le duc d'Aiguillon eut sa place : je lui écrivis pour lui demander la permission d'aller passer l'hiver à Vienne, il me la donna. Mais je ne partis que lorsque la maison du Châtelet eut quitté Civry.

CHAPITRE VI

1773-1784

Mes rencontres à Vienne avec l'empereur Joseph. — Mort de Louis XV. — Accueil que me font le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette. — Le ministère Turgot. — Ma faveur à la cour. — Elle me fait déjouer toutes les jalousies. — Je suis nommé brigadier, cordon bleu du gouverneur de Rocroi. — Mon mariage.

A Vienne, l'année précédente, j'avais éprouvé beaucoup de marques de bonté de l'empereur, surtout à mon retour du voyage de Hongrie. Je le voyais tous les soirs chez la princesse Esterhazy, et il assistait à notre souper. A mon arrivée, il eut l'air d'être bien aise de me voir, et quelques jours après, il me dit :

— Vous n'allez jamais chez la princesse Litchtenstein, venez-y demain après dîner.

Je m'y rendis ; la porte me fut ouverte. L'empereur y vint, causa beaucoup avec moi et l'on se donna rendez-vous pour le lendemain chez la comtesse Ernest Kaunitz. Elle me dit d'y venir, et de ce moment j'allai tous les jours chez une des cinq dames chez qui l'empereur allait : la princesse Françoise et la princesse Charles Lichtenstein, la princesse Clary, la comtesse Kaunitz et la princesse Kinsky. De là, Sa Majesté me menait quelquefois dans sa voiture chez la prin-

cesse Esterhazy, où il finissait sa soirée. Il n'y avait souvent que lui et moi d'hommes, quelquefois le comte Rosenberg, le duc de Bragance et le comte Wrbna, mais sans cela personne. Les maris de ces dames venaient quelquefois un moment, mais ne restaient jamais, et le maréchal de Lascy ne venait que chez la princesse Françoise. On ne jouait pas ; on parlait beaucoup de la France, des affaires de la cour ; on discutait des points de morale, mais jamais il n'était question ni d'affaires, ni d'administration, ni de religion. Quand la conversation tombait insensiblement sur un de ces points, l'empereur y rompait court et parlait d'autre chose.

Je logeais chez le chancelier de Hongrie, mon oncle. C'était peut-être l'homme de Vienne qui eût le plus d'esprit. Il avait épousé par conscience une ancienne actrice dont il avait eu des enfants. C'était sûrement l'homme le plus aimable. Il avait toujours aimé le plaisir ; mais depuis ce mariage, il ne lui avait pas été plus fidèle. Il aimait son pays, en connaissait les lois et y jouissait d'une grande considération. Il avait été l'ami intime de l'empereur François Ier et depuis sa mort avait souvent eu des prises avec sa veuve. L'empereur Joseph l'estimait mais ne l'aimait, pas. Il était sûr de trouver en lui des oppositions aux projets qu'il formait sur la Hongrie, projets qui l'ont forcé de quitter sa place et qui ont hâté sa mort.

Au printemps de 1774, la cour fut à Laxembourg.

J'eus la permission d'y aller. Un jour l'impératrice-reine me dit :

— Avez-vous vu l'ambassadeur de France?

C'était alors le prince Henri de Rohan(1), aujourd'hui cardinal, avec qui je n'étais pas lié, que je ne voyais qu'autant que le devoir l'exigeait, et qui était un peu mécontent de moi, parce que j'avais dit n'avoir jamais vu ni entendu parler de toutes les espèces dont il était entouré, et qu'il avait voulu faire passer à Vienne pour les plus grands seigneurs de la cour de France. Il y avait entr'autres un gendarme de la garde dont j'ai oublié le nom, qui portait l'uniforme d'officier supérieur et que je forçai de le quitter, en montrant une lettre de Guéménée, capitaine de la compagnie, qui me mandait qu'il était faux qu'il fût officier, qu'il n'était que simple gendarme. Malgré cela, l'ambassadeur était fort poli avec moi et me ménageait.

Il m'avait demandé plusieurs fois pourquoi je ne venais pas dîner chez lui. Un jour j'y fus; je trouvai ses commensaux dans le salon. On servit; il ne parut pas. On me dit qu'il dînait seul dans sa chambre. Ma voiture était partie; je la fis chercher, et j'attendis dans le salon qu'elle vînt pour m'en aller. Depuis ce

(1) Le héros de *l'Affaire du collier*. Le jugement que porte sur lui, sur son entourage, sur ses mœurs, le comte Esterhazy résume très exactement l'opinion qu'on avait de lui à Vienne et qu'il ne justifia que trop bientôt après.

jour-là, je ne fus plus dîner chez lui que lorsque j'en étais prié en cérémonie.

L'impératrice me demanda donc si je l'avais vu. Je lui répondis que non.

— C'est, dit-elle, qu'on me mande que le roi est malade, et qu'on croit que c'est la petite vérole ; je voudrais savoir de ce qu'on mande au prince Louis.

Je partis de suite pour Vienne et fus chez lui. Il ne savait rien. Le lendemain arriva un courrier de M. de Mercy, qui m'apporta une lettre de M. du Châtelet, qui m'annonçait la maladie très grave. L'ambassadeur n'eut pas de lettres. L'impératrice suspendit les spectacles à Laxembourg, et l'empereur ordonna des prières à l'église des capucins, où assista tout ce qu'il y avait de Français. Peu de jours après, arriva la nouvelle de la mort. Elle n'étonna personne, d'après celles qu'on avait reçues en dernier lieu. Mais elle affligea beaucoup l'impératrice. Elle regrettait son allié et craignait la jeunesse de son gendre. Elle n'était pas non plus sans inquiétude pour sa fille. En tout, elle voyait en noir ; elle était cependant loin de prévoir ce qui est arrivé.

Lorsque la nouvelle fut confirmée, je me décidai à partir. L'empereur me dit qu'il me donnerait une lettre pour la nouvelle reine et que, comme nous avions passé notre hiver ensemble, il me chargeait de lui rendre compte de sa manière d'être, de son genre de vie. Je mandai par un courrier à M. du

Châtelet que je partais et le priai de m'écrire à Nancy ce qui se passait à la cour, que j'irais prendre la lettre chez le lieutenant-colonel du régiment du roi. Comme le courrier était de M. de Mercy, je mis ma lettre à l'adresse de M. de la Borde, ami des deux, aussi guillotiné depuis.

A Nancy, je trouvai celle de M. du Châtelet. Il m'apprenait la petite vérole de Mesdames, à Choisy, et l'inoculation du roi et de ses frères à Marly. Je me hâtai d'arriver, et j'écrivis au comte de Noailles, guillotiné depuis, sous le nom de maréchal de Mouchy, alors gouverneur de Marly, pour lui demander la permission de venir porter à la reine une lettre de l'empereur. Il me répondit que je pouvais venir. Je remis ma lettre à la reine et j'allai dîner chez M. de Maurepas, alors à la tête des affaires.

En sortant de table, on vint me dire de passer chez la reine. J'y fus; elle me traita avec beaucoup de bonté. Le roi y vint; elle lui demanda de me faire rester à Marly, qu'elle avait encore mille choses à me demander sur Vienne, où j'avais été dans la société intime de l'empereur. Le roi me dit que je n'avais qu'à rester, et ordonna au comte de Noailles de me donner un logement. J'y fus en sortant de chez la reine, et envoyai mon valet de chambre à Paris chercher mes effets. Le comte de Muy était ministre de la guerre, et M. d'Aiguillon exilé. La reine demanda elle-même au comte de Muy de me dispenser d'aller

au régiment jusqu'après le voyage de Marly. Il me dit qu'avec cette permission-là je n'en avais pas besoin d'autre. D'ailleurs Joinville où j'étais, n'était pas un poste militaire, et l'administration de M. de Monteynard allait être changée. Je vis souvent la reine à Marly; je restais le soir au salon, où le roi jouait au billard ou au tric-trac. Il était rétabli de son inoculation, dont il avait été très peu malade, et quand la cour retourna à Versailles, je fus à Civry.

J'y passai l'été et ne revins qu'assez tard à Paris. Je fus très bien traité, admis aux soupers dans les cabinets. Le comte du Châtelet me prêta une partie du logement qu'il avait à Versailles et je partageai mon temps entre la ville et la cour. Mon régiment avait quitté Joinville pour aller à Saint-Mihiel en Lorraine. Le comte de Muy s'occupait de rétablir l'ordre dans le militaire, que le court ministère de M. de Montaynard avait renversé. Mais son principe était le régime. Il ne voulait rien faire par à-coups, et si ce système eût été suivi après lui, il aurait sans doute épargné bien des malheurs.

M. Turgot était à la tête des finances. Vertueux, honnête et systématique, connaissant plus les livres que les hommes, et membre de la secte des économistes, il commença par laisser une liberté illimitée pour le commerce des grains. Des ennemis qui craignaient d'être compris dans les réformes qu'il n'avait pas balancé d'annoncer, et que le roi semblait très

disposé d'effectuer saisirent le prétexte de la sortie des blés pour faire naître une disette factice, alarmer le peuple, et faire des émeutes. On les savait d'avance; on pilla des boulangers, on arrêta des bateaux. M. Turgot demanda main forte. On fit marcher la maison du roi. Mais les chefs de ce corps étaient charmés d'un désordre qui culbuterait celui qui voulait chercher et détruire les abus. Le peuple, payé pour se révolter, était paisible même dans ses mouvements séditieux.

Pour effrayer davantage le roi, on pilla le marché de Versailles. J'y fus, c'était une moquerie. Des femmes ouvraient des sacs de farine, en prenaient dans leur tablier et s'en allaient. Un homme qui trouvait le sac qu'il avait pris trop pesant en vidait la moitié dans la rue. Le peuple était persuadé qu'il obéissait au roi en pillant les marchés, et qu'on n'en voulait qu'aux accapareurs.

Le désordre, qui avait commencé aux environs de Paris et avait été réprimé promptement dans la capitale, gagnait les provinces. On fit marcher les troupes. Mon régiment fut du nombre; il vint à Château-Thierry. On fit une espèce d'armée dont on donna le commandement au maréchal de Biron. Je fus chargé de surveiller les marchés de la Brie, depuis Montmirail jusqu'à Vervins. On plaça des petits détachements dans toutes les villes où il y avait des marchés. Ils étaient chargés de fournir des patrouilles aux

marchands qui y apportaient du grain ou de la farine.

Pour assurer cette opération, M. Turgot prit deux mesures, dont l'une était la suppression du droit de hallage, que plusieurs seigneurs avaient sur partie des grains vendus à la halle de leur ville. Dans le principe du droit, il était une sorte de loyer de la halle que les différents propriétaires avaient fait bâtir pour la commodité des vendeurs. Mais il était devenu un droit seigneurial que le ministre promit de réduire aux frais du roi. L'autre mesure fut d'acheter dans la ville la plus considérable de chaque arrondissement une certaine quantité de grains que l'officier général était autorisé à faire transporter aux marchés qui en manqueraient véritablement, et de l'y faire vendre au prix du marché précédent, et, s'il était plus bas, de l'emmagasiner. Cette mesure était secrète et ne devait être employée qu'en cas de besoin.

Le marché de Château-Thierry avait été pillé avant que mon régiment n'y arrivât, et les fermiers n'osaient porter leurs denrées ni à ce marché-là ni à celui des villes voisines. Je plaçai, selon les instructions que j'avais reçues, mes petits détachements, et les marchés furent fournis partout. Des villages reçurent aussi une instruction pour éclairer les paysans et les rassurer, et ils s'en acquittèrent à merveille dans la partie où je commandais. Avant mon arrivée, il avait paru des hommes inconnus qui avaient prêché l'insurrection. Mais, moi présent, il n'en fut plus ques-

tion. J'établis mon quartier général à Lusancy, chez le maréchal de Bercheny. On me donna des chevaux des écuries du roi pour me faciliter le moyen de me porter sur les différents points de la partie qui m'était confiée, et il ne s'y passa rien.

Une veille de marché, l'officier qui commandait à la Ferté-sous-Jouarre manda qu'il n'y avait pas de grains pour le lendemain, et que, s'il n'en arrivait pas, il pourrait y avoir du bruit. Je fis venir six voitures de mon dépôt de Château-Thierry et je les fis décharger à la halle de la Ferté avant le point du jour : Du moment que les gens mal intentionnés virent que leurs projets étaient prévus, il arriva du grain de toutes parts, et en si grande abondance que le prix baissa. D'après mes ordres, mon grain fut rechargé le soir et renvoyé où je l'avais pris.

Pendant ce temps-là, on rassembla un dépôt considérable à Châlons et on me proposa de m'en envoyer partie. Je répondis que je n'en avais que faire, n'ayant pas consommé un seul sac de celui que j'avais à Château-Thierry et à Soissons. L'approche de la récolte achevait de dissiper toutes les inquiétudes. Je fis une course à Paris ; je reçus des compliments du ministre et du maréchal de Biron. Le premier fut si content de la manière dont le régiment avait servi, qu'il me chargea de l'approvisionnement de Reims où allait se faire le sacre du roi. Je quittai la rive gauche de la Marne, m'établis à Fismes, entre Soissons et

Reims, où je fis conduire deux fois plus de grains qu'on n'en consomma, l'affluence des étrangers ayant été beaucoup moins considérable qu'on ne l'avait supposé.

Le roi devait coucher à Fismes en allant à Reims. Je fus chargé de sa garde ce jour-là avec mon régiment, qu'on rapprocha de la ville en vue de la cérémonie. Pour remplir un des jours, la reine désira nous voir manœuvrer. Il y vint plus de voitures qu'il n'y avait de hussards. Mais je fis une espèce de petite guerre qui amusa, et les hussards eurent beaucoup d'argent. En revenant, le roi fut à Compiègne. Il me nomma du voyage. Après l'avoir salué à la tête de mon régiment sur la route, je m'y rendis, et le régiment alla se remettre à Soissons, sinon de ses fatigues, au moins du désordre que son éparpillement de tout l'été lui avait causé.

Quand le roi retourna à Versailles, j'allai passer quelques jours à Soissons, et je revins pour être d'un voyage de Choisy que fit le roi pendant trois jours avant celui de Fontainebleau. Le voyage de Fontainebleau fut très brillant : chasses, spectacles, bals, jeux, on n'était occupé que de se distraire. Le roi me donna pendant ce voyage un effet de cent mille livres en rente viagère sur la ville, qui m'a valu dix mille francs par an. Cela joint à la même somme de ma famille de Vienne, six mille de mon régiment et quinze cents de pension que j'avais eus à la mort de

mon père, me donnait le moyen de vivre à mon aise, d'autant que j'étais logé à Paris chez M. du Châtelet, et que ma nourriture ne me coûtait qu'au régiment qui était allé cette année à Laon après avoir passé deux mois à Soissons. Après Fontainebleau il y eut encore un voyage de Choisy dont je fus.

Durant l'hiver 1776, j'allai beaucoup à Versailles. Je chassais presque toujours avec le roi, et montais à cheval avec la reine. Elle fit venir le comte Jules de Polignac avec qui elle m'engagea à me lier. Nous passions très souvent les après-dîner chez elle ou nous allions au spectacle ensemble. L'empereur vint cette année à Paris et il était quelquefois chez la reine le soir avec le comte Jules, moi et le duc de Coigny.

Au printemps, M. le comte d'Artois, qui avait pris beaucoup d'amitié pour moi, m'annonça qu'il m'avait choisi pour aller faire avec lui une tournée dans le royaume, que nous irions voir l'escadre qui était à Brest, et de là, en longeant les côtes, à Bordeaux, pour revenir par Tours et Chanteloup. C'était précisément la partie de la France que je ne connaissais pas, et je fus ravi de cette course. Nous allâmes d'abord au Havre de Normandie, de là, à Harcourt. Nous passâmes par Caen, allâmes voir l'abbaye du mont Saint-Michel, et par Pontorson et Dol, à Saint-Malo. Nous passâmes à Château-Neuf où l'on commençait à bâtir un fort, à Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, Morlaix et Brest, où

nous restâmes plusieurs jours. De là nous fûmes par Quimper et Lorient, Nantes, la Rochelle, Rochefort, à Poitiers et à Bordeaux, d'où nous revînmes par les Ormes et Chanteloup à Paris. Ce voyage, qui dura un mois, fut charmant; le prince fut reçu partout avec les démonstrations de joie les plus vives. Qui eût dit alors que quinze ans après il serait proscrit et fugitif d'un pays où son sang semblait être adoré?

Dès l'automne précédent, M. de Muy était mort de l'opération de la pierre et avait été remplacé par M. de Saint-Germain, bon militaire, homme d'esprit, mais inquiet, sans caractère et brouillon. Il avait quitté la France par humeur en 1760, avait gâté le militaire en Danemark, et enfin vivait retiré et oublié dans une petite ville d'Alsace, où il avait à peine de quoi subsister. En arrivant au ministère de la guerre en France, il voulut tout changer, et notamment détruire les hussards et en faire des chasseurs. Je m'y opposai, et la reine voulut bien faire déterminer la chose de manière à ce que les hussards restassent. Le comte de Saint-Germain en eut de l'humeur contre moi, et voulut, cette année-là, envoyer mon régiment à Montmédy. De toute la France, c'était la garnison la plus désagréable. Le régiment devait être séparé, à deux pas de la désertion, mauvaise eau pour les chevaux, mauvais fourrage, enfin jamais on n'y avait mis de hussards.

Je venais de finir mon service à Laon lorsque je reçus cette nouvelle, qui mettait le régiment au désespoir. Je volai à Versailles et avouai à la reine toute ma douleur. Elle me dit :

— Laissez-moi faire. Vous entendrez vous-même ce que je lui dirai.

Elle envoya chercher le ministre, et en le voyant, s'écria :

— Il suffit donc, monsieur, que je m'intéresse à quelqu'un pour que vous le persécutiez! Pourquoi envoyez-vous le régiment d'Esterhazy à Montmédy, qui est une mauvaise garnison et où on ne met jamais des troupes à cheval? Voyez à le placer ailleurs.

— Mais, madame, objecta le ministre mourant de peur, les destinations sont faites; peut-on déplacer un ancien régiment pour en mettre un nouveau?

— Comme vous voudrez; mais que M. Esterhazy soit content, et vous viendrez m'en rendre compte.

Elle lui tourna le dos et vint me trouver dans le cabinet d'où j'avais tout entendu. L'après-dîner, je passai chez lui; mais il ne voulut pas me voir, et me fit répondre qu'étant malade il m'enverrait Davrange le lendemain. Ce Davrange était le premier commis des mouvements des troupes. Il vint effectivement me porter la liste des garnisons vacantes; il y en avait peu de bonnes. Je lui répondis que je lui demandais un peu de temps, que j'enverrais voir ces garnisons et choisirais. J'écrivis au régiment, et

d'après les comptes qui me revinrent, je préférai Rocroy. Mais, je me fis donner la promesse que je n'y resterais qu'un an et que l'année suivante, j'irais à Metz qui était la meilleure garnison de France.

M. de Saint-Germain alla dire à la reine que j'étais content. Mais il ne voulut pas me revoir depuis. Dans le cours de l'hiver, il se fit donner pour adjoint le prince de Montbarey, bon militaire, homme d'esprit, mais qui, par sa conduite immorale, n'avait aucune considération. M. de Maurepas, qui s'intéressait à lui parce qu'il avait épousé une Mailly, fit cette affaire à l'insu de la reine qui ne l'a jamais pardonné ni à l'un ni à l'autre.

On déclara la guerre à l'Angleterre pendant l'hiver de 1777. On prit hautement le parti des Américains, qu'on protégeait en secret depuis longtemps, et cette fausse mesure a fort ajouté aux malheurs de la France. Cette année, la reine nomma le comte Jules de Polignac son premier écuyer, et commença par là à se faire des ennemis implacables, qui ont contribué à sa perte. Je passai l'hiver comme le précédent. Je ne me mêlais de rien: je savais par la reine beaucoup de choses que j'oubliais ensuite. La manière dont j'étais traité à la cour me donnait de la considération en ville, et j'en jouissais sans me faire valoir.

Ce fut cette année que mourut à Lusancy M. de Bercheny. Je m'y rendis dès que je le sus en danger, et il est mort entre mes bras. Vertueux, honnête et

sensible, il a mérité les regrets de tous ceux qui l'ont connu, mais de personne plus que de celui dont il avait été le bienfaiteur et le second père.

Au mois de juin, je partis pour Rocroy, où était mon régiment. C'était une vilaine petite ville, dans un mauvais pays. Mais je me disais en moi-même que si on pouvait avoir une garnison en permanence, quelque mauvaise qu'elle fût, on y serait mieux que toujours courir. Je parlai ensuite aux magistrats qui se trouvaient heureux d'avoir un régiment à cheval, et leur demandai ce qu'ils pourraient faire pour s'assurer d'en avoir un en permanence. Ils m'offrirent des terrains qu'ils avaient appartenant à la ville. L'un était propre à faire des jardins pour les hussards, l'autre à mettre un haras. Sur ces données, je fis un plan que je mis par écrit, mais que je me gardai bien de communiquer, ne voyant rien à Rocroy qui pût séduire ni faire désirer de s'y fixer.

Je partis à la fin de mon service et fus à Paris pour empêcher qu'on n'oubliât la promesse qu'on m'avait faite d'envoyer mon régiment à Metz. Mais M. de Saint-Germain avait quitté et le prince de Montbarey l'avait remplacé. Or celui-ci était trop bon courtisan pour manquer à une parole donnée à la reine, et quand j'arrivai, l'ordre déjà était parti. Il n'y eut pas de voyage de Fontainebleau à cause de la guerre et par économie. J'allai à Metz pour y établir mon régiment et jouir du triomphe de l'avoir mené là malgré

tout le monde. Le comte de Broglie commandait en second sous son frère et me reçut très bien. J'y passai cinq ou six jours, après quoi je repartis pour Paris. Je m'y occupai de mon projet de permanence; je trouvai des facilités dans le prince de Montbarey. Mais je voulais avoir de plus une propriété pour moi et pour les officiers de mon régiment. J'en parlai avec M. Necker, qui était à la tête des finances; il goûta mes idées, me demanda un mémoire, et me promit des secours et un arrêt du conseil pour constater la cession de terrains vagues.

D'ailleurs, je menais la même vie que les années précédentes; j'avais obtenu les entrées de la chambre. On m'avait donné au château un logement très près de l'appartement du roi. J'avais l'espérance et même la certitude du cordon bleu. J'étais toujours appelé à souper avec le roi, et je voyais la reine chez elle toutes les fois que j'allais à Versailles. Les ministres comptaient avec moi, et les commis ne me faisaient jamais attendre leurs expéditions.

Ma vie à Paris était tout aussi agréable. Logé chez M. du Châtelet qui avait une excellente maison, j'y jouissais de la plus grande liberté. J'y dinais quand je voulais, et si j'étais trois jours sans les voir, jamais de reproches que celui de l'amitié. J'avais l'entrée dans les loges de la reine, qui en avait à tous les spectacles, et il n'était pas de maison à Paris où je ne fusse sûr d'être bien reçu.

Il fut question d'un grand camp en Normandie commandé par le maréchal de Broglie. Mais je ne me souciais pas que mon régiment y allât. Cette province est chère, et loin de mes recrues. Toutefois, j'avais envie d'en être de ma personne, et pour cela, je demandai une place dans l'état-major. M. de Lambert, qui en était le chef, était mon cadet. Mais cela ne me faisait pas grand'chose, et je pouvais être employé s'il y avait quelque chose à faire dans mon grade de brigadier. J'obtins de l'être ; mais comme le camp ne devait s'assembler qu'au mois de septembre, je ne voulus pas négliger mon régiment ni mon projet.

J'allai à Metz au mois de juin 1779. Le régiment était caserné au fort, et j'appris que les officiers pendant l'hiver avaient été très peu en ville, qu'ils étaient restés entre eux à jouer au piquet et à fumer. Les bas officiers que je consultai sur la garnison disaient qu'elle était bonne à beaucoup d'égards, mais que les grandes distances étaient fatigantes et usaient leurs bottes. Plusieurs me dirent qu'ils préféraient Rocroy. Je les mis dans ma confidence sur le désir que j'avais d'y fixer mon régiment et les engageai à faire du prosélytisme sur leur façon de penser. Je quittai Metz après un mois, et pendant que mon équipage filait en Normandie, je me rendis à Paris.

L'ordre profond et l'ordre mince divisaient tout le militaire. Le ministre se taisait, et le maréchal de Broglie, qui devait être naturellement juge, s'était fait

partisan de l'ordre profond. On lui avait refusé son frère pour maréchal-général des logis, sans doute avec le projet de lui laisser faire quelques bévues, dont on voulait profiter pour le déjouer. Arrivé à Caen où était le régiment du roi, j'y eus un accès de goutte assez fort. Je logeai chez M. du Châtelet et je fus en état de partir quand le régiment du roi se rendit au camp de Normandie. Je n'entrerai pas dans les détails de toutes les platitudes qui s'y firent. J'en fus fâché pour le maréchal, qui s'y rendit ridicule, et pour l'ordre profond pour lequel j'ai conservé beaucoup de préférences. Le camp coûta beaucoup d'argent, et fut très inutile. Il ne servit qu'à faire triompher les ennemis du maréchal et à fatiguer les troupes.

Je revins à Paris pour suivre mon projet de permanence à Rocroy. Au commencement du printemps de 1779 la reine tomba malade. Une fièvre très forte accompagnée de mouvements spasmodiques finit par être la rougeole. Le roi ne l'avait pas eue. M. le comte d'Artois, qui ne l'avait pas eue non plus, et Mme Élisabeth s'enfermèrent avec elle. Le duc de Coigny, le comte de Guines, le baron de Bésenval et moi eûmes la permission de la voir et fûmes séquestrés du reste de la cour. Dès qu'elle commença à entrer en convalescence, on lui conseilla d'aller s'établir à Trianon.

La maison y venait tous les jours et on nous donna des logements au Grand Trianon. Le duc de Liancourt, qui s'est depuis distingué par son ingratitude,

y fut ajouté. La comtesse Jules était tombée malade à Paris peu après la reine, et avait eu aussi la rougeole. La comtesse Diane resta avec Mme Élisabeth, et les trois semaines que nous passâmes à Trianon furent très agréables, uniquement occupés de la santé et de l'amusement de la reine ; de petites fêtes simples dans un lieu charmant, dans une belle saison, des promenades en calèche ou sur l'eau, point d'intrigues, point d'affaires, point de gros jeux ; seule la grande magnificence qui y régnait pouvait faire soupçonner qu'on fût à la cour. Le temps d'exil passé, tout reprit l'ordre accoutumé et je partis pour Metz avec la promesse de recevoir l'ordre d'aller à Rocroy en permanence dès que je le demanderais.

Je trouvai les esprits assez bien disposés. A ceux qui objectaient qu'il n'y avait personne à voir à Rocroy, je répondais qu'ils n'avaient pas profité de la société à Metz et que Rocroy valait encore mieux que le fort de Metz. Aux vieux je faisais voir l'économie. On pourrait toujours être en redingote, ne pas porter de sabre, n'avoir aucun devoir à rendre, peu de service. Enfin j'obtins l'ordre d'aller en permanence à Rocroy. Je quittai Metz avec mon régiment. Peu après notre arrivée dans notre nouvelle garnison, je reçus ordre de me rendre à Saint-Omer avec tout ce qui était en état de marcher et de laisser à Rocroy le dépôt, les recrues, les remontes et les éclopés. Je me rendis de ma personne à Paris. J'allai à Versailles en uniforme

et en moustache, et y passai le temps de la marche du régiment, que je rejoignis à Abbeville pour le conduire à Saint-Omer, où on assemblait un camp aux ordres du comte de Chabot. Je fus cantonné en ville, au quartier de Saint-Sébastien. Le camp fut employé à faire des manœuvres, en vue d'un projet de descente en Angleterre. L'escadre réunie de M. d'Orvilliers (1) et des Espagnols parut dans la Manche sans rien faire. La descente n'eut pas lieu. En octobre, on fit cantonner les troupes aux environs de Saint-Omer. Mon régiment resta dans la ville, et ce ne fut qu'à la fin de novembre que l'on rentra dans les quartiers d'hiver. Le régiment retourna à Rocroy et moi à Paris.

Au mois de janvier 1780, j'allai passer un mois à Rocroy. Je tenais beaucoup à faire réussir mon établissement. Je fis travailler à un grand jardin ; les hussards défrichèrent les leurs; plusieurs officiers prirent des terrains pour les faire valoir, et tout me promettait des succès. J'envoyai acheter des juments en Normandie. J'obtins du gouvernement des étalons ; après quoi je retournai à Paris. La promotion qui avait été faite au mois de janvier parut. J'y figurais comme maréchal de camp et j'obtins le commandement de Rocroy sous l'autorité des commandants des Trois-Évêchés. Au mois de mai, on créa douze inspecteurs : je fus du nombre. J'eus pour mon département

(1) Lieutenant-général des armées navales, né en 1778, mort en 1792, à Moulins, sa ville natale.

les régiments qui étaient en Hainaut, et je fus faire mes inspections à cheval, les campagnes de Luxembourg à la main.

A cette époque, nous fûmes chargés d'inspecter indifféremment infanterie et cavalerie dans la région qui nous était assignée. La mienne s'étendait depuis Guise et Givet jusqu'à Dunkerque. Nous devions faire deux revues, l'une au mois de juin, l'autre au mois de septembre. Je passai l'intervalle entre Rouen et Paris. Mais je restai établi presque tout le temps à Versailles. La reine fut à Trianon; on y joua la comédie, et toute la société de la comtesse Jules y fut admise. Le roi y venait dîner tous les jours où il ne chassait pas, et y soupait régulièrement tous les soirs. La reine et Madame Élisabeth étaient seules logées à Trianon, avec leurs dames d'honneur et la comtesse Jules. Après mes secondes revues, je repassai quelques jours à Rocroy et revins passer l'hiver à Paris.

Plusieurs régiments avaient marché pendant l'automne. Le règlement des inspecteurs portait qu'ils devaient inspecter les mêmes régiments pendant quatre ans. Ceux dont j'étais chargé furent dispersés dans le royaume. Après avoir passé le mois de service à Rocroy, je partis pour mon inspection au mois de juin 1781. M. le comte d'Artois alla à Gibraltar. Je demandai de l'y suivre et fus refusé. Après avoir inspecté en Flandre et à Boulogne, j'allai passer à Versailles le temps qui précédait les revues. L'éloigne-

ment des régiments fut cause que les inspecteurs ne firent qu'une revue. Je partis après la Saint-Louis pour inspecter les miens à Vannes, Poitiers, Châtellerault et l'Auvergne, où était celui de Royal-Navarre. Ce fut là que j'appris le désastre de Gibraltar (1) et la banqueroute de M. de Guéménée. Une fièvre double que j'avais gagnée à Poitiers et qui me suivit en Auvergne me retint quelque temps dans cette province.

A mon retour, la cour était à Choisy et je fus du voyage. M. de Montbarey quitta le ministère de la guerre ; il avait déplu à la reine en donnant le gouvernement de Gravelines à M. de Pontécoulant, avant qu'elle eût eu le temps de le demander au roi pour M. de Vaudreuil (2), dont l'oncle, qui venait de mourir, en était pourvu. Un intervalle assez considérable s'écoula avant que le successeur de M. de Montbarey fût nommé. On voulait changer la forme de ce ministère, pour en charger sous un nom différent M. d'Adhémar, qui n'était que brigadier. Le projet transpira ; on en fit tant de couplets et ce choix parut si ridicule que ceux qui l'avaient fait durent l'abandonner. La place fut donnée en 1782 à M. de Ségur, lieutenant général qui avait perdu un bras à la guerre de 1741, et qui

(1) L'échec de l'expédition envoyée contre Gibraltar en 1782 sous le commandement du comte d'Artois.

(2) Le marquis de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales, cousin du comte de Vaudreuil, l'ami du comte d'Artois, connu par sa liaison avec la duchesse de Polignac et dont M. Léonce Pingaud a publié la correspondance avec le prince qui fut Charles X.

avec un peu d'esprit avait fait de bonnes choses. La place de gouvernante des enfants de France alla à la comtesse Jules, dont le mari fut fait duc héréditaire, et j'obtins la survivance du gouvernement de Rocroy. M. de la Rivière, en en conservant les appointements, m'en laissa toutes les fonctions.

J'y allai passer le mois de janvier comme à l'ordinaire. Lorsque j'en revins, on avait divisé les inspections en cavalerie et infanterie. Je conservais les mêmes régiments de cavalerie et on y ajouta ceux qu'avait eus l'inspecteur d'infanterie, auquel on avait donné les miens. Ils étaient assez rapprochés, excepté celui de Royal-Navarre en Auvergne. Avant de faire cette dernière course, je passai quelque temps à Versailles et je revins joindre la cour à Fontainebleau. La paix venait d'être signée avec l'Angleterre et l'indépendance de l'Amérique reconnue, événement qui a beaucoup contribué à faire éclore la malheureuse révolution qui a écrasé la France peut-être pour jamais.

Les premiers jours de 1783, M. de la Rivière mourut, et j'entrai en possession du gouvernement de Rocroy. J'y restai un mois comme à l'ordinaire, et le reste de l'hiver à Paris et à Versailles, toujours très bien traité. Ma fortune s'était considérablement augmentée. Ne voulant pas quitter le logement que j'avais chez M. du Châtelet à Paris, et cependant désireux d'avoir une espèce de maison à Paris, j'en

louai au Gros-Caillou une petite qu'avait occupée la comtesse Diane et que je fis fort joliment arranger. Il existait alors des comités d'inspecteurs pour fixer les ordonnances militaires. J'étais de celui que présidait le comte du Châtelet, et j'en étais le rédacteur. Cela m'avait obligé d'avoir des bureaux que j'avais établis dans ma maison du Gros-Caillou. J'y avais aussi quelques chambres à donner pour des officiers de mon régiment ou autres qui venaient à Paris.

Au mois de mai, quelques dames de ma connaissance se proposèrent d'aller faire une course en Angleterre. Depuis la paix, beaucoup d'Anglais étaient venus en France et la guerre d'Amérique avait mis à la mode une anglomanie qui n'a pas non plus peu contribué à la Révolution française. Je me joignis à elles et nous partîmes, Mme de Créqui, Mme de Chalon, Mme d'Andlau, le duc et le comte de Coigny, le duc de Polignac, M. d'Andlau et moi. Nous fîmes un voyage charmant. Il est impossible d'être mieux reçus que nous ne le fûmes. M. d'Adhémar venait d'y arriver comme ambassadeur, M. de Moustier, qui y avait été envoyé après la paix comme ministre, n'en était pas encore parti. Mais, il y manquait, pour que je fusse content de ce voyage, d'y avoir milady Spencer, cette ancienne amie qui réunit tous les agréments de la société à toutes les vertus pratiques, femme unique peut-être dans le monde et dont j'aurai encore occasion de parler. Elle était allée rejoindre

son mari aux eaux de Buxton, dans le Derbyshire. Il était valétudinaire et avait gâté une santé assez bonne à force de se croire malade et de se traiter comme tel.

Ne pouvant me résoudre à quitter l'Angleterre sans avoir vu cette respectable femme, et le ministre d'Amérique, qui pouvait prendre ma place pour le retour, étant arrivé, je proposai à mes compagnons de voyage de partir sans moi. Quand ils se mirent en chemin pour revenir en France, je partis pour Buxton. J'y passai plusieurs jours avec la famille de Spencer. Nous allâmes voir plusieurs objets de curiosité, entre autre le château de Chasworth, qui appartient au duc de Devonshire, son gendre, et où le maréchal de Tallard est resté prisonnier après la bataille d'Hochstœdt ; je visitai aussi des cavernes fameuses par leurs stalactites, qui sont de plusieurs couleurs. Après avoir passé quelques temps très agréablement avec les Spencer, je retournai à Londres.

Plusieurs Français s'y trouvaient, et notamment le duc d'Orléans, qui s'est montré un scélérat si atroce depuis et n'était dans ce temps-là qu'un homme de plaisir. Le duc de Guines y était venu avec ses filles ; il s'était fait des amis en Angleterre depuis son ambassade, et il y était très bien reçu. On y voyait aussi le marquis de Conflans, homme de beaucoup de talent et d'esprit, mais qui faisait parade de plus de vices qu'il n'en avait, immoral par principe, et se plaisant

à braver tout ce qu'il appelait préjugé, mais obligeant, menteur sans être faux, ivrogne sans aimer les vins, et libertin sans tempérament. Cet homme extraordinaire, bien traité à la cour sans y avoir jamais pu rien obtenir, dont tout le monde disait du mal et qu'on était charmé de voir, me proposa de revenir ensemble par Dieppe et de m'arrêter chez lui au Vaudreuil, dans une charmante terre qu'il possédait sur les bords de l'Eure. J'acceptai cette proposition. Nous allâmes coucher au Vaudreuil, où je passai deux jours.

Pendant que nous y étions, M. de Conflans reçut une lettre de la marquise de Coigny, sa fille, datée de la veille de la Pentecôte, qui lui mandait qu'il était fort question d'une promotion de cordons bleus pour le lendemain. Je craignis d'avoir été oublié, et je partis de suite, au moins pour me plaindre si je n'étais pas nommé. Auprès de Mantes, un courrier m'ayant reconnu fit arrêter ma voiture pour me demander si je savais que je venais d'être compris dans la promotion des chevaliers de l'ordre. Il avait vu la liste et était sûr que mon nom y figurait. Il m'en nomma plusieurs autres, et quoiqu'il n'eût pu se procurer une liste, il m'affirma que nous étions vingt. Je le remerciai et partis.

A la poste à Saint-Germain, une lettre de mon secrétaire m'apprit qu'on avait envoyé un courrier pour moi sur la route de Calais, et que dans le doute que

je vinsse par cette route, il m'avait écrit sur toutes les autres par où je pouvais revenir d'Angleterre. J'arrivai à Versailles ; je courus chez la reine d'abord et ensuite chez la comtesse de Polignac, où elle venait d'aller. En me voyant, elle me demanda si j'avais reçu la lettre par le courrier. Je lui dis que non, et lui fis tous mes remerciements. Le lendemain, je les fis au roi, et peu de temps après je partis pour Rocroy, et de là à mes inspections.

Je repassai par Paris avant d'aller en Auvergne où j'avais toujours un régiment à inspecter, et j'y trouvai une lettre de ma mère qui m'appelait. Elle était inquiète de sa santé, et désirait me revoir avant de mourir. Cette lettre fut un ordre sacré pour moi. Je laissai ma voiture à Parantignac, chez le comte de Lastic, un de mes anciens camarades de la guerre, et m'en fus à cheval au Vigan. Je trouvai ma mère et ma sœur en bonne santé ; je causai beaucoup avec cette dernière de mon établissement à Rocroy ; je lui montrai les plans de la maison du gouverneur et de l'appartement que je lui destinais, si elle voulait un jour venir s'y établir avec moi. L'âge et les infirmités de ma mère ne pouvaient nous laisser l'espoir de la conserver bien longtemps, et si nous éprouvions le malheur de la perdre, le bonheur de ma vie serait de partager avec ma sœur ma fortune et les agréments de ma position. Je savais le peu de goût qu'elle avait pour Paris, et je sentais qu'elle pouvait ne pas se

soucier de débuter à son âge dans la capitale. Mais elle n'avait pas les mêmes objections à me faire pour Rocroy, où je me proposais de passer tous les ans plus de temps, et où, en mon absence, elle pourrait avoir une maison à mes frais, puisque la plus grande partie de mes gens et de mes chevaux y restaient.

Elle m'écouta avec beaucoup de sang-froid, et finit par refuser de souscrire à un plan qui ne pouvait se réaliser qu'à la mort d'une mère qu'elle adorait. Elle m'observa, en outre, que la vie de Rocroy, au milieu d'une garnison, lui serait aussi nouvelle et aussi désagréable que celle de Paris ; qu'elle avait dans sa province des amis qui lui étaient chers et qu'on ne remplace pas à quarante ans ; qu'elle n'enviait pas ma fortune, et que la manière dont je lui proposais d'en jouir ne la tentait pas. Si sa santé et les circonstances lui permettaient un jour de faire un voyage à Rocroy, elle n'y renonçait pas : mais pour un établissement, jamais elle n'y en ferait un. Elle sentait d'ailleurs l'honnêteté de ma proposition ; elle y trouvait la preuve de ma tendresse pour elle. Mais ce même sentiment qu'elle avait pour moi la déterminait à m'en faire une à laquelle elle tenait d'autant plus qu'elle savait que ma mère y attachait le plus grand prix, dont son extrême délicatesse l'avait empêchée de me parler, c'était de me marier.

— Votre peu de fortune qui, en vous donnant de l'aisance comme garçon, ne vous permettait pas de

choisir, me dit-elle, n'existe plus. Vous avez aujourd'hui un revenu considérable ; vous avez des places, vous avez le cordon bleu, êtes bien à la cour ; vous trouverez des partis qui vous conviendront, et qui auront de la fortune à assurer à vos enfants. Ce que votre mère désire le plus en ce monde, c'est de se voir des petits-enfants avant de mourir : pouvez-vous lui refuser cette satisfaction! L'assurance que vous lui donnerez de ne pas rester célibataire est seule capable de prolonger ses jours.

Cette phrase, prononcée avec le ton du sentiment de la part d'une sœur que j'aime tendrement, me détermina à aller sur-le-champ trouver ma mère, lui rendre compte de ma conversation et du résultat, qui était la promesse que je lui donnais de chercher en arrivant à Paris un parti sortable, qui réunît à la naissance, à laquelle je tenais beaucoup, une fortune assurée pour mes enfants, sans me soucier de trouver un bien acquis dont je pouvais me passer. Pendant mon séjour au Vigan, ma mère ne cessa de me dire combien cette promesse de ma part la rendait heureuse, et je lui réitérai l'assurance que ce serait la chose dont je m'occuperais d'abord en retournant à la cour.

Je me mis en route à la fin de novembre 1783. J'appris en chemin, que M. de Fleury, qui avait remplacé M. Necker au département des finances au mois de mai, et qui avait été remplacé pendant

l'été par M. d'Ormesson, venait d'avoir pour successeur M. de Calonne, que la reine n'aimait pas (1), mais qui avait été porté à cette place par M. d'Harvelay et presque tous les gros financiers, qui voyaient le crédit s'anéantir sous l'honnête imbécillité de M. d'Ormesson.

En allant prendre ma voiture chez M. de Lastic, je lui parlai du changement de mes idées, que le roman que je m'étais fait depuis plusieurs années de me réunir à ma sœur pour finir nos jours ensemble était détruit, et qu'enfin, trouvant le rôle de vieux célibataire désagréable quand il fallait n'être livré qu'à des parents ou à des valets, j'étais décidé à me marier.

— Oh! pour cela, me dit-il, j'ai votre affaire ; j'ai une cousine, fille unique, riche héritière d'un grand nom ; vous devez y penser, c'est la jeune comtesse d'Halweil, dont la mère est cousine de ma femme.

Je le remerciai de sa bonne volonté, mais je refusai l'offre qu'il me fit d'écrire à Mme de Lastic, pour l'engager à se mêler de ce mariage, n'ayant pas grande confiance dans son crédit sur les femmes, ni dans sa manière de voir.

J'arrivai à Paris dans les derniers jours de l'année, et j'eus occasion de dire, par manière de conversation, que le voyage que je venais de faire dans les Cévennes avait changé ma façon de penser, et que j'étais décidé à me marier, si je trouvais un parti qui me convînt.

(1) Les événements sur lesquels Esterhazy passe si rapidement sont trop connus, pour qu'il y ait lieu de les rappeler.

A peine cette phrase lâchée, il se présenta de toutes parts des gens officieux qui me proposaient tous les jours des partis. Mais, plus je voyais de presse, plus j'étais difficile : trop jeune, ou trop peu riche, ou des entours dont je n'étais pas content, ou un personnel trop sémillant pour un homme de quarante-quatre ans ; enfin rien ne me déterminait.

Le 1er janvier 1784, je fus reçu chevalier de l'Ordre. Depuis longtemps c'était le seul objet de mon ambition. J'avais refusé la place de premier écuyer de Madame Elisabeth, qu'elle m'avait fait prier d'accepter par Mme de Bombelles, son amie. Je ne m'étais pas prêté davantage à prendre momentanément une place dans la carrière diplomatique. Les bontés de la reine et l'espèce de promesse que m'avait faite le roi de penser à moi à la première promotion me faisaient espérer d'obtenir le cordon bleu, sans être obligé de sacrifier ma liberté en acceptant une place à la cour, ou d'abandonner ma carrière militaire en prenant une ambassade. J'obtenais donc la seule grâce à laquelle j'eusse mis du prix. L'avancement militaire ne pouvait me manquer, étant inspecteur et ayant un régiment, et mon établissement dans le gouvernement de Rocroy, en m'occupant agréablement, m'assurait une retraite agréable, si des raisons imprévues me faisaient quitter la cour.

Mais d'un autre côté, si mon ambition satisfaite ne me laissait plus rien à désirer pour le moment, je

sentais le vide et l'ennui de la vie d'un vieux garçon. On s'était à la vérité fort occupé de moi pendant le petit mal de jambe que j'avais eu ; mais je ne me dissimulais pas que les attentions avaient été une affaire de mode, que, dans une maladie grave, je serais resté entre les mains de valets. Enfin, j'étais animé du désir de remplir le vœu d'une mère que j'aimais, que je respectais, et à qui je me reprochais souvent de n'avoir pas rendu tous les soins que j'aurais pu pendant tant d'années. J'étais donc décidé à me marier, mais je ne l'étais pas sur le choix de la personne, et je me trouvais si heureux que je craignais de perdre en changeant ma situation.

Un soir, chez la duchesse du Châtelet, ma constante amie, on plaisanta sur mon mariage Plusieurs femmes qui étaient présentes dirent qu'il fallait absolument me marier ce carnaval, et, à l'envi, on nomma les différents partis qui par leur fortune pouvaient me convenir, Mme de Courteille dit :

— Moi, j'en sais un sur lequel il n'y a rien à dire ; naissance, fortune à venir, tournure, éducation, tout s'y trouve. Mais elle n'a que dix-huit ans, et reste à savoir si ses parents voudraient la donner à un étranger, qui n'a qu'une fortune viagère. C'est la jeune comtesse d'Hallweil : elle est fille unique, et c'est peut-être aujourd'hui la plus riche héritière de Paris.

— Oh ! bon, s'écria la comtesse de Rochechouart,

sœur de Mme du Châtelet, qui était debout auprès du feu; pour cela, il peut y renoncer. Je ne sais à qui ses parents la réservent, mais ils ont refusé M. de Montmorency-Tingry, le duc d'Aiguillon, le fils aîné du duc de Lévis, M. de Béranger et plusieurs autres qui, par leur fortune et leur naissance, réunissent tous les avantages. Assurément, ils n'iront pas donner leur fille à quelqu'un de quarante-cinq ans, sans biens fondés, sans charge à la cour et sans être duc, tandis qu'ils l'ont refusée à plusieurs de ceux qui ont tant d'avantages.

— Et pourquoi pas? répondis-je: j'ai toujours aimé les difficultés, ce parti me convient fort; je connais un peu le comte d'Hallweil (1). J'irai moi-même demain lui demander sa fille.

Mon projet fut traité de folie; on crut que c'était une plaisanterie; mais j'y tins. Le lendemain matin, je fus chez le comte d'Hallweil; il était sorti, et son suisse me dit qu'il dînait presque tous les jours chez lui, et que l'heure la plus sûre de le trouver était à l'issue de son dîner. J'y fus le lendemain, et lui fis ma proposition. Je lui observai mon âge, ma fortune, ma position, et lui fis part des motifs qui avaient changé le projet que j'avais toujours eu de rester garçon. Il m'écouta fort bien et finit par me dire que la proposition que je lui faisais ferait son bonheur, qu'il se

(1) Il était lieutenant général.

trouverait heureux de trouver un ami dans son gendre, mais que, résolu de ne pas gêner le goût de sa fille dans le choix de son mari, il devait de plus consulter sa femme, de qui il tenait toute sa fortune; que n'étant connu ni de l'une ni de l'autre que de réputation, il faudrait tâcher de se rencontrer quelque part, et pour que cette rencontre parût être l'effet du hasard, il me proposait d'aller à la comédie italienne, le jour de sa loge, qui était vis-à-vis de celle de la reine, où j'allais ordinairement. Le premier arrivé saluerait l'autre, et je profiterais de cela pour monter dans sa loge, supposant qu'il m'avait fait un signe comme s'il avait à me parler.

J'arrivai le premier, et la chose se fit comme nous en étions convenus. Je fus présenté à Mme et Mlle d'Hallweil, que je ne pus bien voir parce qu'elle était assise devant moi. Après que le comte m'eût dit de regarder cette présentation comme une visite, et de venir le voir chez lui, je me retirai. Deux jours après j'y allai. Il était absent; mais on me dit que la comtesse recevait. J'entrai en passant dans un salon; je trouvai la jeune comtesse au clavecin. Je la saluai sans lui rien dire et je passai dans la chambre où était sa mère. Je tâchai de rendre la conversation animée. La jeune personne vint, et j'admirai la mesure qu'elle mit dans son maintien. Sans trop parler, elle trouva moyen de placer son mot à propos, et après avoir fait une longue visite sous le prétexte d'attendre le

comte, je sortis aussi content de son jugement que de son esprit.

Quelques jours après, Mme de Courteille me fit prier de passer chez elle. Elle m'apprit que le comte d'Hallweil était venu la voir, qu'après lui avoir raconté tout ce qui s'était passé entre nous, et l'avoir assuré que ce mariage aurait fait son bonheur, que sa femme l'approuvait, il fallait y renoncer parce que sa fille me trouvait trop vieux, et qu'ils s'étaient fait une loi l'un et l'autre de ne pas contrarier sa volonté. Ne voulant pas se charger lui-même d'une commission désagréable qui l'affligeait véritablement, il avait prié Mme de Courteille de me dire ce qui en était et de m'exprimer tous ses regrets.

La manière dont toute cette affaire s'était arrangée ne pouvait pas m'en laisser de bien vifs Cependant, comme ce mariage m'avait parfaitement convenu, il me donna de l'indifférence pour d'autres. On me fit encore plusieurs propositions que je refusai, et mon incertitude sur mon changement d'état recommença de nouveau.

Un matin que j'étais comme à mon ordinaire dans ma petite maison du Gros-Caillou, on m'annonça le comte d'Hallweil qui était venu mystérieusement en fiacre. Je le fis passer dans mon cabinet, et après un court préambule, il me parla à peu près ainsi.

— Mme de Courteille a dû vous dire, monsieur, les raisons qui avaient déterminé ma fille à vous refuser.

et vous savez que nous nous sommes fait la loi de ne point la contraindre. J'avais prié aussi Mme de Courteille de vous dire combien Mme d'Hallweil et moi nous étions fâchés que cette affaire eût manqué. Mais la manière franche et ouverte avec laquelle vous avez commencé à traiter avec moi m'a déterminé à agir de même à votre égard. Ma fille est un assez bon parti pour n'avoir pas besoin de se jeter à la tête de qui que ce soit. Aussi, ne prenez ma démarche que comme une preuve d'estime pour vous, et qui peut même n'avoir aucune suite. Je vous propose donc de venir nous voir de temps en temps, sans paraître même songer au mariage. Je connais ma fille : je sais combien elle est sensée pour son âge, et quoiqu'elle ait été effrayée d'avoir pour mari un homme qui a le double de son âge, en vous connaissant davantage, en prenant des informations sur votre manière d'être, je ne serais pas étonné qu'elle ne changeât d'opinion. Mais encore une fois, si vous acceptez ma proposition, ne la regardez pas comme un engagement de ma part. C'est une démarche de confiance que je fais à l'insu de ma femme et de ma fille, et si elle ne remplit pas d'autre objet, elle vous prouve du moins mon estime, et le désir que j'ai de m'allier à vous, par la conviction où je suis que vous feriez le bonheur de ma fille.

Je fus très touché de sa manière d'agir, et lui promis de faire ce qu'il désirait. Je vous dois, mes enfants,

le portrait de votre grand-père. Loyal, doux, honnête, sensible, de l'esprit naturel, l'ame élevée, noble, digne de sa naissance, il avait de l'ambition, aimait à paraître, et en tout, était fait pour aller à tout, et être bien placé partout, si une trop grande facilité et trop peu de caractère n'avaient mis trop souvent son opinion dans la dépendance des autres. La crainte de paraître ingrat le déterminait à soumettre sa volonté à celle de ceux à qui il devait de la reconnaissance. Possédant toutes les vertus, n'ayant aucun vice, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient, il n'était pas heureux, parce que, ayant une volonté à lui, il la soumettait toujours par faiblesse à celle des autres, et que, naturellement vif, il se mettait souvent dans son tort, quoiqu'il eût raison dans le fond.

Sa fille, mes chers enfants, a hérité de toutes ses bonnes qualités, sans avoir aucun de ses inconvénients. Aussi puissiez-vous la prendre pour modèle dans toutes les actions de votre vie, et vous souvenir que le caractère et la sensibilite sont les vraies sources du bonheur en ce monde, et ce qu'on appelle une heureuse étoile, comme l'a fort bien parodié votre mère des vers de Beaumarchais :

> Son étoile est une âme forte,
> Un cœur sensible et généreux,
> Que tout emeut, que rien n'emporte.
> Un tel homme doit être heureux !

Je suivis donc le conseil du comte d'Hallweil et

j'allai souper chez la comtesse un jour qu'il m'avait indiqué. J'y trouvai beaucoup de monde. Mlle d'Hallweil était parée, et fort à son avantage. Je m'en occupai peu. Mais dans les différentes visites que j'y fis, je ne négligeais aucune petite occasion de lui prouver des attentions. Je cherchai aussi à plaire à une amie de la maison, la baronne de Lastic, femme d'esprit, intrigante et que le romanesque avait menée à la galanterie. La surdité de Mme d'Hallweil faisait que je ne pouvais lui parler que de choses indifférentes, ne la voyant jamais seule. Mais je tâchai de faire connaître à sa fille, par ma conversation, ma façon de penser sur différents objets, tels que l'indulgence pour les défauts d'autrui, l'amour de la vérité et de la franchise, le plaisir de voir les autres s'amuser, l'éloignement de toute susceptibilité.

Quelquefois, je convenais de quelques-uns de mes défauts, aimant mieux qu'elle les apprît par moi que par d'autres. J'étais le premier à tourner en ridicule les désavantages de ma figure, et si je parlais de mon âge, j'y joignais l'éloge de ma santé. Quand je voyais le comte seul, il me disait qu'on ne lui avait rien dit, mais que cela allait bien, et il me priait de ne pas me décourager. La baronne était visiblement dans mes intérêts, et les attentions que j'avais pour la jeune comtesse n'étaient jamais à sa personne, mais n'en étaient que mieux appréciés par elle.

Son père aimait à la folie le spectacle d'Astley avec

des chevaux, et fut fort étonné que je ne l'eusse pas vu. Il le regrettait d'autant plus que ce spectacle était terminé pour cette année, et qu'il allait retourner en Angleterre. A la sollicitation de quelques amateurs, Astley consentit cependant à retarder son départ et à donner encore trois représentations pendant les jours gras. Dès que le comte d'Hallweill en fut instruit, il m'écrivit un billet pour me proposer de choisir un des trois jours pour venir dîner chez lui, et aller à Astley après dîner. Je choisis le mardi gras. Il n'y avait en étrangers que la baronne de Lastic et moi.

Pendant le dîner, la baronne établit qu'il n'y avait personne de plus heureux que moi : santé, fortune, faveurs, considérations, goûts multipliés, et ajoutant même qu'il y avait peu de position dans le monde avec laquelle je voulusse troquer celle où je me trouvais.

— Dans ce cas-là, dit Mme d'Hallweill, je ne conçois pas comment vous pouvez désirer vous marier.

— Afin, madame, lui dis-je, de faire partager à quelqu'un le bonheur dont je jouis : j'ai moins de plaisir même à un bon spectacle, quand je vois la salle vide.

Cette phrase me parut faire impression sur la jeune comtesse qui ne dit rien. Au sortir de table, Mlle de Hallweill, la baronne de Lastic et M. Voile, ancien ami de la maison, et ci-devant major au régiment de M. d'Hallweill, rentrèrent dans le salon du clavecin.

Le comte passa dans sa chambre et je me trouvai seul avec sa femme. Je saisis cette occasion pour lui dire, que n'ayant jamais été à portée de lui parler du premier motif que j'avais eu de lui faire ma cour, je n'avais pas pu la remercier de l'approbation qu'elle avait donnée à ma demande; que je ne pouvais d'ailleurs que trouver très simple qu'elle n'eût pas été acceptée, puisqu'il y avait une si grande différence d'âge, et qu'un mari de près de quarante-cinq ans était bien fait pour effrayer une jeune personne de dix-huit.

— Mais elle a changé d'avis, répondit la comtesse, et si vous avez toujours les mêmes intentions, je suis chargée de vous dire de sa part qu'elle consent à vous épouser.

— Oui, mon ami, me dit en rentrant le comte, elle y consent.

Je fus extrêmement étonné, et fort aise. Cependant, ma première idée fut qu'on avait un peu persuadé la jeune personne, et que le changement n'était pas venu de son propre mouvement. D'après cette idée, je répondis à Mme d'Hallweill que quelque grande confiance que j'eusse dans ce qu'elle me faisait l'honneur de me dire, un changement si inattendu me faisait craindre qu'il ne fût l'effet de la prévention qu'ils avaient tous les deux en ma faveur, et que je désirais savoir de leur fille elle-même si c'était bien de son propre mouvement qu'elle consentait à s'unir

avec quelqu'un qui pourrait bien etre son père. Mme d'Hallweill invita son mari à aller la chercher. Il sortit et laissa la porte ouverte. Voyant qu'il ne revenait pas, j'entrai dans le salon du clavecin, et prenant Mlle d'Hallweill par la main, je la menai dans le salon et lui dis que je voulais tenir d'elle-même ce que ses parents venaient de me dire. Baissant la voix, j'ajoutai que je prendrais sur moi si elle voulait dire non.

Elle était très émue et me dit d'une voix entrecoupée :

— Je ne refuse pas, monsieur.

Voyant que ses jambes tremblaient beaucoup, je la conduisis à une chaise, et quand elle se fut un peu remise, je lui dis que si je n'avais que dix ans de plus qu'elle, n'être pas refusé serait regardé comme un aveu, mais que j'avais plus du double de son age ; que je serais aisément son père : qu'ainsi j'avais besoin non seulement qu'elle ne dit pas non, mais qu'elle dit oui. Elle me répondit que j'étais bien terrible. Je l'assurai que j'espérais ne plus la contrarier à l'avenir, mais qu'aujourd'hui il me fallait une réponse positive. Enfin je l'obtins ; je lui baisai la main, j'embrassai le comte, qui avait les larmes aux yeux, et le bonheur du reste de ma vie fut assuré.

Le soir, après avoir assisté au spectacle d'Astley, je soupai chez mon futur beau-père. Les arrangements de fortune furent bientôt faits ; j'obtins la permission

de ma mère et une dispense pour me marier en carême. Je me mariai le 23 mars, dans la chapelle de l'hôtel M... L'archevêque de Reims nous donna la bénédiction nuptiale en présence du curé de Saint-Nicolas-des-Champs. Après avoir passé quelques semaines au Troux, terre de ma belle-mère, j'allai avec ma femme à Rocroy, où je passai une partie de l'été. Quand je dus faire mes inspections, elle se rendit avec ses parents à la Celle Saint-Cyr, autre terre de ma belle-mère, en Bourgogne, près de Joigny, et je fus les y rejoindre. A notre retour, après une visite de quelques jours chez le duc du Châtelet, mon ancien ami, nous retournâmes au mois de septembre à Paris.

CHAPITRE VII

1785-1789

Mort de mon beau-père. — Naissance de mon fils Valentin. — Missions militaires. — Troubles en Bretagne et en Dauphiné. — Mgr de Loménie de Brienne. — L'abbé de Vermont. — Son influence sur le dauphin. — Ministère Calonne. — Necker aux affaires. — La disette du blé. — Prologue de la Révolution. — Renvoi de Necker. — La prise de la Bastille. — Rappel de Necker. — J'accompagne ma femme à Paris. — Je reviens à Valenciennes. — Mesures que j'y prends. — Arrivée du comte d'Artois. — Émigration des princes.

Vers le mois de février 1785, mon beau-père tomba malade et, après une maladie assez longue, il succomba. Je le regretterai toujours; il était bon, honnête, peut-être un peu trop facile, et avec un fond d'indécision dans le caractère qui l'empêchait d'être heureux et le faisait trop céder aux volontés des autres.

Deux ou trois jours avant sa mort, la reine accoucha du duc de Normandie, qui est mort en prison au Temple, sous le nom de Louis XVII. Cette année, ma femme ne quitta pas sa mère qui passa aux Troux tout l'été. Je partis seul pour Rocroy et mes inspections. Ma femme devint grosse; nous allâmes à Fontainebleau, d'où la reine la ramena par eau en frégate.

Le 26 mars, la comtesse Esterhazy accoucha d'un fils, qui fut tenu sur les fonts par M. le baron d'Hallweil, frère aîné de mon beau-père, et par ma mère; il fut nommé Gaspard-Philippe-Valentin. Au mois de juin, nous allâmes à Rocroy, et lorsque je partis pour mes inspections, ma femme alla joindre sa mère à la Celle Saint-Cyr. J'y arrivai au mois de décembre et de là je partis pour aller voir ma mère. Je passai par Lyon où je m'embarquai sur le Rhône, jusqu'au Pont-Saint-Esprit. Je passai un mois au Vigan, et à mon retour de Paris nous nous établîmes dans une maison rue Saint-Dominique, que nous louâmes. L'éloignement de l'hôtel d'Hallweil de toutes les connaissances, et le genre de vie retirée que menait ma belle-mère depuis la mort de son mari me déterminèrent à m'en séparer, d'autant que je ne pouvais pas avoir de cuisine dans son hôtel. Ma femme fut encore enceinte. Peu après mon retour du Languedoc, M. de Sarsfield, commandant du Haynaut, vint à mourir; j'obtins sa place, et fus prendre possession au mois de décembre.

Le 24 avril 1787, ma femme accoucha d'une fille, qui fut tenue sur les fonts du baptême par le comte François Esterhazy, qui était alors à Paris; elle fut nommée Léonide-Françoise-Ursule. L'été, nous allâmes à Valenciennes.

Ce fut cette année que le camp de Givet dut avoir lieu. Je fus destiné à le commander, mais il n'eut pas

lieu, par des faux calculs politiques ; le ministre de la guerre demandait trop d'argent. L'archevêque de Toulouse (1), qui avait la plus grande influence sur les affaires, ne s'occupait que des parlements. On laissa échapper la Hollande, où le duc de Brunswick entra. Le parti français fut écrasé et abandonné, et le Stadthouder rendit à l'Angleterre les Provinces-Unies. L'histoire, mes enfants, vous apprendra ces événements, qui ont eu les plus terribles suites. Sans eux la Révolution française n'eût pas eu lieu. En abandonnant ses nouveaux alliés, le cabinet français perdit toute sa considération et le crédit qui lui aurait conservé l'argent des Hollandais.

A la fin de cette année, je fus chargé de faire lever les cartes de la frontière de mon commandement jusqu'à Namur. M. Berthier (2), aujourd'hui général des républicains en Italie ; M. d'Hervilly (3), mort des blessures qu'il a reçues à Quiberon, et M. de Cormatin (4), fameux pour son attachement à la bonne cause, furent du nombre de ceux que j'employai à cette opération. Pendant que j'en étais occupé, M. de Brienne, frère de l'archevêque, devenu ministre de la

(1) Le cardinal de Loménie de Brienne qui venait d'être nommé contrôleur général des finances en remplacement de Calonne.

(2) Le maréchal Berthier.

(3) Le marquis d'Hervilly, chargé, avec le comte de Puisaye, du commandement de l'expédition de Quiberon, y fut mortellement blessé le 16 juillet 1795.

(4) Chef chouan qui joua un certain rôle durant les guerres de Vendée.

guerre, avait créé un conseil de guerre. Désigné pour y siéger, je fis ce que je pus pour m'en dispenser. Mais, la reine, qui protégeait les Brienne, insista pour que j'en fusse, et j'obéis. Je revins à Paris et me livrai à mes nouvelles fonctions. Les membres du conseil étaient : MM. de Brienne, président; de Gribeauval, de Puységur, de Guines et de Jaucourt, lieutenants généraux; de Lambert, d'Antichamp, moi, maréchaux de camp, et M. de Guibert, rapporteur (1).

Je passai mon hiver de 1788 à travailler au conseil de guerre. Je venais de perdre ma mère, qui était morte d'hydropisie au Vigan; la besogne allait mal, M. de Guibert faisait tout, et quand son avis ne prévalait pas, il le représentait sous un autre jour et finissait par l'emporter. Cela me décourageait. J'offris ma démission, qu'on refusa. Enfin je fus chargé des hôpitaux sous M. de Puységur. Je me livrai à cette partie, et laissai aller le reste.

Pendant ce temps, les affaires générales allaient mal. Des troubles se manifestèrent en Bretagne et en Dauphiné; les finances étaient en désordre. Les notables rassemblés par M. de Calonne en 1786 avaient été dissous par l'archevêque de Toulouse, quand il était venu au ministère. Dépourvu du talent nécessaire pour faire tête à l'orage, ce ministre pre-

(1) Ce conseil avait des attributions à peu près analogues à celles du conseil supérieur de la guerre actuel.

nait des mesures rigoureuses qu'il ne soutenait pas; il en faisait prendre au roi d'imprudentes, telle qu'une séance royale au parlement, dont les suites furent l'exil du duc d'Orléans et celui de plusieurs membres, qui furent arrêtés par les gardes françaises, et excitèrent l'intérêt de tous les ennemis de la cour. Les parlements avaient déjà prouvé leur haine contre Marie-Antoinette dans l'affaire du cardinal de Rohan, que la jalousie du baron de Breteuil avait envenimée sans raison, et qui avait compromis la reine. L'archevêque fit tenir ensuite un lit de justice au roi, pour suspendre la justice et établir les impôts. Il voulut y suppléer par une cour qui ne put jamais s'assembler.

Enfin, au mois d'août, voyant tous ses plans se détruire eux-mêmes, la paye des troupes prête à manquer, cet archevêque, toujours au-dessous de la réputation qu'il s'était acquise dans la société, ne sachant plus où donner de la tête, prit le parti de donner sa démission et de proposer M. Necker pour le remplacer. C'était faire remplacer un ignorant par un charlatan. Ces deux hommes seront sûrement peints par les historiens avec sévérité, puisqu'ils ont opéré le malheur du pays qu'ils ont gouverné. Mais comme je les ai connus tous les deux et qu'à l'époque dont je parle j'ai commencé à avoir part à l'administration par la création des états de Haynaut, dont je me suis trouvé, par ma place de commandant de la province,

le principal commissaire, je vais les peindre tels que je les ai jugés, sans prétendre à ne pas me tromper sur leur compte.

L'archevêque était un homme d'esprit, ayant brillé déjà alors qu'il était agent du clergé, par son éloquence et ses talents pour les affaires de son corps. Son orthodoxie n'était pas aussi reconnue. Il avait défendu un certain abbé de Pradt (1), dont la thèse avait été condamnée. Ses mœurs étaient aussi peu irréprochables que sa doctrine, et son attachement à la philosophie moderne, dont il se glorifiait, faisait douter sa foi. Il couvrait cela par un extérieur décent, de grandes charités, des établissements utiles dans son diocèse. Il était fort occupé de faire dire du bien de lui, et ses amis le citaient comme l'homme le plus instruit en finances et en administration, et le seul propre à rétablir le royaume.

Quant à moi, je l'ai toujours cru sans caractère et incapable de résister aux obstacles imprévus qui se présentent sans cesse dans les grandes affaires; d'ailleurs sans imagination pour créer, se trainant toujours sur les idées des autres et se les appropriant. Despote dans l'âme, il avait toujours dans la bouche

(1) Après avoir siégé aux États généraux, aux côtés de l'abbé Maury, il émigra. Rentré en France, il fut tour à tour aumônier de Bonaparte, évêque de Poitiers, archevêque de Malines; grand chancelier de la Légion d'honneur sous la première Restauration, et plus tard, député. Il mourut en 1837, à soixante-dix-huit ans, laissant la réputation d'un homme sans convictions et sans caractère. La liste de ses œuvres est considérable, mais ne contient rien de saillant.

les expressions philosophiques de liberté. Timide et sans prévoyance, après avoir établi que les États généraux perdraient la France, il les a fait promettre publiquement par le roi dans trois ans, espérant éluder cette assemblée en se donnant de la marge, et se flattant que ceux qui la désiraient se contenteraient d'une promesse même éloignée. Il connaissait mal les hommes et les jugeait sur sa société, qui n'était composée que de quelques admirateurs de bonne foi de ses talents, ou de flatteurs qui espéraient arriver aux places par son moyen.

Je ne sais dans quelle classe comprendre l'abbé de Vermond (1), qui a le plus contribué à son élévation. Cet abbé, lorsqu'il fut question de marier le dauphin, depuis Louis XVI, à une archiduchesse, fut choisi par l'archevêque, à qui le duc de Choiseul s'adressa, pour être envoyé à Vienne et y être le confesseur et l'instituteur d'une jeune princesse qui, devant venir en France, pendant la conduite indécente de Louis XV avec Mme du Barry, ne pouvait pas sans inconvénient y porter l'austérité des principes de dévotion, qui étaient à la mode à Vienne pendant les dernières années de l'impératrice-reine.

Cet abbé était très bien choisi. Simple, modeste,

(1) L'abbé de Vermond, protégé du cardinal de Loménie, à qui il s'était dévoué, fut envoyé par lui auprès de Marie-Antoinette, après que le mariage de celle-ci avec le dauphin eut été décidé, ne la quitta plus jusqu'aux débuts de la Révolution. A cette époque, il émigra. Il mourut en exil.

sans ambition, plus de connaissances que d'esprit, indulgent, menant une vie retirée, affectant de ne se mêler de rien, il prit un grand crédit sur la princesse, qui le consultait en tout et avait en lui la plus entière confiance. Riche en abbayes, il a refusé un évêché et s'est acquis par là une réputation de modération qui ôtait à ses ennemis le moyen de lui nuire. Content de marquer son crédit au commencement du règne de Louis XVI par quelques grandes grâces qu'il faisait avoir à ses amis intimes, tel que le cordon bleu au vicomte de Talaru, il se refusait à toutes les sollicitations de demandes à la reine, et lui donnait souvent des bons conseils. Toujours attaché à l'archevêque de Toulouse, il n'en parlait jamais à la reine qu'avec de grands éloges, l'indiquant comme le seul homme en état de bien administrer le royaume, et disant du mal de tous ceux que l'opinion publique mettait en concurrence avec lui, entre autres M. de Calonne, qui avait beaucoup de partisans surtout dans les gens de finance.

M. de Maurepas, dans sa décrépitude, après avoir appelé M. Necker aux affaires, l'avait renvoyé avec la même insouciance. A sa mort, M. Joly de Fleury (1), magistrat, homme d'esprit, mais d'une probité suspecte et sans connaissances des finances, avait été

(1) Jean-François Joly de Fleury, conseiller au Parlement, succéda à Necker aux finances en 1781 et, au bout deux ans, y fut remplacé par le comte d'Ormesson

appelé au contrôle général, où il ne fit que des sottises. Le roi, ayant perdu son mentor et suivant son goût naturel pour tout ce qui était honnête, plaça de son propre mouvement M. d'Ormesson (1), magistrat intègre, dévot, borné, et n'ayant administré en finance que la maison de Saint-Cyr. La besogne le culbuta bientôt. La Caisse d'escompte fut au moment de faire banqueroute, et cela eut entraîné un bouleversement général. Les financiers se remuèrent. On montra le danger de l'État au roi, et on lui indiqua M. de Calonne comme le seul qui pût rétablir les affaires. La reine fut fâchée de ce choix, mais elle ne s'y opposa pas. Les financiers qui avaient poussé M. de Calonne prêtèrent leur argent et leur crédit. La Caisse d'escompte paya à bureau ouvert, et tout rentra dans cet ordre forcé, mais accoutumé, qui menaçait d'une explosion.

Depuis l'année 1741, on ne s'était servi que de palliatifs pour les finances. La dépense dépassait toujours la recette. Il était devenu impossible de mettre de nouveaux impôts et M. Necker avait épuisé le système ruineux des emprunts, n'ayant pu réussir à en établir un d'économie et de réforme.

Ce fut à la fin de 1783 que M. de Calonne vint en

(1) D'Ormesson avait à peine trente et un ans et était intendant des finances quand il fut appelé, bien qu'il ait allégué sa jeunesse et son inexpérience, à succéder à Joly de Fleury. Il fut remplacé par Calonne.

place. Il vit bientôt qu'il fallait des moyens extraordinaires pour rétablir les choses. Il aurait voulu faire payer le clergé comme les autres, que la noblesse renonçât à ses privilèges pécuniaires, établir un impôt en nature sur les propriétaires, et un sur le timbre pour atteindre les rentiers. Je ne discuterai pas l'utilité de ces plans, mais le roi ne crut pas avoir la force ni peut-être le droit de les suivre. Calonne proposa une assemblée de notables, dont les charges de la cour seraient exclues.

De grands propriétaires ne tenant pas à la cour, des évêques, des magistrats tirés de toutes les cours supérieures, des maires des principales villes furent nommés par le roi et réunis à Versailles. On forma des bureaux à la tête desquels furent les frères du roi et les princes du sang. On lut des plans, on intrigua. La secte philosophique, voulant porter au ministère l'archevêque de Toulouse, souffla le feu. Les partisans de la liberté qu'on avait si maladroitement établie à grands frais en Amérique, en soutenant des sujets révoltés contre leur souverain, espéraient une révolution en France, et engagèrent les notables à déclarer que, n'étant pas élus par la nation, ils ne pouvaient avoir aucun droit de consentir de nouvelles impositions. Bref, Calonne fut chassé avant même d'avoir remis son plan complet. L'archevêque triomphant rompit l'assemblée des notables sans rien finir et échoua lorsqu'il voulut établir lui-même la même

forme d'impositions auxquelles il s'était opposé lorsque Calonne les avait proposées.

Pendant ce temps-là, le manque d'argent fit échouer l'affaire de Hollande. M. de Vergennes, en qui Louis XVI avait confiance, qui, avec des vues étroites et sans génie, avait du moins une idée exacte du système de l'Europe, venait de mourir et son successeur, Montmorin (1), n'avait rien de ce qu'il fallait pour remplir un poste aussi difficile. Le roi voulait le bien, mais manquait de la fermeté nécessaire pour l'opérer, et était le jouet des intrigues dont il était entouré, dans la nomination des emplois. Le mauvais succès de ceux qu'il choisissait lui-même augmentait sa méfiance dans son opinion, et le décidait à se laisser aller à celle des autres.

L'archevêque saisit le moment pour se faire premier ministre. MM. de Ségur et de Castries quittèrent les ministères de la guerre et de la marine. L'archevêque donna le premier à son frère et l'autre à M. de la Luzerne (2), philosophe, homme d'esprit, mais distrait et ne connaissant pas du tout la partie dont il était chargé. Enfin, succombant sous le poids des affaires, Mgr de Brienne quitta au mois d'aout, après avoir fait

(1) Le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangeres à la fin du règne de Louis XVI et aux débuts de la Révolution. Il périt durant les journées de septembre. Il était le père de Pauline de Beaumont, l'amie de Chateaubriand et de Mme de la Luzerne.

(2) Le lieutenant général comte de la Luzerne, frère aîné du cardinal de ce nom. Entré au ministère le 14 juillet 1789, il en sortit en octobre 1790 et émigra. Il mourut en Angleterre en 1799.

des démarches arbitraires et ne pas les avoir soutenues, après avoir promis des États généraux qu'il espérait éluder, et pour lesquels on le pressait, et dégoûté le militaire par les opérations du conseil de guerre, absolument dirigé par Guibert, homme de lettres (1) ambitieux, plein de facilité pour le travail, et, tour à tour despote ou républicain, selon qu'il espérait y trouver des moyens de fortune.

Le comte de Brienne quitta peu après son frère le ministère de la guerre, qui fut donné au comte de Puységur (2), le plus ancien des lieutenants-généraux du conseil de guerre, très honnête homme, droit, sachant son métier, et très capable de remplir cette place, s'il l'eût obtenue quelques années plus tôt, alors que sa santé n'était pas affaiblie et dans des temps moins difficiles.

Ce fut l'automne de cette année 1788 que se tinrent les États du Hainaut. M. le prince de Croy en fut nommé le président; l'intendant Sénac de Meilhan (3)

(1) A remarquer que celui qui est traité si dédaigneusement d'homme de lettres par Esterhazy était le général comte de Guibert dont nous avons déjà parlé, connu surtout par la passion qu'il inspira à Mlle de Lespinasse.

(2) Il ne fut ministre de la guerre que durant quelques mois, de novembre 1788 au 12 juillet 1789. Compromis le 10 août 1792 par la part qu'il prit à la défense des Tuileries, il émigra et rentra plus tard, dans le Tarn, son pays. Il y mourut en 1807.

(3) Ce très spirituel écrivain avait fait sa carrière dans les intendances de province et avait été nommé, en 1776, intendant général de la guerre. Émigré en 1791, il passa plusieurs années en Russie, honoré de la faveur de la grande Catherine, et ne quitta ce pays qu'à la mort de cette souveraine. Il alla se fixer à Vienne et y mourut en 1808.

et moi en fûmes les commissaires du roi. Le peu de temps qu'ils ont duré a empêché d'en voir l'utilité ; mais la gestion en était plus chère que celle des intendants, et les avantages ne m'en sont pas encore bien démontrés. Peu après la tenue de ces États, qui occasionnèrent beaucoup de dépenses, nous revînmes à Paris. M. Necker tenait alors le timon des affaires.

Ce Genevois, d'abord banquier, s'était fait connaître par un éloge de Colbert et des ouvrages contre M. Turgot et les économistes. Sa femme tenait une espèce de bureau d'esprit où les économistes étaient admis. Un M. de Pezay (1), faiseur d'opéras comiques et de petits vers, avait trouvé moyen d'avoir une espèce de correspondance secrète avec Louis XVI ; il avait poussé M. Necker près du roi et de M. de Maurepas, en lui faisant donner une place subalterne sous le contrôleur général. Mais la supériorité de son esprit et les intrigues de son ami le placèrent bientôt dans la première sous le titre de directeur. Ses formes républicaines, son éloquence, le mot de vertu qu'il avait toujours à la bouche, la mode enfin lui excitèrent des enthousiastes. Peut-être alors en méritait-il. Mais l'excès de son amour-propre, le crédit que lui donnaient les banquiers et les capitalistes lui tournaient la tête.

(1) Le marquis de Pezay, mort en 1777, auteur de quelques ouvrages de littérature et d'histoire, oubliés aujourd'hui. Il avait appartenu à l'armée comme capitaine de dragons. Il fut aussi major général des logis et inspecteur général de la défense des côtes.

Il voulut entrer au conseil, et voyant M. de Maurepas toucher à sa fin, il se flatta de le remplacer et de gouverner le roi de France.

Un compte rendu qui laissait voir de grandes ressources lui fit avoir beaucoup de partisans, et le nombre en eût été encore plus grand si un mémoire qu'il avait fait pour le roi, où il disait beaucoup de mal des parlements et des financiers, ne lui eût fait des ennemis de tous ceux qui tenaient à ces deux corps. M. de Maurepas, parlementaire par habitude et par goût, partagea leur sentiment. Un prétexte de religion ferma l'entrée du conseil à M. Necker. Il quitta, regretté d'une partie de la nation et même de la cour, où il avait su se faire des partisans, malgré ses formes sévères.

Sa place fut donnée successivement à M. de Fleury, d'Ormesson, de Calonne et l'archevêque de Sens (1). Mais Necker ne voulut pas être oublié pendant qu'il était loin des affaires. Il fit un ouvrage sur les finances de la France, où il y a de très bonnes choses et des vérités qu'on ne pouvait savoir que par ceux qui ont été à la tête des finances. Il établit une querelle polémique avec M. de Calonne pour défendre son compte rendu, que celui-ci attaquait, et ce dernier, à cause de quelques phrases peu obligeantes, le fit exiler. La persécution augmenta sa célébrité et le nombre de ses parti-

(1) De l'archevêché de Toulouse, Loménie de Brienne avait passé à celui de Sens.

sans. Quand il fut rappelé à la tete des finances, après le départ volontaire de l'archeveque, son amour-propre et sa suffisance furent à leur comble. Je suis convaincu que dès cette époque, ne voulant plus dépendre de la volonté du roi, il fit le projet de devenir, même malgré lui, le ministre de la nation, et je ne puis attribuer qu'à ce plan la conduite coupable et criminelle qu'il a tenue en 1789, avant et au commencement des États généraux.

A peine arrivé en place, M. Necker rassembla de nouveau des notables, non pour avoir leur avis, mais pour les faire convenir de la nécessité de convoquer les États généraux même avant l'époque que l'archevêque, devenu cardinal, avait déterminée. Les notables devenus inutiles furent renvoyés après que la question de doubler le nombre du tiers état eut été discutée. Un seul bureau fut de cet avis, et encore persuadé que, devant voter par ordre, le nombre double des députés du tiers n'auraient qu'une faible influence de plus dans les délibérations.

L'hiver de 1788 se passa à discuter sur le mode de convocation. Necker invita tout le monde à écrire sur cette matière. La mode ancienne fut anéantie, et sans égard aux privilèges des pays d'États, toute la France fut assimilée à l'élection par bailliage, au doublement du tiers, et à l'admission des curés dans la chambre du clergé. Peu après la publication de la convocation, je me rendis à Valenciennes pour surveiller les élec-

tions et y maintenir la police. Quoique les esprits fussent assez modérés, les choix de députés amenèrent le désir du changement. Aucun abbé ne fut élu pour le clergé, et ce furent des curés pour la plupart qui durent représenter les propriétaires de leur ordre. Entre la convocation et l'assemblée des États généraux, il y eut encore une assemblée des états de province, qui fut sans objet, rien de ce qui y fut statué n'ayant été exécuté.

Je désirais alors retourner à Paris. Mais la disette de grains commencait à se faire sentir. Soit qu'elle fût le résultat des manœuvres et de l'intrigue, soit qu'effectivement la facilité qu'on avait eue de faire sortir des grains n'en causât une rareté, le fait est que le blé manquait. L'intendant partit pour Paris, où sa femme se mourait, et je restai seul chargé de pourvoir aux besoins de la province. Je fus très bien secondé par les habitants riches de Valenciennes et par le prévôt, M. de Pujol. Nous fîmes acheter du grain en Hollande, et par le moyen de la navigation de l'Escaut, non seulement la ville de Valenciennes, mais toute la province, et quelques communes de la Picardie, trouvèrent dans cette ville du grain à bon marché, par aussi petite quantité qu'on voulait.

Outre cela, je faisais faire tous les jours chez moi une distribution de pain aux pauvres. Le peuple me portait aux nues. Je ne rentrais qu'aux acclamations générales, et lorsqu'on divisa la ville en districts, on

me nomma président de celui où je demeurais. Je dus représenter que cette place élective était incompatible avec celle de commandant; on me répondit de nommer moi-même un suppléant. Je m'y refusai et me bornai à indiquer le général Clermont. L'élection se fit et il fut élu tout d'une voix.

Cependant l'assemblée s'ouvrait. La vérification des pouvoirs faisait perdre du temps, et on l'employait à séduire les Gardes françaises. On exagérait le défaut de subsistances, et pour rétablir l'ordre, il fallut réunir des troupes autour de Paris, dont on donna le commandement au maréchal de Broglie. La cour, le général, les autres corporations tombèrent dans tous les pièges qu'on leur tendait. Le roi publia le 23 juin une déclaration qui était la plus belle charte que jamais souverain ait donnée à son peuple; c'était même lui donner trop. M. Necker saisit cette occasion pour augmenter sa popularité. Il ne suivit pas le roi à l'assemblée, et par son absence prouva qu'il désapprouvait la déclaration. De là, les ordres que le roi donna ne furent pas exécutés. Les factieux s'assemblèrent au jeu de paume de Versailles, se constituèrent Assemblée nationale. Quelques gentilshommes qui ne méritent pas ce nom passèrent à la chambre du tiers; les curés et quelques prélats suivirent cette exemple. Une alarme supposée pour la personne du roi y entraina la noblesse. Enfin cette assemblée, ayant fait reculer le roi, exigea de

lui la retraite des troupes et le renvoi des ministres.

Pendant ce temps-là la populace de Paris s'armait, grace au dépôt d'armes des Invalides et par une fatalité incroyable s'emparait de la Bastille, en égorgeait le gouverneur; on massacrait le prévôt des marchands à l'Hôtel de Ville, et, ivre de vin et de sang, on promenait leurs têtes dans Paris, tandis qu'un scélérat, membre de l'Assemblée, disait froidement pendant qu'on y vint faire le récit de ces horreurs :

— Le sang qui coule est-il donc si pur?

Le roi, effrayé, se rendit à l'Assemblée suivi de ses frères, promit tout ce qu'on voulut, et s'engagea à aller à Paris le surlendemain justifier la révolte et y donner son approbation.

Les factieux élurent Bailly, fameux astronome, pour maire, et La Fayette, qui avait servi d'instrument à Washington en Amérique, brigua et obtint la place de commandant général d'une milice levée sans ordre et malgré la volonté de son roi. Le duc d'Orléans était derrière le rideau; il s'était servi du prétexte du renvoi de Necker que le roi avait renvoyé le 10, voyant qu'il le trahissait.

Quoique ces détails se trouvent dans toutes les histoires du temps, je dois remonter plus haut pour faire saisir les suites funestes de la faiblesse et de l'indécision. A dater du lendemain de la scène du manège de Versailles, l'Assemblée nationale ne cessa d'empiéter sur les prérogatives royales. M. Necker

était toujours d'avis de céder. Il en résulta que le roi se trouvait sans autorité, ce qui le détermina à renvoyer un ministre dont la conduite flattait toujours le peuple et qui, par le crédit que cela lui donnait, détruisait de fait toute l'autorité royale. Le roi se détermina à lui demander sa démission. Mais ceux qui devaient le remplacer ne prirent aucune mesure. Il n'y avait point d'argent à Versailles ; il était tout à Paris. Sous prétexte d'éviter les dépenses, le blé manquait. Les Gardes françaises étaient gagnées ; l'armée, rassemblée autour de Paris, était par petits paquets, faible partout et aisée à être séduite par l'argent, le vin et les filles.

Les factieux ne négligèrent rien. Mirabeau, plein de talent et de génie, scélérat sans principes, échappé au fer des lois qui l'avaient deux fois condamné ; Laclos, homme de beaucoup d'esprit, connaissant les hommes par leurs mauvais côtés, et sachant de quoi ils sont capables pour avoir de l'autorité ou des plaisirs, s'étaient emparé du duc d'Orléans, homme immoral, libertin, devenu ambitieux depuis que la cour l'avait traité avec trop peu de considération. Une Mme de Genlis, femme d'esprit, intrigante, sans principes, joignant l'hypocrisie la plus profonde à tous ses vices, avait pris un grand ascendant sur lui. Elle le poussait à la révolte. Mais son caractère pusillanime ne le rendait pas digne du rôle qu'elle voulait lui faire jouer. Il avait encore dans son conseil d'ini-

quité un abbé sans aucune religion, sans aucun besoin, détestant toute autorité par principe, et ayant l'amour-propre de renverser toutes les monarchies, et de détruire toutes les religions.

Ces différents acteurs ne s'aimaient pas; ils méprisaient le duc d'Orléans. Mais son nom et son argent leur étaient nécessaires pour corrompre les troupes, pour avoir toute la France, deux objets sans lesquels la révolution de Paris ne pouvait qu'être partielle. Depuis l'hiver, on avait préparé une explosion. La cherté des grains avait donné au duc d'Orléans les moyens de se rendre populaire, par des générosités au peuple. Necker avait poursuivi le même but aux dépens du roi, en établissant des travaux de charité, qui réunissaient à Paris un grand nombre de bras étrangers, à la disposition du ministre ou de tel autre qui voulait les payer.

Des mouvements populaires qu'on avait excités pour tâter la cour avaient déterminé à faire marcher des troupes autour de Paris. Mais Necker, qui blamait cette mesure, n'avait pris aucun moyen pour assurer leur subsistance. Il s'était toujours refusé à ce que le roi convoquât les États généraux à Tours ou à Reims et le roi avait cédé à son ministre, quoiqu'on lui eût fait voir le danger de les réunir au milieu d'une ville immense et d'une populace à qui pouvait être donnée une force incalculable. Necker comptait sur ce peuple en cas qu'il en eût besoin; il comptait surtout sur

tous les banquiers et agioteurs qui pullulaient dans la capitale. Enfin, pour avoir l'air de céder en quelque chose, il consentit que les États généraux s'assemblassent à Versailles. Le roi crut avoir tout gagné. Mais les factieux s'occupèrent à corrompre le peuple versaillais, ce qui ne fut pas difficile.

Paris était dans cette situation quand on apprit le renvoi de M. Necker. La populace aussitôt s'assemble, va prendre son buste et celui du duc d'Orléans chez un marchand de figures en cire, et les porte en triomphe. Le tocsin sonne; les Gardes françaises prennent les armes; on fait avancer des troupes pour s'opposer à la destruction des barrières et à l'ouverture des prisons. Les Gardes francaises tirent sur les troupes et se rangent du côté du peuple; on arbore des cocardes, d'abord vertes, ensuite tricolores, qui sont les couleurs de la livrée d'Orléans. Le maréchal de Broglie ne bouge pas de Versailles. Voulant être à la fois ministre et général, il n'est ni l'un ni l'autre, entouré de traitres à la tête desquels est son fils et un nommé Dumas (1) qui a toute sa confiance. Les ordres n'arrivent pas ou sont falsifiés. La cour tremble : l'Assemblée et les factieux triomphent.

(1) Le général Mathieu Dumas, ami de La Fayette, député à la Législative, et qui, jusqu'à sa mort, en 1837, a rempli une brillante carrière. Membre du côté droit, il dut émigrer après le 10 août. Mais il rentra après la chute de Robespierre. Pas plus que le prince de Broglie, qui, moins heureux que lui, fut guillotiné, il ne mérite l'épithète de traitre qu'Esterhazy accole à leur nom.

Le lundi, le peuple, échauffé par des pamphlets et des craintes absurdes, s'arme de piques, de haches, dépave les rues, s'agite sans savoir pourquoi; on lui persuade que Paris est miné; les uns disent qu'on va le faire sauter, les autres qu'une armée est cachée dans les caves et va livrer Paris au pillage. Ce jour-là, deux mille hommes eussent suffi pour rétablir l'ordre. Mais tout fut dans l'indécision à la cour; les factieux seuls agirent. Le mardi, le peuple marche sur les Invalides, s'empare des armes qui y sont déposées et, déjà vainqueur, attaque la Bastille. Le gouverneur perd la tête: il fait baisser le premier pont-levis, et tirer des coups de canon sur la foule qui entre dans la cour. On en tire du dehors sur la Bastille. Une chaine du pont-levis est brisée; le pont ne peut plus se lever; on arrête le gouverneur, on le mène à l'Hôtel de Ville, où on le massacre, et une forteresse où il eût été difficile de pénétrer si ses défenseurs se fussent tenus tranquillement enfermés dans ses murs, est prise par une populace mal armée, mais pleine d'audace. Les partisans du roi sont dans la terreur. Le peuple, toujours cruel, se livre à des horreurs sur les cadavres des malheureux qu'il a égorgés, et les factieux l'excitent d'une manière invincible.

Le mercredi, le roi va à l'Assemblée, promet le renvoi des ministres, le rappel de Necker, la retraite des troupes, d'aller le surlendemain à Paris. L'Assemblée en corps le reconduit. Dès ce moment, la monar-

chie n'est plus. Le comte d'Artois, ses deux fils, le prince de Condé, son fils et son petit-fils prennent le parti de sortir du royaume, et au milieu des dangers créés de toutes parts par les émissaires de la faction, ils arrivent, le samedi, au point du jour, à Valenciennes.

Le vendredi, le roi va à Paris; un silence sombre règne autour de lui. Toute une populace armée sans ses ordres forme une haie partout où il doit passer. Il va à l'Hôtel de Ville, monte ces marches encore teintes du sang de M. de Flesselles, et va recevoir des mains du factieux Bailly, maire élu de Paris, la cocarde symbole de la rébellion. Cette démarche avilissante, premier pas vers l'échafaud, contente le peuple. Les cris de : « Vive le roi, vive la nation! » éclatent de toutes parts, et à la nuit, le roi revient à Versailles.

Là, le moment était pressant; si le roi, au lieu d'aller à Paris, s'était retiré avec les troupes encore fidèles, s'il se fût confié à elles, lui et toute sa famille, sans doute il eût pu s'éloigner de sa capitale criminelle, rassembler autour de lui ses partisans. Il existait un grand nombre de bons régiments qu'on n'avait pas encore tenté de séduire, ou qui avaient résisté à la séduction; ils l'auraient défendu contre tous les attentats commis ensuite. Au lieu de cela, entouré de ministres infidèles, ou du moins faibles, il hésitait sur tout, n'osant contrarier l'Assemblée nationale qui les

avait nommés en attendant le retour de Necker, qui s'était enfui en Allemagne et n'avait pu revenir aussi vite que l'eût désiré son parti.

Cependant, les factieux, maîtres du roi et de Paris, ne l'étaient pas encore du reste de la France. C'est alors qu'une grande idée bizarre, mais qui a été justifiée par le succès qu'elle a eu, sortit de la tête d'un des scélérats qui composaient le conseil d'Orléans. A la même heure, le même jour, des courriers sont envoyés sur toutes les routes ; ils font sonner le tocsin, annonçant l'arrivée de brigands à qui ils donnent différents noms, plus ridicules les uns que les autres, et qui viennent, affirme-t-on, couper les blés qui ne sont pas encore mûrs, égorger les enfants et les femmes. L'effroi se répand dans les campagnes dont les habitants se réfugient dans les villes, et les émissaires de la faction engagent les municipalités nouvelles à demander des armes. Autorisés par l'exemple de Paris, et par l'autorité que le plan de constitution donne aux nouveaux officiers, les magasins s'ouvrent partout. En trois jours, toute la France est armée ; les arsenaux et les manufactures d'armes sont vides, et les nouvelles lois donnant la préséance aux gardes nationales sur les troupes réglées, que l'on continue à détourner de leur devoir, l'autorité royale n'a plus de défenseurs.

Après vous avoir à peu près mis au fait de ce qui s'est passé à Paris à l'explosion de cette affreuse révolution, préparée depuis plusieurs années par le déran-

gement des finances, les fautes de la cour, le mauvais choix des ministres, et surtout par l'audace des philosophes modernes, qui se faisaient des partisans d'abord de tous ceux qui avaient été faire la guerre d'Amérique, des jeunes gens qui étaient jaloux de la gloire qu'ils s'y étaient acquise, et ensuite de tous les mécontents en tout genre, il me reste à vous détailler ce qui m'est arrivé de personnel pendant ces affreux moments, qui n'ont été que les précurseurs de temps plus affreux encore, durant lesquels ont coulé des flots de sang humain.

Retenu à Valenciennes par la nécessité de faire venir des grains de l'étranger et d'y maintenir l'ordre, j'avais en vain sollicité un congé pour ramener à Paris votre mère, qui était grosse, et que ma belle-mère ne voulait pas exposer à accoucher en province. Pressée par celle-ci, ma femme se détermina à partir. Je me décidai à l'accompagner le plus près de Paris que je pourrais, sans cependant me mettre dans mon tort, en rentrant sans permission dans la capitale. Nous partîmes donc, le vendredi 10 juillet, de Valenciennes. L'état de votre mère ne permettant pas de faire de grandes journées, nous allâmes coucher le même jour à Péronne, et le lendemain à Pont-Sainte-Maxence. Le 12, je la quittai de grand matin pour retourner à Valenciennes.

J'y trouvai tout tranquille. L'effervescence sourde qui régnait à Paris m'avait imposé des mesures de

précaution sur la frontière. J'avais renouvelé la défense de laisser passer personne sans sérieux examen des passeports. J'appris, le 13, que M. Necker, sous le nom de baron de Coppet, avait passé à Condé avec sa femme, porteur d'une lettre du roi, qu'il avait montrée au commandant de cette place et qui devait lui tenir lieu de passeport. Le renvoi de M. Necker dans cette circonstance me donna de grandes inquiétudes. Elles furent confirmées par l'arrivée de la duchesse de Devonshire, qui avait eu beaucoup de peine à partir de Paris, et qui y avait entendu sonner le tocsin dans la journée du 12. Je passai celle du 14 dans une très grande inquiétude sur ma femme. Je la voyais seule à Paris dans sa maison, livrée aux craintes et aux alarmes, et je n'étais pas tranquille sur les dangers qu'elle pourrait courir de la part d'une populace effrénée, qu'on avait depuis longtemps animée contre la reine et ceux qu'elle honorait de ses bontés.

Le mercredi soir, un ancien dragon à qui j'avais fait avoir son congé demanda à me parler en particulier. Il arrivait de Paris; il en était parti la veille avec un officier des Gardes françaises. Ils avaient été obligés d'aller à pied jusqu'au Bourget, et là seulement ils avaient pu avoir des bidets de poste. Il me raconta que l'on empêchait tout le monde de sortir, qu'on cherchait les Polignac qui s'étaient enfuis, et y ajouta les détails de la prise de la Bastille, et du

massacre de MM. de Launay et de Flesselles. J'eus d'abord quelque peine à ajouter foi à des faits si extraordinaires. Mais il me les affirma si positivement en m'observant qu'il avait été témoin de la défection des Gardes françaises et avait vu passer les têtes des malheureuses victimes, qu'on portait en triomphe au Palais Royal, qu'il ne me fut plus permis d'en douter. Mes inquiétudes pour ma famille s'en accrurent, et d'autre part, je dus prendre toutes les précautions que la prudence me suggérait pour m'assurer de ma garnison et des habitants de Valenciennes, sans montrer cependant de la crainte. Je fis surveiller de près un certain Jamart, homme d'affaires du duc d'Orléans, homme d'esprit et démocrate enragé ; je défendis de donner des chevaux aux postes sans mon ordre exprès, et me fis amener tous les étrangers qui se présentaient aux portes de la ville.

Le jeudi 16 au soir, on vint me dire que M. N***, premier commis des finances, demandait les portes et qu'il arrivait avec des ordres du roi. J'envoyai un officier major pour lui en demander communication et tâcher de savoir l'objet de sa mission. Il demanda à être conduit chez moi, et j'appris par lui ce qui s'était passé à Versailles, le 15. Il me montra la copie de la lettre du roi qu'il apportait à M. Necker pour le rappeler, et celle du président de l'Assemblée nationale à ce ministre. Il paraissait très content de ce qui s'était passé. Je lui fis donner des chevaux, et lui

communiquai tous les renseignements que j'avais de la marche de M. Necker. Il me dit aussi que le roi avait promis d'aller à Paris, le vendredi 17, et que probablement, cette démarche de sa part rétablirait l'ordre et la tranquillité dans la capitale. Je conviens que j'éprouvai dans ce moment-là deux sentiments bien différents : l'un de peine de voir faire au roi une démarche aussi avilissante pour son autorité et aussi dangereuse pour sa personne, et l'autre de plaisir de voir par là ma femme et mes enfants hors de danger.

Tout fut calme à Valenciennes pendant la journée du 16. Il ne venait personne de Paris, mais on disait que les issues en seraient libres dès que le roi y serait rentré. Je profitai du départ de la diligence pour écrire à ma femme, et lui conseiller de venir me retrouver le plus tôt qu'elle pourrait avec ses enfants. Dans la nuit du 17 au 18 on vint m'éveiller en me disant que le prince de Chimay était aux portes et demandait à me parler. Je donnai l'ordre de lui ouvrir, mais, supposant que c'était quelqu'un qui prenait son nom, car je le savais lui même en Italie, je montai ensuite à cheval, et courus à la porte Notre-Dame. En chemin, je croisai une berline qui allait à la poste ; je m'y rendis, et quel ne fut pas mon étonnement de me trouver en ouvrant la portière dans les bras de M. le comte d'Artois!

Il me remit un billet de la main du roi, qui m'invitait à rendre à son frère tous les soins qui dépendraient de moi et à assurer sa sortie aux Pays-Bas, et

une lettre de la reine qui s'en remettait à lui pour me raconter tout ce qui s'était passé et se passait encore. Il avait avec lui le prince d'Hénin, son capitaine des gardes, le comte de Vaudreuil, le marquis de Polignac et un écuyer. Ils étaient partis de Versailles à cheval, et avaient pris à Chantilly une voiture de M. le prince de Condé. Ils étaient tous très fatigués. Vaudreuil même avait de la fièvre. J'étais sûr de ma garnison; le peuple était tranquille: je proposai au prince de passer la journée chez moi, et il accepta.

Comme je lui offrais de monter mon cheval, on vint me dire que M. le prince de Condé arrivait. Il avait avec lui son fils et son petit-fils, ainsi que MM. du Cayla et d'Antichamp. Il ne voulut pas rester à Valenciennes. Je lui donnai un billet pour M. d'Happancourt, commandant de Mons, et j'envoyai un courrier à Mademoiselle (1), qui devait arriver ce jour-là, pour lui donner des nouvelles de sa famille, et l'assurer de la liberté qu'elle avait de passer quand elle voudrait.

L'arrivée des princes fut suivie d'une foule d'autres qui quittaient Paris. De toutes parts, on demandait des passeports. Je fis coucher monseigneur le comte d'Artois dans la chambre de votre mère, et je redoublai de soins pour sa sûreté sans que cela parût. Pendant que j'étais devant ma porte, je vis arriver un

(1) La princesse Louise, fille du prince de Condé.

fiacre : c'était le marquis de Sérent, gouverneur des enfants de M. le comte d'Artois. Je courus à lui; il me dit qu'il venait d'arriver avec les deux jeunes princes (1), qui étaient à la poste. Je montai dans son fiacre, et nous allâmes les chercher. Je les fis coucher dans ma chambre; ils n'avaient pas reposé depuis leur départ de Versailles. Le comte d'Artois ignorait la route que le marquis de Sérent leur avait fait prendre. A son réveil, je lui appris leur arrivée.

Il reçut les officiers généraux et les chefs de corps, et après dîner il vit les dames de sa connaissance qui étaient à Valenciennes, savoir : la duchesse de Laval, les comtesses de Balbi et de Ménars (2), et Mmes de Boufflers, mère et belle-fille. Le soir, après avoir vu ses enfants et avoir tenu une espèce de conseil où je fus d'avis qu'il passât par la Hollande pour se rendre en Espagne, celui d'aller à Namur et d'y attendre des nouvelles prévalut. Le lendemain 19, au matin, je partis à cheval à la tête d'un détachement de cent chevaux et escortai M. le comte d'Artois. Au delà de Saint-Saur, il renvoya l'escorte; je le suivis jusqu'à Quiévrain, premier poste des Pays-Bas autrichiens, où je pris congé de lui les larmes aux yeux, après en avoir eu la promesse qu'il m'appellerait auprès de sa

(1) Le duc d'Angoulême et le duc de Berry.

(2) La comtesse de Balbi, née de Caumont La Force, était alors en liaison réglée avec Monsieur, comte de Provence. Mme de Ménars était sa sœur.

personne lorsque les circonstances lui permettraient de rentrer en France. Revenu à Valenciennes, je ne fis que changer de cheval, et conduisis de la même manière les ducs d'Angoulême et de Berry jusqu'à Quiévrain.

CHAPITRE VIII

1790-1791

Émeute à Valenciennes. — Complicité d'une partie de la garnison. — Les deux cocardes. — Émissaires du duc d'Orléans. — Je rétablis l'ordre. — Je suis accusé à l'Assemblée nationale. — Ma défense. — Elle est couronnée de succès. — Rareté des subsistances. — Les partis dans l'Assemblée. — L'invasion de Versailles. — Le roi sans autorité. — Les commandements de province supprimés. — Je me décide à donner ma démission de commandant militaire. — Je pars pour Paris. — Entrevue avec le roi et la reine.

A Valenciennes, les émissaires des factieux ne négligeaient rien pour animer le peuple. Mais leurs efforts furent inutiles, et cette ville fut le passage de tous ceux qui fuyaient la France. Plusieurs même s'y arrêtèrent quelque temps; cela donnait des inquiétudes aux factieux. Jamart se mit à semer l'argent du duc d'Orléans, et on commença à tenir des propos dans le bas peuple. Pour le contenir, je fis placer deux pièces de canon sur la place d'Armes. Malheureusement, une partie des chefs des régiments d'Orléans, infanterie et cavalerie, composant la garnison, et quelques officiers du régiment Royal Suédois, étaient corrompus, et le pis était que je ne savais à qui me fier.

J'insistais toujours pour faire venir ma femme et

mes enfants. Paris n'était pas encore tranquille ; on avait arrêté le baron de Bésenval (1), et le peuple armé pouvait d'un moment à l'autre se porter à de nouvelles horreurs. Déjà, ils avaient pendu M. Foulon, après être allé le chercher dans sa terre. Son gendre, Bertier, intendant de Paris, avait eu le même sort. La Fayette et Bailly souffraient ou excitaient ces attentats, pour se rendre nécessaires et intimider la cour et son parti, fort affaibli par la désertion de ceux qui avaient été obligés de fuir.

Enfin, le jour même où ma femme et mon fils devaient arriver, prévenu qu'il y avait du mouvement dans le peuple, je fis prendre les armes à la garnison et en plaçai une partie sur la place d'Armes. Par malheur, les commandants du régiment d'Orléans, cavalerie et infanterie, et du Royal Suédois étaient mal disposés. La populace s'empara de deux pièces de canon sans rencontrer de résistance et les reconduisit à l'arsenal. En même temps, d'autres groupes de peuple allaient forcer les prisons civiles, et mirent les prisonniers en liberté. Les détachements que j'envoyai arrivèrent trop tard pour empêcher tout le mal. Ils parvinrent cependant à rétablir l'ordre, et à midi, la plus grande partie des prisonniers était en

(1) L'arrestation du baron de Besenval, après la prise de la Bastille, et son rôle durant ces journées tragiques constituent, entre les innombrables épisodes de la Révolution, un de ceux qui attendent encore une plus complète lumière.

sûreté, excepté quelques-uns que les bourgeois avaient cachés chez eux. Ma femme arriva au milieu de ces incidents qui l'effrayaient, mais se remit bien vite en voyant la ville tranquille.

Ce fut peu de temps après que les courriers qui allaient terroriser les campagnes furent expédiés. M. de la Tour du Pin (1), ministre de la guerre, ordonna de former des gardes nationales, de leur donner des armes des arsenaux. Tous les jours, de nouveaux décrets venaient diminuer l'autorité des commandants et augmenter celle des officiers municipaux. La cocarde nationale était déjà arborée par plusieurs garnisons voisines. Celle de Valenciennes portait toujours la blanche ; j'attendais des ordres pour la changer, et je n'en recevais pas. Le roi m'avait bien écrit dans un billet de ne pas faire d'affaire pour cette cocarde, qu'il la portait bien lui-même ; mais sûr des magistrats et de la garde nationale, dont le commandant comte d'Espiennes était un homme très honnête et bien pensant, je résistai à tout ce que faisaient les factieux pour me déterminer à la faire prendre à la garnison.

L'ordre vint aussi de prêter serment au roi et à la nation, et de ne rien ordonner contre des citoyens qu'à la réquisition des officiers civils. La veille du

(1) L'un des deux généraux de ce nom qui furent mêlés aux événements de cette époque. Ils étaient cousins et furent envoyés à l'échafaud le même jour (avril 1794).

jour fixé pour ce serment, une partie des carabiniers d'Orléans sortit des portes et trouva des cocardes et du vin dans une auberge hors de la ville. Je sus de plus qu'on avait le projet de faire adopter à la garnison cette cocarde malgré moi. Pour obvier à ce danger, je fus à l'hôtel de ville et proposai aux officiers municipaux de la prendre avant de prêter le serment, et de permettre dès ce moment à la garnison de la porter. Ils firent plus; ils se chargèrent de concert avec la garde nationale d'en faire présent à toute la garnison, et de les distribuer eux-mêmes pendant que les troupes seraient sous les armes. Cela fut convenu, et on ferma les yeux sur les petits désordres qui se passèrent la veille du jour où devait avoir lieu la prestation du serment.

La cérémonie se passa d'une manière assez décente; mais la soirée fut livrée à la débauche, et ce ne fut qu'à force de patrouilles et de précautions qu'il n'y eût pas d'événements fâcheux. Des soldats ivres couraient les rues avec des gardes nationaux, et criaient qu'il fallait me pendre, que la nation n'avait pas besoin de commandants. Plusieurs cabarets payés par l'argent du duc d'Orléans donnaient à boire gratis aux soldats, pour les exciter à la révolte. Heureusement, MM. de Vauban, de Fersen et le Royal-Schomberg, se conduisirent de manière à ce que la nuit fût tranquille. Mais, le lendemain matin, les cavaliers d'Orléans sortirent tous de la ville et allèrent

au faubourg d'Anzin, dans les cabarets, où on leur donna à boire et à manger aux dépens de la nation. Ils ne manquèrent pas d'envoyer des billets d'invitation aux autres corps. Les gardes des portes, qui avaient défense de tirer, furent forcées, et presque toute la garnison sortit pour profiter de ce qu'ils appelaient les bienfaits de la nation.

Ma position fut fort embarrassante. Les troupes étaient en insurrection, je n'avais aucun moyen de donner des ordres sévères. Si, d'un côté, j'étais sûr qu'ils ne seraient pas exécutés, de l'autre, j'étais certain que, s'ils l'étaient, ils seraient désapprouvés par le ministre de la guerre, homme faible et gouverné par son fils, démocrate forcené, et que l'on m'en ferait un crime. Je pris donc le parti de retirer les gardes des portes, et de n'y laisser que les gardes nationales, à qui je n'avais aucun ordre à donner. Les soldats, comme je l'avais prévu, se livrèrent à la licence : ils pillèrent quelques maisons de la ville, pour avoir soit à boire et à manger, soit des rubans aux couleurs nationales. Ils se répandirent dans la campagne, se livrant à tous les excès de l'ivresse et de la brutalité.

Je passai la nuit à cheval, dans les rues. Elles étaient désertes; je ne rencontrai que quelques groupes d'ivrognes qui chantaient. Tous les gens sensés s'étaient barricadés dans leurs maisons; les municipaux étaient restés assemblés à l'Hôtel de Ville, et il n'y

avait pas de malheur qu'on ne pût craindre pour le lendemain. Avec le jour, des paysans vinrent me demander main-forte contre les excès des soldats; je les envoyai à l'Hôtel de Ville. Enfin, vers onze heures, les officiers municipaux m'envoyèrent une députation pour requérir la force armée contre ceux qui faisaient le désordre. Je me rendis à l'Hôtel de Ville, je représentai aux magistrats que les citoyens avaient encouragé cette licence, et qu'il me restait peu de moyens pour la réprimer; que cependant, muni de leur réquisition, j'allais de ma personne tâcher de rétablir l'ordre dans la campagne, mais qu'il fallait qu'ils se chargeassent de la ville, puisque la garde des ouvrages de fortification et des magasins du roi étaient les seuls objets dont je pusse me charger avec le peu de monde qui me restait. J'ajoutai qu'il était nécessaire qu'ils donnassent de l'appui à mon autorité, sans quoi je ne pourrais jamais réprimer la licence dont ils se plaignaient, et qui aurait eu sûrement des suites plus fâcheuses pour leur ville, sans la précaution que j'avais prise d'ouvrir toutes les portes. Ils en convinrent, et je partis avec tout ce que je pus rassembler d'officiers et de dragons.

Dans les villages, je trouvai les soldats abattus par leur débauche de la veille. Plusieurs avaient été battus par les paysans. Les traces du désordre étaient partout, mais partout une si grande soumission de leur part, qu'ils se remettaient tranquillement en route pour la

ville, et que cent cinquante marchaient sous la conduite de deux dragons comme un troupeau de moutons. Le soir, il ne manqua que deux hommes à l'appel. Les factieux, effrayés des suites que pouvait avoir leur conduite, furent plus sages; tout rentra dans l'ordre, et la cour ordonna qu'on examinât les dégâts, qui furent évalués à quarante-cinq mille livres, qu'elle promit de payer. Le ministre approuva ma conduite et ne cessa de me recommander de ne pas le compromettre vis-à-vis de l'Assemblée, en faisant usage de l'autorité qui m'avait à la vérité été confiée, mais dont il était devenu dangereux d'user dans un pareil moment.

La licence, en effet, se répandait partout. A Marienbourg, petite ville du commandement, à vingt-sept lieues de Valenciennes, des mutins chassèrent les municipaux et pillèrent les maisons. Ceux qui avaient été maltraités s'adressèrent au lieutenant de la maréchaussée d'Avesnes, qui, après avoir rempli les formalités prescrites, fit arrêter les coupables la nuit et les fit conduire en prison. Il m'en rendit compte, en m'envoyant les procès-verbaux attestant qu'il s'était toujours conformé aux ordonnances. Mais, bientôt après, les parents des détenus, ou peut-être ceux qui les avaient excités, crièrent à l'abus de l'autorité. Je fus dénoncé à l'Assemblée nationale, comme ayant arraché de leurs foyers des pères de famille, des citoyens, pour les jeter dans les fers, sans aucun

crime que leur attachement à la nouvelle Constitution. Sans que j'eusse été entendu, des membres opinèrent pour que je fusse blâmé, d'autres pour que je fusse mandé à l'Assemblée pour y rendre compte de ma conduite et être jugé ensuite par qui il appartiendrait. Plusieurs de mes amis voulurent prendre ma défense, et demandèrent que l'on s'informât avant de juger; ils ne furent pas écoutés, et vraisemblablement j'aurais été condamné, si M. Gouy d'Arsy, démocrate zélé, et que je ne connaissais pas, n'avait pensé qu'avant de blâmer un citoyen il fallait l'entendre. Au grand mécontentement de quelques membres qui croyaient me perdre, son avis prévalut et l'on remit à quinzaine l'examen de mon affaire.

Il me fut aisé de démontrer la fausseté de l'accusation. J'avais donné le mot à huit heures du soir à Valenciennes, le jour où les hommes avaient été arrêtés à onze heures; je n'avais donc pu exercer moi-même cet acte d'autorité. Ils avaient été arrêtés en vertu d'un jugement prévôtal, rendu sur une plainte légale et à mon insu; c'est ce que prouvait le procès-verbal que m'avait transmis, le surlendemain, le lieutenant de la maréchaussée. J'envoyai ces titres au président de l'Assemblée; j'en fis faire des copies collationnées que j'adressai aux ministres de la guerre et de la justice, ainsi qu'à quelques journalistes qui s'étaient déchaînés contre moi, et à ceux qui avaient pris ma défense sans bien connaître le fond de la chose. J'en

fis imprimer ensuite quelques centaines d'exemplaires, que je pris soin de faire répandre. Ces papiers authentiques imposèrent silence à mes ennemis. Néanmoins, ils ne négligèrent rien pour empêcher ma justification, espérant laisser au moins du louche sur ma conduite. Mais je pressai tant qu'à la fin j'obtins un décret en ma faveur, et ordre au président, alors M. Mounier (1), de me l'envoyer, ce qui fut fait et augmenta encore la rage de mes ennemis.

La rareté des subsistances recommençait à se faire sentir. Il ne manquait cependant pas de blé à Valenciennes : les magasins de la ville étaient assez bien garnis et ceux du roi étaient pleins pour fournir toutes les garnisons de la province. Celles de Givet et de Philippeville avaient épuisé celui qui y avait été acheté après la récolte, et il était nécessaire d'en envoyer de Valenciennes. Je m'adressai à la municipalité pour qu'elle en prévînt la commune, afin que mon convoi n'éprouvât aucune difficulté. Comme il me fut rendu compte que quelques mauvaises têtes menaçaient de ne pas le laisser sortir de la ville, je me rendis à l'assemblée de la commune. J'observai que les blés que j'allais faire transporter étaient de ceux qui n'étaient pas destinés aux habitants, mais aux troupes ; que dans

(1) Avocat dauphinois, député de Grenoble aux États généraux, il présida l'assemblée vers la fin de 1789 et s'y fit remarquer par son courage. Il émigra après le 10 août, rentra en France après brumaire et mourut, en 1806, conseiller d'État, à peine âgé de cinquante ans.

le cas où je trouverais des obstacles pour en envoyer à Givet, je serais obligé de faire venir la garnison de cette ville à Valenciennes pour y subsister, ce qui produirait une grande charge pour les habitants. Je demandai en outre que la commune envoyât des députés avec le convoi, qui s'assureraient d'une part de la destination et de l'autre pourraient justifier que le grain était indispensable pour la subsistance des troupes qui étaient dans ces deux places.

Après quelques légères objections, ma proposition fut acceptée par la grande majorité, et les chefs de la garde nationale promirent de s'unir à moi pour assurer la sortie du convoi, qui fut fixée au surlendemain. Je chargeai le comte de Vauban du commandement de l'escorte, et je donnai ordre au reste de la garnison de se tenir prêt à marcher. Les gardes nationales établirent des postes sur les places et aux carrefours par où le convoi devait passer. Les chariots arrivèrent la veille, et le chargement se fit tranquillement. Mais le peuple s'était assemblé dans les rues, principalement les femmes, qui criaient qu'on allait les affamer, puisqu'on faisait sortir le grain.

Le convoi se mit en route. Quatre grenadiers étaient à chaque chariot, et les dragons de Schomberg formaient l'avant-garde. Tout allait bien, la populace criait, mais on laissait dire et les chariots avançaient toujours. Malheureusement, le vingt-deuxième, ayant laissé tomber un sac, s'arrêta pour le ramas-

ser. Le peuple profita de ce moment de halte pour se jeter sur les chariots, ôter les clavettes des roues, et couper les traits des chevaux; plusieurs grenadiers se rangeaient pour laisser agir les femmes, et le convoi fut arrêté sans qu'il y eut moyen de le faire avancer.

Les premiers chariots étaient déjà sortis du faubourg de Morles; je les fis parquer sous la garde des dragons de l'avant-garde, et fis prendre leurs chevaux et leurs chariots pour atteler un pareil nombre de ceux qui étaient arrêtés dans les rues. Cette opération fut lente ; le peuple, échauffé par ses succès, jetait des pierres aux officiers qui portaient des ordres. Le régiment d'Orléans, à qui j'ordonnai de marcher sur la place, commandé par M. de C***, qui a été ensuite général révolutionnaire, mit une heure et demie pour s'y rendre. Pendant ce temps, le convoi eût pu être pillé, sans un événement qui le sauva.

Les piquets des gardes nationales qui étaient sur la place avaient ordre d'empêcher le peuple de s'approcher des chariots. Quelques personnes voulurent forcer cette garde ; un enfant craignit qu'on ne voulût prendre son arme, et la tira en l'air. Le bruit du coup, le sifflement de la balle, qui alla casser une vitre, firent un tel effet sur cette populace qu'elle s'enfuit et donna le temps aux troupes d'arriver. Une fois les chariots en sûreté, je fis prendre des clavettes à l'arsenal ; j'envoyai la maréchaussée chercher les

chevaux qui étaient rentrés dans des auberges ; avec des cordes, on raccommoda les traits, et vers trois heures de l'après-midi, le convoi était en pleine marche. Une petite pluie qui survint dégoûta le peuple du projet de s'opposer à une sortie qui était autorisée par la municipalité et par la majorité de la commune, et mon convoi était déjà à une lieue de la ville. A l'entrée de la nuit, je le fis parquer, et il partit le lendemain matin, avec la plus grande tranquillité.

Depuis cette aventure, mon autorité fut bien constatée, et en me soumettant à des formalités désagréables souvent, et toujours ennuyeuses, pesant bien chaque ordre que je donnais, parfaitement secondé par M. d'Espiennes, par un nommé Borniche, qui avait un grand crédit sur le peuple, je fis à Valenciennes ce que je voulus, comme avant la Révolution. Il est vrai que je comptais plus sur les bourgeois, qui m'étaient vraiment attachés, que sur la garnison, à qui on prodiguait sans cesse de l'argent pour la rendre désobéissante.

Mais, si la ville était tranquille, les campagnes ne l'étaient pas. Les abbayes étaient devenues l'objet de la haine du peuple qui rêvait de les piller, à l'instigation des mauvais sujets, dont, dans les temps de désordre, il se trouve toujours un si grand nombre quand ils peuvent espérer l'impunité.

Il me fut rendu compte un jour qu'une bande de paysans, conduite par un perruquier et un autre parti-

culier était en marche pour aller piller l'abbaye de Vicogne. Je fis partir M. de Vauban, qui était mon bras droit, avec deux cents hommes d'infanterie et cinquante chevaux. Il trouva les pillards dans l'abbaye, les prit tous et les ramena à Valenciennes, où ils furent mis en prison. M. Maillard, lieutenant prévôt de la maréchaussée, homme rare par son sang-froid, son courage et son activité, informa contre eux, fit relâcher ceux qui n'avaient été qu'entraînés, et deux furent condamnés à être pendus, leurs corps placés sur le chemin de Vicogne.

Cette sentence déplut à un factieux de la ville. La veille de l'exécution, un officier de la garde nationale allait de poste en poste échauffer les têtes, et tâcher de s'opposer à l'exécution de ce jugement. Maillard en fut instruit : il trouva des témoins qui déposèrent des propos séditieux de cet officier, et pendant que sur la place, en présence de la garnison et de la garde nationale assemblées, les deux criminels étaient pendus, il fit arrêter l'officier qui avait dit hautement qu'il saurait bien empêcher leur supplice, le fit conduire en prison en présence de toutes les troupes, et le fit passer au pied de la potence où étaient suspendus les corps des deux suppliciés. Ce dernier trait acheva de maintenir l'ordre dans la ville et de contenir les factieux, qui voyaient que les efforts qu'ils feraient pour me perdre à Valenciennes retomberaient sur eux. J'avais été admis au club bourgeois, et ma

personne seule contenait les déclamations des démocrates, dont le club n'était pas exempt, quoiqu'ils n'y fussent pas les plus nombreux.

Pendant que j'étais aussi tranquille à Valenciennes que la position cruelle où se trouvaient le roi et son autorité le permettait, le côté gauche de la Convention nationale, car s'était le nom qu'elle s'était donné, n'en était que plus acharné contre moi. L'inquiétude sur les subsistances a été un moyen de tout temps employé par les factieux pour échauffer le peuple et lui désigner des victimes. Le soin que j'avais de procurer du blé aux habitants de la province que je commandais, les mesures que j'avais prises, non seulement pour empêcher qu'il en fût exporté à l'étranger, mais pour en faciliter l'importation, étaient connues de tout le pays. Une chaine de postes était établie dans tous les villages de la frontière, qui, de concert avec les maires, ne négligeait aucun moyen de faciliter l'entrée des grains. Des primes dont je payais une partie était la récompense des postes, qui réussissaient avec le plus de succès, et le Hainaut, quoiqu'il récoltât très peu de blé, était en état, par ces différents moyens, d'en céder au Cambrésis et à une partie de la Picardie.

Malgré cela, on me cita à la Convention comme coupable de faire passer du blé à l'étranger. Tous les journaux étaient pleins de prétendues lettres qu'on écrivait de la province, où l'on avait rencontré des

mulets chargés de blé que j'envoyais à l'archiduchesse. D'autres prétendaient que je l'accaparais pour en fournir les Pays-Bas. Cette machination de la part de mes ennemis, ou plutôt de ceux de la cour, ne servit qu'à me faire triompher. Les municipalités qui me devaient l'abondance dont elles jouissaient s'empressèrent d'écrire elles-mêmes au président de la Convention pour réfuter ces faussetés; elles m'envoyèrent des copies de leurs lettres, avec des témoignages les plus satisfaisants de mes efforts pour garantir la province de la disette.

Après avoir raconté ce qui s'était passé à Valenciennes pendant l'année 1789, je dois donner un aperçu de ce qui se passait à la Convention et à Paris.

Dès que les troupes eurent été retirées et les ministres renvoyés, la Convention se divisa en trois partis. L'un, qu'on appelait le côté droit, composé des amis de la monarchie, était faible non seulement par le nombre, mais aussi par la diversité des opinions. L'abbé Maury, le vicomte de Mirabeau, M. de Cazalès, et quelques autres joignaient l'éloquence au courage. Mais leur opinion ne passait jamais, et leurs plus beaux discours étaient toujours hués par la multitude qui remplissait les galeries. Celle qui assiégeait les portes de l'Assemblée les huait à leur sortie. Le côté gauche, composé de quelques démocrates, forcenés de bonne foi, et d'un grand nombre de factieux, avait pour principaux orateurs Mirabeau l'aîné,

Barnave, l'abbé Sieyès, et plusieurs jeunes gens de qualité à qui on faisait la leçon et parmi lesquels se distinguaient les frères Lameth, un Mathieu de Montmorency, un duc d'Aiguillon, etc. Le troisième parti s'était formé des impartiaux ou modérés, gens sans caractère, voulant tout pallier, déconsidérés auprès des deux autres partis, mais ménagés par eux tour à tour pour faire passer les décrets.

La noblesse avait d'elle-même renoncé à ses privilèges pécuniaires. Mais ce n'était pas assez pour ceux qui voulaient l'anéantir. Un soir, l'Assemblée, en proie à cet enthousiasme ordinaire à toutes les réunions d'hommes, détruit les droits de chasse, ceux des lots et ventes, de four, de moulin, de colombier, enfin tous les privilèges qui distinguaient les biens nobles ou fiefs des biens en roture. Ce décret fut suivi des excès auxquels se livra le peuple, sans égard pour les moissons qui couvraient les plaines. On le vit détruire le gibier que conservaient les seigneurs et dévaster plus de grains que n'eût pu le faire en dix ans tout le gibier de France.

M. Necker, à son retour, fit une entrée triomphante à Paris. Il fut reçu à l'Hôtel de Ville aux acclamations du peuple. Mais lorsqu'il voulut demander la liberté du baron de Bésenval, le peuple s'y refusa. Il vit alors que son crédit n'existait qu'autant qu'il flattait les passions populaires et put se convaincre de la vérité de l'axiome du cardinal de Retz, qui disait qu'il fallait

faire tout pour le peuple, mais jamais rien par lui. Un marquis de Favras (1) avait été arrêté; le baron de Bésenval fut mis dans la même prison, et comme le peuple voulait absolument du sang, le marquis fut sacrifié, et condamné à être pendu. Cette exécution, dictée par La Fayette, sauva la vie de Bésenval.

Pendant que la populace de Paris se livrait à ces excès, que La Fayette provoquait souvent pour se donner le mérite de les réprimer, celle des provinces incendiait les chateaux, brûlait les archives, pillait les maisons des gentilshommes, et même les massacrait, comme M. de Monti près de Lyon, M. de Montesson au Mans, et plusieurs autres. L'Assemblée nationale était toujours à Versailles. Le comte d'Estaing y avait été nommé commandant de la garde nationale. Mais, comme cette garde bourgeoise était fatiguée par le service du château et de l'Assemblée, la municipalité demanda au roi de faire venir un régiment d'infanterie et un de dragons. Le régiment de Flandre et celui de Languedoc-Dragons étant arrivés, les factieux entreprirent de les corrompre. Les gardes du corps du roi restés fidèles, pour contrebalancer ces tentatives de séduction, imaginèrent de donner un repas

(1) La tragique aventure du marquis de Favras, qui a donné lieu à tant de controverses sur le point de savoir si, oui ou non, le comte de Provence y eut une part, n'est pas, malgré tout, encore éclaircie. Pour ma part, je n'ai pu, jusqu'à ce jour, en dépit de mes recherches à travers les documents du temps, élagation faite de ceux qui sont visiblement apocryphes, y trouver une preuve de la complicité du futur Louis XVIII.

à ces régiments. La salle de spectacle du château fut choisie pour cet objet ; le roi, la reine allèrent par une loge voir ce spectacle ; leur présence excita l'enthousiasme des convives. La musique joua l'air de *Richard Cœur de Lion*, « O Richard ! ô mon roi ! l'univers t'abandonne. » L'enthousiasme augmenta ; on cria « Vive le roi » ; les cocardes nationales furent jetées, et des cocardes blanches arborées. Le roi et la reine se retirèrent par sensibilité, craignant les suites d'un événement qui, quoique simple et imprévu, ne devait pas manquer d'être mal interprété par les factieux.

Ils ne s'étaient malheureusement pas trompés. L'Assemblée de Paris tonna contre ce qu'elle appelait une orgie menaçante pour sa sureté et la liberté de la nation ; les administrateurs de Paris rendirent le blé plus rare, et par là échauffèrent le peuple. Le 5 octobre, des femmes s'attroupèrent ; des factieux déguisés parmi lesquels on a cité le duc d'Orléans et le duc d'Aiguillon, se réunirent à elle afin d'aller à Versailles chercher le roi, tuer la reine, et défendre l'Assemblée. M. de La Fayette eût pu facilement dissiper cet attroupement ; il le laissa s'accroître au point qu'il se vit forcé de se mettre à la tête. Des gardes nationales s'y joignirent, suivies d'une foule de scélérats armés qui ne dissimulaient pas les projets les plus atroces.

Le roi était allé se promener dans le parc de

Meudon. Il fut averti par un de ses fidèles serviteurs parti de Paris à pied à travers champs. Il n'eut que le temps de rentrer à cheval à Versailles. Déjà, la colonne sanguinaire, ivre de vin et de fureur, était au bout de l'avenue ; elle se répand dans la ville ; des femmes de la halle de Paris entrent à l'Assemblée, prennent place sur le banc des législateurs qui le souffrent ; elles respirent la vengeance. Mais c'est surtout à la reine qu'elles en veulent. On ferme les grilles du château ; les gardes du corps sont dans l'intérieur. De la foule, on tire sur eux. M. de Savonnière, un de leurs officiers, est blessé. Le roi leur défend de tirer sur le peuple, ils obéissent et reçoivent des coups de fusil sans en rendre. M. de La Fayette arrive, il calme le désordre, monte chez le roi, lui dit que le peuple est venu pour l'engager à se rendre dans sa capitale, et que, s'il y consent, il répond de tout. Le roi le promet, M. de La Fayette revient assurer que tout sera tranquille et va dormir.

Au milieu de la nuit, cette horde trouve le moyen de pénétrer dans le château. Des femmes ou des hommes déguisés en femmes entrent dans l'appartement de la reine, massacrent les gardes du corps qui gardent la porte de sa chambre. La fille de l'empereur a à peine le temps de se sauver en chemise dans la chambre du roi. Les bacchantes forcent la porte de la sienne, criblant le lit de coups de pique. Voyant leur projet manqué, ils évacuent le château

pour mutiler dans la cour les cadavres des gardes du corps qu'ils ont massacrés, et font retentir l'air de leurs cris.

L'appartement du roi se remplit de Français fidèles; M. de La Fayette ose y rentrer. La reine, voyant que le danger est pour elle, se montre sur le balcon avec son fils. Le peuple crie : « Point de dauphin! ». La reine le fait rentrer dans sa chambre et parait seule sur le balcon pour s'exposer à la rage de cette foule brutale et armée. Son courage, son maintien en imposent ; on crie : « Vive la reine! vive le roi! », et pendant ce temps, tous se disposent à aller à Paris.

On avait déjà conseillé au roi de partir avec sa famille ; les carrosses étaient avancés, un détachement des gardes du corps s'était rendu à Rambouillet, où le régiment du Dauphin, dragons restés fidèles, était placé. Il eût été facile de conduire la famille royale loin d'une capitale rebelle. Mais l'indécision du roi, l'opinion de ceux d'entre les ministres qui le trahissaient s'opposèrent à l'avis du comte de Saint-Priest (1). Le roi se livra à la merci des scélérats qui déjà ne se

(1) Il était alors ministre de l'intérieur et ne cessa de conseiller la résistance qui, sans doute eût sauvé la monarchie et le roi. Dénoncé pour ses opinions et ses propos, il donna sa démission en décembre 1790, émigra bientôt après et, après un long séjour en Suède, alla, sur l'appel de Louis XVIII, s'établir auprès de lui à Blanckenberg, où il succéda, comme chargé de la haute direction des affaires de l'émigration, au duc de La Vauguyon, tombé en disgrâce. Pour son rôle, à cette époque, voir mon *Histoire de l'Émigration*. Il mourut, en 1821, lieutenant général et pair de France.

servaient plus de La Fayette que comme d'un instrument, et consentit à aller à Paris. Les têtes des gardes du corps égorgés ouvrent cette terrible marche ; des canons sont placés devant et derrière le carrosse qui contient la famille royale, et les cris les plus effroyables se font entendre pendant tout le chemin. La famille royale est conduite à l'Hôtel de Ville, où elle n'arrive qu'à la nuit, et les Tuileries, qu'on n'avait pas eu le temps d'arranger, sont destinées à la loger.

Il paraît que le plan des factieux était d'assassiner la famille royale, et de donner le trône au duc d'Orléans. Mais ce dernier, n'ayant pas le courage nécessaire aux grands scélérats, n'agit pas, et La Fayette, qui n'était pas dans le secret, remplit son objet particulier, qui était d'avoir un roi en son pouvoir, dans une ville où il se croyait tout puissant. Orléans partit pour l'Angleterre, avec une commission supposée. Il se trouva des gens assez hardis pour l'accuser, et d'assez criminels pour le laver par un jugement dont il était impossible de ne pas voir l'absurdité.

Quelques membres du côté gauche, ayant horreur de ce qui venait de se passer, quittèrent l'Assemblée, et, sentant eux-mêmes le danger où ils avaient mis la France par leur désir de réformes, ne voulurent pas avoir part aux crimes qu'ils prévoyaient. De ce nombre furent Mounier, Lally-Tollendal et d'autres, qui se retirèrent en Suisse ou en Angleterre. Ce qui restait du côté gauche se partagea en enragés, nom dont ils

se glorifiaient, et en constitutionnels, qui ont fait d'autant plus de mal qu'ils ont paru plus modérés, et ont servi d'instruments aux régicides (1).

Après le départ du roi, l'Assemblée, qui siégeait toujours à Versailles, décréta qu'elle se transporterait à Paris. Elle se tint pendant quelque temps à l'archevêché, jusqu'à ce qu'on eût proposé pour elle le manège des Tuileries. La fin de l'année fut assez tranquille ; on supprima les gardes du corps ; le service du palais fut confié à la garde nationale de Paris, et les assassins des gardes du roi eurent leur place près de sa personne. Il conservait aux Tuileries une sorte de représentation ; les grandes charges y continuaient leurs fonctions, excepté le grand aumônier, cardinal de Montmorency, qui avait été obligé de fuir, ainsi que l'archevêque de Paris, pour sauver leur vie.

Les biens du clergé furent attribués à la nation, par un décret du 2 novembre, et les propriétés une fois violées, on dut s'attendre à ce qui est arrivé depuis. On avait accordé au roi le droit de donner sa sanction aux décrets pour qu'ils pussent avoir force de loi ; mais, comme il la refusait à ceux qui compromettaient sa religion et qui étaient contraires aux serments qu'il avait prêtés à son sacre, l'Assemblée décréta que dans

(1) Esterhazy, qui avait partagé toutes les aveugles passions des émigrés, se fait ici l'écho de leurs sentiments de haine contre les constitutionnels, qu'ils appelaient avec mépris « les monarchiens », et qu'ils déclaraient plus dangereux que les jacobins.

tous les objets qui tiendraient à la Constitution, sa sanction était inutile. Il fallait seulement son acceptation, qu'il ne pouvait refuser sans s'exposer à être déposé. On lui ôta le droit de faire grâce aux criminels, celui de faire la paix ou la guerre, de nommer les membres des tribunaux, qu'on rendit électifs; on circonscrivit tellement son autorité sur l'armée, qu'elle était devenue, en quelque sorte, indépendante de lui.

Ainsi, avec l'apparence du calme, les républicains marchaient à leur but; ils rendaient un roi inutile, et de là à démontrer qu'il était à charge à la nation il n'y avait qu'un pas. Quelques constitutionnels de bonne foi donnaient dans les pièges qu'on leur tendait, et les factieux employaient tous les moyens pour gangrener les provinces et désorganiser l'armée en séduisant les troupes. Le ministre de la guerre, chargé d'une responsabilité sévère, n'osait rien prendre sur lui, et ce qu'il y avait de mutins dans les régiments étaient sûrs de trouver appui et protection dans l'Assemblée, dont l'objet évident était de détruire la discipline militaire, pour n'avoir rien à craindre de l'armée.

Le 24 décembre de cette funeste année, ma femme accoucha à Valenciennes d'une fille, qui fut tenue sur les fonts du baptême par le comte de Bercheny et la baronne de Ghérardy, sœur de mon beau-père; elle fut nommée Almérie-Françoise-Ursule. Peu après sa naissance, je perdis ma fille Léonide. Sa mère avait

été obligée de la laisser à Paris quand elle était venue me rejoindre à Valenciennes. A son retour, elle était déjà bien malade, une humeur âcre s'était jetée sur sa tête et finit par l'étouffer. A cette même époque, les Pays-Bas se révoltèrent; l'archiduchesse fut obligée de fuir à Bonn, et une partie de ceux qui étaient attachés à la maison d'Autriche se réfugièrent à Valenciennes, où tout était assez tranquille pour qu'on les y vît sans alarmes.

Au commencement de 1790, les gouvernements étant supprimés, je perdis celui de Rocroy. Un particulier vint de Paris engager les communes voisines de la ville à réclamer les terrains qui m'avaient été concédés à moi et à mon régiment. Il fut d'abord assez mal reçu. Les habitants lui dirent que ces terrains étaient incultes quand ils m'avaient été donnés, que c'était à grand frais que je les avais mis en rapport, et que depuis onze ans que je m'en occupais, et que mon régiment était dans la ville, j'y avais amené l'abondance. Il retourna à Paris; mais il revint peu de temps après, avec un ordre prétendu de la nation de détruire mon établissement et, à l'appui de cet ordre, il sema de l'argent qu'il avait apporté à cet effet. A la tête de quelques paysans, il fit abattre la maison du jardinier, détruire les bains et couper les arbres des pépinières, dont on fit des fagots. Cette perte me fut sensible : j'avais fait venir à Valenciennes mes meubles et mes livres : je me consolai aisément de la perte du

gouvernement, mais celle du jardin dont je m'occupais depuis onze ans, où j'avais fait de grandes dépenses, m'affligea véritablement.

Toujours content de la ville et de la province, je voulus leur donner une preuve de ma confiance en allant m'établir à la campagne, et pour cet effet je priai le baron de Nédonchel de me prêter le Jolimay, qu'il n'habitait pas, et qui est auprès du Quesnoy; il y consentit. Mais le jour que j'y envoyai mon maître d'hôtel pour examiner le local, il trouva de l'opposition dans le concierge, et l'homme d'affaires du baron parut craindre qu'il n'y eût du danger pour la maison de son maître, si je l'habitais. Cela me décida à n'y plus penser; mais j'avais annoncé mon voyage; y renoncer aurait pu marquer une crainte que je n'avais pas, et qu'il était surtout important de ne pas laisser supposer. Je cherchai donc une autre campagne, et Mme de Croix m'offrit Favert, maison seule au milieu des bois, à l'extrémité de la forêt de Raismes, près de l'Escaut. La situation en est agréable, à deux lieues de Valenciennes. J'allai m'y établir avec ma femme et mes enfants, sans y avoir une seule sentinelle. Je revenais le samedi à la ville jusqu'au lundi, et le jeudi je réunissais à dîner les habitants et les officiers des deux garnisons.

Cette marque de confiance de ma part dans un temps de troubles acheva de me concilier les habitants du pays, et ranima le désir des factieux de mettre

les troupes en insurrection. Ce qui s'était passé à Valenciennes l'année précédente les avait découragés pour la garnison de cette ville. Mais ils travaillaient les régiments qui étaient aux environs. Ils commencèrent par celui de Brie, qui était à Condé; il se répandit sans permission dans les cabarets des villages voisins de la forêt de Raismes, pour soustraire un soldat à la punition à laquelle il avait été condamné. Le lendemain, l'ordre se rétablit tant bien que mal. Mais, depuis ce moment, ce régiment ne fut plus sur. Cet incident ne m'avait pas décidé cependant à quitter ma campagne. Mais un jour, étant en ville, j'appris que le régiment d'Auvergne, qui se trouvait au Quesnoy, venait de s'insurger. Il était venu sans ses officiers aux portes de Valenciennes, et avait demandé main-forte contre eux à la garde nationale qui s'y était refusée. Cette preuve du défaut d'autorité des officiers détermina à les faire partir pour les Évêchés.

Vers le même temps, le chef d'une sédition de régiment qui avait été arrêté et devait être conduit à Verdun passa par Valenciennes. Je le fis mettre en prison et empêchai qu'on ne lui parlât. Il avait été traité très différemment dans les autres garnisons où il avait passé; dans certaines même, il avait été invité à dîner chez le commandant. La différence de ma conduite donna de l'humeur aux démocrates, et je vis par la réponse du ministre à qui j'en rendis compte, qu'il serait toujours prêt à m'abandonner si

je prenais un parti vigoureux, qui était cependant le seul moyen de conserver de l'autorité et de la considération.

J'appris aussi que le comte d'Oraison, colonel attaché au duc d'Orléans, parcourait les garnisons de la province, et donnait de l'argent aux soldats pour les pousser à l'insubordination. Si j'avais pu le surprendre, je l'aurais fait arrêter; mais il s'échappa à pied du Quesnoy. Comme il intriguait sous un nom supposé, il fit imprimer qu'il n'avait pas quitté Paris, ce que personne ne crut.

Du reste, pas une semaine ne s'écoulait sans que quelque régiment s'insurgeât. Le Royal-Liégeois profita du passage de celui d'Auvergne par Avesnes pour se livrer à la licence. La garnison de Maubeuge, qui jusque-là s'était conduite à merveille, suivit cet exemple, et, à cette époque, je ne pouvais avoir confiance que dans les gardes nationales, à qui je n'avais aucun ordre à donner. Les officiers des troupes réglées étaient exposés tous les jours à être égorgés par leurs soldats, et leur insubordination trouvait de tels protecteurs dans la Convention, que le ministre n'osait pas punir les coupables. Une telle position était d'autant moins supportable que le nombre de régiments insurgés augmentant tous les jours, il ne fallait qu'une étincelle pour mettre tout en feu.

Je mandai au ministre que l'autorité du roi n'étant plus respectée par les troupes, je ne pouvais être

d'aucune utilité dans la province, et je le priai de faire accepter au roi ma démission. Je ne fis pas mystère de ma démarche. Dès qu'elle fut connue, toutes les autorités de la province écrivirent au ministre et au président de la Convention pour demander comme une grâce essentielle au bonheur et à la tranquillité des habitants, de ne pas accéder à ma demande et de me laisser dans un emploi ou j'avais fait autant de bien. Il ne me fut pas fait part de cette démarche, et je ne l'appris que par la réponse du ministre qui, en refusant ma démission, m'envoya la copie de ces lettres où les services que j'avais pu rendre à la province étaient fort exagérés.

Je n'en étais pas moins décidé à ne pas rester dans une place qui devenait impossible à suivre, et où non seulement ma vie, mais mon honneur pouvait être compromis. M. de Livarot avait été mis en prison à Lille où il commandait, par les soldats de sa garnison, et peu s'en fallut qu'il ne fût massacré, et cependant, il n'était pas comme moi l'objet de la haine des démocrates, ayant ménagé tous les partis, et tenant le poste qu'il avait des mains des constitutionnels. J'écrivis à la reine, au duc du Châtelet l'embarras de ma position, et l'extrême désir que j'avais de la quitter. Le duc me proposa un moyen que je saisis : ce fut de demander un congé de trois semaines. Mais, pour que cette demande ne fût point suspecte, il fallait que ce fût plutôt un ordre du roi d'aller à Paris

pour y rendre compte de l'état de la province, et que le même ordre contînt l'assurance de retourner au bout de peu de temps. J'envoyai le projet à la reine, en la priant de le faire adopter à M. de la Tour du Pin. Je reçus à la fin d'avril l'ordre que j'attendais avec tant d'impatience ; j'en adressai la copie à toutes les municipalités de la province, et je me mis en route avec ma femme et mes enfants, quatre jours après l'avoir reçu. Je laissai ma maison et mes chevaux à Valenciennes, et j'arrivai heureusement à Paris, où mon premier soin fut d'aller aux Tuileries.

La reine daigna m'embrasser en fondant en larmes. Le roi vint un moment après chez elle : il me fit le même honneur; tout ce que j'avais éprouvé de peines, en apprenant ce qui s'était passé, semblait se représenter en ce moment avec encore plus de vivacité : je me faisais des monstres pour l'avenir, qui n'ont été que trop fondés. Enfin je rentrai chez moi la mort dans le cœur.

CHAPITRE IX

1790-1791

Mes entretiens avec M. de La Fayette. — Négociations secrètes avec lui et la cour. — Sa mauvaise foi les fait échouer. — Je cesse de le voir. — Relations avec la reine. — Faiblesse du roi. — Le roi songe à s'échapper. — La fête de la Fédération. — La cour négocie avec Mirabeau. — Mon départ pour l'Angleterre. — La reine m'écrit de me rendre dans les Pays-Bas. — Séjour à Aix-la-Chapelle.

Le séjour de Paris m'était insupportable ; tout ce que je voyais me révoltait. M. de La Fayette désira me voir ; je ne m'y refusai pas, après avoir obtenu l'agrément du roi et de la reine. Nous nous vîmes chez Mme du Châtelet. Après qu'il eut longtemps cherché à justifier sa conduite, et qu'il m'eut assuré de son attachement pour la personne du roi, mais qu'il ne pouvait manifester qu'autant qu'il abjurerait toute autorité arbitraire, je me bornai à lui demander après l'avoir écouté bien patiemment, s'il voulait jouer le rôle de Cromwell où celui de Monk, que je croyais que tous les deux étaient dans ses mains. Il m'assura de son désir de voir l'ordre établi et qu'il ne pensait qu'à en indiquer les moyens, et il me donna rendez-vous pour le lendemain.

Je rendis compte au roi de ma conversation : il

l'approuva, et m'ordonna de retourner le lendemain au rendez-vous. J'y fus; M. de La Fayette me remit une espèce de table de matières du partage qu'il proposait de l'autorité entre le roi et la nation, par laquelle le roi conservait une autorité absolue sur l'armée, et aurait la nomination des juges, et la disposition des fonds qui seraient accordés pour les différents départements, de la guerre, de la marine et des affaires étrangères par l'Assemblée. Le roi aurait droit de faire la paix ou la guerre, mais les fonds extraordinaires pour le second objet devraient être accordés par la nation. Les officiers militaires n'auraient aucun pouvoir civil, et les officiers civils, ainsi que les membres de l'administration, depuis les membres de l'Assemblée jusqu'au moindre municipal de village, seraient électifs.

Ces objets n'étaient inscrits que d'une manière très vague. La Fayette désirait que le roi y mit son consentement. Il demandait de plus le rappel de quelques ambassadeurs, et de M. Bouillé comme commandant de province. Il m'offrit dans ce cas de me faire continuer mon commandement, ce que je refusai absolument, disant que j'étais décidé à ne plus retourner à Valenciennes que lorsque l'autorité du roi sur les troupes lui serait entièrement rendue, et que, même dans ce cas, je préférais être placé à Rocroy. Puisque je ne devais plus avoir d'autorité sur les habitants, je préférais aller dans un lieu où je n'en

avais jamais eu. D'ailleurs, je ne tenais pas du tout à continuer à servir, et je ne désirais rien de plus que mon repos, et la liberté de rester auprès de la personne du roi, sans y être attaché par des places.

Le roi trouva que les propositions qu'on lui faisait et qu'il devait signer étaient trop vagues, que plusieurs d'entre elles étaient susceptibles d'interprétations doubles, et qu'il était nécessaire qu'elles fussent plus détaillées et surtout plus précises. J'allai le lendemain chez M. de La Fayette; je lui rendis compte de ce que le roi m'avait dit; il me promit de me remettre la note telle que je la désirais. Il me la fit voir effectivement deux jours après. Je trouvai encore des objections à y faire, et il me témoigna le désir d'avoir une conversation avec la reine avant de la remettre au roi. Je fus chez la reine, qui y consentit pour le même jour, et j'en prévins M. de La Fayette par un billet.

Le résultat de cette conversation, à laquelle le roi fut présent, fut qu'il ne voulut pas signer son approbation au bas de la note, mais donna un billet de sa main à M. de La Fayette par lequel il s'engageait aux rappels que celui-ci demandait, lorsque la Convention, par ses décrets, aurait confirmé les propositions que M. de La Fayette lui faisait, mais non auparavant.

Peu de jours après, la question de la nomination des magistrats fut discutée à l'Assemblée. M. de La

Fayette n'y parut pas, et par les décrets qui suivirent, les magistrats devaient être élus par le peuple, et seulement confirmés par le roi. J'en témoignai mon étonnement aux amis de M. de La Fayette, qui me pria de venir le voir chez Mme de Simiane; je m'y rendis; il y était déjà. Mon dilemme avec lui fut très court :

— Ou vous avez voulu donner la nomination des magistrats au roi et n'avez pu l'obtenir, ou vous ne l'avez pas voulu. Dans le premier cas, il est inutile que le roi vous accorde des sacrifices, puisque vous ne pouvez pas l'en dédommager; dans le second, il ne peut ni ne doit se fier à vos promesses.

Nous nous séparâmes assez peu contents l'un de l'autre, et, depuis ce jour-là, je me suis refusé à le voir en particulier.

Il m'écrivit un jour un billet pour m'engager à aller chez le comte de Saint-Priest, où il devait se rendre, pour discuter quelques articles de ses propositions. Je n'y répondis pas, et, au moment du rendez-vous, un ami de M. de Saint-Priest vint chez moi, pour savoir si je m'y rendrais. Je répondis que non, que si un ministre du roi avait des ordres à me donner, je devais les recevoir par lui-même, et que n'ayant aucun titre pour me mêler des affaires du gouvernement, je ne traiterais avec les ministres que par ordre du roi. Je répondis alors à M. de La Fayette comme ayant reçu son billet trop tard, et étant obligé d'aller

chez la reine à l'heure qu'il m'avait indiquée. J'y fus aussi pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. Le soin que M. de La Fayette avait eu de ne pas se trouver à l'Assemblée le jour où la nomination des magistrats avait été décrétée prouvait qu'il n'était pas sûr de la majorité pour la faire donner au roi, et qu'il n'avait pas voulu compromettre son crédit en se rangeant du côté de la minorité. Je pensais qu'il devenait inutile de traiter avec lui, puisqu'il se servirait comme d'un titre des concessions que ferait le roi, sans pouvoir répondre des délibérations d'une Assemblée qu'il était évident qu'il n'influençait pas.

Je pris alors le parti de louer une maison à Chaillot pour faire inoculer mon fils. J'y avais plus de facilité de donner des rendez-vous à mes amis allant à cheval au bois de Boulogne, et d'aller aux Tuileries par le jardin sans être observé d'aussi près. Ce fut dans ce temps-là, qu'étant sorti de chez la reine vers neuf heures, un samedi, pendant que le roi était au conseil, j'entendis des applaudissements et des cris de « Vive le roi » sous les fenêtres du château. Ceux à qui je demandai ce que c'était ne purent me le dire. Comme l'heure me pressait et que ma femme m'attendait aux Champs-Élysées, je ne pus rien apprendre.

Le lendemain matin, je fus à la cour et j'appris en arrivant que, sous prétexte d'ordonner à tout le monde de porter la cocarde nationale, le roi avait

envoyé une note à l'Assemblée, qui compromettait le clergé et la noblesse et les livrait absolument à la merci des scélérats. Cette note, rédigée en conseil, avait été reçue avec acclamation par l'Assemblée, qui envoya une députation le lendemain pour remercier le roi. Pendant que la députation était chez lui, la reine, qui l'attendait pour aller à la messe, m'appela dans une fenêtre. Je lui dis avec la douleur sur le visage ce que je venais d'apprendre. Elle me rassura en me disant que ce n'était qu'une déclaration pour la cocarde, qui était insignifiante; qu'à la vérité, elle ne l'avait pas lue, mais que le roi lui avait dit la veille, au moment où le peuple était venu l'applaudir, qu'il ne savait pas pourquoi il y mettait tant d'importance. Je lui dis combien ce qu'elle me disait me faisait plaisir, mais que je ne serais cependant tranquille que quand j'aurais lu cette déclaration.

Le roi sortit pour la messe, et je retournai à Chaillot. Pendant que je dînais, la reine m'envoya dire de venir tout de suite chez elle. Je la trouvai au désespoir. Elle avait lu cette déclaration et l'avait trouvée pleine de dangers et d'inconvénients. Elle l'avait reprochée au roi, qui s'était justifié en disant qu'on lui en avait proposé une qu'il n'avait pas voulu signer, mais que celle-là lui avait paru sans conséquence. En l'examinant ensemble, il vit clairement combien il s'était trompé. Il gémit contre la mauvaise foi de ses ministres, les pièges qu'ils lui tendaient sans cesse et

finit par pleurer sur sa position. La reine lui avait proposé d'abdiquer une couronne dont on lui enlevait tous les jours quelque fleuron. Mais ce malheureux prince n'avait pas assez de caractère pour prendre un parti vigoureux, et l'habitude qu'il avait contractée d'agir par la volonté de ses ministres en matière d'État faisait qu'il finissait toujours par s'en rapporter à eux, quoiqu'ils n'eussent aucune part à sa confiance.

Mon fils n'eut pas la petite vérole de son inoculation, quoiqu'il eût été piqué plusieurs fois, et comme la cour devait aller s'établir pour l'été à Saint-Cloud, je quittai ma maison de Chaillot et en louai une à Auteuil, qui était plus près de Saint-Cloud et touchait au bois de Boulogne. Pendant ce temps-là, la duchesse de Devonshire était venue à Paris pour y faire ses couches, et avait loué le château de Passy, où elle était établie avec lady Spencer, sa mère, qui était mon amie depuis bien des années. Joint à cela, plusieurs autres personnes de ma connaissance étant établies dans le voisinage : Mmes de Balbi, de Vauban, etc., ce pouvait être une distraction pour ma femme qui était grosse, pendant les voyages très fréquents que je faisais à Saint-Cloud.

La cour s'y établit, gardée par les gardes nationales de Paris, qui venaient avec leurs canons monter la garde au château. Les chefs de bataillon faisaient les fonctions de capitaine : des gardes et des aides de camp de M. de La Fayette étaient employés près de la

personne du roi, de la reine et de la famille royale. Le roi montait tous les jours à cheval. Il n'y avait de logés au château que le duc de Brissac, capitaine des gardes suisses, très attaché au roi, et qui a péri misérablement, massacré à Versailles; le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre, et moi, qui occupais le même appartement que la reine m'avait destiné en faisant arranger le château. M. de La Fayette y avait aussi un appartement, qu'il n'occupait pas, couchant tous les jours à Paris, mais où il s'arrêtait quand il allait à Saint-Cloud. La cour allait tous les dimanches dîner aux Tuileries.

Un dimanche, M. de La Fayette engagea le roi à passer par la plaine des Sablons, pour y passer en revue une division de la garde nationale. Le roi y consentit, partit à cheval, et traversa en surtout gris la plaine, s'arrêta devant la troupe, passa devant le front, et elle défila ensuite devant lui. Les personnes qui ne négligeaient rien pour donner des démérites au roi trouvèrent mauvais qu'il fût venu en surtout et les cheveux roulés. Cette réflexion germa dans le peuple, et, le samedi suivant, M. de La Fayette vint dire au roi que son costume avait déplu à la garde nationale, qu'elle désirait qu'il y vînt en habits rouges, comme il était d'usage de passer la revue des gardes françaises.

Cette observation déplut au roi qui la rejeta et congédia M. de La Fayette sans lui faire de réponse

positive. Le soir, pendant que nous étions à jouer après souper, un aide de camp de M. de La Fayette apporta une lettre au roi, dans laquelle il lui observait que le refus de mettre l'habit rouge déplaisait fort à la garde, et qu'il ne répondait pas de ce qui se passerait si le roi paraissait en habit gris; qu'au reste, il ferait comme il voudrait et qu'il l'attendrait à dix heures dans la plaine, à la tête de la division. L'indécision, le défaut de caractère empêchèrent le roi de prendre un parti le soir, et, le lendemain matin, il prit un parti moyen qui ne contenta personne. Il y fut en habit rouge, mais non pas celui des revues, qui était brodé sur toutes les tailles, mais celui d'uniforme de Trianon, qui était galonné d'or.

La Convention se livrait alors à tout ce qui pouvait amener à la démocratie; la noblesse fut abolie, un décret obligea chaque particulier à porter le nom de ses pères, et à renoncer à ses titres, décret qui n'a jamais été exécuté; on défendit les livrées et les armoiries, excepté au roi seul. Le peuple saisit cette occasion pour aller démolir les armoiries qui étaient sur la porte de quelques hôtels, et pour insulter les voitures qui avaient quelque apparence d'armoirie sur les panneaux. Les livrées disparurent, et des gens appartenant à des ministres étrangers, qui n'étaient pas soumis au décret, furent insultés par la populace.

Malgré tous les petits moyens qu'on employait pour amuser le peuple : des parades d'église, des

musiques à chaque bataillon des gardes nationales, des écharpes qu'on donna aux officiers municipaux, on craignit qu'il ne s'engourdit, et on imagina de célébrer le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, par une fédération solennelle de tous les départements du royaume, et de toutes les troupes, où le roi prèterait serment d'être fidèle à la Nation, à la Loi et à la Constitution, quoiqu'elle ne fut pas encore fixée.

Cette idée proposée à la Convention fut adoptée et suivie ensuite d'un décret qui l'ordonna. L'ancien Champ de Mars, devant l'École militaire, fut destiné pour l'emplacement de la cérémonie. Une multitude d'ouvriers y travaillèrent tous les jours, et le résultat fut une avenue immense, terminée d'un côté par l'École militaire, devant laquelle on construisit un échafaudage pour placer le roi, l'Assemblée nationale, la municipalité, les députés de la commune de Paris, etc; au-dessus, une tribune pour la reine et la famille royale, et des deux côtés une vaste galerie pour les ministres, les ambassadeurs et autres personnes. Le fauteuil du roi était sur le même niveau que celui de l'Assemblée, placé à sa droite, et autour de lui des tabourets pour les secrétaires de l'Assemblée. Il n'y avait aucun siège pour les officiers de la suite du roi, qui devaient se tenir debout sur les deux escaliers qui descendaient de la tribune de la reine à l'emplacement où était le fauteuil du roi.

Au centre de cette immense avenue, qui était gar-

nie de trois rangs de bancs circulaires pour les spectateurs, on avait élevé un grand autel auquel on montait par quatre-vingts marches, et entouré de vases remplis de parfums, sur lequel devait être célébrée la messe. De l'autre côté de l'École militaire, il y avait un grand arc de triomphe, rempli d'inscriptions et d'emblèmes relatifs à la liberté, et derrière on avait jeté un pont de bateaux sur la Seine, par où devait entrer toute la procession. Les députés des départements, ceux de l'armée, de la marine, et les officiers généraux de tout grade devaient entourer l'autel. Le grand intervalle qui existait entre l'autel et les gradins était rempli par la garde nationale de Paris sous les armes, indépendamment des ouvriers de tout genre, qui étaient occupés nuit et jour à préparer cet emplacement. Tout ce qui était attaché à la Révolution s'empressait de se réunir aux ouvriers : les dames s'y distinguaient, et on en voyait de très parées mener des brouettes, au son des instruments et au chant de *Çà ira* qui était la chanson favorite des révolutionnaires.

Pendant que les préparatifs se faisaient, que les routes étaient pleines et des députés et des curieux que la nouveauté de ce spectacle amenait à Paris ; que la Convention réglait le cérémonial de la fête, et qu'on tâchait de faire en sorte que les députés de l'armée fussent des ennemis de l'ancien régime, en comptant l'ancienneté de soldat comme celle d'offi-

cier, ce qui devait naturellement remplir la députation de vieux officiers de fortune, naturellement jaloux des préférences de la noblesse, il arriva une petite chose qui me fit croire que le roi avait pris un parti vigoureux, et qui eût peut-être sauvé la France; mais c'était un vain espoir.

Depuis le 6 octobre de l'année précédente, le roi ne chassait plus; mais pour sa santé il montait souvent à cheval et faisait une course de quatre à cinq lieues sur deux chevaux, dans les environs de Saint-Cloud. Il allait fort vite, et des chefs de division qui faisaient près de lui le service de capitaines des gardes, il n'y en avait qu'un, M. de C***, capable de le suivre. Il était convenu entre eux que ce serait lui qui ferait toutes les courses à cheval. Il y avait, de plus, un ancien garde du corps qui commandait un régiment de cavalerie nationale, et qu'on avait placé près du roi pour le suivre à cheval. Le troisième était un aide de camp de M. de La Fayette. Le roi était suivi ordinairement du duc de Brissac, de M. de Tourzel et de moi.

Un jour, il sortit par les hauteurs de Saint-Cloud et par une porte du parc, ordinairement condamnée, qu'il fit enfoncer. Nous descendîmes par la plaine auprès de Rueil, et après avoir passé le pont de Chatou, nous entrâmes dans la forêt du Vésinet. Le relais était au Butard, et nous lui tournions le dos. Dès que nous fûmes au rond du Vésinet, le roi prit à droite, et

en allongeant son cheval, prit la route de Maisons. Je ne doutai pas alors qu'il ne fût déterminé à s'échapper. La reine avait demandé des calèches pour aller se promener, en même temps que son fils et Madame Élisabeth. Je supposai que tout était concerté, que nous trouverions un bateau pour traverser la Seine, et que des voitures de l'autre côté nous auraient bientôt menés sur la route de Chantilly, où M. le prince de Condé avait tous ses chevaux qui pourraient être distribués sur la route, pour mener le roi au centre de son armée, où il aurait trouvé des fidèles serviteurs.

La même idée vint en même temps au duc de Brissac et nous l'étant fait soupçonner par un coup d'œil, nous restâmes un peu en arrière pour nous communiquer nos soupçons. Le résultat de notre conversation fut que nous observerions chacun un des officiers nationaux, et qu'au moment du passage de la rivière, si l'un d'eux voulait s'y opposer ou ne pas nous suivre, nous lui passerions notre couteau de chasse à travers le corps; c'était la seule arme que nous eussions; ils avaient, eux, leurs sabres et leurs pistolets; mais nous espérions ne pas leur donner le temps de s'en servir, lorsque le roi s'arrêta et ordonna à son écuyer de faire venir le relais du Butard au pont du Pecq. Cet ordre détruisit nos espérances, et plus j'y ai réfléchi depuis, plus j'ai vu combien la fuite eût été facile. Nous ne rentrions quelquefois qu'à la nuit

fermée et nous aurions été au delà de Chantilly, avant qu'on ne se fût aperçu de notre fuite, étant très aisé d'éviter les villages et de suivre des routes de chasse dans les forêts de Chantilly, de Hallatte et de Compiègne, où les relais de M. le prince de Condé pourraient être placés sans donner aucun soupçon.

En rentrant, je dis à la reine l'espérance que nous avions eue et combien je regardais le parti de la fuite comme nécessaire, tandis qu'on avait assez de liberté pour l'effectuer. Elle me dit qu'elle le pensait bien, mais qu'elle désespérait d'y faire consentir le roi que lorsqu'il ne serait plus temps ; que, quant à elle, elle était décidée à ne jamais s'en séparer, et à suivre le sort que la destinée lui préparait.

Un jour, nous apprîmes à Saint-Cloud qu'un officier avait été arrêté près du pont de Beauvoisin, qu'on avait trouvé sur lui une lettre de Madame Élisabeth pour le comte d'Artois, écrite en chiffres, qui avait été portée à la Convention. Le roi et la reine étaient fort inquiets du contenu de cette lettre, et me chargèrent de tâcher de savoir de Madame Élisabeth ce qu'elle contenait. Cette princesse me dit qu'elle mandait à son frère qu'il ne fallait pas qu'il comptât sur une résolution vigoureuse de la part du roi, qu'il était si faible et se laissait tellement conduire par ses ministres qui étaient vendus à la Convention, qu'il n'y avait rien à en espérer, et qu'il fallait qu'il agît

par lui-même, et mit les autres souverains dans ses intérêts, car son frère signerait sa condamnation si on l'exigeait de lui, quoiqu'il l'aimât tendrement et prît l'intérêt le plus vrai à ce qu'il réussît (1).

Le roi pardonna facilement à Madame Elisabeth ce qu'elle avait mandé de lui, par la joie qu'il eut de ne pas se voir compromis dans cette lettre. La reine avait plusieurs émissaires qui allaient et venaient de Paris à Turin, à Vienne, à Madrid; mais tout cela ne servait de rien; des réponses vagues, des phrases d'intérêt était tout ce qui en revenait.

L'époque de la fédération approchait; le roi quitta Saint-Cloud deux jours avant et alla s'établir aux Tuileries. L'usage des voitures fut défendu à Paris pendant ces deux jours. Dès la nuit du 13 au 14 juillet, les gradins du champ de Mars étaient pleins de spectateurs, et le 14, au point du jour, les députés des départements, ayant chacun une bannière, se mirent en marche de la porte Saint-Martin; ils devaient prendre en chemin les députés de l'armée; ceux de la commune, la municipalité, et enfin l'Assemblée nationale devaient s'y réunir sur la place Louis XV. Cette

(1) La lettre de Mme Elisabeth, dont parle Esterhazy, était probablement conçue dans le même esprit que celle qu'elle écrivait au comte d'Artois, au commencement de 1790, et à propos de laquelle le prince de Condé mandait, le 20 janvier, au marquis de Larouzière : « La lettre est parfaite. Vous en jugerez par ce mot. Après avoir gémi sur l'apathie dans laquelle le roi et la reine vivent à Paris, elle dit : « Ne vous découragez pas, mon frère, et secourez-les malgré eux. » — Voir mon *Histoire de l'Émigration*, tome Ier, page 25.

marche était escortée par des détachements de garde nationale à pied et à cheval, et précédée par un grand nombre de trompettes et de timbales. A onze heures les personnes nommées pour suivre le roi s'assemblèrent aux Tuileries, et montèrent dans les carrosses de la cour. Nous arrivâmes à midi à l'École militaire, où on avait construit une galerie pour mener aux échafaudages où l'on devait se placer. Ce jour-là il y eut beaucoup d'averses, et si un moment il faisait du soleil, cela amenait l'instant d'après une grosse pluie qui durait aussi peu de temps.

Nous attendîmes plus de deux heures avant que l'Assemblée nationale arrivât. Ses membres, tous vêtus de noir et venus à pied, étaient tout crottés et mouillés. Les gens de la suite du roi étaient bien vêtus, bien tenus. Ce contraste, aux yeux du peuple, ne fut pas en faveur de l'Assemblée. Les députés de l'armée et des départements avaient été présentés au roi, la veille, aux Tuileries; il les avait très bien traités, et cet ancien amour des Français pour leur roi s'était ranimé par sa présence dans le Champ de la Fédération. Les cris de « vive le roi! vive la reine! vive le dauphin! » étouffèrent souvent les cris de « vive la nation! » Je suis convaincu que si, dans ce moment, le roi eût pu ou eût osé monter à cheval, aller dans les rangs, toutes les provinces, les députés de l'armée, et peut-être même une partie de la garde nationale, se seraient réunis à lui, et cette fête, sur laquelle les

révolutionnaires avaient tant compté, aurait probablement rétabli la monarchie.

Mais, il n'en fut rien. L'évêque d'Autun, renégat scélérat, chanta une messe qui rappelait plutôt une fête de l'ancienne Grèce qu'une cérémonie de l'Église chrétienne ; on y bénit les bannières des départements. Ensuite, M. de La Fayette, nommé major général de la fédération, apporta au roi le serment, qu'il lut debout devant son fauteuil. M. de Bonnay, président de l'Assemblée, assis dans un fauteuil beaucoup plus petit que celui du roi, était à côté de lui, et lut debout le serment, qui fut répété par tous les membres de l'Assemblée. Pour lors, M. de La Fayette, ayant pris les ordres du roi, retraversa l'arène à cheval et alla près de l'autel prêter un serment qui fut répété par les députés des départements et de l'armée. Le tout fut suivi d'un *Te Deum* au bruit d'une immense artillerie. Des tables servies dans les jardins de la Muette, destinées à donner à dîner à cette multitude, furent très peu garnies, par la lassitude des acteurs de cette singulière et inutile cérémonie.

En rentrant, le roi fut beaucoup mieux reçu qu'en allant : on cria beaucoup « vive le roi » : tous ses partisans avaient l'air bien plus contents que les autres, et il y aurait eu un résultat à tirer de cette disposition en faveur de la monarchie, si l'on avait su prendre un parti. La Fayette était abattu : ceux qui avaient compté sur la fédération pour donner du crédit à la

révolution voyaient qu'ils s'étaient trompés et avaient fait de grands frais inutilement; ils n'étaient même pas sans inquiétude sur l'esprit que les fédérés rapporteraient dans les provinces. Ceux-ci avaient généralement montré de l'attachement au roi, et peu de respect pour l'Assemblée, dont ils avaient trouvé les discussions indécentes et les décrets futiles.

Mirabeau l'aîné sentit cela plus tôt que les autres, et il fit si bien qu'il obtint une entrevue avec le roi et la reine dans une espèce de grotte du jardin de Saint-Cloud. Cette entrevue fut suivie d'une correspondance d'après laquelle ce scélérat se prêterait à faire sortir le roi de la captivité où il se trouvait. Mais il voulait que ce fût pour rentrer dans l'intérieur du royaume, et loin des troupes et des frontières. Le roi et la reine pensèrent qu'il fallait profiter des moyens que donnait Mirabeau, mais qu'il fallait en même temps ne pas se mettre absolument entre ses mains, et seulement se servir de lui pour sortir de Paris. Au lieu d'aller de l'autre côté de la Loire comme il le voulait, on se rendrait à Rouen. Cette ville était bonne. La duchesse de Villeroy, sœur du duc de Villequier, qui s'y était retirée, y avait assuré un grand nombre de partisans au roi. De là il serait possible de gagner la Flandre, ou de tirer parti des puissances étrangères, ayant la mer derrière soi. Enfin, on pourrait attendre les événements d'une manière plus sûre qu'au milieu d'une capitale livrée aux factieux et armée.

Je n'ai su ce plan que d'une manière très peu détaillée. Le roi, en me le communiquant, me dit qu'il se chargerait de moi, mais que ma famille serait exposée si son départ causait, comme il y avait lieu de le croire, du mouvement à Paris, et je devais m'occuper de la mettre en sûreté, sans en dire la vraie raison. Je confiai à mon amie lady Spencer mes inquiétudes pour ma femme si elle restait en France, et lui témoignai le désir qu'elle pût aller avec elle en Angleterre. Elle entra dans mes vues, m'offrit de l'emmener avec mes enfants, et cela avec un intérêt et une grâce qui prouvaient bien sa véritable amitié. J'eus assez de peine à persuader ma belle-mère de cette nécessité; mais enfin elle ne put pas s'y refuser, et après m'être muni des passeports nécessaires, et avoir annoncé que j'allais seulement conduire ma femme à Calais, nous partîmes par la route de Péronne, tandis que lady Spencer, la duchesse de Devonshire et sa famille allaient par Abbeville et Amiens.

Nous nous étions donné rendez-vous à Calais, et nous y arrivâmes le 16 août. Le lendemain matin, je menai ma femme sur la jetée. La mer, qu'elle n'avait jamais vue et qui était ces jours-là très agitée lui inspira un tel effroi qu'elle en prit un tremblement qui me fit craindre de ne pas la déterminer à s'embarquer. Elle eut en rentrant chez elle un grand mal de cœur, puis des vomissements qui rétablirent sa santé. Les

dames anglaises arrivèrent le soir. L'éloquence douce et confiante de lady Spencer déterminèrent ma femme à partir. Ces dames avaient loué deux paquebots; lady Spencer laissa sa fille aller dans l'un et s'embarqua avec ma femme dans l'autre. Je ne voulus pas la laisser aller en mer sans moi, je m'embarquai aussi, et nous arrivâmes à Douvres après un très bon passage et sans qu'elle eût été malade. Nous passâmes un jour dans cette ville et nous l'employâmes à faire une course du côté de Margate. Le lendemain ma femme partit pour Londres avec lady Spencer et je me rembarquai pour Calais, d'où je retournai promptement à Paris.

Le roi vint passer la Saint-Louis aux Tuileries. Le secret de son départ pour la Normandie était bien gardé, mais l'époque s'en retardait. On croyait qu'il était nécessaire de mettre La Fayette dans la confidence, et je pensais que si on l'y mettait, bien loin de faciliter le départ de la famille royale, il l'empêcherait. Il avait perdu beaucoup de son crédit dans l'Assemblée. Le duc d'Orléans, qui le haïssait, était revenu d'Angleterre pour l'époque de la fédération, et tenait chez lui des conciliabules où se rendaient Mirabeau l'aîné, Laclos, l'abbé Sieyès, Latouche, Sillery, Barnave, Robespierre, et d'autres factieux se méprisant les uns les autres, mais tous ennemis de la reine, et ayant pour principe qu'on ne pouvait faire une révolution solide dans le gouvernement français qu'en

changeant la dynastie. Mirabeau seul était d'un avis différent, mais il le cachait. Ce scélérat profond et habile était très indifférent sur le fond des choses, pourvu qu'avec le souverain qui resterait il pût être tout-puissant. Il trompait à la fois le roi et le duc d'Orléans, et se faisait payer grassement des deux côtés.

La cour se livrait à cet intrigant qui éludait le départ sous différents prétextes. Les vrais amis du roi ignoraient toutes ses démarches, et attribuaient à son indécision ce qui n'était que l'effet de l'adresse de Mirabeau, craignant que le projet, à force d'en retarder l'exécution, ne s'éventât. Le duc de Villequier recevait sans cesse des nouvelles de sa sœur. Elle le pressait de décider le roi, ayant mis beaucoup de monde dans la confidence. D'ailleurs l'automne approchait, et une fois le roi à Paris, la fuite serait plus difficile. Le roi donnait toujours de l'espérance au duc de Villequier, mais aucun préparatif ne se faisait.

Au retour de ma petite absence, je trouvai un grand découragement parmi nos amis, et un peu d'embarras chez le roi et la reine, lorsque je leur parlai de la nécessité de hâter leur départ, tandis qu'il en était temps. Ils me montrèrent quelques lettres de Mirabeau, et je fus fâché de les voir mettre leur confiance dans un homme aussi dangereux et aussi immoral. Je ne sais pas s'ils lui firent part de quelques-unes de mes observations, mais peu après mon retour, la reine me dit que la fuite était décidée, que Monsieur avait

engagé Mme de Balbi à faire une course en Angleterre, que je devais prendre le prétexte d'y aller avec elle, pour y voir ma famille, et qu'il me serait aisé de me rendre par mer à Dieppe, dès que je saurais le roi arrivé en Normandie. Quoique un peu étonné du désir que la reine me témoignait de me faire partir si tôt, je trouvai ses motifs très vraisemblables, et je m'y rendis. Je proposai à Mme de Balbi de l'accompagner ; elle l'accepta avec plaisir, et je me disposai à retourner en Angleterre. Le 30 août, j'allai souper chez le duc du Châtelet, qui me donna de l'argent à remettre à un banquier de Londres. Il approuva beaucoup mon projet, et me dit qu'il désirait que la duchesse suivît mon exemple ; mais elle me déclara qu'elle était déterminée à ne pas quitter son mari. L'abbé de Montesquiou (1), qui y soupait, me dit en m'embrassant qu'il était charmé de me voir quitter la France, que la faiblesse du roi et l'adresse des scélérats y préparaient de grands malheurs, et que bien heureux étaient ceux qui pouvaient s'en éloigner.

Après souper, je retournai à Auteuil chez Mme de Balbi, et nous partîmes le 1er septembre 1790, avec

(1) Il était né en 1757 et mourut en 1832. Élu par le clergé de Paris député aux États généraux, il émigra en 1792, mais rentra en France après Thermidor. Agent de Louis XVIII, il fut mêlé en 1800 aux tentatives de négociation que fit ce prince auprès de Bonaparte et que j'ai racontées dans le tome II de mon *Histoire de l'Émigration*. Il fut l'un des rédacteurs de la charte en 1814 et ministre de l'intérieur sous la Restauration.

elle, le comte de Boisgelin et le comte d'Avaray (1) pour l'Angleterre. Nous passâmes par Amiens, pensant nous embarquer à Boulogne. Mais les vents furent contraires pendant quelques jours. Je profitai de ce temps pour aller à Callenberg chez le marquis de Sainte-Aldegonde, où je laissai ma chaise de poste. Enfin, le 5, nous partîmes, et après un passage assez long, mais fort doux, nous arrivâmes à Douvres, et le surlendemain à Londres, d'assez bonne heure pour que lady Spencer me menât avec elle à Saint-Alban. Je trouvai ma femme et Valentin qui étaient venus au devant de moi jusqu'à Barnet.

Nous menions une vie douce et charmante chez lady Spencer. Cette femme réunissait toutes les vertus morales et chrétiennes, et sans qu'elles nuisissent le moins au monde à son amabilité. Elle était très instruite, mais sans vouloir le paraître, d'une bienfaisance éclairée, sensible, sans affectation. Je n'ai jamais connu d'être qui approchât davantage de la perfection. Elle a pris votre mère dans l'affection la plus grande, et nous nous serions trouvés heureux de passer près d'elle le temps où nous devions être éloignés de France, sans quelques raisons qui y mirent obstacle.

(1) Le comte d'Avaray, attaché à la maison de Monsieur, comte de Provence, assura sa fuite de Paris, en juin 1791 et s'assura ainsi l'amitié de ce prince, auquel il était passionnément dévoué et demeura fidèle jusqu'à sa mort, survenue à Madère en 1811.

D'abord, nous étions logés chez elle : mais sa maison était très petite et je craignais de la gêner. Nous cherchâmes à louer une campagne, mais nous n'en trouvâmes pas une qui pût s'arranger avec nos moyens, et qui ne nous éloignât trop de notre aimable amie, ce qui nous décida à nous établir provisoirement dans une auberge de Saint-Alban. Ensuite, la manière de traiter les femmes grosses en Angleterre diffère beaucoup de celle qui est en usage à Paris. S'établir à Londres pour les couches de ma femme était un objet très cher, et je n'aurais pas voulu risquer qu'elle accouchât en province. Ma belle-mère, d'un autre côté, avait la mer en aversion, et pour rien au monde ne serait venue en Angleterre, tandis qu'elle mandait que si sa fille était sur le continent elle pourrait venir la joindre. D'autre part, j'attendais toujours des nouvelles du départ du roi, et cela me tenait dans une grand indécision.

M. Necker venait de quitter le ministère, et son départ n'avait pas fait la moindre sensation. Son rappel tant désiré par le peuple ne lui avait pas donné la considération qu'il espérait, et il avait éprouvé que la faveur populaire est encore plus inconstante que celle des souverains. J'allais de temps en temps à Londres pour me tenir au courant des nouvelles de Paris, et, dans un de ces voyages, je reçus une lettre qui me mandait que le projet du départ du roi pour Rouen avait été découvert :

Mme de Villeroy avait été obligée de partir, et il n'y avait plus espoir de ce côté.

La reine me fit dire en même temps que cette espérance détruite, il en restait d'autres ; que les Pays-Bas allaient rentrer dans l'obéissance de l'empereur, et que ce serait de ce côté que le roi pensait à partir ; que ce que j'avais de mieux à faire était de revenir sur le continent par la Hollande, afin d'être à portée de mon commandement en cas d'événements favorables. Ces avis nous déterminèrent à quitter l'Angleterre, et, en attendant les événements, à aller nous établir à Aix-la-Chapelle, où ma femme pourrait faire ses couches d'autant plus commodément qu'il s'y trouvait alors plusieurs de ses amies. Nous nous séparâmes avec beaucoup de regret de la famille de lady Spencer, et nous quittâmes Saint-Alban, le 2 septembre 1791, pour aller à Londres, où nous logeâmes chez lord Spencer. Le 3, nous nous mîmes en route pour Harwich, port de mer où l'on s'embarque pour la Hollande. Nous y arrivâmes le lendemain : mais les vents contraires nous y retinrent jusqu'au 17. Nous prîmes place ce jour-là sur le paquebot *le Prince d'Orange*. Le 19, à onze heures du matin, nous débarquions dans les Pays-Bas, et après nous être reposés quelques jours à Rotterdam et à Maestricht, où nous apprîmes que ces contrées étaient rentrées dans l'obéissance de l'empereur, nous arrivions le 28 à Aix-la-Chapelle.

J'écrivis de là à Valenciennes pour en faire venir mes chevaux et mon valet de chambre, à qui j'avais mandé de s'y rendre. On était persuadé dans cette ville que le roi de France allait y arriver, et les dispositions y étaient telles alors qu'il y aurait été en sûreté, et très bien reçu. Mon aide de camp en était si convaincu qu'il se refusait à m'envoyer mes chevaux, assurant qu'ils me seraient plus nécessaires à Valenciennes qu'à Aix-la-Chapelle. La ville, de son côté, me dépêchait M. Mouillard, lieutenant de la maréchaussée et commandant la cavalerie de la garde à cheval, afin de m'assurer de la bonne disposition des habitants, de la garde nationale, et du désir que la ville avait de posséder son souverain. J'envoyai mon valet de chambre à Paris sous quelque prétexte pour en informer le roi et la reine. Cette dernière répondit à un assez long mémoire en chiffre que je lui envoyais, que le projet de départ existait toujours, que le baron de Vioménil était chargé des arrangements, et son frère de l'exécution, mais que le moment n'en était pas encore venu, et que je serais averti à temps.

Par une occasion qui se présenta, je fis savoir qu'il n'y avait pas de temps à perdre, que la municipalité et les chefs de la garde de Valenciennes commençaient à être suspects à la Convention, et qu'une fois changés, il était à craindre que leurs successeurs ne pensassent pas de même; que plusieurs d'entre eux, craignant

d'être persécutés, ne croyaient pas pouvoir rester dans la ville au delà du 1er février, et qu'il serait bien important que le départ projeté pût avoir lieu avant cette époque. On me répondit d'être tranquille et de laisser faire.

Il y avait à Aix-la-Chapelle plusieurs personnes qui avaient des correspondances avec les bien intentionnés de Paris, d'autres avec M. le comte d'Artois, et avec M. le prince de Condé. M. de Calonne était allé joindre le premier à Turin, et l'empereur Léopold, qui avait succédé à son frère, mort l'hiver précédent, ayant fait sa paix avec les Turcs, et accordé à ses provinces en insurrection les privilèges que Joseph II leur avait contestés, était paisible possesseur de ses vastes domaines. Prêt à se faire couronner à Francfort, il paraissait disposé à aider la cause du roi son beau-frère et à faciliter les démarches du comte d'Artois.

Ce dernier avait des intelligences à Lyon, et m'écrivit de me rendre à Chambéry, pendant qu'on réunissait à Bâle les différents parlements. Ayant eu des ordres du roi de rester à Aix-la-Chapelle, et espérant toujours qu'il viendrait à Valenciennes, je m'excusai près de M. le comte d'Artois, et peu de temps après, les projets sur Lyon ayant été découverts, il n'en résulta que le malheur de quelques individus, sans aucun avantage pour la cause. Un camp de royalistes qui se forma à Jalès, dans le Vivarais, n'eut pas de suites

plus heureuses (1). Les puissances étrangères avec qui les Tuileries négociaient à l'insu des princes se refusaient aux secours que ces derniers demandaient, et le défaut de concert s'opposait au succès. Le roi, trahi par ses ministres, achetait sans objet quelques membres de la Convention, et l'intrigue continuait à Paris, à Turin, à Madrid et à Vienne. Sur ces entrefaites, le 10 février, ma femme accoucha d'une fille, qui fut nommée Marianne-Everilda-Ursule.

Cependant, on me pressait toujours de Valenciennes d'engager le roi à y venir. Je l'écrivais, mais on me répondait toujours d'avoir patience en tout. Il était évident que depuis l'entrevue du roi avec Mirabeau, on n'avait plus en moi qu'une demi-confiance. J'ai toujours été opposé à ce qu'on en accordât aucune à des scélérats, plus habiles, plus adroits que ceux qui les employaient, et les demi-mesures par lesquelles on voulait ménager tout le monde m'ont toujours paru dangereuses. La reine était malheureusement entourée de personnes qui pensaient différemment et lui laisaient faire et au roi de fausses démarches. Des vues d'ambition et d'intérêt personnels déterminaient les conseils qu'on leur donnait.

Pendant ce temps, le comte d'Artois cherchait à agir de son côté, et il avait quelque espérance d'être secondé. Je demandai à la reine de ne pas me

(1) Voir mon livre : *Histoire des Conspirations royalistes du Midi sous la Révolution.*

laisser dans l'inaction si l'on agissait. Elle me manda que le roi voulait que je ne me mêlasse de rien tant que les princes agiraient seuls en leur nom ; que toute démarche de ma part pourrait compromettre dans cette position. Mais dès que d'autres puissances se joindraient à eux, je pourrais m'y rendre.

Le 18 avril 1791, il y eut une scène aux Tuileries. Le roi avait voulu aller à Saint-Cloud, la populace s'y était opposée. On avait pris jour pour le 18 avril; une grande partie des sujets fidèles s'étaient réunis aux Tuileries avec des armes sous leurs habits, pour faciliter le départ du roi. M. de La Fayette se conduisit avec sa fausseté ordinaire. Il était allé faubourg Saint-Antoine pour s'opposer à une espèce d'émeute qu'on y avait excitée. En revenant, il promit de faire partir le roi ; mais il finit par l'engager à y renoncer et à exiger de la noblesse qui s'était ralliée autour de lui qu'elle lui remît ses armes. Les gentilshommes obéirent et les déposèrent sur la table du cabinet du roi. Ils furent insultés par la populace; plusieurs furent fouillés et maltraités. Les journaux furent remplis d'inventions contre eux; on les appelait les chevaliers du poignard, et on cherchait à rendre la noblesse odieuse au peuple (1).

La fuite du roi devenait chaque jour plus difficile.

(1) Cette scène eut lieu le 28 février et non le 18 avril et Esterhazy, comme son inexactitude permet de le constater, ne l'avait connue que par ouï-dire.

Valenciennes était entre les mains des malintentionnés; plusieurs de ceux dont les sentiments étaient connus en sa faveur avaient même pris le parti d'émigrer et de se retirer dans le Brabant. Chantilly avait été pillé par des gens venus de Paris, et les chevaux de M. le prince de Condé avaient été emmenés. MM. de Mintier et de Conti, ses écuyers, qui y étaient restés pour faciliter le départ du roi, avaient pris le parti d'aller joindre leur prince. On avait déplacé les régiments sur lesquels M. de Vioménil avait compté. Je crus que le roi, après avoir tout différé, avait renoncé à s'échapper, et je cherchai à louer un petit castel aux environs de Liège. J'étais en marché avec un M. Aurion pour le château de Chénier, mais nous ne pûmes pas nous arranger, et après y avoir fait un voyage avec ma famille, je revins à Aix-la-Chapelle.

CHAPITRE X

Le comte d'Artois me mande à Coblentz. — L'affaire Bombelles. — Les entreprises de Breteuil. — Je pars pour Aix-la-Chapelle. — Mon entrevue avec le roi de Suède. — L'arrestation de la famille royale à Varennes. — Retour à Coblentz. — J'accompagne le comte d'Artois à Pilnitz. — Je suis envoyé à Saint-Pétersbourg. — Objet de ma mission. — L'impératrice Catherine. — Mauvais vouloir des puissances. — Elles renoncent à intervenir sous prétexte que Louis XVI a accepté la Constitution.

Le 8 juin, je reçus une lettre de M. le comte d'Artois. Il me mandait qu'il allait se rendre à Coblentz, qu'il venait d'avoir une entrevue avec l'empereur, et que c'était le moment d'agir qui s'approchait et où je pourrais me joindre à lui, d'après ce qui m'avait été mandé de la part du roi. Je n'hésitai pas ; je me rendis à Coblentz, où j'arrivai avant M. le comte d'Artois. En passant, je vis à Bonn l'électeur de Cologne, qui me conseilla de ne pas trop compter sur les secours de son frère l'empereur.

— C'est un homme, me dit-il, qui ne sait pas dire non, mais qui ne sait pas faire oui.

L'archiduchesse Marie (1) était avec le duc de Saxe-Teschen, son mari, à Josephsdorf. Je causai beaucoup

(1) Sœur de Marie-Antoinette, chargée par l'empereur du gouvernement des Pays-Bas. Elle résidait ordinairement à Bruxelles avec son mari.

avec elle, et tout ce que j'en entendis ne me donna pas grande confiance dans l'avenir. A Coblentz, je trouvai dans l'électeur de Trèves une volonté beaucoup plus prononcée, mais aucun moyen que ceux qui pouvaient être personnels à M. le comte d'Artois, son neveu. Ce dernier y arriva le 15, et l'électeur lui assigna pour son logement Schönbornslust, maison de campagne à une lieue de Coblentz. Je fus m'y établir le lendemain avec l'évêque d'Arras (1), M. de Calonne, et la suite du prince. Il nous montra les articles dont il était convenu avec l'empereur Léopold; je n'en fus pas très content. Plusieurs étaient vagues, d'autres dilatoires, et ceux qui étaient positifs étaient les moins importants. Nous en causâmes avec l'évêque d'Arras, qui pensait comme moi. La conversation que j'avais eue à Bonn augmentait mes doutes, lorsque le prince de Lambesc (2) vint à Coblentz.

Il venait de quitter l'empereur et en apportait une lettre très froide, et qui donnait lieu de croire qu'il avait changé d'avis, ou plutôt qu'il n'avait jamais songé à se mêler activement de nos affaires, sans vouloir cependant s'y refuser positivement. Cette opinion fut confirmée par le retour de M. de Fondeville, qui

(1) Mgr de Conzié, un des agents les plus actifs de l'émigration et surtout du comte d'Artois.

(2) De la maison de Lorraine. Arrivé en France avec Marie-Antoinette, il y devint colonel propriétaire du Royal-Allemand. On connait son rôle, le 12 juillet 1789, où il chargea dans le jardin des Tuileries la foule qu'il l'avait envahi. Il s'enfuit ensuite, ne rentra en France qu'après la Restauration, et siégea à la Chambre des pairs.

venait de Vienne, et qui rapportait la copie d'une lettre que M. de Bombelles avait écrite à l'empereur. M. de Bombelles avait été ambassadeur du roi à Venise; il s'était refusé de prêter le serment à la nation, et avait été obligé de quitter son poste. Son attachement pour le roi avait déterminé M. le comte d'Artois à lui donner sa confiance, et il l'avait chargé de suivre personnellement avec l'empereur la négociation qu'il avait commencée pour en obtenir les moyens d'entrer en France, de s'établir dans quelques villes, d'appeler à lui tous les Français bien pensants et les troupes jusqu'à ce que le roi pût venir le joindre. C'était sans doute établir la guerre civile; mais ce mal était le seul moyen de rendre au roi sa liberté et de conserver la monarchie.

Le baron de Breteuil était en Suisse, et conservait une correspondance avec la cour des Tuileries. Il était attaché au roi, et voulait aussi le rétablissement de la monarchie; mais il était mal avec le comte d'Artois, et ne voulait pas qu'il fût de rien dans ce qu'il proposait de faire, d'autant que lui-même avait pour principal objet de se placer à la tête des affaires et d'en exclure M. de Calonne. Il avait donc formé le plan de faire évader le roi. Mais, il ne voulait pas que ce fut par le Hainaut, où il aurait été difficile de ne pas m'employer; il voulait avoir des gens à sa discrétion, et M. de Bouillé, commandant à Metz, était son homme. Ce général, plein de talents et d'ambition,

avait l'espoir d'être fait maréchal de France et ministre de la guerre.

Pour mettre Bombelles dans ses intérêts, et le séparer du comte d'Artois, Breteuil lui offrit le ministère des affaires étrangères. Cela joint aux obligations que Bombelles avait eues de tout temps à Breteuil le détermina à écrire à l'empereur un billet dont M. de Fondeville s'était procuré une copie par une femme que l'empereur aimait (1). Ce billet disait en substance que, quoique chargé par le comte d'Artois d'une commission près de lui, une plus particulière du roi l'obligeait d'agir d'une manière opposée à la volonté du prince; qu'étant sujet fidèle, il n'avait pas hésité à lui demander une audience pour lui communiquer ses nouvelles instructions, dont il était surtout important que M. le comte d'Artois ne fût pas instruit.

Le style de la lettre et des informations venues de divers côtés firent soupçonner à Schönbornslust que le roi pensait à une fuite dont il voulait faire un mystère à son frère. D'un côté, la nièce de M. de Calonne, Mme de Fouquet, n'avait pu obtenir un rendez-vous

(1) Cette affaire Bombelles, épisode peu connu de la rivalité de Calonne et de Breteuil, a donné lieu à plusieurs versions. Mais, il ne semble pas que celle que relate Esterhazy soit la plus exacte. J'en présente une autre plus fondée, je crois, dans mon *Histoire de l'Émigration*, d'après laquelle la lettre de Bombelles à l'empereur, ou plutôt le brouillon de cette lettre, oublié par son auteur dans une chambre d'hôtel à Florence, y aurait été trouvé par le comte de Talleyrand, ambassadeur de Louis XVI à Naples et neveu de Calonne. Il convient d'ajouter que le marquis de Bombelles, en cette circonstance, se conduisit en fidèle serviteur du roi.

de M. de Bouillé, à qui elle avait à remettre une lettre de son oncle et du comte d'Artois qu'on l'avait chargée de ne donner qu'en main propre ; de l'autre, le comte d'Artois avait reçu une lettre du baron de Breteuil, d'un style ministériel, qui l'engageait, de la part du roi son frère, à ne pas rester à Coblentz, mais à s'éloigner des frontières de la France, et à se retirer à Dresde.

Il répondit à cette lettre par un refus positif, ne reconnaissant nullement à Breteuil des titres pour lui transmettre les ordres du roi. Il écrivit en même temps au roi une lettre très détaillée, dont il chargea un homme sûr, et qu'il plaça dans l'épaisseur de la couverture d'un livre. Il y motivait les raisons qui lui avaient fait préférer Coblentz pour résidence, rendit compte de la lettre qu'il avait reçue du baron de Breteuil et de sa réponse, et finissait par observer qu'une fuite dans ce moment pouvait avoir de grands dangers pour Sa Majesté, jusqu'au moment où il existerait dans le royaume un point d'appui où il pourrait se rendre avec sûreté, et qui, s'étant formé à son insu et sans sa participation, ne pouvait pas le compromettre près de la Convention, comme pourraient le faire des ordres donnés en son nom par un ministre émigré et proscrit par elle.

A peine cette lettre était-elle partie qu'il arriva un courrier de M. de la Queuille, de Bruxelles, qui mandait que Mme de Balbi étant au moment de partir de

Bruxelles pour retourner à Paris, avait reçu un courrier de Monsieur qui l'engageait à rester, qu'on parlait beaucoup d'un prochain départ du roi, et que plusieurs courriers qui avaient été envoyés au roi de Suède (1), à Aix-la-Chapelle, faisaient croire que ce prince en était instruit. Ce courrier arriva au moment du dîner, un jour que l'électeur et sa sœur dînaient à Schönbornslust. M. le comte d'Artois me chargea de déchiffrer la dépêche, et dès qu'il l'eut lue, il me proposa de partir tout de suite. Il me donna une lettre pour le roi de Suède, qu'il me chargea de voir en passant, et de lui communiquer ses soupçons, et une autre pour le roi, dans le cas où je pourrais le joindre, pour lui annoncer que, dès qu'il le saurait en sûreté, il volerait prendre ses ordres.

Je partis le soir du 22 juin et rencontrai entre Juliers et Aix-la-Chapelle le marquis de Jaucourt (2), qui allait à Coblentz. Il me dit que quoiqu'on n'eût pas encore de nouvelles du départ du roi, il y avait toute apparence qu'il était parti de Paris.

En arrivant à Aix, je fus trouver le roi de Suède, avec qui j'eus une grande conversation. Il ne m'affirma pas le départ du roi, mais je vis clairement qu'il le croyait parti. Il m'assura du désir qu'il avait de

(1) Gustave III, on le sait, demeura jusqu'à sa mort fidèle à la cause des Bourbons.

(2) Il y fut un des conseillers des frères du roi, et suivit le comte de Provence à Hamm et à Vérone où, quand ce prince succéda à Louis XVII, il resta comme membre de son conseil.

contribuer à le replacer sur le trône de ses pères, et combien il comptait sur l'assistance de l'impératrice de Russie, dont, après avoir été l'ennemi, il était devenu le zélé chevalier et dont il connaissait les sentiments sur la révolution qui s'opérait en France. Après avoir vu le duc d'Havré (1), qui savait aussi le départ du roi, je partis le 23 au soir pour Bruxelles, où j'arrivai le 24 à une heure après-midi.

Le départ du roi n'y était plus un secret. Monsieur avait passé par Mons et Madame par Tournay, sans éprouver aucune difficulté. La joie la plus excessive régnait parmi les Français, qui étaient nombreux à Bruxelles. Il n'y avait que l'archiduchesse (2), chez qui je me rendis en arrivant, qui me parut fort inquiète de n'avoir aucune nouvelle du roi : on disait qu'il avait pris la route de Luxembourg par Montmédy, et cependant les courriers qu'elle avait envoyés sur cette route ne revenaient point. Sur le désir que je témoignai de partir sur-le-champ, elle m'engagea à attendre le retour d'un de ces courriers, pour ne pas faire une course inutile, et le soir, comme j'allais souper chez le duc de Villequier, on me fit dire d'aller à

(1) Le duc d'Havré Croy, agent des princes émigrés qu'il représentait à Madrid, après la signature du traité de paix conclu entre l'Espagne et la République. Il était connu surtout pour sa crédulité. J'ai raconté comme il fut la dupe d'une aventurière qui se faisait indûment appeler comtesse de Bonneuil, et qui séduisit aussi le général Pérignon, ambassadeur du Directoire à Madrid. Voir mon livre : *Conspirateurs et comédiennes*.

(2) Gouvernante des Pays-Bas, dont il est question plus haut.

la cour. Je m'y rendis; je trouvai l'archiduchesse en larmes, qui me fit lire une lettre du commandant du Luxembourg qui lui annonçait que le roi avait été arrêté à Varennes en Argonne, à minuit. Cette nouvelle fut confirmée par un courrier du général Mottel, qui ajoutait que le roi avait été conduit à Paris.

La consternation et la douleur furent générales. Le 25, Monsieur et Madame arrivèrent à Bruxelles, et le 26 au matin je fus éveillé par un courrier de M. le comte d'Artois, qui venait, sur la nouvelle du départ du roi, se mettre aux ordres de son frère. Le lendemain, le courrier de Paris manqua. Les officiers des régiments en garnison en Flandre se rendirent avec leurs drapeaux dans les Pays-Bas, ceux du Colonel général à Bruges, ceux d'Auxerrois à Tournay, ceux des Chasseurs du Gévaudan à Mons. Ils amenaient avec eux un grand nombre de soldats; mais on ne voulut pas les recevoir à la frontière, et c'est avec grand'peine que le gouvernement reçut les officiers. On leur donna Ath pour quartier de rassemblement et M. de la Châtre (1) fut envoyé pour les commander.

(1) Le lieutenant général comte, puis duc de la Châtre, un des chefs militaires des émigrés, et des plus fidèles compagnons d'exil de Louis XVIII. Il avait siégé aux États généraux de 1789. Sous la Restauration, il fut pair de France et ambassadeur à Londres. Son nom rappelle une émouvante aventure dont la comtesse de la Châtre et le marquis de Jaucourt dont il est question ci-dessus furent les héros. Un jour qu'ils étaient ensemble, surpris par le mari, Jaucourt n'eut que le temps de s'enfuir. Son doigt étant resté pris dans la porte refermée sur lui, il n'hésita pas à se le couper pour sauver l'honneur de sa maitresse qu'il épousa quand elle fut devenue veuve.

On apprit alors l'arrivée du roi à Paris, la conduite révoltante de M. de La Fayette, qui avait défendu qu'on ôtât le chapeau à son passage, et tous les détails que vous lirez dans les mémoires du temps.

Le roi fut, dès ce moment, prisonnier aux Tuileries. Les magistrats de Valenciennes furent d'avis que, vu la captivité du roi, Monsieur prît le titre de régent, l'annonçât aux puissances étrangères et restât le plus près de la frontière possible, en attendant qu'il lui fût possible de solder des troupes pour faire un établissement en France. A Bruxelles, on assembla un espèce de conseil, où l'on discuta les avantages et les inconvénients de ce parti. Celui d'attendre prévalut; on décida qu'on enverrait demander les avis de l'empereur, du roi de Prusse, de ceux d'Angleterre, d'Espagne et de Sardaigne, et qu'en attendant, Monsieur, Madame et le comte d'Artois retourneraient à Coblentz. Je ne pensais pas de même : je croyais qu'il était important de profiter du moment d'horreur que devaient produire l'arrestation et la captivité du roi pour prendre un parti vigoureux qui en imposât à la Convention, et réunît aux frères du roi les partisans de ce malheureux prince. Les puissances auraient de la peine dans le premier moment à se refuser de reconnaître le titre de Monsieur à la régence, au lieu qu'en leur donnant le temps de se consulter entre elles, il y en aurait certainement qui trouveraient des prétextes ou des raisons pour le dissuader de le prendre.

Pendant ce temps, le baron de Breteuil avait quitté la Suisse et se rendait à Bruxelles, pour se réunir au roi et y former son conseil. L'évêque de Pamiers (1), qui devait être du nombre, y était déjà arrivé. A la nouvelle de l'arrestation du roi, il envoya un courrier au baron pour l'arrêter à Aix-la-Chapelle. Breteuil avait aussi intérêt que Monsieur ne prît pas le titre de régent, et, munis des pouvoirs du roi, ses agents dans les cours établirent que le roi n'approuvait pas que son frère prît le titre.

Fâché de voir qu'on perdait du temps à une époque où il était si important de profiter de l'impression du moment, plus fâché encore qu'on s'éloignât des frontières pour retourner s'enterrer à Coblentz, je demandai aux princes la permission d'aller rejoindre ma famille à Tournay, où, pendant mon voyage de Coblentz, ma femme avait été joindre sa mère, qui ne voulait pas aller jusqu'à Aix-la-Chapelle, pour ne pas s'éloigner de France, où elle espérait et désirait rentrer. Je dis aux princes que je restais toujours à leurs ordres, s'ils avaient besoin de moi, mais qu'ayant beaucoup de monde avec eux, je leur étais inutile. Ils n'insistèrent pas, et je partis. Ils me chargèrent sous M. de Montboissier de recueillir les émigrés qui venaient tous les jours de France; on m'envoya des secours pour ceux qui en avaient besoin, et je passai

(1) Mgr d'Agoult, qui siégeait à Coblentz dans le conseil des princes.

un mois à Tournay, où j'appris que la famille royale, prisonnière aux Tuileries, y était assez tranquille, et que la Convention se hâtait de finir une constitution que le roi serait forcé d'accepter, sous peine de déposition.

Ce qui eût été, je crois, le plus sage alors eût été que le roi se considérât sans liberté, qu'il signât tout sans examen et comme quelqu'un aux fers, mais qu'alors, il laissât faire ses frères, sans les louer ou les blâmer, et que son nom ne parût dans les cours étrangères que par l'organe de ses geôliers. Il n'aurait pu être responsable de rien, et son acceptation de la Constitution eût été sans valeur. Les factieux le craignirent, lui rendirent une liberté apparente, et pour l'engager à en faire usage selon leurs vues, ils joignirent une amnistie pour tous ceux qui avaient été arrêtés en même temps que lui, à l'acte de son acceptation volontaire.

Pendant que tout cela se passait à Paris, je reçus ordre de M. le comte d'Artois, le 2 août, de me rendre à Coblentz. J'y arrivai, après m'être arrêté un jour à Bruxelles et un jour à Aix-la-Chapelle, où je vis le baron de Breteuil, qui me dit qu'il ne voulait plus se mêler de rien et la pauvre Mme de Lamballe, qui avait quitté Paris le même jour que le roi, et que son affection y ramena, après l'acceptation de la Constitution, pour y être massacrée le 3 septembre de l'année suivante. A Coblentz, les princes me dirent qu'il avait été résolu que le comte d'Artois irait à Vienne solli-

citer l'empereur de lui permettre de se rendre à Pilnitz, où devaient se rencontrer ce prince avec le roi de Prusse; que ce serait s'exposer à un refus que de demander la permission d'avance, et que l'occasion était très favorable pour former une coalition dont l'objet serait de rétablir la monarchie française sur ses anciennes bases et arrêter les progrès d'un système tendant à renverser tous les cultes et tous les trônes; que les princes avaient jeté les yeux sur moi pour y accompagner le comte d'Artois, qui n'emménerait avec lui que M. de Calonne et son capitaine des gardes; que je n'avais besoin ni de voiture ni de valet de chambre, et qu'en supposant même que nous allassions à Pilnitz, le voyage ne durerait pas plus de trois semaines.

Je trouvai Coblentz très différent de ce qu'il avait été au premier voyage. Madame y était, ainsi que Mme de Balbi et sa sœur, qui logeaient à Schönbornslust; Mmes de Polastron, de Poulpry et sa sœur logeaient en ville avec plusieurs autre personnes, Mme de Calonne, sa belle-sœur et sa nièce. Beaucoup de jeunes gens, les gardes du corps, la gendarmerie se formaient aux environs de la ville. Le maréchal de Broglie et M. de Rosière organisaient les émigrés comme si c'était une armée, oubliant qu'il n'y avait point de soldats. Les secours que plusieurs puissances avaient donnés aux princes, les emprunts qu'ils faisaient disparaissaient promptement, et auraient pu

être employés avec plus d'économie. La différence entre la noblesse de cour et celle de province donnait de l'humeur d'une part, et élevait des prétentions de l'autre. Les deux frères, très unis entre eux, ne parvenaient pas à inspirer les mêmes sentiments à ceux qui les entouraient, et M. de Calonne d'un côté et de Jaucourt de l'autre étaient des espèces de chefs de parti qui pouvaient dès lors faire présumer que les choses iraient mal.

Enfin, nous partîmes le 13 août pour Francfort. Le lendemain nous fûmes à Aschaffenbourg, chez l'électeur de Mayence. Nous y trouvâmes le prince de Condé et ses enfants; nous y apprîmes la signature de la paix de l'empereur avec les Turcs, et l'assurance que l'Angleterre garderait la neutralité sur les affaires de France. Après une longue conférence entre l'électeur, M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé et M. de Calonne, nous partîmes pour Vienne, où nous arrivâmes, le 8 août, à huit heures du soir. Nous y trouvâmes le duc de Polignac et le baron de Flachslanden (1), qui avaient été prévenus de notre arrivée peu d'heures avant. Nous fûmes logés chez l'ambassadeur d'Espagne, et nous n'entendîmes pas parler de M. de Noailles, qui était ambassadeur de France (2).

(1) Il fut jusqu'à sa mort, en 1798, membre du conseil de Louis XVIII, au même titre que le marquis de Jaucourt.

(2) Les ambassadeurs du roi de France restèrent en place jusqu'après

L'empereur reçut le comte d'Artois le 20; ils eurent une longue conversation, après quoi nous fûmes présentés à Sa Majesté. Le soir, elle conduisit le prince au spectacle. Le lendemain, nous dînâmes chez l'empereur avec sa famille, et très peu d'étrangers. L'empereur me parla dans les meilleurs termes de la Révolution; il me parut disposé à l'arrêter par tous les moyens qui étaient en ses mains. Le prince de Kaunitz, quoique dans des bons principes, paraissait, vu son âge, désirer qu'on n'y prît pas une part active. On ne me laissa pas ignorer à Vienne que les autres ministres, surtout M. de Spielman, regardaient l'affaiblissement de la France comme un grand avantage pour la maison d'Autriche, et que ce serait contraire à la politique de cette maison de contribuer à lui rendre sa splendeur, à moins d'en retirer de grands dédommagements. Le maréchal de Lascy et M. de Spielman étaient déjà partis pour Pilnitz. Les anciens amis que je retrouvais m'assuraient que ces ministres sauraient bien affaiblir ou même changer les bonnes dispositions que témoignait l'empereur.

Nous partîmes le même jour que lui pour Prague et Dresde. Le 22, il nous dépassa et nous attendit à Stokerau : il voyageait en calèche et nous en berline.

le 10 août, et même jusqu'à sa mort. Mais il est aisé de comprendre combien, là où il y avait des émigrés, leur situation était difficile et pourquoi Noailles dut renoncer à se présenter au comte d'Artois, alors qu'il savait que ce prince, en venant à Vienne, désobéissait aux ordres du roi.

Nous arrivâmes à Prague le 24, à neuf heures du matin; nous ne nous y arrêtâmes que deux heures, et le 25, vers les six heures du soir, nous trouvâmes le baron de Roll à Zehist, qui nous apprit que le prince de Nassau (1), M. de Bouillé et le baron d'Escars étaient à Dresde, où nous fûmes rendus à huit heures du soir.

L'empereur et le roi de Prusse arrivèrent le même jour à Pilnitz. Nous allâmes y dîner le lendemain. La journée se passa en fêtes, opéras, illuminations, feu d'artifice, etc. M. le comte d'Artois y resta, avec Calonne, pour coucher, et nous revînmes tous les autres coucher à Dresde. Le prince de Nassau, qui venait de Pétersbourg, observa à M. le comte d'Artois que l'impératrice de Russie prenait un très grand intérêt aux affaires de France, qu'il avait même sur ce sujet un mémoire rédigé d'après des notes qu'elle avait écrites de sa main, qu'on avait mal fait de n'envoyer personne auprès d'elle, mais que l'occasion était favorable, et qu'il fallait profiter de ce qui se passait à Pilnitz pour y envoyer quelqu'un qui marquât un peu.

(1) Petit-fils de Charlotte de Mailly-Nesle, princesse de Nassau-Siegen. Elle avait eu un fils adultérin dont elle ne révéla l'existence qu'après la mort de son mari et dont le conseil aulique de Vienne refusa de reconnaître la légitimité. C'est l'héritier de celui-ci qui fit prononcer cette légitimité par le parlement de Paris et qui devint ainsi prince Othon de Nassau. Il avait fait le tour du monde avec Bougainville, pris part au siège de Gibraltar comme officier marin au service de l'Espagne; il fut aussi officier au service de France et plus tard amiral en Russie sous Catherine. Il mourut en 1809.

La conduite ferme qu'elle avait tenue vis-à-vis des puissances de l'Europe, qui voulaient lui faire faire la paix avec la Turquie, avait augmenté sa considération, et n'ayant aucun intérêt particulier à affaiblir la France, on pouvait se livrer à elle sans inconvénient; son influence pourrait déterminer les opérations de la coalisation, tandis qu'elle pourrait y joindre des secours personnels pour les princes.

M. de Nassau, pour finir, m'indiqua à M. le comte d'Artois, comme le plus propre à cette mission, qui ne devait durer que trois semaines; il ajouta que mon nom était connu en Russie, où mon oncle à la mode de Bretagne, le comte Nicolas, avait été ambassadeur du temps de l'impératrice Élisabeth, et y avait joui d'une grande considération. Il me dit ensuite ce qu'il avait proposé à M. le comte d'Artois à mon égard. Je lui fis plusieurs objections; d'abord mon âge pour un voyage aussi long, n'ayant point de voiture, un seul domestique, ne sachant pas la langue, ma famille que j'avais laissée à Tournay, et d'autres raisons. Mais je finis par dire que si, malgré tout cela, je pouvais être utile à la cause, j'étais toujours prêt à la servir de tout mon pouvoir.

Le jour se passa en conférences avec l'empereur, le roi de Prusse et le comte d'Artois. Le prince de Hohenlohe et M. de Bichoffsrode en eurent avec M. de Calonne. Mais les ministres de l'empereur s'y refusèrent, disant qu'ils n'avaient point d'ordres; leur

mauvaise volonté était évidente. Enfin, le 28, quand nous allâmes tous à Dresde voir la galerie, le trésor, un bal masqué, M. de Spielman et M. de Bichoffsrode restèrent à Pilnitz avec M. de Calonne. On avait dit à ce dernier que c'était pour rédiger une convention entre les deux souverains, dont l'objet serait le rétablissement de la monarchie française; mais lorsqu'ils furent rassemblés Spielman apporta une convention toute rédigée en termes vagues, et avec des phrases si ambiguës que l'effet en serait évidemment nul. Calonne batailla beaucoup, y mit même de l'humeur, mais n'y put changer que quelques mots, et encore très peu importants. Le duc de Polignac et Flachslanden étaient arrivés; je demandai au comte d'Artois la permission de rester à Dresde. Par tout ce qui se passait, j'augurais mal pour nos affaires. Comme on ne m'avait plus parlé du voyage de Saint Pétersbourg, j'espérais qu'on n'y pensait plus, et je ne désirais que de rejoindre ma famille, et attendre le moment où on agirait les armes à la main, pour me rendre près de M. le comte d'Artois, qui m'avait désigné pour une place d'adjudant général près de sa personne.

Le 28, l'empereur partit pour Prague, et le roi de Prusse fut ramené par l'électeur à une campagne du prince Charles de Saxe, où ils dinèrent. Le comte d'Artois fut du voyage, mais ceux de nos Français qui étaient allés à Pilnitz la veille me dirent que mon

voyage de Pétersbourg y avait été décidé; que le prince de Nassau avait levé tous les obstacles; qu'il avait trouvé un bon chariot de poste à acheter, et qu'il me donnait pour m'accompagner un major au service de Russie, qu'il avait avec lui, nommé M. Rath; que ce voyage serait court, que la saison était belle, et que je pourrais revenir avec le premier trainage au mois d'octobre. Le comte d'Artois revint le soir, confirma ce qu'on m'avait dit, et y mit tant de grâce et d'obligeance que je n'eus pas la liberté de refuser.

La journée du 29, se passa à rédiger mes instructions. Je fus porteur de lettres du comte d'Artois et du prince de Nassau pour l'impératrice. Celle de ce dernier était adressée à M. le général Zoubof (1), qui commençait alors à jouir d'un grand crédit, et contrebalançait à certains égards celui dont jouissait depuis longtemps le prince Potemkin. Celui-ci venait de partir pour la Moldavie. Pendant son absence, le prince Repnin avait gagné la bataille de Matschin contre les Turcs, et avait signé des préliminaires de paix après la bataille, aux conditions que l'impératrice avait offertes après la prise d'Ismaïl. Je partis donc le 30 août, passai par la Lusace, un peu de la grande Pologne, et rejoignis à Bromberg la grande route de Berlin à Königsberg, où j'arrivai dans la nuit du

(1) Platon Zoubof, le favori de Catherine, qui l'était encore lorsqu'elle mourut et qu'elle avait comblé de richesses et d'honneurs.

5 au 6 septembre. Après avoir longé le Curshnahrung entre la Baltique et le Curshaven, passé à Memel, traversé la Courlande et être entré en Livonie une poste avant Riga, je fus à Pétersbourg le soir du 13/2 septembre et j'eus assez de peine à trouver à me loger chez un traiteur français nommé Huguet.

Le 14/3, j'écrivis à M. le général Zoubof en le priant de diriger ma conduite pour être présenté à l'impératrice, ne pouvant m'adresser à M. Genet, chargé des affaires de France, et zélé révolutionnaire et je lui envoyai ma lettre avec celle du prince de Nassau, par M. Rath. Pendant ce temps-là, je sortis à pied avec un valet de louage, et me fis conduire à tous les endroits remarquables de la ville. Je passai sur la place du Sénat, le pont de la Néva, la Bourse, sur la place du Palais, le quai de la Néva, le long de l'Ermitage, traversai le Jardin d'Été, suivis le quai de la Néva jusqu'au palais d'Anishoff et revins à mon auberge par la Grande Perspective. Ce détail semble peu intéressant, au moment où j'étais chargé de grands intérêts; mais c'est pour vous rappeler l'avantage qu'il y a d'être actif, car il est certain que l'impératrice a été étonnée que n'étant à Pétersbourg que depuis peu d'heures, j'aie vu autant de choses, que cela lui a donné une bonne idée de mon activité, qualité dont elle faisait grand cas, et que j'ai peut-être dû à cette course une partie de ses bontés dont elle n'a cessé de me combler jusqu'à la fin de sa vie.

En rentrant chez moi, Rath me remit une lettre fort honnête du général Zoubof, qui me mandait de venir chez lui à quatre heures et qu'il me présenterait à l'impératrice, à l'Ermitage. Je m'y rendis, et après quelques moments de conversation, il me dit de me rendre à l'Ermitage, où j'étais attendu. J'y fus en voiture, et je le trouvai dans les appartements, qui venait au devant de moi. Arrivé devant une porte, qui était fermée, il l'ouvrit en me disant : « Voilà Sa Majesté », et se retira (1).

Revenu de mon étonnement d'une présentation aussi extraordinaire, je remis à l'impératrice la lettre que j'avais pour elle, et l'assurai des ordres que j'avais d'avoir en elle la plus grande confiance, de lui demander des conseils pour les princes, et de lui remettre plusieurs pièces qui la mettraient au fait et de la position des princes frères du roi et de leurs projets. Elle me demanda si j'avais ces pièces sur moi : je lui dis que oui et que je les remettrais à M. le général Zoubof.

Elle me dit :

— Non, donnez-les-moi, je les lirai à mon aise.

Elle s'assit ensuite dans un fauteuil, et m'ayant ordonné de m'asseoir dans un autre, elle se mit à me

(1) Dans une lettre, en date du 4 septembre 1791, Esterhazy raconte à sa femme son entrevue avec l'impératrice. Mais, cette lettre, outre qu'elle figure dans le recueil Feuillet de Coucher (vol. 4, page 74 et suiv.), n'ajoute rien aux détails qui se trouvent ici et nous jugeons inutile de la reproduire.

faire des questions sur l'état des choses. J'y répondis avec vérité, et voyant qu'elle semblait sensible à ma confiance, je pris la liberté de lui dire qu'elle était si entière que, si elle daignait le permettre, je lui remettrais aussi mes instructions. Je les lui présentai; elle les prit en riant, et après m'avoir parlé de ma famille, de mon oncle qu'elle avait connu, de ce qui s'était passé à Pilnitz, comparé l'étiquette de la cour de Saxe avec la manière dont elle me recevait, elle me dit que si je n'avais rien à faire, je pourrais rester à un petit spectacle qu'elle avait dans son intérieur, et où il n'y avait que peu de monde. Je me confondis en remerciements. Elle me dit ensuite :

— Faites, je vous prie, entrer le général Zoubof.

J'allai ouvrir la porte, et il entra. Elle me demanda si je ne connaissais pas le comte de Cobenzl, ambassadeur de l'Empire (1), le comte de Saint-Priest et le baron de Steding, ministre de Suède (2). Je lui dis que le premier était même un peu mon parent, que je

(1) Le comte de Cobenzl. Il resta pendant dix-huit ans ambassadeur d'Autriche en Russie. Négociateur du traité de Campo-Formio avec Bonaparte et de celui de Lunéville, il fut ensuite ministre des Affaires étrangères à Vienne. Son cousin, Jean-Philippe, fut ambassadeur à Paris de 1801 à 1805, et se trouva mêlé aux négociations du Concordat. Le cardinal Consalvi en parle fréquemment dans ses mémoires.

(2) Général dans l'armée suédoise; avait pris part à la guerre d'Amérique, comme volontaire, sous les ordres de La Fayette. Il commandait l'armée suédoise durant les campagnes de 1813 et 1814. Il mourut en 1836, à quatre-vingt-dix ans.

connaissais beaucoup le second, victime comme moi de la Révolution, et que le troisième avait son régiment dans mon commandement, en Hainaut. Elle dit au général de les faire avertir de venir au spectacle, et qu'en attendant, elle allait me faire voir son petit Ermitage. Effectivement, elle me mena dans une grande quantité de salles, remplies des tableaux des plus grands maîtres, et terminées par une galerie, exactement copiée sur les loges de Raphaël, par les proportions et les peintures.

Mais sa conversation était si aimable et si gaie, que tous les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres ne me frappaient pas, tant j'étais occupé de la manière d'être de l'impératrice. Le rapprochement de la gloire dont elle remplissait le monde, avec la simplicité et la grâce de sa manière d'être, me faisait éprouver un sentiment qu'il est difficile de décrire. Elle me parla de Pétersbourg, et fut étonnée qu'à peine arrivé d'un si long voyage, j'eusse déjà eu le temps d'en parcourir les plus beaux quartiers. Enfin, nous revînmes dans la salle de billard, où l'impératrice s'assit; le général Zouboff s'assit auprès d'elle, et m'ayant ordonné de m'asseoir, je laissai un fauteuil vide entre elle et moi, de l'autre côté. La conversation fut toujours animée, jusqu'à l'arrivée du comte de Cobenzl, qui passa devant moi, en me prenant pour le comte de Saint-Priest, et s'assit entre l'impératrice et moi.

Au bout d'un moment, elle lui demanda de deviner

à côté de qui il était assis, et après un moment d'étonnement, il dit :

— Mais, je crois que c'est le comte Esterhazy.

— Lui-même, dit l'impératrice. Allons, embrassez-vous entre cousins.

Nous nous levâmes, et peu de temps après, les personnes qui viennent ordinairement à l'Ermitage arrivèrent. Parmi elles étaient le comte de Saint-Priest, à qui je dis l'objet de ma mission, et qui n'en fut pas étonné; le comte Strogonof (1), que j'avais vu à Paris; Mme Protasof et ses deux nièces, que j'avais vues à Paris, et quelques autres hommes, ne faisant pas plus de quinze personnes avec les deux grands ducs, à qui Sa Majesté me présenta. Ils étaient en frac, avec leurs cheveux lâchés sans poudre. Pendant le spectacle, l'impératrice causa beaucoup avec moi. En sortant, Cobenzl me mena chez le comte Pouschkine (2), grand-maître du grand-duc Paul, aujourd'hui empereur, pour qui j'avais une lettre du comte d'Artois. Il me dit que le prince devait partir le lendemain pour Gatchina, et qu'il ne savait pas s'il me recevrait avant son départ, mais qu'il me le ferait dire le lendemain de bonne heure. L'ambassadeur me ramena à mon auberge; il voulait me conduire coucher chez lui

(1) Le comte Alexandre Strogonof, père du général de ce nom, avait suivi la carrière diplomatique et était grand chambellan à la cour de Catherine.

(2) Le grand maître du futur Paul Ier, fut le père de l'illustre poète Alexandre Pouschkine.

ce soir même. Mais mon lit étant fait à l'auberge et ayant besoin de repos, je lui promis d'accepter ses offres pour le lendemain et le laissai aller.

Je reçus de bonne heure un billet de lui, qui me mandait que le comte Pouschkine lui avait fait dire que Son Altesse grand-ducale me verrait à dix heures avant d'aller à Gatchina. Je m'y rendis. Le grand-duc me reçut dans son cabinet, me fit asseoir et parla avec l'intérêt le plus touchant de la situation où se trouvait la France. Il me congédia ensuite et je fus présenté à la grande-duchesse, au moment où ils sortirent pour monter en voiture. L'ambassadeur me fit faire mes visites, me présenta à toute la ville avec une grâce et une obligeance qu'il est difficile de trouver ailleurs, et qu'il a témoignée dans toutes les occasions, à tous les Français qui sont venus en Russie. Au reste, je dois rendre témoignage qu'il est impossible d'être mieux reçu dans un pays que je ne l'ai été en Russie, et j'ai éprouvé de tout le monde les politesses les plus recherchées à cet égard. Je ne parlerai plus de moi, et cette partie de cet ouvrage est destinée à rendre compte avec le plus grand détail de tout ce qui s'est passé relativement à notre révolution, et les pièces justificatives de ce que j'en dirai se trouvent dans la suite de ma correspondance avec les princes, dont ceci est un espèce de sommaire.

L'objet des princes était donc, à l'époque où j'arrivai à Pétersbourg, d'être mis en état d'entrer en

France avec ce qu'ils pourraient réunir de gentilshommes, et des troupes à leur solde particulièrement, et que les puissances coalisées rassemblassent des troupes près des frontières de France pour les soutenir s'il était nécessaire. Cette idée avait paru être adoptée par les deux souverains qui étaient à Pilnitz. Le corps du prince Hohenlohe était encore sur le pied de guerre et mobile ; il devait être porté sur le Rhin, et l'empereur devait augmenter celui qui était dans le Brisgau. Le roi de Suède était disposé à se porter sur les côtes de Normandie avec une escadre, et des troupes suédoises ; mais il désirait que des troupes russes s'y réunissent ; de plus ce souverain n'ayant point d'argent, il fallait que l'Espagne lui en fournît. Le baron d'Escars était parti pour Stockholm, le baron de Roll avait suivi le roi de Prusse à Berlin, et M. de Bouillé devait se réunir avec M. le maréchal de Lascy et le prince Hohenlohe à Prague, pour faire un plan d'opérations. Mais ce qui était important, c'est que les rassemblements se fissent avant l'hiver, et que les princes eussent entre les mains les fonds que l'empereur et le roi de Prusse avaient promis de cautionner.

Or, à peine M. le comte d'Artois était-il de retour à Coblentz, que les ministres trouvèrent des difficultés à rassembler des troupes avant l'hiver. Le roi de Prusse se renferma dans l'engagement qu'il avait pris d'agir de la même façon que l'empereur. Les banquiers de Francfort n'avaient pas reçu d'ordre

pour le cautionnement de l'emprunt, et le gouvernement de Bruxelles refusait l'emplacement qui avait été promis aux princes pour y réunir les émigrés. Je fus chargé : 1° de prier l'impératrice de presser les deux cours de rassembler les corps destinés à agir ; 2° de lui demander des troupes pour agir avec les Suédois sur les côtes ; 3° de la solliciter de donner de l'argent aux princes. Pour le premier objet, l'impératrice attendait le courrier que l'empereur devait lui envoyer avant de le faire ; pour le second, je n'eus pas une réponse positive, et pour le troisième elle fit partir des fonds sur-le-champ.

Le courrier de l'empereur arriva, et il était aisé de voir que, par le baron de Breteuil, le roi avait engagé la cour de Vienne à ne pas se servir des princes ses frères, et à arranger même à leur insu des plans de campagne pour l'année suivante. Les mêmes intrigues firent que l'Angleterre, qui avait d'abord annoncé une neutralité absolue sans condition, y joignit des observations relatives aux places de frontière des Pays-Bas. De plus, l'empereur d'après les mêmes négociations voulait temporiser, négocier, et il était question d'un congrès à Aix-la-Chapelle pour arranger les affaires de France.

Les princes étaient opposés à ce congrès, à moins que : 1° sa réunion ne retardât pas les opérations, et n'empêchât pas la prompte expédition des ordres pour le rassemblement des troupes ; 2° qu'il ne fût

formé avec liberté, et soutenu par une force armée sur les frontières de France; 3° que sa destination ne fût énoncée en termes précis et qu'il fût formellement déclaré qu'il n'entendait entrer en aucune négociation avec l'Assemblée usurpatrice qui gouvernait la France; 4° qu'il ne prit pour base l'anéantissement de l'Assemblée et de toute sa besogne, et de rendre au roi son autorité légitime, d'après les lois fondamentales de la monarchie; 5° enfin que les princes frères du roi n'y intervinssent par des représentations, comme seuls des princes français libres qui pussent y faire les représentations convenables. L'impératrice approuvait le congrès, mais avec les mêmes clauses, et comme elles ne convenaient pas au système que le baron de Breteuil dirigeait, il n'eut pas lieu.

L'impératrice répondit aux princes une lettre fort amicale : elle promettait ses bons offices, envoyait de l'argent, mais ne prenait aucun engagement, soit pour fournir des troupes au roi de Suède, soit pour participer plus activement aux affaires. Elle se rejetait sur son éloignement, sur ce que sa paix n'était pas faite avec les Turcs. Elle observait que les forces qu'on rassemblait étaient plus que suffisantes pour l'objet, et que les plus grands obstacles qu'il y avait à craindre seraient probablement ceux qui naîtraient d'une combinaison aussi compliquée; qu'au reste, elle tâcherait de s'entendre sur cet objet avec le roi de Suède, et qu'elle se réservait de s'expliquer plus posi-

tivement sur la nature des secours qu'elle destinait aux princes lorsqu'elle serait éclairée sur les intentions des autres souverains. Elle promettait d'ailleurs dès à présent aux princes son appui partout où besoin serait, et les priait de la considérer comme une amie sincère et désintéressée, qui leur souhaitait une réussite parfaite.

Indépendamment de cette lettre, l'impératrice m'autorisa à mander de sa part aux princes que ses sentiments pour la cause du roi et sa famille n'avaient pas été passifs. Elle avait déjà envoyé à tous ses ministres accrédités auprès des différentes cours dont on pouvait espérer ou désirer les suffrages la réponse qu'elle avait faite à l'empereur, au sujet de la déclaration qu'elle proposait de signifier à l'Assemblée nationale au nom de toutes les puissances, afin que cette réponse servît de règle de conduite à ses ministres en temps et lieu. Elle attendait un courrier de son allié l'empereur ; d'après les notions qu'elle en recevrait, elle se trouverait plus en état de prendre de son côté les mesures qu'elle croyait nécessaires à l'appui du parti juste et glorieux, que les princes embrassaient.

Elle m'apprit qu'elle négociait un traité d'alliance avec le roi de Suède dans l'intérêt de la monarchie française et me rappela qu'elle avait déjà employé et qu'elle ne cesserait d'employer à l'avenir ses conseils et ses bons offices près des souverains les mieux

intentionnés pour accélérer l'efficacité des secours auxquels ils se détermineraient. Enfin, reconnaissant que la régence du royaume de France était échue à Monsieur du moment que le roi était privé de sa liberté, elle était prête à le reconnaître en qualité de régent, dès qu'elle lui serait officiellement annoncée, et ne ferait aucune difficulté pour recevoir un ministre accrédité près d'elle par les princes comme le comte Nicolas Romantzov (1) était déjà accrédité près d'eux.

Elle souhaitait aussi qu'ils se montrassent en armes à la France, après quoi les circonstances détermineraient s'il fallait négocier ou combattre. Dans sa pensée, toute nouvelle convocation d'États généraux, apporterait de grands inconvénients. Avant de l'annoncer ou de la promettre, il fallait d'abord, à l'exemple d'Henri IV, anéantir ceux-ci. Elle observa que ce roi n'avait d'abord eu que quatre cents gentilshommes, et que les dix mille qu'on disait qu'avaient les princes étaient suffisants pour rétablir l'autorité royale, surtout si l'on parvenait à y joindre pour de l'argent des Suisses et des Allemands. Elle me pria de

(1) Il était le fils de l'illustre général russe de ce nom et résidait depuis de longues années, comme ministre de Russie, à Francfort, lorsque Catherine le désigna pour la représenter auprès des princes à Coblentz. Il fut ministre des affaires étrangères sous Alexandre, grand chancelier, se montra partisan de la France ce qui le fit nommer, par l'empereur grand aigle de la Légion d'honneur. Il quitta le pouvoir au moment de l'expédition de Russie et n'y revint pas. Ses études d'histoire et de littérature emplirent ses dernières années.

recommander aux princes de ne pas négliger de vue le rétablissement des trois ordres et des parlements, sans quoi point de monarchie en France. Ils agiraient sagement en annonçant une amnistie, parce que le nombre des coupables étaient immense, et surtout en ne perdant pas de vue qu'un souverain qui attend son rétablissement des troupes étrangères est un souverain bien malheureux parce qu'il s'expose à voir se liguer contre lui tous les partis. En conséquence, les princes devaient n'avoir que des troupes à eux, et encore en borner le nombre à l'indispensable.

Ma dépêche qui contenait ces objets n'était pas encore partie quand le courrier de l'empereur arriva. Ce qu'il apporta ne me fut pas communiqué ; mais j'appris bientôt qu'il voulait agir avec méthode, qu'il insistait pour que les princes ne se pressassent pas, et n'agissent que de concert avec lui. J'eus lieu de soupçonner que la cour de Vienne fondait son refus de laisser agir les princes sur le dire de Breteuil que telle était l'intention du roi et de la reine, et je le marquai dans le post-scriptum de ma dépêche.

Peu après, je reçus la lettre que les princes envoyaient au roi pour l'engager à ne pas accepter la constitution. Cette lettre fut imprimée, approuvée en Russie, mais ne changea rien. Le roi accepta la Constitution ; les princes protestèrent ; mais, comme l'avait bien observé l'impératrice, des écrits qui ne sont pas soutenus ont peu de valeur. D'ailleurs, la tiédeur de

la cour de Vienne, qui se refusait à tout ce qu'elle avait promis, et la conduite de l'Espagne confirmaient l'idée que j'avais des intrigues de Breteuil. La cour de Vienne n'envoya plus les dix mille hommes en Brisgau et se refusa à reconnaître le régent. Celle de Berlin assurait de ses bonnes intentions, mais ne voulait agir que subordonnément à celle de Vienne. En résumé, l'adhésion du roi à la Constitution servit de prétexte aux puissances pour ne pas remplir les conditions de Pilnitz. L'impératrice engagea les princes à ne pas se décourager. Elle écrivit à l'empereur et au roi de Prusse, reconnut Monsieur comme régent, mais ne fut pas plus écoutée qu'imitée.

J'appris bientôt que l'empereur avait fait remettre aux différentes cours, excepté cependant celle de Russie, une note, qui portait qu'il se croyait d'autant plus autorisé à devenir passif dans les affaires de la France, que si son indignation contre la persécution qui menaçait les jours de sa sœur avait déterminé la résolution qu'il avait fait connaître le 6 juillet précédent, aujourd'hui que le roi avait accepté la Constitution, la politique devait reprendre ses droits, et qu'il était décidé à préférer les moyens qui le compromettaient le moins, et à n'entrer dans la coalition qu'en liant sa cause à celle de l'empire. De plus, il reçut le marquis de Noailles comme ambassadeur de France et ses ministres dirent hautement à Vienne que le roi ayant accepté la Constitution, les puissances

étrangères ne devaient plus se mêler de nos affaires. Le roi de Prusse s'en référa absolument à ce que ferait son nouvel allié l'empereur.

Il n'y eut que le roi de Suède qui tint bon : il renvoya, à la fin d'octobre 1791, le général de Pahlen (1) à Pétersbourg avec l'exposé des projets à entreprendre au printemps. Le ministre d'Espagne à Stockholm lui avait donné l'assurance que son maître regardait l'acceptation du roi de France comme forcée et par conséquent comme nulle, qu'il venait de faire connaître à l'empereur ces dernières résolutions, et que dès qu'il serait possible d'agir, le roi de Suède pouvait compter sur des secours de sa part. Galvez, son ministre à Pétersbourg, ne tenait pas tout à fait le même langage : il parlait toujours de la possibilité des négociations et, en tout, il semblait penser que le vœu du roi son maître était que dans le cas où on agirait hostilement, les princes et les émigrés n'y fussent pour rien.

L'impératrice pensait absolument différemment, mais voyant que les puissances, même les mieux disposées ne les emploieraient pas, ou les emploieraient mal, et que même tel paraissait être le vœu du roi et de la reine de France, son opinion plus que jamais était que les princes, en vivant avec la plus sévère économie,

(1) Officier de fortune qui sut gagner la faveur de Catherine et celle de Paul Ier sous lequel il occupa de hautes fonctions ministérielles. Il fut l'organisateur du complot de 1801, où ce malheureux prince perdit la vie.

employassent les secours qu'ils avaient reçus et les fonds que leur crédit pourrait leur procurer à se mettre en état d'agir par eux-mêmes, avec la noblesse française, et d'une manière indépendante. Je mandai cela. Mais on se flattait à Coblentz de faire revenir l'empereur, dont on croyait les intentions bonnes au fond, et entravées seulement par ses ministres.

D'autre part, M. de Mercy avait laissé entendre que l'empereur ne se mêlerait des affaires de France qu'autant qu'il serait assuré de dédommagements. On parlait de l'Alsace et de la Lorraine ; on croyait même que ces démembrements auraient bien pu être un des objets secrets de la convention de Pilnitz. Ces doutes et surtout ceux qui s'élevaient d'une correspondance secrète de la cour des Tuileries à l'insu des princes fut l'objet d'une dépêche qui fut expédiée de Coblentz le 28 octobre et que je mis sous les yeux de l'impératrice. Elle était l'expression des sentiments des princes émigrés. Ils s'étaient crus obligés de la publier, pour faire taire les calomnies dont on les accablait, et dans l'intérieur du royaume et même dans les cours étrangères. L'impératrice approuva le fond de la chose, mais elle était fâchée qu'ils répandissent tant d'écrits, sans pouvoir se mettre en mouvement.

— Autant, disait-elle, les déclarations sont nécessaires quand on agit, autant elles sont nuisibles quand elles paraissent pendant l'inaction de ceux qui les publient.

CHAPITRE XI

Graves dissentiments entre le roi et ses frères sur la Constitution. — Mauvais vouloir de l'Autriche. — Tergiversations de l'Impératrice de Russie. — Le marquis de Bombelles à Saint-Pétersbourg. — Mort de l'empereur Léopold et du roi de Suède. — Projets d'expédition abandonnés. — La campagne de 1792. — La retraite de Brunswick. — Je fais venir ma famille en Russie. — Mort de Louis XVI. — Le comte d'Artois. — Saint-Pétersbourg. — Ma démission en 1796. — Conclusion.

La mort du prince Potemkin, qui arriva au commencement du mois de décembre, près de Jassy en Moldavie, suspendit pour quelque temps les affaires dont j'étais chargé. L'impératrice fut plusieurs jours sans voir personne. Le général Zoubof ne prenait rien sur lui ; le comte Bezborodko (1) fut envoyé en Moldavie pour conclure la paix avec les Turcs, et le comte Osterman (2), vice-chancelier, très bien disposé d'ailleurs pour nos affaires, était d'avis de ne pas se prononcer, et de gagner du temps ; il était aisé de voir que c'était contre son avis que l'impératrice s'était montrée aussi décidée.

(1) Le comte Alexandre Bezborodko avait été ministre de l'Intérieur en 1780. Tombé en disgrâce à la fin du règne de Catherine, il rentra en faveur sous Paul Ier.

(2) Ministre des affaires étrangères sous Catherine et l'un de ses plus actifs collaborateurs pour les affaires de Pologne et de Turquie. Il fut grand chancelier sous le règne de Paul et jusqu'à l'avènement d'Alexandre Ier.

De son côté, le roi écrivit aux princes ses frères qu'ayant accepté librement et volontairement la Constitution, il leur demandait de rentrer dans le royaume, et regarderait cette démarche comme une preuve d'attachement pour leur frère et de fidélité pour leur roi. Les princes lui répondirent, avec toutes les expressions du respect qu'ils devaient à leur souverain, que malgré l'écriture de Sa Majesté, ils étaient persuadés que cette lettre n'étant pas l'expression libre de sa volonté, leur honneur, leur devoir, et même leur tendresse leur défendaient d'y obéir ; qu'au surplus, ils s'en référaient aux sentiments, aux principes et aux résolutions qu'ils avaient manifestées dans leur lettre du 10 septembre. Cette correspondance ne changea rien aux démarches de la cour de Pétersbourg.

Mais celle de Vienne en tira cette conséquence que les intérêts du roi étant devenus distincts et différents de ceux des princes, l'empereur était dégagé, par le fait, des engagements qu'il avait pris avec eux, à Mantoue et à Pilnitz. Une lettre que le comte de Vaudreuil écrivit à l'empereur finit par donner de l'humeur à ce souverain, et l'impératrice Catherine elle-même, quand elle en eut connaissance, m'observa « qu'avec des têtes couronnées toute vérité n'est pas bonne à dire ».

Une autre lettre que je reçus de la reine de France me prouva que l'opinion des princes était fondée, que l'adhésion du roi à la Constitution avait été forcée.

Mais il conservait beaucoup d'espoir dans un meilleur ordre des choses, pourvu que les démarches des princes n'y missent pas d'obstacle. La reine s'en fiait à cet égard avec confiance à la manière de voir de l'impératrice de Russie et à son influence sur les frères du roi. Je fis à la reine une longue réponse (j'ignore si elle la reçut) que je soumis à l'impératrice et où elle introduisit quelques changements. J'insistais sur la nécessité de réconcilier la cour des Tuileries avec les princes, et, si une fois ce principe était établi, d'y tenir avec une fermeté inébranlable, en écartant tout ce qui pourrait y nuire; j'étais chargé de la part de l'impératrice d'assurer le roi et la reine du désir qu'elle avait de cette réconciliation et qu'elle n'aurait eu aucune liaison avec les princes, si elle ne s'était convaincue de la pureté de leurs intentions; enfin je faisais part à la reine du bruit qui se répandait que les jacobins se vantaient d'avoir acheté le ministre Spielmann, et que je croyais très important qu'elle en avertît l'empereur.

L'électeur de Mayence, très bien disposé pour la cause, fit dire dans le même temps qu'il était instruit que l'empereur avait fait part à plusieurs souverains d'Allemagne des intentions positives de la cour des Tuileries. Elle l'avait prié non seulement de ne pas agir, mais d'engager les autres souverains à ne pas se mêler des affaires de France, espérant obtenir du temps et des circonstances ce qu'elle ne voulait pas

obtenir de la force. L'électeur, quoique sûr des dispositions de la Russie, trouvait qu'elles n'étaient pas assez positivement énoncées pour rassurer les princes de l'empire, exposés à être insultés par les Français si l'empereur et le roi de Prusse les abandonnaient. Il regardait comme très essentiel que la reine s'expliquât sur ses véritables intentions, et qu'on obtînt d'elle de ne pas écrire à son frère pour l'empêcher d'agir ni par lui-même ni par ses alliés.

Les mêmes nouvelles se confirmèrent par les dépêches de Vienne; l'ambassadeur constitutionnel y avait été reçu; ordre était donné dans les ports de respecter le pavillon national; on jetait des soupçons sur les vues personnelles des princes; les émigrés étaient mal vus dans les Pays-Bas, et on craignait qu'en peu de temps on ne les forçât de partir. L'agent des princes à Vienne avait toutes les peines du monde à obtenir des réponses aux mémoires qu'il remettait. La mauvaise volonté était sensible, et les princes ne pouvaient compter que sur la Russie, qui se bornait à des conseils.

Cependant l'impératrice me répétait qu'elle en ferait tant qu'il faudrait que l'empereur et le roi de Prusse se missent en mouvement. Son traité d'alliance avec la Suède était signé et le roi de Suède mettait le plus grand zèle à préparer la guerre pour le printemps; le roi d'Angleterre s'était engagé à la neutralité de la manière la plus positive. Enfin, l'impératrice

me chargea de mander aux princes que ce qu'il y avait de plus instant était leur réconciliation avec la reine: que le roi de Suède y travaillait aux Tuileries par les moyens de correspondance qu'il y avait conservés, et qu'elle-même venait de charger M. de Romantzov de voir le baron de Breteuil et de l'amener, s'il était possible, à cette réconciliation nécessaire. A la manière dont l'impératrice me parlait, il était aisé de voir que les dissentiments qu'elle s'efforçait en vain de faire cesser la refroidissaient beaucoup et qu'en tout les affaires étaient dans une bien moins bonne position qu'à mon arrivée à Pétersbourg.

Le 12 octobre 1791, le roi de France avait lancé une proclamation dont l'objet était d'arrêter l'émigration et de rappeler les princes. Il était trop évident qu'il y avait été forcé pour que personne en fût la dupe. Mais elle fournit de nouveaux prétextes aux malintentionnés. De plus, dans le conseil des princes, les divisions s'accentuaient: Jaucourt d'un côté, Calonne de l'autre (1), et ce qu'il y avait peut-être de pis, c'était que l'argent fondait. Les princes n'étaient plus en état d'agir d'une manière indépendante. Ils prirent l'occasion de la proclamation du roi pour demander à l'empereur une déclaration publique qui leur donnât ainsi qu'aux émigrés l'assurance de sa protection. Mais un avis que je reçus de Vienne me

(1) Jaucourt dirigeait la coterie de Monsieur; Calonne celle du comte d'Artois.

prouva que l'empereur ne l'entendait pas ainsi, et que même la reine continuait à l'empêcher de rien entreprendre.

Je priai alors l'impératrice de nommer les généraux, de désigner les troupes qui devaient se joindre aux Suédois, et de cautionner les princes afin qu'ils pussent prendre des troupes de Hesse-Darmstadt à leur solde. Mais je ne pus l'obtenir et j'attribuai ses tergiversations au mécontentement que lui causaient les divisions qui régnaient entre les agents des princes et entre le roi et ses frères. Du reste, si bien intentionnée qu'elle eût été jusque-là, son conseil ne partageait pas sa sympathie pour la cause royale. La paix avec les Turcs était à peine signée ; il y avait déjà des projets sur la Pologne, et les ministres impériaux ne trouvaient pas prudent qu'à peine sortie d'une guerre, l'impératrice s'enfournât dans une autre.

Du côté de la Suède, les choses n'allaient pas mieux. Le défaut de numéraire y était extrême, les mécontents nombreux, et le roi ne pouvait rien sans l'assentiment de la Diète, hostile à des expéditions éloignées.

Au commencement de 1792, les princes étaient sans argent et, malgré la guerre prête à éclater entre la France et l'Allemagne, l'accord n'ayant pu se faire sur la question des princes possessionnés dans ce pays, l'attitude des puissances et celle des Tuileries les paralysaient. Le 14 décembre, l'Assemblée nationale avait

décidé de faire marcher des troupes contre Trèves, Mayence et Etenheim, et les souverains de ces petits États en avaient fait partir les émigrés armés, à l'instigation de l'Autriche qui mettait ses secours à ce prix.

Le 19 janvier 1792, j'appris à Saint-Pétersbourg que le baron de Breteuil avait fait partir le marquis de Bombelles pour la Russie, porteur d'une lettre de la reine à l'impératrice, et que l'objet de sa mission était de paralyser les princes, lorsque les puissances étrangères seraient dans le cas d'agir contre la France, ce qu'on prévoyait devoir arriver par suite de la déclaration violente de l'Assemblée. On me mandait en même temps que le comte de Caraman allait à Berlin pour le même objet, et qu'on envoyait aussi des émissaires dans les autres cours. Bombelles arriva effectivement le 21 : il alla d'abord chez le vice-chancelier, et vint ensuite chez moi, me prier de guider ses démarches. Il me demanda de ne lui faire aucune question sur l'objet de son voyage. Je le lui promis, mais quand je sus qu'il était venu à l'insu des princes, je refusai de le présenter dans le monde, sous le prétexte que n'ayant pas de caractère public, je devais en laisser le soin à d'autres, mais dans le fait pour attendre les ordres des princes sur la manière dont je devais me conduire avec quelqu'un qui n'était venu que pour les déjouer et les écarter des affaires.

Il eut une audience particulière de l'impératrice à

l'Ermitage, et dès le lendemain, j'appris par elle qu'elle lui avait répondu que le roi étant prisonnier de fait, toute démarche faite de sa part ne pouvant que le compromettre ou être suspecte ; que pour elle elle regardait toujours les princes libres comme les véritables interprètes de ses intentions, et que dès qu'ils cessaient de l'être, son éloignement l'empêcherait de faire autre chose que des vœux pour sa liberté, sa gloire et son bonheur.

Le prince de Nassau arriva peu après à Pétersbourg. Bombelles, que je lui présentai, s'adressa à lui pour être mieux traité à la cour ; mais il n'y eut rien de changé. Dans la conversation que nous eûmes ensemble, je lui observai que l'on aurait de la peine à croire que le seul désir de voyager l'avait attiré en Russie ; que M. Genet, ministre de France, ne manquerait pas de rendre compte de son séjour, et que cela pourrait avoir des suites très dangereuses pour la sûreté du roi. Les nouvelles de France prouvaient en effet que les républicains ne négligeaient rien des moyens d'aigrir le peuple contre la famille royale ; on faisait courir le bruit d'un projet nouveau d'évasion ; on ressuscitait contre la reine les souvenirs de l'affaire du collier ; on échauffait le peuple pour la guerre ; à Vienne, M. Spielmann disait hautement que l'impératrice ne pressait l'empereur et le roi de Prusse de se mêler des affaires de France que pour réaliser pendant ce temps les vues qu'elle avait sur la

Pologne. Il est certain que la mission de Bombelles, quoiqu'elle n'eût pas rempli son objet, avait achevé de lasser l'impératrice en mettant en lumière le défaut d'accord qui existait entre les Tuileries et Coblentz, et les divisions et jalousies qui n'existaient que trop dans le cabinet des princes. M. de Bombelles fut moins bien traité que ne l'étaient les étrangers considérables qui venaient en Russie.

Par une lettre du 17 février, nous apprîmes que le projet des cours de Vienne et de Berlin était de faire marcher chacune un corps de trente mille hommes contre la France, pour obtenir le redressement des griefs des princes d'empire, mais sans parler aucunement de la constitution, la regardant comme librement acceptée par le roi. On ajoutait qu'en même temps, on obligerait les princes et leur parti à désarmer, sauf à leur promettre de se mêler de leurs affaires dans des circonstances plus heureuses. A Berlin, on faisait de grands préparatifs. Le duc de Brunswick était arrivé à Potsdam et Bischofswerder (1) était allé à Vienne. On assurait que si l'impératrice s'engageait à ne rien entreprendre en Pologne, nos princes seraient appelés comme coopérateurs, mais qu'on exigeait d'eux qu'ils se tinssent tranquilles jusqu'à cette époque. Le même courrier m'apporta des lettres des princes : ils étaient fort choqués de la mission de Bombelles et pleins

(1) Le baron de Bischofswerder, qui fut employé à d'importantes missions diplomatiques par Frédéric-Guillaume II.

d'inquiétude pour les suites qu'elle pouvait avoir pour la sécurité du roi.

Tant d'intrigues jointes au plan évident de la cour de Vienne de compter les princes et la constitution française pour rien dans la guerre qu'elle était disposée à n'avoir que dans le cas d'une déclaration préalable de l'Assemblée nationale, me faisait désirer de quitter Pétersbourg, et ayant attendu d'en avoir la permission, que je sollicitai des princes, je pris le parti d'aller faire un tour à Moscou, pour ne pas quitter la Russie sans avoir vu cette ancienne capitale.

Peu après mon retour à Saint-Pétersbourg, le 1er mars 1792, l'empereur Léopold II mourut à Vienne ; le 16 du même mois, le roi de Suède fut assassiné d'un coup de pistolet au bal masqué ; il mourut le 29. Les Jacobins furent soupçonnés d'avoir contribué à la mort de ces deux princes, et s'ils pouvaient se justifier de n'y avoir pas eu part, les éloges qu'ils firent du régicide et la joie qu'ils témoignèrent étaient faits pour donner de l'inquiétude à tous les souverains, pour qui ils annonçaient leur haine.

Le parti républicain, devenu le plus fort dans l'assemblée, obligea le roi à déclarer la guerre au roi de Hongrie, le 20 avril. Les princes profitèrent de ce moment pour demander la permission de s'armer et de former l'avant-garde d'une armée dont il paraissait que l'objet devait être le rétablissement de la monarchie française. Leur demande déplut. En ré-

ponse à une note remise en leur nom par le duc de Polignac, on observa qu'en faisant cette guerre, à laquelle il avait été provoqué, le roi de Hongrie ne se proposait pas de séparer le roi de France d'une nation dont il avait accepté la constitution, et que le rétablissement de son autorité n'entrait pour rien dans le plan de la guerre.

L'impératrice Catherine désapprouva la lettre des princes, quoiqu'elle en admît tous les principes ; elle prévit qu'elle ferait un effet opposé à celui qu'ils en avaient espéré. Elle écrivit cependant au roi de Hongrie et au roi de Prusse, pour les engager à employer les émigrés. La demande eut pour résultat que dans le plan de campagne on divisa les émigrés en trois corps. Mais, on leur défendit de se rassembler avant le 5 juillet, et il fut évident qu'on les destinait à être aussi passifs qu'il serait possible. Comme leur conduite pendant cette période a été fort calomniée, je crois de mon devoir de la justifier à beaucoup d'égards, et pour ne pas être suspect, je serai sévère sur leurs véritables torts.

Je conviens que le grand nombre de femmes et de jeunes gens à Coblentz rappelait trop la vie de Versailles et donnait lieu aux intrigues, et aux mécontentements; que les prétentions des corps privilégiés et des maisons des princes ont occasionné une dépense qu'on eût pu éviter, et que la désunion des membres du conseil empêchait trop souvent que le secret des

délibérations fût aussi bien gardé qu'il aurait dû l'être. Mais à côté de cela, combien n'ont-ils pas été dépassés par le baron de Breteuil, par la cour de Vienne et la cour d'Espagne !

Breteuil, au nom du roi, envoyait des émissaires dans toutes les cours, pour demander que les princes ne fussent comptés pour rien, et que les puissances étrangères agissent seules. Ce plan, l'impératrice l'avait toujours désapprouvé, le regardant comme un moyen de réunir tous les partis en France contre les agresseurs, et étant persuadée que la contre-révolution ne pouvait se faire qu'en mettant Français contre Français. Si les puissances l'avaient voulu véritablement, il leur eût suffi de donner aux princes le moyen d'avoir des troupes à eux et de se borner à en montrer d'étrangères sur les frontières. Mais c'est là justement ce qu'elles ne voulaient pas. Leur but était d'entrer en France, d'obliger le roi à faire la paix, en cédant des provinces en échange de la liberté que les victoires des alliés lui eussent rendue, et peut-être à octroyer au royaume une Constitution mixte, qui l'eût à jamais empêché d'être une puissance dangereuse aux maisons d'Autriche et de Brandebourg.

C'est pour atteindre ce but que celles-ci avaient exigé l'inaction des princes et de la noblesse réunie autour d'eux, empêché Monsieur de prendre le titre de régent ou de lieutenant général du royaume, mis

des obstacles à l'armement des émigrés, à leur rassemblement, à leurs exercices militaires, et à des approvisionnements de précaution, et manqué enfin à la parole solennellement donnée de cautionner un emprunt de deux millions qui n'eut jamais lieu.

Quant à la cour de Madrid, soumise aux insinuations des Tuileries, croyant ou feignant de croire à la possibilité d'un accommodement, elle s'est toujours refusée aux propositions de la Russie, tendant à mettre les princes en état d'agir par eux-mêmes.

Il n'est donc que trop prouvé que l'Autriche et la Prusse se souciaient fort peu du rétablissement de la monarchie française dans toute son intégrité; que le seul objet de l'une était de voir la France affaiblie, de rentrer dans la possession de la Lorraine, de l'Alsace peut-être, et d'une ligne de places fortes dans les Pays-Bas: et le seul objet de l'autre de trouver dans cet agrandissement de la maison d'Autriche un motif machiavélique de s'emparer d'une partie de la Pologne. Le plus grand malheur qui résultait de ce plan, c'est qu'il fournissait aux factieux de France le moyen d'employer toutes les ressources de la nation contre l'invasion, et d'y faire concourir tous les partis.

L'impératrice avait jugé ces inconvénients, et son génie autant que son expérience lui ayant appris que les États n'étaient déterminés dans leurs actions que par leur intérêt personnel et leur propre avantage,

avait conseillé aux princes, tout en ménageant l'empereur, le roi de Prusse et les autres souverains coalisés, de se mettre en état d'agir indépendamment d'eux. Je crois de bonne foi que si l'on eût adopté ce plan dès le commencement, que si une économie parcimonieuse eût été la base de toutes les démarches de M. le comte d'Artois, depuis sa sortie de France, et que s'il eût joint aux sommes que les souverains lui ont données les ressources que chaque individu aurait pu prendre sur soi, les princes se seraient trouvés en 1792 en état d'agir seuls. Mais qui, à leur place, ne se serait pas fié à toutes les promesses, à toutes les espérances qui leur revenaient de toutes parts, et qui eussent rendu cette parcimonie au moins inutile si on leur avait tenu parole?

Au commencement de juin, je fus chargé de demander à l'impératrice d'envoyer quinze ou vingt mille Russes pour se joindre aux armées coalisées. Elle y était engagée par ses traités avec l'empereur, et nos princes eussent été heureux de marcher avec les Russes, qui ne pouvaient inspirer aucune crainte de démembrement. Mais, le même motif qui faisait désirer aux princes que la Russie envoyât une armée engagea le roi de Hongrie à lui demander de préférence les subsides auxquels elle s'était engagée en cas de guerre. Il lui représenta que réuni au roi de Prusse, il avait plus de troupes qu'il n'en fallait, et qu'il serait préférable qu'elle prouvât l'intérêt qu'elle prenait à la

cause en ajoutant aux subsides stipulés par les traités d'alliance les sommes que la marche des troupes lui eût coûtées, si elle eût été effectuée. L'impératrice, qui, je crois, n'était pas fâchée de ne pas envoyer des troupes, alors qu'elle commençait à en employer en Pologne, ne voulut pas cependant augmenter les subsides. Elle allégua que l'argent qu'elle pourrait donner au-delà de celui qui était stipulé par les traités, serait plus utilement envoyé aux princes, partant toujours du plan qu'elle avait indiqué, de les faire agir avec les émigrés et quelques troupes, et de ne faire marcher les troupes autrichiennes et prussiennes que secondairement.

Ce projet fut rejeté par le roi de Hongrie, quoique l'impératrice eût fait remarquer qu'après avoir rétabli Louis XVI sur le trône de ses pères, il lui serait fort aisé de traiter avec lui pour les indemnités des dépenses de cette guerre, et de prendre des places ou même des provinces en nantissement jusqu'au payement des sommes convenues, qui pouvaient être telles qu'on pourrait s'assurer à jamais de garder lesdites places ou provinces. Il ne fut fait que des réponses vagues sur ces objets, et le plan concerté entre les cours de Vienne et de Berlin, et approuvé sans doute par le baron de Breteuil au nom du roi, n'en fut pas moins suivi.

Le secret qu'on gardait aux princes et la façon de penser du cabinet de Vienne, qu'il ne dissimulait pas,

leur causait les plus vives inquiétudes. Le marquis de Lambert (1) avait été nommé pour résider près du duc de Brunswick, désigné pour commander les troupes autrichiennes et prussiennes. Mais il n'était pas initié aux projets des souverains ; on se bornait à lui donner des espérances vagues pour les princes, à lui recommander d'exiger d'eux une absolue inaction, jusqu'au moment où on voudrait les employer. La Russie disait bien que les troupes qui marchaient en Pologne étaient destinées à se joindre aux armées coalisées. Mais ces troupes avaient une grande étendue de pays à parcourir; elles devaient s'attendre à trouver de l'opposition de la part des Polonais qui étaient armés, et cette opération occupait la Russie de préférence à tout le reste.

L'impératrice, à qui je témoignais un jour mes craintes sur la possibilité de voir de bonne heure, du moins, des troupes russes sur le Rhin, me répondit :

— Que voulez-vous? la peau est plus près que la chemise.

Le prince de Nassau, qui était venu à Pétersbourg et avait demandé le commandement des troupes russes qui devaient agir contre les factieux de France essuya un refus, sous le prétexte que ce n'était qu'à

1 Le général marquis de Lambert émigré, était à Valmy dans l'état-major du roi de Prusse, et passa ensuite au service de la Russie où il resta, et où son fils, qui y était entré après lui, devint lieutenant général.

un général russe que Sa Majesté pouvait confier le commandement de ses troupes; tout n'annonçait rien de bon, lorsque fut publiée une déclaration du duc de Brunswick, en date du 26 juin, conçue dans les meilleurs principes. Mais à Saint-Pétersbourg on trouva cette pièce prématurée et surtout écrite en termes trop violents; elle pouvait faire un effet contraire à l'objet qu'on s'était proposé. L'impératrice, en la lisant, me répéta :

— Malheur au pays qui espère son salut des troupes étrangères!

Les dangers du roi et de la reine augmentaient cependant tous les jours, et c'est leur vie même qui était menacée, tandis que l'Europe se préparait à combattre la France, sans vouloir séparer le roi de la faction qui le privait de son autorité.

L'impératrice alla au mois de mai à Tsarkoié-Sélo, et m'y mena avec elle. Le prince de Nassau partit pour Coblentz avec quelque argent. Mais tout ce qui se passait rappelait la fable du Dragon à plusieurs têtes et, en supposant des succès dont on ne pouvait guère douter, on voyait, dans ces succès même des troupes étrangères, au moins autant de dangers que d'avantages pour la France. Pour moi, j'avais perdu tout espoir de voir marcher les Russes et je mandai positivement aux princes qu'ils n'y devaient pas compter.

Leurs inquiétudes s'augmentèrent de la suite donnée

au projet de diviser les émigrés en trois camps. L'un resta sur le Rhin, aux ordres de M. le prince de Condé ; un autre du côté des Pays-Bas, avec M. le duc de Bourbon, et le troisième devait joindre l'armée aux environs de Trèves. On se mit en marche le 2 août 1792.

Je ne détaillerai pas ce qui s'est passé dans cette funeste campagne, suivie de tant de malheurs. Peut-être, le temps découvrira-t-il les motifs de jalousie, d'intérêt personnel, d'intrigues, qui la firent avorter alors que le succès en était certain, si l'on eût seulement voulu marcher sur un ennemi qui jusqu'alors avait été battu partout où il avait été joint et, peut-être saura-t-on pourquoi on a mis un temps aussi considérable au blocus de Longwy ; pourquoi Thionville a été attaqué sans une seule pièce d'artillerie de siège ; pourquoi Sedan ne l'a pas été au moment où les commissaires de l'Assemblée venaient d'être arrêtés dans cette ville, et que la garnison venait de renouveler le serment de fidélité au roi ; pourquoi les troupes du général Erbach ont été tirées de Spirebach, où elles couvraient l'empire, pour venir augmenter la disette de la grande armée ; pourquoi, après la prise de Verdun, on n'a pas fait occuper le poste des Islettes, qui assurait un débouché dans la plaine de Châlons ; pourquoi, du 15 au 22 septembre, on a négocié au lieu de combattre ; pourquoi les émigrés ont été divisés en trois corps et tenus en arrière au lieu d'être placés en avant de l'armée comme les

princes l'avaient demandé ; pourquoi le titre de régent a été constamment refusé à Monsieur, quoiqu'il fût en France et que le roi fût en prison ; pourquoi enfin la conduite de M. le duc de Brunswick, depuis son entrée en France, a été en contradiction perpétuelle avec ses différentes déclarations.

Le 22 septembre, les armées coalisées se retiraient à l'improviste sans combattre, et il n'y eut plus de troupes étrangères en France. Le 22 octobre, les princes se retiraient dans le pays de Liège, sans moyens de subsistance pour eux ni pour les malheureux émigrés qui avaient épuisé toutes leurs ressources pour faire cette triste campagne, et bientôt après, la marche des Français en Allemagne les obligeait à se réfugier à Hamm en Westphalie, où le roi de Prusse avait consenti à leur donner un asile.

M. le comte d'Artois, à cette époque, me manda qu'il désirait venir à Pétersbourg, et me chargea d'en obtenir la permission de l'impératrice. Elle me dit qu'elle regardait ce voyage comme inutile, et que l'argent qu'il coûterait pourrait être mieux employé, mais que, cependant, si le prince tenait à le faire, elle serait fort aise de le connaître, et qu'il pouvait être sûr d'être bien reçu, ce que je m'empressai de lui faire savoir.

A l'époque de la déclaration de guerre de la France au roi de Hongrie, ma femme et mes enfants

avaient quitté Tournai, où je les avais laissés, pour se retirer à Aix-la-Chapelle. Depuis les succès de Dumouriez, cet asile n'étant plus sûr, ils s'étaient retirés à Nimègue. Après la bataille de Jemmapes et la nouvelle de la situation malheureuse des princes, et de la dispersion des émigrés, l'impératrice m'invita à faire venir ma femme et mes enfants à Saint-Pétersbourg. Elle m'assura que je pouvais compter qu'ils n'y manqueraient de rien, et me fit même des offres pour ma belle-mère. Je le leur mandai et reçus d'elles une réponse négative. Mais lorsque Dumouriez s'avança dans le pays de Liège et de Julliers, l'impératrice me fit dire que je ne devais pas les consulter et qu'il fallait les envoyer chercher. Elle m'en donna les moyens, et je fis partir l'abbé Chevalier qui se trouvait alors à Saint-Pétersbourg, celui qui a publié un ouvrage sur l'ancienne Troie, avec ordre de chercher ma femme et mes enfants où ils seraient, et de les amener tout de suite.

Vers la fin de l'année, j'appris qu'ils étaient partis de Munich, mais ma belle-mère n'avait pas voulu faire le voyage. Je me décidai donc à partir de Saint-Pétersbourg, le 31 décembre, pour aller à Riga, où j'avais mandé à ma femme de m'écrire, et où j'espérais qu'elle arriverait peu après moi. J'y trouvai une lettre d'elle, datée de Berlin, et ne pouvant résister à mon impatience de l'embrasser et mes enfants, je partis de Riga, espérant la rencontrer à chaque poste.

J'allai en traineau jusque près de Memel, où la neige m'ayant quitté, je pris un chariot de pays et arrivai à Memel. Mais je n'osai aller plus loin, deux chemins existant pour aller de là à Königsberg, l'un par Tilsit, l'autre par le bord de la mer, et ne sachant celui qu'elle avait pris. Pendant que j'étais à Memel, le comte Litta, contre-amiral au service de Russie, y passa en allant à Berlin. Je lui donnai une lettre pour ma femme, qu'il devait naturellement trouver en route, et trois jours après son passage, je reçus une estafette de Königsberg. Elle venait d'y arriver et m'y attendait. Je partis sur-le-champ en charrette, faute de mieux, et je fus, le 24 janvier au matin, à Königsberg, où j'eus le plaisir de trouver ma famille bien portante.

Nous y passâmes deux jours, tant pour lui laisser prendre du repos que pour y jouir du bonheur de nous retrouver après une si longue absence, et tant de tristes événements. Nous retournâmes ensemble à Riga où nous fûmes reçus par le prince Repnin, gouverneur, qui nous prodigua toutes sortes de politesses et d'honnêtetés. Nous avions le projet d'y séjourner quelque temps, lorsque la nouvelle du crime commis à Paris le 21 janvier, sur la personne du roi, me détermina à aller tout de suite à Saint-Pétersbourg, pendant que ma famille y viendrait plus doucement. L'abbé Chevalier nous avait quittés à Königsberg pour aller à Varsovie, et le prince Repnin

donna à ma femme un de ses aides de camp pour l'accompagner.

A mon arrivée à Saint-Pétersbourg, je trouvai l'impératrice incommodée. Cet affreux événement l'avait extrêmement touchée, quoiqu'on dût s'y attendre depuis l'emprisonnement du roi au Temple, l'abolition de la monarchie et les succès incroyables qu'avaient remportés les armées françaises. A cette époque, Monsieur prit le titre de régent, et par une seconde déclaration, il nomma son frère le comte d'Artois lieutenant général du royaume. Le 28 janvier l'impératrice le reconnut sous ce titre, accrédita le comte Romantzof près de lui, et j'eus une audience comme son ministre. Malheureusement, cet exemple, malgré ses sollicitations, ne fut imité par aucune autre cour. Catherine ne s'en tint pas là; elle publia un ukase pour défendre toute communication entre ses sujets et les régicides français, et ordonna que tous ceux de cette nation qui se trouvaient en Russie n'y pourraient rester qu'après avoir prêté serment au légitime successeur de l'infortuné Louis XVI.

M. le comte d'Artois, n'ayant pas reçu ma lettre, se décida à venir en Russie; il demanda d'y garder l'incognito. Mais de toutes ses autres démarches, ce fut la seule à laquelle l'impératrice se refusa; elle me chargea de lui mander que dans toute autre circonstance elle se serait rendue à ses désirs, mais que dans celle-ci elle le recevrait avec le même cérémo-

nial qui avait eu lieu lors de la visite du prince Henri de Prusse. Dès qu'elle le sut en route, elle envoya le comte Serge Romantzof au-devant de lui, avec des voitures de la cour, nomma un chambellan, deux gentilshommes de la chambre pour le servir, et lui monta une maison pendant le séjour qu'il devait faire à Saint-Pétersbourg. Elle voulut aussi que je fisse savoir au prince qu'il devait être tranquille sur les présents à faire, qu'elle se chargeait de tout.

Le 20 mars, ayant appris l'arrivée de Monseigneur à Riga, je partis pour aller au-devant de lui. J'étais chargé de retarder son arrivée, parce que l'impératrice avait fait une chute sur l'escalier de son bain. Je le joignis le 21 à Néva, et il ne vint à Pétersbourg que le 23. Il fut reçu en grande cérémonie dans la maison qu'on lui avait destinée. Le comte Zoubof vint le complimenter de la part de l'impératrice et M. de Narichkin de celle du grand-duc. Le 24, il alla à la cour en grande cérémonie. L'impératrice, après l'avoir vu un moment dans son intérieur, sortit avec lui et il lui présenta les personnages de sa suite : l'évêque d'Arras, le comte François d'Escars son capitaine des gardes, le baron de Roll et le comte Roger de Damas. Nous fûmes de là chez le grand-duc, la grande-duchesse, les jeunes grands-ducs, etc., et dîner chez le grand-duc, la santé de l'impératrice ne lui ayant pas permis de nous donner à dîner.

Les compliments une fois finis, on s'occupa d'af-

faires. Après plusieurs conférences entre Monseigneur et le comte Zoubof, il fut arrêté que l'impératrice offrirait à l'Angleterre d'envoyer quinze mille Russes sur les côtes de Normandie ou de Bretagne pour s'y joindre à ce que le prince pourrait réunir d'émigrés, et que pour cela l'impératrice demandait un subside pour la quotité duquel on pourrait négocier. Elle écrivit en conséquence au roi d'Angleterre une longue lettre de sa main, dont elle confiait les détails au comte Voronzof, son ministre à Londres. De plus, elle fit équiper une frégate et une corvette pour transporter Monseigneur à Hull, d'où il devait écrire au souverain anglais pour lui demander l'autorisation de venir à Londres. Elle nomma le général Korzakof (1) pour l'accompagner, et s'occuper, dans le cas où ses propositions seraient acceptées, de l'achat des vivres nécessaires pour l'armée russe, et des moyens de la faire passer en France.

L'impératrice fit des présents à la suite du prince et me chargea de lui porter une cassette pleine de bijoux qui devaient être donnés en son nom aux personnes en place et à ceux qui lui avaient été attachés pendant son séjour à Saint-Pétersbourg. Il eut pour sa part une épée d'or, bénie par le métropolite grec, avec un gros diamant en haut de la poignée, dix mille

(1) Il devint lieutenant général sous Paul Ier. Chargé du commandement des troupes russes sous les ordres de Souvarof, dans la seconde coalition, il perdit contre Masséna la bataille de Zurich.

ducats, une collection de médailles en or, un service de campagne en argent, et un crédit de trois cent mille roubles.

Pendant son séjour à Pétersbourg, nous apprîmes d'abord l'avantage remporté sur Dumouriez par M. de Cobourg, la retraite des Français jusque derrière l'Escaut, et enfin la défection de Dumouriez et l'emprisonnement des commissaires qui avaient été envoyés pour l'arrêter. Le prince partit le 26 avril pour Reval, où il devait s'embarquer. Je l'accompagnai jusqu'à ce port, où nous arrivâmes le 29. Le 30, il alla coucher à bord. Mais le vent étant contraire, il ne put mettre à la voile que le 2 mai, et je retournai aussitôt à Saint-Pétersbourg. On venait d'y recevoir la nouvelle de la défaite du général de Dampierre (1), républicain. Il avait été battu le 1er mai à Famars; on disait que le roi de Prusse allait commencer le siège de Mayence, et les Autrichiens celui de Valenciennes.

Peu de temps après, nous sûmes que M. le comte d'Artois était arrivé à Hull. Mais les choses avaient tourné d'une manière bien différente de ce dont nous nous étions flattés. Sous prétexte de ses dettes, on ne lui avait pas permis de descendre en Angleterre, et après

(1) Le marquis de Dampierre, général resté au service de la République après l'abolition de la monarchie, reçut le commandement en chef après la trahison de Dumouriez, et fut blessé mortellement le 8 mai 1793, près de Valenciennes.

beaucoup de pourparlers, il fut évident que les Anglais s'étant engagés à ne pas se mêler du gouvernement intérieur de la France, ne voulaient se prêter à rien qui pût tendre au rétablissement de la monarchie. L'idée de subsides à la Russie fut rejetée sans même donner lieu à une négociation. Après avoir attendu plusieurs jours à Hull, le prince, convaincu qu'il n'obtiendrait rien, alla rejoindre son frère à Hamm.

Au commencement de 1796, je crus le moment favorable pour me retirer. Je demandai au roi Louis XVIII un congé pour conduire ma famille dans les terres que m'avait données l'impératrice et je vendis ma maison de Saint-Pétersbourg, sans renoncer à l'espoir d'y retourner comme particulier témoigner ma reconnaissance à l'impératrice. J'obtins du roi que le marquis de la Ferté (1) restât chargé de ses affaires pendant mon absence, d'autant qu'elles ne pouvaient être bien intéressantes dans l'état des choses. Après un long voyage, j'arrivai à Luka, et peu après j'y appris la mort de l'impératrice. Cette douloureuse nouvelle fut suivie d'une lettre du comte Bezborodko, qui me mandait de la part de l'empereur Paul Ier, de ne pas revenir à Saint-Pétersbourg, et qu'il traiterait lui-même les affaires de France dont j'étais chargé. Il ajoutait que Sa Majesté Impériale supposait que je devais savoir la cause de cette défense. Je répondis

(1) Le marquis de la Ferté-Meun émigré en Russie où il fut employé par les Bourbons.

avec vérité que je l'ignorais. Je me consolais déjà d'avoir perdu une place devenue bien désagréable malgré les bontés de l'impératrice, vu la quantité de demandes qu'on me chargeait de lui présenter et la conduite imprudente de beaucoup de Français, lorsque je fus informé que l'empereur avait rendu aux anciens propriétaires les villages de Luka, de Mayanoff et de Wittava, confisqués du temps de l'impératrice et qu'elle m'avait donnés. Cette nouvelle étant bien fâcheuse pour moi au milieu de l'hiver, n'ayant aucun asile, très peu d'argent, ma femme grosse et mon fils Georges très malade. En outre, la perte de ces villages supposait l'idée de disgrâce, surtout après la défense d'aller à Saint-Pétersbourg, et refroidit bien vite ceux de qui j'avais auparavant reçu tant de politesses et d'offres de services. Mais, la comtesse Branicka, que j'avais vue beaucoup à Saint-Pétersbourg, sans être cependant fort lié avec elle, me vint généreusement en aide. Non seulement, elle m'offrit encore de passer l'hiver chez elle à Bialovskieff avec toute ma famille, mais elle m'y engagea formellement, et je m'y installai dans les premiers jours de 1797.

Ma femme y accoucha de Ladislas; j'y perdis mon fils Georges et j'y appris le dédommagement que l'empereur m'avait donné des villages de Grodek, Cyrnoff et Kneazoffka en dédommagement de ceux de Luka. Au printemps, j'allai prendre possession de ces villages et vins rejoindre ma famille. A l'automne nous quit-

tâmes Bialovskieff pour Grodek, pleins de reconnaissance et d'amitié pour la manière tendre et généreuse dont nous y avions été reçus et gardés, et je conserverai ces sentiments jusqu'à mon dernier soupir, espérant que mes enfants les conserveront après moi.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

1762-1767

CHAPITRE V

1767

CHAPITRE VI

1773-1784

CHAPITRE VII

1785-1789

CHAPITRE VIII

1790-1791

CHAPITRE IX

1790-1791

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET C[ie], 8, RUE GARANCIÈRE. — 6640.